This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le frančais, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

PROPERTY OF THE
University of
Michigan
[redacted]

quot. Jean Noël, abbé

[EMOIRES

POUR SERVIR A

TOIRE LITTERAIRE

DIX-SEPT PROVINCES DES

PAYS-BAS,

LA PRINCIPAUTÉ DE

LIEGE,

UELQUES CONTRÉES VOISINES.

OME TREIZIÈME.

A LOUVAIN,

MPRIMERIE ACADEMIQUE.

M. DCC. LXVIII.

Z
2410
.P22
V.13

Les Approbations paroitront à la tête du dix-huitième Tome.

577021 · 128

MEMOIRES
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE LITTERAIRE
DES DIX-SEPT PROVINCES DES
PAYS-BAS,
DE LA PRINCIPAUTÉ DE
LIEGE,
ET DE QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

Godefroi de Bouïllon.

CE HÉROS Chrêtien naquit avant le milieu du XI. siécle, non à *Boulogne*, ni à *Watene* près de *S. Omer*, comme plusieurs l'ont avancé sans fondement, mais à *Basy* ou *Baisy*, vil-

lage du Brabant Wallon près de *Genappe*, à deux lieues Sud-Est de *Nivelles*. (*a*) Il fut le fils aîné, où le second, (*b*) d'*Eustache II.*, Comte de *Boulogne* & de *Lens*, qui fut l'un des plus puissans & des plus vertueux seigneurs, & en même tems l'un des plus braves Capitaines de son tems dans la Belgique. La mère de *Godefroi* fut la pieuse *Ide*, fille de *Godefroi le Grand*, ou *le Barbu*, Duc de la Basse Lorraine, & de Bouillon, qui se remaria dépuis avec

(*a*) Ceux du village de *Baisy* le croyent ainsi; ils disent même que *Godefroi de Bouillon* fut élevé chez eux, & montrent, proche leur église paroissiale, l'endroit où étoit le chateau, qui lui donna naissance. On lit dans la Vie de *Ste Ide* sa mère, (*Hagiologii Brabantinorum Mscripti in Rubeâ Valle, parte I., & in Actis SS., April.* 13. *T. II.* 146.) *Apud Bruxellam..... magnâ ex parte vitæ suæ, mansionem fecit, & juxta Genappam cum filiis suis honestissimè conversans habitavit. Monstratur illic usque hodie fons sacri Baptisterii, in quo Godefridus, ejus primogenitus, fertur fuisse initiatus.* (Le Roy, *Topogr. Gallo-Brabant.*, *p.* 72.) *Aubert le Mire* assûre (*Lib. I. Donat. Belgicar.*, *cap.* 57.) avoir trouvé le lieu de la naissance de *Godefroi de Bouillon*, marqué de même dans une Généalogie des Ducs de Brabant, tirée d'un ancien Mſ. de *Nivelles*. L'Auteur du *Magnum Chronicon Belgicum*, qui écrivoit en 1477., dit (*Edit. Francof.* 1654. *pag.* 132.) *Godefridus secundus, inter Duces Lotharingiæ XVI. in ordine,.... genuit.... sanctam Idam, matrem Godefridi, Eustachii, & Balduini, fratrum Boloniensium, qui adepti sunt Principatum Boloniensem & Lotharingensem post mortem Godefridi Gibbosi, eorum avunculi. Nati sunt in Brabantiâ apud Basin juxta Genapium castrum...... Hæc ex Chronicis.* Et ce sentiment a été suivi dernièrement par les Auteurs de l'*Histoire Litèraire de la France.*

(*b*) Car quelques-uns prétendent que le prémier fut *Eustache*, qui hérita des Comtés de son père, & épousa *Marie d'Ecosse*, dont il eut une fille unique, nommée *Mathilde*, qui fut mariée à *Etienne de Champagne*, dépuis Roi d'Angleterre.

Béatrix, Marquise, ou Comtesse de Toscane. *Ide* étoit nièce du Pape *Etienne IX.*, & sœur de *Godefroi le Bossu*, qui épousa l'illustre *Mathilde*, fille & unique héritière de *Béatrix*. (*c*) Notre *Godefroi* eut pour ayeule paternelle, une autre *Mathilde*, fille de *Gerberge*, & petite-fille de *Charles*, prémier Duc de la Basse Lorraine, & frère de *Lothaire* Roi de France. Par là il descendoit des Rois Carlovingiens, comme il descendoit par son ayeule maternelle des Rois de Lombardie. Sur ce principe quelques-uns le font issu de la famille de Charlemagne. Il montra dès son bas-age les dispositions les plus heureuses, qu'on pouvoit souhaiter, tant du coté de l'esprit, que du côté du cœur. On le forma aux affaires, & aux armes, & il y réussit parfaitement, sans que ces

(*c*) Voici un morceau de la Généalogie de *Godefroi* :

Guillaume, Comte de Ponthieu.	*Ernicle*, qui fut créé Comte de Boulogne par le Roi Lothaire en 964.	*Mechtilde*, fille & unique héritière d'Ernicle, ép. *Adolphe*, Comte de Guines.	*Rodulphe*, Comte de Boulogne, ép. *Roselle*, fille du Comte de S. Pol.	*Eustache*, Comte de Boulogne ép. *Ide*, fille de Godefroi le Barbu, Duc de Lothier.

exercices dérangeassent le moins du monde sa conduite, qui étoit si réglée, qu'on l'auroit pris pour un Supèrieur de Religieux réformés. Il regrettoit toutefois que les devoirs de sa profession ne lui laissassent pas tout le tems, qu'il eût voulu employer aux bonnes œuvres. On lui remarquoit le courage de son père, qui s'étoit distingué dans les combats, & la piëté de sa mère, qu'on regardoit déja dans le pays comme une Sainte. Elle lui donna une excellente éducation pour le tems. Aussi sçut-il bien le Latin, comme on le voit particulièrement par sa Lettre au Prince *Boëmond* : il entendoit également le François, & le Tudesque : & il se servit fort à propos de ces connoissances pour appaiser durant la Croisade les quèrelles, qui s'élevoient de tems en tems entre les Allemands & les François. Il étoit bien instruit dans la Religion : il avoit même la louable curiosité, toutes les fois qu'il voyoit dans les églises des Images, qui lui étoient nouvelles, de se faire expliquer ce qu'elles représentoient. Enfin il possèda parfaitement la Politique, & n'ignora rien de ce que doit savoir un Capitaine & un Prince. En 1076. il succèda à son oncle *Godefroi le Bossu* dans le Duché de *Bouïllon* : il dévoit succèder à ses autres Etats, puisque ce Duc l'avoit adopté pour son fils, & l'avoit institué

son héritier. Mais *Henri IV.*, Roi de Germanie, regardant les fiefs de cette riche succession, comme lui étant dévolus, investit son propre fils *Conrade* du Duché de Lorraine, (*d*) & donna au jeune *Godefroi* le Marquisat de Rie, ou d'*Anvers*, par manière de dédommagement. Cependant *Henri* ayant été depuis offensé par *Conrade*, lui ôta le Duché, qui appartenoit de droit à *Godefroi*, & le rendit à ce dernier, qui d'ailleurs l'avoit bien mérité par ses services. On raporte à ce tems une action de *Godefroi*, blâmable dans nos mœurs, & dans l'esprit du Christianisme, mais que l'usage de son siècle sembloit autoriser : (*e*) c'est un Combat singulier, qui lui fut commandé, & qu'il soutint en présence du Roi *Henri IV.*, & de toute sa Cour, contre un jeune seigneur de sa parenté & de son pays; *Godefroi* lui porta un si rude coup, que son épée se cassa en

(*d*) Ou de Lothier; c'étoit la Basse-Lorraine, qui comprènoit une bonne partie du Brabant; c'est pourquoi *Jacques de Vitri* donne à notre *Godefroi* le titre de Duc de Brabant. Il n'est pas aisé de savoir exactement quelles étoient alors les bornes de ce pays.

(e) *Barbarus ille mos duellum permittendi, vel etiam injungendi ad decidendas lites perplexas, præcipue peccabat per claram Dei tentationem. Et quamvis.... non ad internecionem fieret sæpius ista pugna, tamen ex periculo simul & animorum concitatione, atque insuper ex dicta tentatione Dei, improbanda erat. Quòd autem etiam Ecclesiæ quædam illum videantur tolerasse, nihil mirum, si etiam probationem ferri candentis, aliasque similes, certo superstitiones, non rejecerint.* Steyaert, Aphorism. parte II. Disp. XV. §. 4.

deux ſur le bouclier de ſon adverſaire. Après quoi l'un & l'autre ayant refuſé de compoſer, *Godefroi*, du tronçon qui lui reſtoit, frapa ſon ennemi à la temple gauche, & le renverſa demi-mort. Cela fait, il le déſarma, lui pardonna, & pria les ſeigneurs, qui étoient préſens, de l'amener à un accord raiſonnable. Cette génèroſité attira de grands éloges au Vainqueur. *Godefroi* ſervit *Henri* dans une bataille qui ſe donna en Saxe l'an 1080., & ce fut lui qui y porta devant ce Prince l'Aigle Impèrial, ou l'étendard. Les ennemis ſe croyoient déja ſupèrieurs, lorſqu'il tua de ſa main le Roi *Rodolphe*, qui étoit le ſujet de la guerre. Trois ans [redacted]

cessité de punir l'outrage fait à sa sœur. *Henri* fut battu, & mis en fuite. *Thierri le Grand*, Evêque de *Verdun*, voulut profiter de l'occasion pour tirer le Comté de *Verdun* de la dépendance, où il étoit du Duché de *Bouillon*. Pour mieux réussir dans son projet, il engagea l'Empereur à établir Vicomte de *Verdun*, *Albert* Comte de *Namur*, reconnu pour ennemi de *Godefroi*. *Albert* assiègea *Bouillon* : mais *Godefroi* lui fit lever le siège, après y avoir tué beaucoup de noblesse. Ensuite, usant de représailles, il délivra *Henri*, Comte de Grandpré, que l'Evêque de *Verdun* tenoit en prison, le lâcha sur les terres de son Eglise, & bâtit de son côté une forteresse à *Stenai*, qui étoit à lui sur les confins du même diocèse. *Thierri* assiègea *Stenai* : *Godefroi*, aidé des troupes, que ses frères *Eustache* & *Baudouin* avoient promptement levées en France & en Allemagne, força l'Evêque à se retirer. Ceci se passa vers 1086. Tout ce qu'on sait des actions de notre jeune guerrier depuis cette année jusqu'en 1096., consiste en œuvres de piété. Il fonda un Chapitre de douze Chanoines à *Anvers*,

Rex non suum, sed peregrini filium esse affirmavit...... Regina autem post plurima & inaudita malorum genera sibi innocenter illata, de custodiâ quâ tenebatur, quoquo modo Dei miseratione liberata, &c. Dodechinus, ubi sup.

en l'honneur de S. Michel : (*h*) il rétablit le Prieuré de *S. Dagobert* de *Stenai* sur la Meuse, & confirma avec sa mère & ses frères la fondation de celui de *St-Pierre-lez-Bouillon*, faite par son oncle maternel *Godefroi le Barbu*. (*i*) Le Pape *Urbain II.* ayant publié la Croisade au Concile, qu'il tint à *Clermont* en novembre 1095., beaucoup de Princes Chrêtiens résolurent de tourner leurs armes contre les Infidèles, usurpateurs de la Terre-Sainte. *Godefroi* fut des prémiers à s'y engager par vœu, & dès ce moment il se sentit délivré d'une fièvre lente, que lui avoient laissé les fatigues du siège de *Rome*. Avant de partir, il fit sa paix avec *Richer*, Evêque de *Verdun*, successeur de *Thierri*. Il lui céda le Comté de sa ville Episcopale, que *Richer* par recon-

des sommes considèrables pour les frais de son voyage : comme elles n'étoient pas encore suffisantes, on dit qu'il vendit à *Obert*, ou *Otbert*, Evêque de *Liège*, son Duché de *Bouillon*, moyennant trois marcs d'or, & trois-cents marcs d'argent. Mais ce fait n'est pas bien certain. (*k*) Après ces préparatifs, il partit au printems de l'année 1096., avec ses frères *Eustache* & *Bauduin*, à la tête de plus de 200,000. Croisés, Lorrains, c. d. Wallons & Flamands, Frisons, Allemands, & surtout François. Il passa tranquillement par la Hongrie, dont le Roi *Coloman* le traita avec honneur ; aussi *Godefroi* tenoit son armée dans une exacte discipline. Ayant appris aux approches de CP., que l'Empereur *Alexis* y rétenoit en prison quelques seigneurs Croisés, entre autres *Hugues le Grand*, frère de *Philippe* Roi de France, il lui demanda très-poliment leur liberté : mais cet Empereur, fourbe & rusé, le refusa, & continua de faire sentir aux Croisés les effets de sa haine contre les Latins. Ceux-ci indignés l'attaquèrent, & battirent ses troupes; alors ce Prince

(*k*) Le P. *Fisen*, après bien des recherches, n'en a pu trouver aucun instrument. Il semble d'ailleurs que ceux qui l'ont avancé, n'ont pas fait attention que *Godefroi* n'étoit pas propriètaire du Duché de Bouillon, & que ce Duché formoit le patrimoine de sa mère qui lui a survécu. Enfin on varie sur le prix, on ne cite point la date du titre, & personne ne le raporte.

menſe : mais ce ne fut qu'après avoir ranimé les Chrêtiens effrayés du nombre prodigieux des Infidèles. L'Armée des Croiſés arriva devant *Jérusalem* le 7. juin de l'année ſuivante 1099. Quoi qu'elle fût réduite à environ 15,000. hommes de pied, & tout au plus 1500. chevaux, & qu'il y eût, à ce qu'on diſoit, dans la ville 40,000. hommes bien armés, & fournis de bonnes munitions, *Godefroi* en tenta le ſiège; lui & *Tancrède* l'attaquèrent par l'endroit le plus fort, tandis que le Comte de Flandre, celui de *S. Gilles*, & le Duc de Normandie l'attaquoient des deux autres côtés. Notre Duc entra le prémier dans la ville le 15. de juïllet. Voyant que les Infidèles en étoient ſortis, & que les victorieux s'amuſoient au butin, il ne ſongea qu'à ſatisfaire ſa dévotion. Il quitta ſa cuiraſſe, prit un habit de laine, ſortit nuds pieds de la ville avec trois domeſtiques, en fit le tour, & alla viſiter avec le plus profond reſpèt l'auguſte Sépulcre de J.C., où il rendit au Dieu des armées les plus tendres actions de graces, de ce qu'il lui faiſoit enfin voir, ce qu'il avoit déſiré avec tant d'ardeur. Au bout de huit jours les Seigneurs procèdèrent par la voye du Scrutin à l'élection d'un d'entre eux pour étre Roi de la ville & du pays, & tous s'accordèrent à choiſir *Godefroi de Bouïllon*.

chant de la ville avec douze de ſes gens ſeulement, il fut rencontré par 150. Turcs, qu'il chargea avec tant de vigueur, qu'il en tua trente, en fit autant priſonniers, & mit le reſte en fuite. Cet exploit ne doit point ſurprendre, s'il étoit auſſi robuſte, que le diſent ſes Hiſtoriens. Ils raportent qu'ayant rencontré ſur le pont d'*Antioche*, durant le ſiège, un Turc couvert d'une cuiraſſe, & monté à cheval, il le coupa d'un coup de cimètère par le milieu du corps, de façon que la partie ſupèrieure tomba ſur la place, & que l'autre fut emportée par le cheval de ce malheureux. Un jour ayant vû à la chaſſe une bête féroce, prête à dévorer un pauvre qui ramaſſoit du bois ſec, il pouſſa ſon cheval pour aller délivrer ce miſèrable; le cheval bleſſé à mort par cet animal furieux, oblige *Godefroi* de ſe défendre à pied: il ſaiſit la bête de la gauche, & de la droite il lui plonge ſon épée dans le ventre juſqu'à la garde, ce qui n'empêcha pas qu'avant de l'avoir tuée, il n'en reçût des bleſſûres, qui firent craindre pour ſa vie. *Antioche* fut priſe le 3. juin 1098. après bien des efforts de la part des Croiſés, & une victoire que *Godefroi* remporta ſur les Muſulmans. Le 28. du même mois, il gagna ſur eux une bataille importante, qui fut ſuivie d'un butin im-

& un monaſtère dans la vallée de Joſaphat, où il plaça les Religieux, qu'il avoit amenés avec lui, après les avoir tirés des maiſons les mieux règlées, & qui pendant ſa route lui avoient fait le ſervice divin aux heures du jour & de la nuit. Après cela il donna à ſes ſujets un Code pour règler leurs affaires civiles. Au bout d'un an de regne, le Seigneur l'appella à lui. Il fut malade cinq ſemaines, pendant leſquelles il conſoloit lui-même ceux qui s'affligeoient de la perte qu'ils alloient faire. Conſulté ſur ſon ſucceſſeur, il répondit ſimplement que ce devoit être celui qui en ſeroit digne. Sentant ſon mal augmenter, il ſe confeſſa avec beaucoup de larmes, & ayant reçu le ſaint Viatique, il rendit ſon ame à ſon Créateur le [redacted]

» non pas même parmi les plus grands
» Saints. » « Jamais l'Antiquité fabuleuse,
» dit M. l'Abbé *de Choisy*, (*n*) ne s'est
» imaginé un Héros aussi parfait en toutes
» choses, que la vérité de l'Histoire nous
» représente *Godefroi de Bouillon*. Sa naissance
» étoit illustre : mais ce fut son
» mérite qui l'éleva au dessus des autres,
» & l'on peut dire de lui que sa grandeur
» fut l'ouvrage de sa vertu. » *Jacques Merlo Horstius*, & *Picard*, Editeurs de S. Bernard, disent que *Godefroi de Bouillon* fut marié, & lui donnent pour femme une Princesse nommée *Mathilde*. Ils se trompent, & je crois qu'ils ont confondu notre *Godefroi* avec son oncle *Godefroi le Bossu*. Outre ses frères *Eustache* & *Baudouin* dont j'ai parlé, quelques uns lui en donnent un troisième, nommé *Guillaume*, mais dont l'existénce est fort douteuse. Nous avons de *Godefroi de Bouillon* :

1. Le *Code* dont j'ai parlé plus haut, & dont les meilleurs Mss. marquent ainsi le titre : *Ci commence le livre des Assises & des bons Usages dou Royaume de Jérusalem, qui furent establies & mises en escrit par le Duc Godefroy de Bouillon, lequel fu ehleu à Roy & Seignor doudit royaume, & par le conseil des autres Roys, Princes, & Ba-*

(*n*) Journ. des Sav. 1712. p. 119.

[al. *regnat*] *cum Christo. Amen.* On lit sur celui de *Bauduin*, qui est à gauche :

Rex Balduinus, Judas alter Machabæus,
Spes patriæ, vigor Ecclesiæ, virtus utriusque ;
Quem formidabant, cui dona tributa ferebant,
Cedar, Ægyptus, Dan, ac homicida Damascus ;
Proh dolor ! in modico clauditur hoc tumulo.

Guillaume de Tyr, Auteur très-grave, assure que *Godefroi* mourut dans les exercices de la Pénitence, & l'honore du titre de Confesseur de Jésus-Christ. Quelques-uns lui ont donné celui de Bienheureux. *Molanus*, le P. *Fisen*, & les Bollandistes le mettent du moins au rang des personnes, dont la mémoire est digne de vénération : mais on n'a pas des raisons suffisantes pour lui [redacted]

» non pas même parmi les plus grands » Saints. » « Jamais l'Antiquité fabuleuse, » dit M. l'Abbé *de Choisy*, (*n*) ne s'est » imaginé un Héros aussi parfait en toutes » choses, que la vérité de l'Histoire nous » représente *Godefroi de Bouillon*. Sa naiss» sance étoit illustre : mais ce fut son » mérite qui l'éleva au dessus des autres, » & l'on peut dire de lui que sa gran» deur fut l'ouvrage de sa vertu. » *Jacques Merlo Horstius*, & *Picard*, Editeurs de S. Bernard, disent que *Godefroi de Bouillon* fut marié, & lui donnent pour femme une Princesse nommée *Mathilde*. Ils se trompent, & je crois qu'ils ont confondu notre *Godefroi* avec son oncle *Godefroi le Bossu*. Outre ses frères *Eustache* & *Baudouin* dont j'ai parlé, quelques uns lui en donnent un troisième, nommé *Guillaume*, mais dont l'existence est fort douteuse. Nous avons de *Godefroi de Bouillon* :

1. Le *Code* dont j'ai parlé plus haut, & dont les meilleurs Mss. marquent ainsi le titre : *Ci commence le livre des Assises & des bons Usages dou Royaume de Jérusalem, qui furent establies & mises en escrit par le Duc Godefroy de Bouillon, lequel fu ehleu à Roy & Seignor doudit royaume, & par le conseil des autres Roys, Princes, & Ba-*

(*n*) Journ. des Sav. 1712. p. 119.

tons que aprez le Duc Godefroy furent, & *par l'ordènement dou Patriarche de Jérusalem.* Le Mſ. qu'en avoit *René Choppin*, étoit intitulé : *Des Aſſiſes*, & *des Uſages*, & *des Plais de la haute Cort dou Royaume de Jéruſalem.* Le plus ancien, eſt celui de la Bibliothèque du Vatican, ſur lequel ont été faites toutes les copies, qu'on en voit en France. Le texte original de cet Ouvrage ayant été traduit en Italien, fut imprimé à *Veniſe* en 1535. Mais cette verſion n'eſt nullement exacte. L'édition Françoiſe forme un volume *in-fol.*, imprimé à *Bourges*, & vendu à *Paris* en 1690. On la doit aux ſoins de *Gaſpar Thaumas de la Thaumaſſière*, Avocat en Parlement, qui y a joint *les Lignages* de deçà mer : les anciennes Coutumes du Beauvoiſis par *Philippe de Beaumanoir* : celles de Riom & d'Orléans : enſemble de ſavantes notes & obſervations ſur les Aſſiſes de Jéruſalem & les Coûtumes de Beauvoiſis, & un Gloſſaire pour expliquer la plûpart des vieux mots. *Godefroi de Bouillon* avoit pris toutes les meſures d'un habile Politique pour dreſſer ce Code. Après le départ du gros des Croiſés, ceux qui étoient reſtés en Syrie & en Paleſtine, avec preſque tous les Chrêtiens de ces lieux, s'aſſemblèrent à *Jéruſalem* au Noël de l'an 1099. Le Roi, profitant de ce concours, choiſit, de l'avis du Patriar-

che, des ſeigneurs, & des autres qui avoient plus de lumière, les perſonnes les plus habiles, pour s'enquèrir des gens du pays, quels étoient les uſages & les coûtumes de leurs terres. *Godefroi* ayant reçu leurs Mémoires, choiſit ce qu'il trouva de plus convenable, & en forma ſon Code. Il fut écrit en lettres majuſcules, dont la prémière étoit en or, & la table en rouge. Il ſemble qu'il y en avoit deux exemplaires, ſignés du Roi, du Patriarche, & du Vicomte, & ſcellés de leurs ſceaux. L'un étoit à l'uſage de la Cour haute, ou ſouveraine, préſidée par le Roi : & l'autre à l'uſage de la Cour des Bourgeois, où préſidoit le Vicomte. Tous deux ſe gardoient au S. Sépulcre, dans un coffre, d'où on ne les tiroit qu'avec beaucoup de précaution, & en préſence de pluſieurs perſonnes diſtinguées. *Godefroi* commence ſon Code par une invocation de la Ste Trinité, & une expoſition des motifs, qui lui ont fait entreprendre cet ouvrage. Enſuite il parle des qualités, que doivent avoir le Roi, ou le Seigneur de Jéruſalem, puis les barons, & autres ſeigneurs Juſticiers. Après cela il décrit les obligations des Juges, & des Avocats : Suivent des Inſtructions qui concernent les Préliminaires de la procèdure. Les chapitres, qui viennent après, traitent des Appeaux, ou

Appels, des gages de bataille, & des duels; là on voit toutes les cérèmonies, & toutes les circonstances des combats singuliers entre les champions. Ailleurs *Godefroi* établit ce qui concerne les baux & les gardes, les matières féodales, & surtout les services dûs par les vassaux en guerre, en justice, & en mariage. Ce morceau montre que le fond de l'ouvrage est tiré de la Jurisprudence Françoise. Dans une 5e partie *Godefroi* parle de divers objets non compris dans les précèdentes : & dans une sixième, des Droits du Roi, & des grands Officiers de la Couronne. Ces *Assises* ont eu longtems force de Loi en Orient. *Bauduin*, prémier Empereur Latin de CP. en 1204., les fit apporter de *Jérusalem*, & ordonna qu'elles seroient observées dans ses Etats. Trois cens trente & un chapitres composent la rédaction moderne. Il s'en est fait plusieurs, qui ont été successivement augmentées, de sorte qu'il est mal-aisé de démêler ce qui appartient à la prémière. *Jean d'Ibelin*, Comte de *Japha* & d'*Ascalon*, mort en 1266., en fit une vers 1250. Il en parut une autre en 1369. par les soins de *Jean de Lusignan*, Prince d'Antioche, & *Baillistre*, ou Tuteur, de *Pierre de Lusignan* son neveu, Roi de Chypre. Celle-ci fut déposée au trèsor de l'église de *Nicosie*; il paroit qu'on y fit ajouter les 22. der-

niers chapitres, qui regardent le Royaume de Chypre. Le chap. 5. & les quatorze ſuivans paroiſſent être tels que *Godefroi* les avoit publiés, excepté qu'on a un peu poli la langue Romance dont il s'étoit ſervi. On trouve quelque choſe de cet Ouvrage dans les *Statuta & Leges à Carolo Magno Imp., Ludovico VI., Philippo ſapiente, Ludovico, Franciæ Regibus, & Godefrido Buillonio, ſummis Ordinis Equeſtris ſanctiſs. Sepulchri D. N. Jeſu Chriſti Principibus ac Magiſtris, latæ, quæ etiamnum in Archivis ejuſdem Ordinis Ieroſolymitanâ in urbe adſervantur :* imprimés dans les *Deliciæ Equeſtrium Ordinum* de *François Mennens*, édition de *Cologne*, 1613. *in-douze*, pp. 197--213. Ces Statuts finiſſent par ces mots, qui ne peuvent ſe raporter qu'à une partie du Recueil : *Datæ & latæ.... in urbe Ieroſolymitanâ die primâ felicis menſis januarii anno à Nativ. D. N. J. Chriſti 1099.*

2. *Epiſtola ad Boamundum.* Dans *Guillaume de Tyr, Lib. II. cap. 10. (Edit. Baſileenſ. 1564. pp. 34. 35.)* Ecrite des environs de CP. en mai 1096. *Boëmond* avant de partir pour la Croiſade, avoit averti *Godefroi* de ſe bien garder d'*Alexis Comnène. Godefroi* répond à *Boëmond* qu'il connoit la malignité de cet Empereur, & qu'il en éprouve tous les jours

quelque chose. Cette Lettre est courte & bien écrite.

3. *Epistola Boemundi Roberti Guiscardi filii, Raymundi Comitis S. Ægidii, Godefridi Ducis, & Hugonis Magni ad universos Christi Fideles, de Pace cum Imperatore initâ, & victoriâ in Paganos reportatâ :* Dans le *Thesaurus novus Anecdotor.* des PP. *Martène* & *Durand : Lutet. Parif., Florentinus de Laulne, &c. 1717. T. I. col. 272. 273.* It. dans leur *Amplissima Collectio. Parif., Montalant, 1729. fol. T. I. 568. 569.* Ecrite en 1098. Il y est parlé de l'accommodement fait avec l'Empereur Grec en mai 1096., de la victoire remportée sur les Turcs à la fin du même mois, de la prise de *Nicée* & d'*Antioche*, &c.

4. *Epistola ad Urbanum II. Papam.* Dans *Fulcherii Carnotensis Gesta Dei per Francos, inter Historicos Franciæ A. & F. du Chesne, T. IV. pp. 830. 831.* It. (avec un *Post-Scriptum*) dans les *Miscellanea* de *Baluze*, I. 415--419. Ecrite d'*Antioche* le 11. septembre 1098. Cette Lettre porte en tête les noms de *Boëmond*, Prince de cette ville, de *Raimond* Comte de S. Gilles, de notre *Godefroi*, de *Robert* Comte de Normandie, de *Robert* Comte de Flandre, & d'*Eustache*, Comte de Boulogne. Ces Princes y parlent de la prise d'*Antioche*, de ce qu'ils souffrirent, lorsqu'on les y assiègea trois jours après

qu'ils s'en étoient rendu maitres, de la victoire qu'ils remportèrent sur leurs ennemis trois semaines après, de la mort du Légat *Adhèmar*, &c.

5. Autre Lettre intitulée : *Paschali Papæ Romanæ Ecclesiæ, & omnibus Episcopis, & universis Christianæ fidei cultoribus, Pisanus Archiepiscopus, & Gotfridus Dux, gratiâ Dei Ecclesiæ S. Sepulchri nunc Advocatus, & Regemundus Comes S. Ægidii, & universus Dei exercitus qui est in terrâ Israël, salutem.* Dans *Dodechini Appendix ad Mariani Scoti Chronica, inter Scriptores Germanos Joan. Pistorii : Francof., hæredes A. Wecheli, 1583. in-fol., T. I. 463–465.* Les PP. *Martène* & *Durand* ont donné cette Lettre un peu plus en entier dans leur *Anecdotor. T. I. pp. 281–288.*

6. *Valère André* cite : *Epistola Godefridi ad Romanum Pontificem de Bello suo in Palæstinâ gesto.* Mſte chez les Chanoines-Réguliers de *Tongres*. *Sanderus* la marque dans le catalogue de leur Bibliothèque (o) en ces termes : *Godefridi Bullonienſis Epistola ad Papam de Bello sacro.* Si cette Lettre n'est point comprise sous les précèdentes, on feroit bien de la publier.

7. *Guillaume de Tyr* nous a conservé une *Harangue*, que *Godefroi* fit pour ani-

(o) *Biblioth. Belg. Mſſ. II.* 191.

mer les Chrêtiens au siège d'*Antioche*, & qui eut son effet; la voici : *Si ita, ut nobis est nunciatum (peccatis nostris exigentibus, & Deo permittente) de Dominis, & fratribus nostris, Hostes nominis & fidei Christianæ triumphaverunt, nihil aliud restare video, Viri illustres, quàm ut cum eis moriamur, aut tantam Domino Jesu Christo illatam ulciscamur injuriam. Mihi credite, quia nec vita, nec salus morte, vel quolibet ægritudinis genere, charior est, si tantorum Principum sanguis impunè effusus est super terram, aut tanta Deo devoti pupuli strages maturam non invenerit ultionem. Videtur ergò mihi quòd hostes depositi, de præsenti aliquantulùm elati victoriâ, imprudentiùs se habebunt, & de suâ virtute præsumentes, per nos ad urbem redire, prædam & manubias inferre non verebuntur. Solet enim Prosperitas eos, quibus nunc arridet, reddere incautiores : sicuti versâ vice, miseris & afflictis rebus, consuevit solertia major accedere. Nos ergo, si tamen vobis videtur, hìc simus parati : &, justam causam foventes, de obtinendâ victoriâ in eo, cui militare nos credimus, spem certam habeamus : & hostes, si per nos redire voluerint, in ore gladii, hostium more, excipiamus, injuriæ memores illatæ, & à paternis virtutibus non degeneres.*

8. On a quelques Chartres de *Godefroi* dans le *Notitia Eccles. Belgicar.* d'*Aubert le Mire*, pp. 244--247., dans ses *Donationes*

Belgicæ, pp. 64. 65. 76. 77., dans son *Codex donationum*, pp. 220. 221., dans le I. volume des *Anecdotes* du P. *Martène*, pp. 261. 262., enfin dans l'Hiſtoire de Lorraine de D. *Calmet*, T. IV. part. I., pp. 487. 488. & 500. 503.

LES EXPLOITS de *Godefroi de Bouillon* ont fourni la matière de quantité de Romans : Il y en a un en vers François, dont je parle à l'article ſuivant, & ſix ou ſept en proſe, dont voici les titres : 1. *Unes Chroniques de Godeffroy de Billon, de la conqueſte de la Terre d'Outremer.* 2. *Comment Jéruſalem fut conquis aveques la Terre d'Outremer par Godefroy de Billon.* (Le Roi *Charles* fit préſent d'un exemplaire de celui-ci au Marquis de *Saluces*, quand il plaida en Parlement : il y en avoit un autre exemplaire mis en vers.) 3. *De la Terre de Jéruſalem, & de la conqueſte d'iceluy par Godefroy de Billon.* 4. *Les Chroniques de Jéruſalem.* 5. *Quantes fois Jéruſalem a eſté prinſe.* 6. *Les Faicts de la Terre d'Outremer.* 7. *Le Paſſaige de la Terre-Saincte, nommé Directoire, ou Advecement* (Aviſement, Notice,) *de la Terre d'Outremer.* On a imprimé *La Généalogie, avec les geſtes & nobles faicts d'armes de Godeffroy de Bouillon, & de ſes frères Baudouin & Euſtace. Paris, Michel le Noir,* 1511. *fol.* Ce Roman eſt de la façon de

Pierre Desrey de *Troye*. It. sous ce titre: *Les Faicts & gestes du preux Godefroy de Bouillon, & de ses chevaleureux frères, Bauldouyn & Eustache, yssus de la noble lignée du Chevalier au Cygne; avec leur généalogie. Paris, J. Bonfons*, in-4°. sans date. It. *Lyon*, 1580. 8°.

Nous avons en Latin: *Petri Angelii Bargæi Syriados libri sex priores. Romæ, Franc. Zannettus*, 1585. 4°. pp. 179. gros caract. Italique. C'est une Poëme épique, dédié à *Sixte V.*, à *Henri III.* Roi de France, & à la Reine *Cathèrine de Medicis*. En voici quelques vers *Lib. II. p. 51.*

Tum verò Proceres delecti accedere, & unà
Militiæ certatim omnes dare nomina sacræ,
Quorum se longè princeps Gofredus agebat
Tullingus, cunctos humeris, & vertice toto
[redacted]

Arbiter, ut primùm liquisset avunculus auras
Ætherias. Ergo is regni moderator adepti,
Artibus & clarus pacis, sed clarior armis,
Et ducibus circùm, & præstanti milite septus, &c.

J'ai marqué à l'article du P. *Guillaume de Waha*, T. XII. pp. 116., que ce Jésuite avoit publié : *Labores Herculis Christiani, Godefridi Bullionii, Insulis*, 1674. 12°.

Tout le monde connoit *il Goffredo, overo Gierusalemme liberata, Poema Heroico del Sig. Torquato Tasso*, dont la première édition complette parut à *Ferrare* chez *Vittorio Baldini*, 1581. *in*-4°. (*p*) On peut voir dans le P. *Niceron* (T. XXV. p. 74. & suiv.) les différentes éditions, & les traductions qu'on a faites de ce Poëme. On y verra aussi les critiques que *le Tasse* a essuyées, & dont il a triomphé. » Le » sujet de la Jérusalem, dit M. *de Voltaire*, ... est le plus grand qu'on ait » jamais choisi. (*q*) *Le Tasse* l'a traité » dignement. Il y a mis autant d'intérêt » que de grandeur. Son ouvrage est bien » conduit, presque tout y est lié avec » art, il amène adroitement les avantures

(*p*) J'en ai vû une très-jolie édition en 2. vol. *in*-32. chez *Daniel Elsevier.*, 1678. Le P. *Niceron* ne l'a pas connue, non plus que celle qui avoit paru la même année, & dans le même format, à *Paris* chez *Thomas Jolly*, avec les figures de *le Clerc*.

(*q*) Je crois toutefois que le P. *Mambrun* a choisi un sujet plus grand dans son *Constantin*, ou l'*Idolatrie terrassée*, Poëme Latin en douze livres.

» il diſtribue ſagement les lumières & les » ombres..... il s'élève au-deſſus de lui-» même de livre en livre. Son ſtile eſt » preſque partout clair & élègant : & » lorſque ſon ſujet demande de l'élèva-» tion, on eſt étonné comment la mol-» leſſe de la langue Italienne prend un » nouveau caractère ſous ſes mains, & ſe » change en majeſté & en force. » Autant il y a de juſteſſe dans ce jugement, autant en manque-t'il dans les réflexions que M. de *Voltaire* fait au même endroit, & ailleurs, ſur les Croiſades, qu'il lui plait de regarder comme des expèditions de brigands, qui ont cauſé des maux infinis à l'Europe. Le judicieux Ecrivain des *Erreurs de Voltaire* a refuté en peu de mots, mais d'une manière tranchante, ces indignes & fauſſes imputations. (*r*) Deux Proteſtans, *Regner Reineccius*, Profeſſeur à *Helmſtadt*, & *Matthieu Dreſſer*, Profeſſeur à *Leipſic*, avoient déja attaqué les Croiſades: mais le P. *Gretzer*, ſavant Jéſuite d'Allemagne, ne leur avoit pas permis de le faire impunément. (*s*)

☞ *Wilhelmi, Tyrii Archiep., ac Regni Ieroſol. Cancellarii, Hiſtoria Belli ſacri, edit. Baſil. ap. Nicol. Brylingerum*, 1564. *in-fol., libris novem prioribus, pp.* 1--160. *Geſta Dei per*

(*r*) T. I. chap. 18., édit. d'*Avignon*, 1762. pp. 142--154.

(*s*) Voyez le 3. livre de ſon troiſième tome *de Cruce*.

Francos, *edit.* 1611. *T. I. pp.* 76. 147. 177. 182. & 183. *Scriptores Hist. Normann.*, *edit. Parif.* 1619. *pp.* 508. 509. 639. 743-757. & 777. *Willelm. Malmesb.*, *edit. Francof.* 1601., *pp.* 133-144. *Dodechinus*, *inter Scriptores rer. German. Pistorii*, *T. I. ad an.* 1093. 1097. & 1100. *Albericus Trium-Fontium*, *edit. Hannover.* 1698., *parte II. p.* 180. *Meyeri Annales Flandr.*, *edit. Antv.* 1561., *folio* 30. *verso*--35. *Baronii Annales*, *T. XI.*, *edit. Plantin.* 1608. *pp.* 657. 669. & 676. & *Tom. XII. Ibid.* 1629. *pp.* 4. & 12. *Maimbourg*, *Hist. des Croisades*, 3e *édit.* 1685. *in*-16. *pp.* 1--274. *Fleury*, *Hist. Eccles. T. XIII.*, *Liv. LXIV. nn.* 66. 67. & *T. XIV.*, *Liv. LXV. n.* 2. *Calmet*, *Hist. de Lorr.*, *I.* 1125. *Hist. Littér. de la France*, *VIII.* 598--622.

Gundor de Douay,

POETE du XI. & du XII. siècle, natif de la ville, dont il portoit le nom. Il composa vers l'an 1104. le Roman intitulé :

Godefroi de Billon (Bouillon,) *de la Conqueste d'Outre-mer.* Autrement: *Roman de la Conqueste d'Outre-mer*, ou *Roman de la Conqueste de Jérusalem*, ou enfin *Roman de Gundor de Douay de la Conqueste de Godefroi de Bouillon. Ménage* a vû un exemplaire de ce livre, intitulé comme je l'ai marqué d'abord, & il en cite quelques vers, qui sont de douze syllabes. On

croit que ce que j'ai rapporté à l'article précèdent, d'après *Guillaume de Tyr*, &c. du Turc tué par *Godefroi de Bouillon* sur le pont d'*Antioche*, se trouvoit dans ce Roman; car *Gilbert de Nogent*, qui écrivoit avant 1112., rapporte aussi ce fait, (*a*) & ajoute : *Ita ut testimonio veraci probabile id de se ipso præclari facinoris cantitetur.* Il y avoit six exemplaires du livre de *Gundor* dans la Bibliothèque des Rois de France Charles V. VI. & VII. Je ne le trouve point marqué dans le Catalogue de la Bibliothèque du Roi moderne.

☞ *Hist. de l'Acad. des Inscr. T. I. part. I. pp.* 314. 315. *Origines de Ménage*, *pp.* 397. 398.

(a) *Gesta Dei per Francos*, *Lib. VII. c.* 5. *n.* 11.

monde, en se retirant dans un cloitre. Il y a grande apparence qu'il professa la vie monastique à *S. Laurent* près de *Liège*: mais il est certain qu'il demeura depuis, & dès avant 1056., à l'Abbaye de *Tuy*, nouvellement fondée près de *Cologne*. *Lambert* y fut chargé de l'emploi d'Ecolâtre, & il s'en acquitta dignement. En 1061. il fut élu successeur d'*Etienne*, Abbé de *S. Laurent*, dont je parlerai ailleurs. Il gouverna huit ans ce monastère, auquel il procura plusieurs avantages: on remarque toutefois que la discipline régulière, qui s'y observoit fort exactement sous son prédécesseur, souffrit quelque altération sous *Lambert*, qui mourut le 26. septembre 1069., & fut enterré dans la grotte, dite de *N. D.*, à la droite de l'Abbé *Etienne*. (*a*) *Trithème* le loue en ces termes: *In Scripturis eruditus, nec minùs vitæ merito reverendus: qui Magister scholæ Monachorum prælatus, bene docuit, & plura scripsit, in quibus se virum egregiè doctum ostendit, & utilem ac notum posteritati fecit. Hic Adelmanni..... quondam fuit discipulus, à quo magnis effertur præconiis.* Mais cet éloge est un peu enflé. Nous avons de l'Abbé *Lambert*:

1. *Vita S. Heriberti, Coloniensis Episcopi.*

(*a*) Moins d'un an après, on enterra à sa gauche le successeur de *Lambert*. C'étoit *Everard*, auparavant Moine de *Florennes* dans l'Entre-Sambre-&-Meuse.

croit que ce que j'ai rapporté à l'article précédent, d'après *Guillaume de Tyr*, &c. du Turc tué par *Godefroi de Bouillon* sur le pont d'*Antioche*, se trouvoit dans ce Roman; car *Gilbert de Nogent*, qui écrivoit avant 1112., rapporte aussi ce fait, (*a*) & ajoute : *Ita ut testimonio veraci probabile id de se ipso praeclari facinoris cantitetur.* Il y avoit six exemplaires du livre de *Gundor* dans la Bibliothèque des Rois de France Charles V. VI. & VII. Je ne le trouve point marqué dans le Catalogue de la Bibliothèque du Roi moderne.

☞ *Hist. de l'Acad. des Inscr. T. I. part. I. pp.* 314. 315. *Origines de Ménage, pp.* 397. 398.

(a) *Gesta Dei per Francos, Lib. VII. c.* 5. *n.* 11.

Lambert, Abbé *de S. Laurent*,

NOMMÉ aussi *Lampert*, & *Lantbert*, étoit de *Liège*, ou des environs, bien que quelques-uns l'ayent crû natif de *Cologne*. Il fit ses premières études sous le célèbre *Adelmann*, alors Scholastique de *Liège*, & depuis Evêque de *Brescia*. Ayant fait sous cet habile maitre de grands progrès dans les Lettres humaines, & dans la science Ecclésiastique, il voulut mettre sa vertu à couvert des écueils du

monde, en se retirant dans un cloitre. Il y a grande apparence qu'il professa la vie monastique à *S. Laurent* près de *Liège*: mais il est certain qu'il demeura depuis, & dès avant 1056., à l'Abbaye de *Tuy*, nouvellement fondée près de *Cologne*. *Lambert* y fut chargé de l'emploi d'Ecolâtre, & il s'en acquitta dignement. En 1061. il fut élu successeur d'*Etienne*, Abbé de *S. Laurent*, dont je parlerai ailleurs. Il gouverna huit ans ce monastère, auquel il procura plusieurs avantages: on remarque toutefois que la discipline régulière, qui s'y observoit fort exactement sous son prédécesseur, souffrit quelque altération sous *Lambert*, qui mourut le 26. septembre 1069., & fut enterré dans la grotte, dite de *N. D.*, à la droite de l'Abbé *Etienne*. (*a*) *Trithème* le loue en ces termes: *In Scripturis eruditus, nec minùs vitæ merito reverendus: qui Magister scholæ Monachorum prælatus, bene docuit, & plura scripsit, in quibus se virum egregiè doctum ostendit, & utilem ac notum posteritati fecit. Hic Adelmanni.... quondam fuit discipulus, à quo magnis effertur præconiis.* Mais cet éloge est un peu enflé. Nous avons de l'Abbé *Lambert*:

1. *Vita S. Heriberti, Coloniensis Episcopi.*

(*a*) Moins d'un an après, on enterra à sa gauche le successeur de *Lambert*. C'étoit *Everard*, auparavant Moine de *Florennes* dans l'Entre-Sambre-&-Meuse.

Dans les *Actes des Saints*, *Martii die 16. T. II. 467--475.* Cette Vie est assez bien écrite, & précédée d'une Préface, où l'Auteur fait parler la ville de *Cologne*. Il y proteste qu'il n'avancera rien, qu'il n'ait vû par lui-même, ou qu'il n'ait appris de gens dignes de foi. On verra ailleurs que *Rupert*, Abbé de *Tuy*, écrivit au siècle suivant une nouvelle Vie de S. Héribert, fondateur de ce monastère.

α. Hymni tres, Responsoria, & Antiphonæ, pro Officio Ecclesiastico ordinario; & Sequentia in Sacrificio Missæ recitanda. Ms. à l'Abbaye de *Tuy* dans un même volume avec la Vie, dont je viens parler. Les Bollandistes ont une copie de ces pièces, qui forment l'Office de S. Héribert; elle leur a été procurée par le P. *Jean Gamans*, Jésuite.

β. Trithème dit que notre Auteur a encore fait : *Hymnorum varii generis carminum* (metrorum) *liber unus.*

γ. Epigrammatôn liber unus.

δ. Et divers autres Ouvrages, qui n'étoient point venus à sa connoissance, excepté *De S. Heriberti Miraculis, liber unus.* Mais cette annonce est suspecte; car *Lambert* dit à la fin de la Vie de ce saint Archévêque : *Virtutes Sancti, & miracula, quæ per eum Deus post obitum ejus operatus est, intacta deserui.* D'ailleurs on ne trouve nulle part cette Relation.

Plu

LAMBERT, Abbé DE S. LAURENT. 25

Plusieurs ont attribué à notre Lambert une Vie de S. Agrice, Evêque de Trèves, & deux de S. Matthias Apôtre, l'une en prose, & l'autre en vers : mais ces Vies sont d'un autre Lambert de Liège, Moine de S. Matthias de Trèves, comme je le dirai dans la suite de ces Mémoires.

☞ *Trithemii Chron. Hirsaugiens. T. I. p. 180. Ægidii de Mussis Sacrorum Cenotaphii D. Laurentii. pp. 5. 6. dans Mab. ...*, & *pp. 465. 466. ... Gallia Christ. III. 989. Hist. Litt. de la France. VIII. 1. 21.*

Lambert, Moine de S. *Laurent*,

Etoit apparemment de *Liège*, ou des environs, & mourut vers le commencement du XII. siecle. S'étant destiné à l'état Ecclésiastique, il reçut les Ordres sacrés, & fut pourvû de la Cure de S. Christophe, qui est dans un fauxbourg de *Liège* proche la porte d'*Avroy*. Ayant gouverné quelque tems cette paroisse, où est le Béguinage de la ville, & desirant mener une vie plus retirée, il prit l'habit monastique à l'Abbaye de S. Laurent, qui n'est qu'à un pas de-là, & s'y occupa à composer quelques ouvrages que l'on conserve dans cette m[illegible] On en marque deux :

a. Co[illegible] [illegible]oit

Arnold Wion, & d'autres modernes, ont confondu mal à propos nôtre Auteur avec l'Abbé *Lambert*, qui fait le ſujet de l'Article précèdent.

☞ *Ægid. du Monin Sacrarium celeb. D. Laurentii juxta Leodium Cœnobii*, *pp.* 5. 6. & 26.

Daniel de Milan-Viſconti

ÉTOIT d'*Utrecht*, où il naquit le 8. juillet 1652. *Jean de Milan-Viſconti*, ſon père, étoit Chanoine (Proteſtant) de N. D. en cette ville, & fut créé Libre Baron du S. Empire par patentes de l'Empereur *Léopold* du onze octobre 1696. Sa mère ſe nommoit *Alexandrine Kriex*. *Daniel* fut fait lui-même Chanoine de N. D. d'*Utrecht* le 28. avril 1671. Il épouſa le 26. ſeptembre 1682. *Mechtilde-Jacqueline Servaes*, de *Limbourg*, qui lui donna au moins un fils. (*a*) On lui confia le 1. octobre 1686. une place de Conſeiller au Conſeil Provincial d'*Utrecht*. Il rempliſſoit encore cette charge en 1708., comme on le voit par les Lettres ſuivantes, qu'il adreſſa à *Jacques-Guillaume Imhoff*:

Danielis de Mediolano Vice-comitis..... de

(a) *Jean-Servais*, né le 13. mai 1684., Chanoine de *N. D. d'Utrecht* le 19. octobre 1708.

gentis suæ ortu & scuto, Epistola duæ..... tabulis..... genealogicis, nec non descriptione insignium familiarum, quæ cognatione cum suâ conjunctæ sunt, sparsa. pp. 14. sans les figures. A la suite des *Genealogiæ viginti illustrium in Italiâ familiarum* d'*Imhoff*. *Amst., fratres Chatelain*, 1710. *fol.* Dans la 1. lettre, l'Auteur montre qu'il descend de *Jean Visconti*, & qu'*Imhoff* s'est trompé en disant que ce seigneur étoit mort sans postérité. Dans la seconde il lui envoye sa généalogie.

Antoine Matthæus dit (De reb. Ultrajectinis, 1740. in-4°. pp. 202.) *Daniel de Milan, vir judicii, ingenii, & doctrinæ præcellentis, Senator, Camerarius, & Judex Trajectensis.*

☞ *Ses Lettres. Mém. envoyé de Malines.*

Matthias-Horace van Milaenen,

ISSU DE LA même famille que le précédent, naquit à *Utrecht* le 22. avril 1632. d'*Horace van Milaenen* & de *Marie Portenghen*. Ayant embrassé la profession de Jurisconsulte, il se fit recevoir Avocat au Parlement de *Malines*, & devint en 1697. Avocat Fiscal de la Cour Ecclésiastique de cette ville, où il mourut sur la paroisse de S. Jean le 26. juin 1702.,

laissant d'*Adrienne-Marie Longueval*, (a) qu'il avoit épousée en 1660. un fils, qui fait le sujet de l'Article suivant. On a de *M. H. van Milaenen* :

1. *In tractatum de re fundiariâ à renato Scævolâ Petro Cuypers, Eloquentium jurisperitissimo, antequam è vivis discederet, Magni Regii Senatûs Consiliario denominato, & pridie mortis declarato, inceptum, à Guilielmo Cuypers, causarum Patrono, fratre non minùs experientiâ quàm sanguine germano, auctum & consummatum.* Ode à la tête du Traité de *P. Cuypers* sur les Procèdures réelles.

2. *Motif de Droit pour les Pères Provincial, Gardien, & Couvent des FF. Mineurs à Malines, Suppliants, contre l'Illustrissime Archevesque, Prévost, Doyen, & ceux du Chapitre de l'Eglise métropolitaine de S. Rombault, Rescribents. In-fol.* pp. 29. sans frontispice. Les PP. Récollets prétendoient être en possession de prêcher à S. Rombaut.

3. *Le diffèrent envoyé à la Judicature de cette Cour* (du Parlement de Malines) *& y indécis, entre les Chanoines-Réguliers de l'Ordre du Val des Escoliers, & du Cloistre de N. D. de Hanswyck en cette ville, d'une part : & le seigneur Illustrissime Archevesque de Malines d'autre. In-4°.* pp. 14.

(a) Née le 18. juillet 1646. de *Jacques Longueval*, & de *Catherine van Wyck*.

Imprimé vers le 7. janvier 1681. L'Archévêque *Alphonse de Berges* prétendoit avoir droit de visite sur le Prieuré de *Hanswyck*; il perdit sa cause.

☞ *Mém. envoyé de Malines, & tiré en partie de la Généalogie mentionnée à l'art. précèdent, & des écrits de l'Auteur.*

Horace-Nicolas van Milaenen,

FILS DU précèdent, & d'*Adrienne-Marie Longueval*, nâquit à *Malines* le 15. juin 1663., fit sa Philosophie à *Louvain*, & y remporta une des prémières places de son cours; ensuite il s'attacha comme son père à la Jurisprudence, se fit recevoir Avocat au Grand-Conseil des Pays-Bas, & dévint en 1702. Syndic, ou Conseiller-Pensionaire de sa ville natale, par la mort de *Guillaume Cuypers*, dont on l'avoit nommé Adjoint deux ans auparavant. Etant dans cet emploi, il travailla à faire rétablir la franchise de *Malines* à l'égard des *Tolles*, ou impôts, qui avoit été enlevée par le Comte de *Bergheyck*; il s'employa aussi à la construction de la chaussée de *Vilvorde*. Mais le 29. novembre 1706. il fut dépossèdé de sa charge par une ordonnance, que la Régence de *Malines* fit publier à son insçu. Les motifs repris dans cette ordonnance

roulent principalement 1°. ſur le droit de confiſcation, que les Etats-Généraux des Provinces-Unies avoient confié à *Van Milaenen*, après la réduction des Pays-Bas ſous l'autorité du Roi *Charles III.*, depuis Empereur. Les Hauts-Alliés de S. M. prétendoient exercer ce droit ſur les magaſins & ſur les effets des ennemis. 2°. On le chargeoit d'avoir travaillé ſous le Roi *Charles III.* à éloigner de *Malines* le bureau de la province de Brabant, qui y avoit été établi ſous *Philippe V.*, & d'avoir formé cette entrepriſe en faveur des principaux négocians de la ville, & de quelques membres du *Large Conſeil* de la province. *Van Milaenen* mourut à *Malines* le 12. janvier 1709. agé ſeulement de 45. ans, ſix mois, & 27. jours. Son corps repoſe à S. Rombaut. On tient que ſa mort lui fut cauſée par les ſuites d'un froid, qu'il gagna en complimentant, tête nue, le Duc de *Marlborough*, qui paſſa par *Malines* en 1706., & qui fut tellement ſatisfait de ſon diſcours, que repaſſant par la même ville, & étant harangué par un autre, il ne put s'empêcher de témoigner la différence, qu'il remarquoit entre ce Penſionaire, & le précédent. *Jean van Orley*, habile Peintre de *Bruxelles*, a fait le portrait de celui qui eſt l'objet de cet article, & qui a publié :

1. *Diſcuſſion hiſtorique, juridique, & po-*

litique sur l'Immunité réelle des Eglises, & autres lieux pieux, sur l'usage des Excommunications, leur origine, & leurs forces, & sur le prétexte, que M. l'Archévêque de Malines s'est donné pour excommunier le Procureur général du Roy; avec des Réflexions sur l'Ordonnance du Grand-Conseil du 8. août 1700. In-8°. pp. 126. sans nom d'Auteur. *Van Milaenen* avoit entrepris la défense du Procureur génèral *Philippe du Jardin*, excommunié par l'Archévêque *Humbert de Précipien* pour un cas, qui concernoit l'azile des églises. *Pierre Govaerts*, dépuis Vicaire-Apostolique de *Boisleduc*, soûtint la cause du Prélat. *Le Grand-Conseil du Roy ayant fait examiner par les Fiscaux* le *livre* de *Van Milaenen*, *la Cour, les Chambres assemblées, pour les termes peu respectueux, indécens, & choquants les Prélats de l'Eglise, y contenuz*, fit *défence à tous Libraires & autres, de débiter ou vendre ledit livret, leur* ordonna *de rapporter ès mains desdits Fiscaux tous les exemplaires qu'ils en* pouvoient *avoir, à peine qu'il* seroit *pourveu à leur charge. Fait à Malines le 12. d'Octobre 1700.* Signé *A. van Volden*, & publié le même jour.

2. *Justification pour le Pensionaire Horace de Milan, contre l'Ecoutète & Magistrat de la ville de Malines. In-4°.* pp. 14. sans date, &c. L'Auteur fit paroitre cette pièce, lorsqu'on l'eut démis de la charge de Pensionaire.

en Théologie le 14. août 1519. aux dépens de ses élèves, qui firent tous les frais de sa promotion. En 1535. il fut fait Professeur Ordinaire en Théologie, & pourvû d'une prébende de S. Pierre du prémier rang, attachée à sa profession: il en obtint une autre dans la Cathèdrale de *Cambrai*, où il se trouvoit vers le commencement d'août 1526. (*d*) Enfin il eut la charge d'Inquisiteur de la foi. En 1537. il fut élû Recteur de l'Université de *Louvain*, & il mourut dans la même ville le 29. mai 1544. On voit sa tombe derrière le Maître-autel de la Collégiale de *S. Pierre* avec cette Epitaphe : *Venerabilis Vir D. & M. Jacobus Latomus, hujus Ecclesiæ S. Petri Canonicus, Artium & S. Theol. Professor clarissimus, qui hæreses contra Catholicam fidem suo tempore grassantes doctrinâ & libris editis profligavit : Vir sanè multæ eruditionis, pietatis, ac modestiæ, hìc sepultus est. Obiit an. Dom. CIↃ. IↃ. XLIV. Maii XXIX. R. I. S. P.*

On trouve dans les *Amoenitates Literariæ* de *Schelhorn* (edit. de *Francf.* & *Leipzig*, 1730. T. I. pagg. 248--261.) une Lettre d'un Luthèrien, adressée à *Zuingle*, & datée de *Louvain* au mois d'avril 1518. Elle a pour titre : *Epistola de Magistris*

(d) *Vives, in Farragine epp., editâ Antv.* 1556., *fol.* 67.

les livres de Luther, & qu'il ne se mêle pas de sa cause. (*h*) Fiez-vous à un pareil discoureur. On lit dans une lettre (*i*) de *Claude Senarclæus*, Savoyard Luthèrien, adressée à *Bucer*, & datée de *Ratisbone* le 10. mai 1546., que *Latomus* prononça en 1543. à *Bruxelles* en présence de *Charle-Quint* une harangue inepte & puerile qui fut huée de toute la Cour. Que ce Docteur étant révenu peu après à *Louvain*, fut saisi d'une espèce de fureur. Que dans une leçon, qu'il fit en public, il profèra des paroles pleines de désespoir & d'impièté, dans lesquelles il persista jusqu'à sa mort, renfermé au logis par les soins des autres Docteurs de la Faculté de Théologie, & surtout de *Ruard Tapper*, que *Senarclæus* traite contre toute vérité d'homme impie & cruel. D'autres Luthèriens (*k*) ont débité qu'un peu avant sa mort *Latomus* accablé de chagrin, & outré de colère, fit venir tous les Théologiens auprès de son lit, & protesta les larmes aux yeux, qu'il avoit péché contre le S. Esprit, & par consequent

(h) *Non sum is, mi Zinli, qui Lutherii libros intelligam ob quæstiones aliquot remotiores : nec me causa illius misceo, cùm ipse non egeat talibus patronis.*

(*i*) C'est la dédicace d'un petit livre de *Senarclæus* sur la mort tragique de *Jean Diaz*, Luthèrien Espagnol, arrivée le 27. mars 1546. Voyez *Sleidan, Lib. XVII. init., edit.* 1561. *p.* 290. *& seqq.*, ou *Vitus Ludov. à Seckendorf, Hist. Lutheranismi, T. II. p.* 653.

(k) *Apud Joan. Thom. de Rocaberti, Biblioth. Pontif. XIII.* 233.

irrémiſſiblement, en damnant une infinité d'ames, qui vouloient embraſſer la pureté de l'Evangile, c. d. le Luthèraniſme, & qui puiſoient déja aux ſources. Ces Proteſtans ajoutent que, comme on vouloit le conſoler en lui propoſant la miſèricorde de Dieu, il répondit qu'il avoit déja un pied dans l'enfer, & qu'il en ſentoit les flammes ſur ſon lit; aprés quoi, ils diſent qu'il mourut dans le déſeſpoir. Ces faits, dont on n'a jamais ouï parler à *Louvain*, doivent étre regardés comme des contes forgés à plaiſir par les Proteſtans, & qui n'ont d'autre fondement, que l'envie de décrier un Théologien, qui avoit combattu leurs erreurs. *Jean-Louïs Vivès*, quoi que Catholique, avoit déja parlé très-peu favorablement de *Latomus :* (l) c'étoit par prévention pour *Eraſme*, dont nos Docteurs étoient mécontens, non à cauſe qu'il s'attachoit aux Belles-Lettres, (*m*) comme lui & *Vivès* l'ont voulu perſuader:

(l) *Incredibiliter* (inſanit in te) *Saxicida, cujus omnia, ſive loquatur quid, ſive agat, mera ſunt Saxa.* Vives, ep. ad Eraſm., ubi ſup. folio 56. verſo.

Saccidam (Saxicidam) *Collegæ oderunt & ferunt; tantos ſpiritus ſumpſit ingreſſu hujus domûs Cameracenſis, & arbitrantur eum plurimum poſſe, quòd puerum ſectetur, quaſi vel quem ſequitur, aliquid poſſit : vel ille, quantum Dominus poteſt, poſſit.* Idem ibid. fol. 58. verſo.

(m) *Je condamne l'Hérèſie & le Schiſme*, diſoit le Cardinal *Adrien*, dépuis Pape, & auparavant Docteur de *Louvain : mais je ne condamne pas les Belles-Lettres.* (Apud Eraſm. Lib. XXV. epiſt. 14.)

persuader : mais parce qu'il favorisoit ouvertement le Luthèranisme, comme on le lui prouva malgré tous ses faux-fuyans. *Corneille Loos* parle de *Latomus* en ces termes : *Vir pracellenti & divino ingenio : ut quod natura corpori subtraxerat (erat enim pusillus corporis staturâ) accumulatè ingenio redditum censeri poterat* (posset ;) *præter profundam rei Theologicæ eruditionem, Græcè & Hebraïcè doctus. Hinc sciolorum arrogantiam irrisit, quibus ex Literarum feliciori cognitione, tum temporis nondum adeò crebrâ, fastus intolerabilis, & cæterorum gravior despectus & contemptus, inflante scientiâ, oboriebatur. Quin & Innovatorum conamina detexit, & molimina Hæreticorum compressit, qui novam Religionis faciem, à pristinâ & sincerâ alienam.... confingere & inducere, Literarum præsidio, cùm rerum non possent, conabantur. Lutherum & ejus commilitones, tum primò exurgentes, fortiter aggressus est : quorum falsa & perniciosa dogmata recenter conficta, aut olim anathematis spiculo percussa, tunc rursum ab orco revocata, hostili conflictu excepit, & docto stilo peremit : & lethalia vulnera, quibus quondam ceciderant, novo eloquentiæ fuco circumligata, cruentâ cuspide denuò perfodit. Vir prudens, & consilio maturus : qui Parochis & animarum Curatoribus difficultates in foro conscientiæ occurrentes dexterrimè & promptissimè discutiebat.*

On voit ſon portrait dans les Eloges Belgiques d'*Aubert le Mire* (de l'édition *in*-4°.) avec ces vers de *Benoit Arias Montanus* au bas :

Ædificat Latomus multa & præclara diſertus,
Diſponenſque manu conſtruit artifice.
Qui loca quæſierit Fidei bene commoda noſtræ,
Illa petat, doctus quæ poſuit Latomus.

Voici ſes Ouvrages :

1. *De trium Linguarum & ſtudii Theologici ratione, Dialogus; per Jac. Latomum Theologiæ Licentiatum. Antv., Mich. Hillenius, Hoochſtratanus*, 1519. 4°. *E 117.* après *D 17.* It. dans le Recueil marqué ci-deſſous *n. 13., feuillet 157. verſo.* Dédié au Cardinal *Guillaume de Croy*, Evêque [redacted]

de les mettre indifféremment entre les mains de tous les fidèles.

3. *Adversùs librum Erasmi de sarciendâ Ecclesiæ concordiâ.* Dans le Recueil, feuillet 172. L'Auteur ne put achever cet Ouvrage.

4. *Articulorum doctrinæ F. Martini Lutheri, per Theologos Lovanienses damnatorum, ratio ex SS. Literis, & veteribus Tractatoribus.* On lit au bout : *Impressum Antuerpiæ per Mich. Hillenium A° M. D. XXI. VIII. die Maii. In-4°.* It. dans le Recueil, *f. 1.* La Faculté de Théologie de *Louvain* avoit condamné le 7. novembre 1519. vingt-deux propositions extraites des écrits de *Luther*, comme fausses, scandaleuses, hérètiques, ou approchantes de l'hérèsie : (n) & déclaré que ses livres

(n) Cette Censure parut d'abord sous ce titre : *Epistola Rmi Dni Card. Dertusēn.* (depuis Pape sous le nom d'*Adrien VI.*) *ad facultatem Theologie Lovaniensem. Ejusdem Facultatis doctrinalis Condemnatio quâ condemnatur doctrina Martini Lutherii doctoris theologiæ universitatis Wittēbergn. Condemnatio Facultatis Theologiæ Coloniēn. adversùs ejusdem Martini doctrinam.* On lit au bout : *Excusum Lovanii apud Theodoricum Martinum Alustensem. Añ. M. D. XX. men. februarii.* In-4. pp. 2. 6. & 5. On la retrouve parmi les Oeuvres de *Luther* : *Ienæ, Tobias Steinman*, 1612. *fol.* T. I. 415--417. sous ce titre : *Condemnatio doctrinalis librorum M. Lutheri per quosdam Nigros Nostros Lovanienses & Colonienses facta.* Après quoi vient : (*Ibid.* p. 417. & suiv.) *Responsio Martini Lutheri ad Articulos, quos Magistri Nostri Lovanienses & Colonienses, ex resolutionibus & propositionibus de Indulgentiis & assertionibus earum excerpserunt, ac velut hæreticos damnaverunt.* On trouve encore la Censure de *Louvain* dans l'Ouvrage de *Schelstrate*

dévoient être ſupprimés & brûlés; *Luther* ayant publié contre cette Cenſure la *Réponſe*, que je marque dans la note, *Latomus* lui oppoſa l'Apologie dont il eſt ici queſtion; *Luther* y répliqua par une pièce, qu'il remplit, ſuivant ſa coûtume, d'injures & de bouffonneries, & qu'il intitula : *Rationis Lathomianæ, pro Incendiariis Lovanienſis Scholæ Sophiſtis redditæ, Lutherana confutatio.* T. II. p.

intitulé : *Acta Orientalis Eccleſiæ contra Lutheri hæreſim.* *Romæ*, 1739. *T. I. p.* 10--19. It. dans le *Collectio judiciorum* de M. *d'Argentré : T. I. parte II. pp.* 358--361. Voici ce que *Latomus* raporte de cette Cenſure dans l'Epitre dédicatoire de l'Ouvrage dont il s'agit : cette épitre eſt datée de *Louvain* le dernier décembre 1520. *Ante duos annos, cùm Lutheri Liber impreſſus, & undique divulgatus, ad manus noſtras veniſſet, eſſetque propter multorum rumo-*

379. & ſuiv. de l'Edition de ſes Oeuvres, que j'ai indiquée. (*o*) Nôtre Auteur le réfuta de nouveau par le 3ᵉ écrit du volume qui ſuit :

5. *Jac. Latomi.... de Primatu Romani Pontificis adverſus Lutherum.* (Recueil f. 61.) *Ejuſdem Reſponſio ad Elleboron Joannis Oecolampadii.* (Recueil, f. 134. It. dans le *Bibliotheca maxima Pontificia* du P. *Jean-Thomas de Rocaberti*, Archévêque de *Valence* : *Romæ*, 1698. *fol. T. XIII.* 232—269.) *Ejuſdem reſponſio ad Lutherum, quâ ſe defendit, quia ex ſummi Pontificis & Cæſaris mandatis paſſi ſunt libros Lutheri cremari Lovanii, & ideò illos Incendiarios vocat.* (Recueil, f. 54.) Imprimé d'abord in-4°. ſans nom de ville ni d'Imprimeur : mais apparemment chez *Michel Hillenius*, à *Anvers*. On voit à la tête une dédicace de l'Auteur à *Julien de Gaver*, Licencié en Théologie, datée de *Louvain* le 15. mars 1525.

(o) *Auſim dicere, ſi nihil aliud totâ vitâ ſcripſiſſet* (Lutherus) *eſſet tamen vel ob hunc unicum* (librum) *maximis Eccleſiæ doctoribus comparandus*, dit le Conſeiller *Vite-Louis de Seckendorf*, (*Hiſt. Lutheraniſmi*, *I.* 164.) Il faut être étrangement prévenu pour parler de la ſorte : *Luther*, ſans ſoûtenir ce qu'il avoit avancé ſur la Pénitence & ſur les Indulgences, s'applique uniquement dans cet écrit à prouver cet inſenſé paradoxe : *Que toute bonne œuvre eſt un péché*, & celui-ci : *Qu'il nous eſt impoſſible d'accomplir les commandemens de Dieu* ; ajoutant que s'ils s'accompliſſent en nous, cela ſe fait *non operantibus plenè nobis, ſed ignoſcente copiosè gratiâ Dei.*

6. *De confessione Secretâ. Ejusdem de Quæstionum generibus, quibus Ecclesia certat intus & foris. Ejusdem de Ecclesiâ, & humanæ Legis obligatione. Antv., Michaël Hillenius*, 1525. 12°. dernières signatures *E 5*. & *C 5*. Le Traité de la Confession auriculaire se trouve dans le Recueil, feuillet 118. Il a été réimprimé avec l'*Ellèbore* de *Jean Oecolampade pro eodem Latomo. Basileæ, Andr. Cratander*, 1525. 12°. *Latomus* montre que la Confession n'est pas un joug trop pésant pour les Chrêtiens, qu'elle a été en usage longtems avant *Innocent III.*, & qu'elle est nécessaire pour obtènir le pardon des péchés commis après le Baptème. Dans le Traité qui suit, & qu'on a inséré dans le Recueil, f. 86. nôtre Auteur attaque les

toit dû ajouter, *ou qu'elles ne contribuent à l'observation de l'une ou de l'autre.*

7. *Libellus de Fide & operibus* (dans le Recueil, *f. 145.*) *& de Votis atque institutis Monasticis.* (*Ibid. f. 157.*) *Antv. Mich. Hillenius*, 1530. 12°. dern. signat. *I. 5.* Ces deux livres sont la réfutation des erreurs contenues dans un ouvrage Luthèrien, intitulé *De Oeconomiâ Christianâ, libri duo, &c.*, composé par *Barthèlemi Battus*, dont j'ai parlé ailleurs. *Latomus* prouve dans le second qu'il y a eu une succession perpètuelle de Moines dans l'Eglise Chrêtienne dépuis *S. Antoine*, Abbé. Il cite en confirmation de sa thèse l'autorité de *S. Dénis l'Aréopagite*, & ce que *Philon* a écrit sur les Thérapeutes. On sait qu'aujourd'hui les Savans rejettent presque unanimement les écrits attribués au prémier, & que le Christianisme des Thérapeutes est une chose fort contestée.

8. *Adversùs librum Erasmi de sarciendâ Ecclesiæ concordiâ.* L'Auteur ne put mettre la dernière main à cet ouvrage; on le trouve dans le Recueil, *f. 172.* *Sweertius* le marque comme imprimé à part chez *Barthèlemi Gravius;* je crois qu'il se trompe.

9. *Confutationum adversùs Guilielmum Tindalum libri tres.* Dans le Recueil *f. 183.*

Les deux prémiers livres roulent fur le mérite des bonnes œuvres, le 3ᵉ eft un Abrégé de controverfes. *Guillaume Tindall* étoit un fougueux Luthèrien Anglois, réfugié dans les Pays-Bas fous *Henri VIII*. Il fit deux verfions du N. T. en fa langue: un exemplaire de la prémière fut brûlé en Angleterre l'an 1530.: lui-même le fut près de *Bruxelles* en 1536.

10. *De Matrimonio.* Recueil, *f. 195. verfo.* *Latomus* montre que le mariage fe diffout par la profeffion Religieufe, & ne fe diffout point par l'adultère.

11. *De quibufdam articulis in Ecclefiâ controverfis.* Recueil, *f. 199.* L'Auteur parle ici des Prières pour les morts, de l'Interceffion des Saints, de leurs Images,

Il donne trois explications de ce passage. Ces trois Questions terminent le Recueil de ses Oeuvres, (*f. 207. verso jusqu'à 214.*) qui a paru par le soins de l'Auteur qui suit, sous ce titre :

13. *Jacobi Latomi...... Opera, quæ præcipuè adversus horum temporum hæreses eruditissimè ac singulari judicio conscripsit, ab innumeris vitiis, quibus scatebant, diligenter repurgata. Quibus accesserunt ejusdem Auctoris alia quædam Opuscula nunquam hactenus typis excusa. Cum indice copiosissimo. Lovan., Barth. Gravius*, 1550. *fol.*

14. *Jac. Latomi duæ Epistolæ, una in libellum de Ecclesiâ, Philippo Melanchthoni inscriptum : altera contra Orationem Factiosorum in Comitiis Ratisbonensibus* (de l'an 1541.) *habitam. Antv.* (Mich. Hillenius) 1544. 8°. pp. 61. non chiffrées. Je ne sçais pourquoi l'on n'a pas inseré ces deux Lettres dans le Recueil, dont je viens de parler.

☞ *Corn. Loos Callidius, foliis signatis* G 2. & G 3. *Miræi Elogia Belgica, edit.* 1602. *pp.* 40. 41. *Val. Andreas, Biblioth.* 416. & *Fast.* 42. 78. 104. 105. & 271.

Jacques Masson, ou *Jac. Latomus*,

NEVEU DU précèdent, nâquit comme lui à *Cambron*, vers 1510. ou 1515. Il fit apparemment ses principales études à *Louvain*, & il s'appliqua particulièrement à la Poësie Latine, & à la Théologie. On m'a communiqué une lettre écrite de sa main, où l'on voit qu'en 1555. il obtint par voye de résignation un bénèfice de la fondation d'*Arnold Zellaer* dans l'Eglise de *S. Rombaut*, qui est aujourd'hui la métropole de *Malines* : mais qu'il eut des difficultés à essuyer de la part du Chapitre. Le 30. avril 1562. il fut pourvû d'un Canonicat du prémier rang dans la Collègiale de *S. Pierre* de *Louvain*, [redacted]

Latomus le jeune étoit un homme poli, & d'une humeur agréable : il conserva sa gayeté jusques dans son extrème vieillesse. Quoi qu'en disent *le Mire* & *Valère André*, il n'a été qu'un Versificateur fort médiocre. Outre l'édition des Ouvrages de son Oncle, qu'il a dédiée à *Ruard Tapper*, son Doyen, il a donné luimême :

1. *Psalmi Davidis* XXX., *in Carmen Elegiacum conversi. Basilea*, 1533. 12°. It. dans les trois *nn.* qui suivent.

2. *Psalmi* XL., *versibus expressi. Lovanii*, 1558. 12°. It. dans les deux *nn.* suivans.

3. *Psalmi* C. *in carmen conversi. Antv.*, 1582. 12°. It. dans le *n.* suivant.

4. *Davidis, Regis & Propheta, Psalmi omnes in carmen conversi per D. Jacobum Latomum Canonicum Lovaniensem. Adjecta est ad finem ejusdem Davidis super morte Saülis & Jonathæ Threnodia. Antv., Christ. Plantinus*, 1587. 8°. pp. 271. Beaucoup d'Ecrivains se sont appliqués à mettre les Pseaumes en vers Latins, François, Allemands, Flamands, &c., & très-peu y ont réussi. La plupart n'entendoient pas bien le sens littèral de ces Odes sacrées, qui assurément demande une étude fort profonde : d'autres n'ont pû atteindre au sublime de David, qui est un dangereux rival pour les Poëtes, même les plus éle-

Jacques Masson, ou *Jac. Latomus*,

NEVEU DU précèdent, nâquit comme lui à *Cambron*, vers 1510. ou 1515. Il fit apparemment ses principales études à *Louvain*, & il s'appliqua particulièrement à la Poëfie Latine, & à la Théologie. On m'a communiqué une lettre écrite de sa main, où l'on voit qu'en 1555. il obtint par voye de résignation un bénèfice de la fondation d'*Arnold Zellaer* dans l'Eglise de *S. Rombaut*, qui est aujourd'hui la métropole de *Malines* : mais qu'il eut des difficultés à essuyer de la part du Chapitre. Le 30. avril 1562. il fut pourvû d'un Canonicat du prémier rang dans la Collègiale de *S. Pierre* de *Louvain*, & il le conserva jusqu'à sa mort arrivée dans un age fort avancé le 29. juïllet 1596. Son corps repose dans cette église proche celui de son Oncle, & l'on y voit le portrait de l'un & de l'autre, avec cette inscription au bas :

Lector, in hac geminos miraris imagine vultus :
Miraris Latomum, cumque minore senem.
Hic primus Fidei subjecit terga ruenti,
Convellens fraudes, dire Luthere, tuas.
Alter, ab ingenio studiorum læta secutus,
Contulit in faciles plurima sacra modos.
Senior obiit 29. maii 1544. Junior obiit 29. julii 1596.

Multa apud hunc bonitas, facilisque remissio noxæ,
Oppressosque gravi cura levare jugo.
Ipse Israëli pœnam, culpasque remittet,
Et scelerum clemens omne levabit onus.

Ce sont là des Vers; voyons de la Poësie:

Petri Dan. HUETII, *Psalmi CXXIX. Paraphrasis.*

ANxia sollicitis oppressus pectora curis,
Ausus sum timidos ad cælum tollere vultus,
Supplicibusque, Sator rerum, te poscere votis.
Ergo ades, atque pios ne dedignare vocatus:
Sed facili tristes audi bonus ore querelas.
Si nostra attento peccata examine pendis,
Ecquis, io, admissi manifestus criminis, irâ
Cernere flammatos poterit, Pater optime, vultus?
Quis feret æternos ignes, & debita culpæ
Supplicia, aut sævo poterit durare sub ictu?
Verum equidem memini sensus in corde paternos
Te gerere, & precibus non intractabile pectus;
Confisusque illo, quo nos dignaris, amore,
Protinus occultas animi, te judice, labes
Prodere sustinui; nec, vanis artibus usus,
Criminibus studui falsos adhibere colores.
Deinde tuas etiam leges dum mente revolvo,
Quas sacro retulit montis de vertice Moses:
Adstrictæ & fidei solenni fœdere quondam
Rite memor, cùm me cælum sperare juberes,
Siquando mœstâ veniam te voce rogarem,

vés. (*a*) *Latomus* eſt infiniment au deſſous de ſon Original. Voici ſa verſion du Pſeaume CXXIX., ou du *De profundis* (page 242.)

E ſcelerum terrâ, quæ me demerſit, abyſſo,
Te, Deus inclamo; ſuſcipe vota, Deus:
Ac pius exaudi, precibuſque inflectere noſtris,
Soliciti timidâ quas tibi voce damus.
Si, Domine, inſtituas noſtros expendere lapſus,
Si tua patratis par erit ira malis,
Si jubeas vindex pœnas quaſcunque meremur
Solvere, quis tandem ſuſtinuiſſe queat?
Maxima ſed pietas tibi, quâ placabere nobis,
Inque tuos nunquam non pius eſſe potes;
Unde ego non dubiam patiens expecto ſalutem,
Fretus divino legibus ore datis.
Illius è verbo ſurgit fiducia menti
Multa meæ, in Domino ſpemque locare juvat.
Solis ab exortu nocturnas uſque tenebras,
Hinc iterum lucis tempus ad uſque novæ,
Jugiter Iſrael Domino confidere curet,
Illius expectans non dubitanter opem.

(*a*) Il me ſemble que *Buchanan* & le P. *Commire* ſont ceux qui ont le mieux réuſſi en Latin. *Rouſſeau* a ſurpaſſé le prémier, & égalé le ſecond en François, quoi qu'il n'ait pas toujours ſaiſi le ſens de David, comme on peut le remarquer ſur le Pſ. XVIII., où il prend de travers *ab occultis*, & *ab alienis*. Je ne trouve preſque pas un Pſeaume bien rendu dans le recueil intitulé : *Les Pſeaumes traduits en vers par les meilleurs Poëtes François; avec les principaux Cantiques. Paris, de Saint & Saillant*, 1751. in-16, pp. 414.

Laurent Ghiffene,

FILS DE *Pierre Ghiffene*, & de *Marie Fourmanoir*, naquit à *Renai*, petite ville du Comté de Flandre peu éloignée du Brabant, vers l'an 1594. Sorti des classes d'humanités, il entra en Philosophie au Collège du *Lys* à *Louvain* en 1611., & s'appliqua si heureusement à cette science, qu'il remporta la prémière place de son cours à la promotion générale de 1613. Ayant étudié quelque tems en Médecine & en Théologie dans la même Université, il fut rappellé au *Lys* pour y enseigner la Philosophie, ce qu'il fit en qualité de Professeur du prémier rang pendant dix ans au moins. Profitant des privilèges accordés à la Faculté des Arts, il fut pourvû d'un Canonicat de la Collègiale de St *Hermès* à *Renai*, & d'un autre dans l'Eglise de *Thorn*, qui est un Chapitre mêlé de Chanoines & de Chanoinesses dans le diocèse de *Liège* à deux lieues de *Mastricht*. Mais ni l'un ni l'autre de ces bénéfices ne lui procurant point de quoi vivre commodément, il se contenta d'en percevoir les gros fruits, & continua de professer la Philosophie au *Lys* jusqu'à sa mort, arrivée dans ce Collège le 6. mai 1637., lorsqu'il avoit

environ 43. ans. Il a publié l'Ouvrage ſuivant, qui eſt aujourd'hui hors d'uſage :

Prodidagmata, ſive Logicæ pars prima, introductoria ad Organum Ariſtotelis. Lovanii, Joan. Oliverius, & Cornel. Coeneſtenius, 1627. 4°. pp. 245. It. *Editio ſecunda. Ibid., Corn. Coeneſtenius*, 1641. 4°. pp. 240.

Je crois que *Ghiffene* feroit encore bien l'Auteur d'un Opuſcule anonyme, que j'ai vû, & qui a pour titre : *Præcipuæ Definitiones, Diviſiones, ac Regulæ, ex Logicâ, Phyſicâ, & Metaphyſicâ Ariſtotelis ; in gratiam ſtudioſorum Philoſophiæ, Academiæ Lovanienſis. Lovanii, Joan. Oliverius*, 1630. *in*-24.

Laurent Ghiffene peut avoir été frère, ou couſin, de *Pierre Ghiffene*, Prêtre, Bachelier ès Droits, auſſi natif de *Renai*, qui ſe fit inſcrire dans l'Univerſité de *Louvain* le 20. décembre 1621., enſeigna ici les Belles-Lettres au Collège de *de Vaulx* dépuis le 18. février 1627. juſqu'au 16. août 1633., entra dans le Conſeil de la Faculté des Arts le 5. janvier 1630., obtint un Canonicat d'*Aire* en Artois le 29. mai 1633., puis un autre à *S. Jacques* de *Louvain*, & fut enfin Préſident du Collège de *Pierre Vandale*, où il mourut en 1656. ou en 1659.

☞ *Régitres du Collège du Lys. Val. Andreas*, 621. *Fopp.*, 807.

Etienne

sans avoir fait usage de la mitre, que le Pape lui avoit accordée, & qui lui fut apportée trop tard. Il est enterré dans dans la nef de son église, avec une inscription qui commence par ces mots : *Titirus iste fuit.* *Brasseur* le met au rang des Ecrivains de son monastère, & fait entendre qu'il a composé des

Offices à l'usage de sa Communauté; voici ses termes :

Hic vir hic est, qui mente piâ, calamoque diserto
Divinum Officium scripsit in ade Dei :
Quique, probante Petro Cameraci Præsule, mores
Sustulit antiquos, tradidit atque novos.

☞ *Brasseur, Theatr. Abbatiar. Hannoniæ, prémier chiffre, pp.* 107. & 118. *Gall. Christ., III.* 97.

Jean Kien,

NÉ A *MIDDELBOURG* en Zélande vers 1670. ou 1675., s'attacha au parti des Mennonites, & dévint un de leurs Ministres dans sa ville natale. Il étoit dans cet emploi en 1704. : mais il l'abandonna vers 1710., renonça à sa secte, & se déclara pour celle des P. R. En 1711., ou peu après, il obtint, des Directeurs de la Compagnie des Indes Orien-

tales pour la Chambre de Zélande, une place de Visiteur des Malades, & passa en cette qualité au Cap de Bonne Espèrance, où il exerça ses fonctions pendant environ quatre ans. Au bout de ce terme il revint en son pays, où il vivoit & écrivoit encore en 1716. On a de lui :

1. *Rayons de miel de la Théologie, recueillis & rassemblés par Jean Kien.* En flamand, comme toutes les pièces suivantes. (*a*) *Middelb. M. van Hoekke*, 1704. 12°.

2. *L'Origine & la chute de la Loi de Moyse ; avec la durée éternelle de la Loi Morale, perfectionnée par J. C., représentée dans ses principales obligations.* (b) *Flef-*

4. *Abrègé de Théologie, ſuivi d'une Explication plus étendue des matières qu'il renferme.* (d) *Rotterd. Barthèl. Bos,* 1716. 12°.

☞ *La Rue, Geletterd Zeeland, p.* 42.

(d) *Kort Ontwerp der Godgeleerdheid; nevens deſſelfs nader Verklaring en Uytbreiding.*

Arnold Geulincx

ETOIT D'*ANVERS*, où il naquit vers l'an 1625. Sorti des claſſes d'humanités, il vint étudier en Philoſophie au Collège du *Lys* à *Louvain*, & il eut le ſecond rang à la promotion génèrale du 19. novembre 1643. Ayant étudié quelques deux ans & demi en Théologie dans la même Univerſité, il fut rappellé le 29. ſeptembre 1646., au Collège, dont je viens de parler, pour y enſeigner la Philoſophie. Il s'acquitta ſix ans de cet emploi, comme Profeſſeur du ſecond ordre, & autant, en qualité de Profeſſeur du prémier rang. S'étant brouillé avec ſes collègues, ayant contracté beaucoup de dettes, & ſe voyant dépouillé par ſes créanciers, il alla chercher en Hollande un azile contre ſa mauvaiſe fortune. Arrivé à *Leyde*, il abjura la Religion Catholique, & obtint permiſſion de faire des leçons particulières, ou,

... de la lumiere, ne l'eût a...
ment, & ne lui eût ensuite ...
chaire Ordinaire de Philosoph...
la remplit environ six ans, ...
quels il prit assez inutilemen...
de Docteur en Médecine, & ...
1669. dans un age peu avanc...
blié les ouvrages suivans, ...
mêlange de Peripatètisme & ...
nisme, & qu'on ne lit guè...
d'hui :

1. *Arnoldi Geulincx, Antver... losophiæ Doctoris, ejusdemque Pædagogio Lilii Professoris Acad... tiones Quodlibeticæ, in utramqu... putatæ, habitæ Lovanii in Sch...*

(a) Il disoit en 1662. aux Curateurs de Leyde : *In primâ Cathedrâ* (Lovanii Phil... *frequentissimo discipulorum affluxu professu... operam, esse privatam, & minùs quæstuosam, ... vestra collegia mea frequentanti*...... *De... & successu fortuna, quæ à lustro ferè, quo ... ter malevolorum odia, calumnias, fastidia, ... rabiem nihil sunt*..... On lui reprochoit entr... de ne pas bien parler Latin.

diebus Saturnalium anno 1652. Antv. Vidua Joannis Cnobbari, 1653. *fol.* It. *Saturnalia, seu Quæstiones Quodlibeticæ, &c. Lugd. Batav.* 1665. 12°. It. *Hanoviæ*, 1669. *in-16.* L'Auteur y traite assez legèrement les questions, qu'il se propose.

2. *Arnoldi Geulincx, Antuerpiensis, Logica, fundamentis suis, à quibus hactenus collapsa fuerat, restituta. Lugd. Bat., Henricus Verbiest*, 1662. *in*-16. pp. 526. Avec une Dédicace de l'Auteur aux Curateurs de l'Université de *Leyde*, datée du 1. août 1662. Cette Logique est fort sèche, sent l'Ecole Péripatèticienne d'un bout à l'autre, & ne contient rien de remarquable.

3. *Arnoldi Geulincx, Medicinæ & Philosophiæ Doctoris, hujusque in Academiâ Lugduno-Batavâ Professoris celeberrimi*, Γνῶθι σεαυτὸν (Connoissez-vous vous même:) *sive Ethica, post tristia Auctoris fata, omnibus suis partibus in lucem edita per Philaretum. Lugd. Bat.* 1675. 12°. It. *Cui accessit Cornelii Bontekoe Liber de Passionibus animæ. Amst.* 1696. 12°. It. traduite en Flamand. (*b*) *Dordrecht*, 1690. 12°. C'est de cette *Morale* de *Geulincx*, que parle M. *Steyaert*, lorsqu'il dit : (*c*) *Quatuor tales* (Virtutes Cardinales) *jam inde agnovit Antiquitas, videlicet Prudentiam, Justitiam, Fortitudinem, & Temperantiam : quas & ipsa*

(b) *De Zedenkonst van Arnold Geulincx.*
(c) *Aphorism. Theol. Practicâ, Parte III. Disp.* 1. *n.* 2.

Scriptura [Sap. VIII.] *his nominibus* *
navit : Sobrietas, Prudentia, Justitia,
tus. Alias nescio quas illis substitutum
Apostata quidam Fidei & hujus Acad
in suâ Ethicâ : malè & futiliter; at
illum etiam Catholici cœperunt æmulari.
neant immoti Cardines, ut ne Ostium i
in discrimen veniat.

4. *Arnoldi Geulincx Compendium P*
cæ, illustratum à Casparo Langenhert.
cedit hujusce Brutum Cartesianum. Fr
1688. 12°.

5. *Annotata præcurrentia ad Renati*
tesii Principia. Dordraci, 1690. 4°.

6. *Arnoldi Geulincx..... Annotata*
jora in Principia Philosophiæ Renati De
tes. Accedunt ejusdem (Geulincx) *O*

ainsi, feuillet 9. recto : *Cy commence pleine & parfaite* (Géomancie,) *traduite par F. Guill^e de Morbeca, laquelle il a commandée par secrèt* (léguée secrètement) *à Maistre son neveu. Prologue de l'Aucteur : Je veis* (vai) *commencer cette Oupvre* (g) *de la science de Géomantie, &c.*

☞ *Echard, Scriptores Ord. Prædic., I.* 388-391., & *II.* 818.

(g) C'est le nom qu'on a donné au Palais du Roi à *Paris*, qui s'appelle aujourd'hui *le Louvre* : on disoit anciennement *l'Ouvre*, comme qui diroit *L'Ouvrage*, ou *l'Edifice*, par excellence.

François Potel,

CARME de l'ancien Institut, Profès du Couvent d'*Arras*, fut Prieur de cette maison, & Licencié en Théologie. Le Chapitre Provincial tenu à *Gand* en 1603., & présidé par le P. *Henri Sylvius*, Général de l'Ordre, l'élut Provincial des Pays-Bas, & le chargea de travailler à la Réforme, & à l'introduction de l'étroite Observance. Le P. *François* s'y prêta autant que les circonstances du tems le purent permettre : mais il mourut à *Arras* le 18. septembre 1613., vingt-ans avant que la chose pût être bien exécutée. (a)

(a) Voyez ci-devant l'article *Richard de S. Basile*.

Scriptura [Sap. VIII.] *his nominibus designavit : Sobrietas, Prudentia, Justitia, Virtus. Alias nescio quas illis substitutum ivit Apostata quidam Fidei & hujus Academiæ in suâ Ethicâ : malè & futiliter; at pejùs illum etiam Catholici cœperunt æmulari. Maneant immoti Cardines, ut ne Ostium ipsum in discrimen veniat.*

4. *Arnoldi Geulincx Compendium Physicæ, illustratum à Casparo Langenhert. Accedit hujusce Brutum Cartesianum. Franeq.* 1688. 12°.

5. *Annotata præcurrentia ad Renati Cartesii Principia. Dordraci,* 1690. 4°.

6. *Arnoldi Geulincx..... Annotata majora in Principia Philosophiæ Renati Descartes. Accedunt ejusdem* (Geulincx) *Opus-*

comme un impie, & un fauteur de *Spinosa*. Je parlerai ailleurs de *Tuynman*.

☞ *Tiré de ses Ouvrages, des Régitres du Collège du Lys à Louvain, & du Morèri de 1740., verbo Geulincx.*

Charles Sucquet

DESCENDOIT d'une ancienne famille de Bourgogne, qui porte de Gueules, au sautoir d'or, accompagné de douze bésans d'argent. Son père, *Antoine Sucquet*, étoit ami d'*Erasme*, & grand Protecteur des gens de Lettres; il mourut à *Bruges* en 1526., (*a*) après avoir été Conseiller au Conseil Privé à *Bruxelles*, & employé par Charle-Quint en diverses ambassades. Sa mère étoit une dame flamande, nommée *Elisabeth de Wale d'Axpoele*. (*b*) *Charles* naquit vers l'an 1508., & ce fut apparemment à *Bruges*. (*c*) Après les études ordinaires, il s'attacha à la Jurisprudence, & en apprit les élèmens (fort probablement à *Louvain*) sans négliger la Littèra-

(*a*) On y voit sa pierre sépulcrale dans l'église de S. Donatien.

(*b*) Du moins il est certain qu'*Antoine Sucquet* avoit épousé cette *Elisabeth*; elle étoit d'une famille distinguée, qui a pour armoiries : Ecartelé au 1. & 4. d'Argent, aux trois merlettes de sable : au 2. & 3. de Sable, au chef d'argent, chargé d'une fasce virolée de gueules.

(*c*) Ce qu'on lira dans les notes suivantes, prouve qu'il étoit né dans le Comté de Flandre.

ture Grecque & Latine. Il voulut ensuite voir les Acadèmies étrangères, & il étoit dans cette résolution au mois de juin 1529., lorsqu'il en écrivit à *Erasme*, lui témoignant en même tems le désir qu'il avoit de vivre en pension chez lui. Mais le vieux *Ulric Zasius*, étant alors le seul Professeur de Droit, qu'il y eût à *Fribourg* en Brisgau, *Erasme* conseilla à *Sucquet* d'aller plûtôt poursuivre ses études à *Bourges*, où le célèbre *Alciat* étoit venu dépuis peu. *Sucquet* s'y rendit la même année, & y trouva *Viglius*, depuis Président du Conseil Privé des Pays-Bas, avec qui il lia une étroite amitié. Sur la fin de l'année suivante 1530., il reçut les honneurs du Doctorat ès Droits dans l'Université de *Bourges*, & la Régence de la ville en voulut bien faire les frais. (*d*) Ce que je raporterai plus bas, semble prouver qu'il y fit quelques leçons sur la Jurisprudence : mais il passa bientôt à *Turin*, où il eut une Chaire publique de Droit. Il ne peut l'avoir occupée fort longtems, étant mort au printems de son

(d) *Carolum Sucquetum tuum sum Doctorali laureâ quamprimùm ornaturus; quod publico impendio fiet. Ejus enim doctrinæ, commendationique meæ, hoc à Republicâ Biturigum tributum; quod paucissimis ad hanc diem contigit.* (Alciat. epist. ad Erasmum, inter Erasmianas ultimæ edit. col. 1143.) Il ajoute, en parlant de Viglius, & de Sucquet : *Cautus uterque, peritus uterque, disertus uterque; haud mirum bene convenire utrique.* Cette Lettre est datée de *Bourges* le 7. octobre 1530.

de sa Province, & ce fut en cette qualité, qu'il se rendit à *Rome* en 1625. A son retour il fut saisi d'une fièvre violente, qui l'arrêta à *Paris*, & l'enleva en cette ville le 15. février 1626., agé seulement de 51. ans & quatre mois. Un grand homme a dit de lui : *Unum illi gaudium de Deo cogitare, de Deo loqui, extra quem gaudium illi nullum. Velles placere? velles amari? Loquendum de Deo erat. Velles displicere? Miscenda ludicra, & secularia erant. Vir omnino magnus, & conjunctione cum Deo suo maximus, quem unum pectore, ore, calamo suo circumferebat : ignorabat alia; diceres ebrium, quoties divinarum rerum mentio incidebat, & in illis solis eloquentem.* Les livres suivans offrent partout des marques de sa piètè :

1. *Via Vitæ æternæ.... Iconibus illustrata per Boetium à Bolswert. Antv. Martin. Nutius*, 1620. 8°.... It. *Editio quarta, recognita & aucta. Ibid. Henricus Aertssens*, 1625. 8°. (Quelques exemplaires de cette édition portent : *Editio sexta.*) It. *Le Chemin de la Vie éternelle composé en Latin par le R. P. Antoine Sucquet de la Compagnie de Jésus, translaté par le R. P. Pierre Morin, Parisien de la mesme Compagnie, déclaré par Images de Boëte* (Boëce) *à Bolswert. Anvers, Henri Aertssens*, 1623. 8°. pp. 950. It. en Flamand, par le P. *Pierre Maillart*, Jésuite d'*Ypres. Ibid. Jean Cnob-*

& *Boëce Epo*, dont je parlerai ailleurs. (*b*) Ayant acquis une connoissance raisonnable des langues Grecque & Latine, il alla faire un cours de Philosophie à *Cologne*, apparemment au Collège *Montanum*, où il passa ensuite le reste de sa jeunesse à régenter cette science suivant les principes des Thomistes. Dans le même tems il étudia en Droit, & il prit le bonnet de Docteur en cette faculté le 4. septembre 1582. Il se fit aussi recevoir Licencié en Théologie, dans la même Université. *Godefroi Gropper*, (*c*) Prévôt de *Soest* (en Westphalie,) Ecolâtre de S. Géréon de *Cologne*, Chanoine de la métropole de la même ville, & Doyen de Nôtre-Dame *ad gradus*, ayant résigné cette dernière dignité entre les mains du

Gui Bentivoglio,

ISSU D'UNE famille très-distinguée, (*a*) qui a possédé la seigneurie de *Bologne* pendant presque tout le XV. siècle, étoit fils de *Cornelio Bentivoglio*, Marquis de *Gualtieri*, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, qui fut deux fois Lieutenant en Italie pour *Henri II.* Roi de France, & dépuis Génèralissime d'*Alfonse II.* Duc de Ferrare. Sa mère, seconde femme de *Cornelio*, se nommoit *Isabelle*, ou *Elisabeth Bendadei*, & étoit fille de *Nicolas Bendadei*, Gentilhomme Ferrarois. *Gui* naquit en cette ville l'an 1579., & fut le 3[e] fils de sa mère. Après quelques commencemens d'étude, on l'envoya à *Padoue*, où il fit de grands progrès dans les Belles-Lettres. Il s'y trouvoit en 1597., lorsque le Duc *Alphonse II.*, mourut le 27. octobre de cette année. *César d'Est*, cousin de ce Duc, prétendant avoir droit de lui succèder, (*b*) se mit en possession de *Ferrare*, & se roidit d'abord contre les excommunications de *Clément VIII.* : mais se voyant abandonné de plusieurs de ses alliés, & surtout du

(*a*) Elle porte : Ecartelé au 1. & 4. d'Or, à l'aigle éployée de sable : au 2. & 3., d'Or tranché, endenté de gueules.

(*b*) Son père *Alfonse d'Est* ne passoit que pour fils naturel d'*Alfonse I.*

Roi *Henri IV.*, il remit ſon Duché au Pape. (*c*) Avant cet accommodement, le Marquis *Hippolyte Bentivoglio*, frère de notre Auteur, s'étoit mis a la tête des troupes de *Céſar*, ce qui irrita extrèmement le Cardinal *Aldobrandin*, neveu du Pape, qui commandoit celles de l'Egliſe. Le jeune *Gui* quitta *Padoue*, pour ſe rendre auprès de ce Cardinal, & tâcher de calmer ſa colère. Il en vint à bout, & contribua même à la paix, qu'il négocia avec le Cardinal *Bandini*, Légat de la Romagne, & qui fut concluë dès le mois de janvier 1598. Après un pareil ſuccès il fut très-bien reçu du ſouverain Pontife, qui s'étant rendu fort ſolemnellement à *Ferrare* le 8. mai de cette année, lui donna une charge de Camèrier ſecrèt, & lui permit d'aller achever ſes études à *Padoue. Bentivoglio* s'étant enſuite fixé à *Rome*, s'y fit eſtimer de tous les gens de bien. *Paul V.*, qui monta ſur le S^t^ Siège en 1605., le mit d'abord au nombre des Réfèrendaires. Quelque tems après, ce Pape lui donna le tître d'Archévêque de *Rhodes*, l'envoya dans les Pays-Bas en qualité de ſon Nonce, & l'y chargea d'un grand nombre de négotiations importantes, dont

(*c*) Qui lui laiſſa les biens allodiaux, que la Maiſon d'Eſt y avoit poſſèdés, & lui accorda quelques autres prérogatives.

dont nôtre Auteur s'acquitta à la satisfaction de l'une & de l'autre Cour, & se concilia en même tems le respèt & l'amour de tous ceux qui le pratiquèrent. Il alla dépuis en France, (*d*) revêtu de la même qualité, & il ne s'y fit pas moins aimer des Grands & des petits. Il étoit encore dans ce Royaume en 1621., lorsque *Paul V.* le nomma Cardinal-Prêtre du titre de S. Jean devant la Porte-Latine. Ce fut à la dixième & dernière promotion, que ce Pape fit un peu avant sa mort, arrivée le 28. janvier de cette année. (*e*) Dès que *Bentivoglio* fut parti pour *Rome*, *Louis XIII.* le chargea de la protection de la France auprès du S. Siège. Ce Prince le gratifia en 1622. de l'Evêché de *Riez* en Provence, & de l'Abbaye de *S. Valeri* en Picardie. (*f*) *Bentivoglio* prit possession de ce dernier bénèfice par Procureur le 26. février 1623., & le céda en 1627. à son neveu *Jean Bentivoglio*. Les affaires qui l'occupèrent à *Rome*, ne lui permettant pas de résider à *Riez*, il confia le

(*d*) Au plus tard en 1619.; car *Luce de Morra*, Archévêque d'*Otrante*, étoit Nonce en Flandre dès cette année.

(*e*) Les Bénèdictins Auteurs du *Gallia Christiana* se sont trompés *T. I. col.* 412., en disant que ce Pape le fit Cardinal le onze janvier 1611., & qu'il lui donna le titre de *S. Jean*, *&c.* le 17. mai suivant.

(*f*) Ordre de S. Benoit, présentement de la Congrègation de S. Maur, à l'embouchure de la Somme.

& finit à la page 70. Viennent ensuite les trois prémiers livres, qui contiennent 634. pages en moyens caractères Italiques. Dans le prémier l'Auteur parle des noms d'*Acadèmie* & d'*Université*, & oublie celui d'*Etude*, qu'on donna à ces Corps dans le tems de leur fondation. Il soutient qu'une Ecole ne peut porter le titre d'Acadèmie si elle n'a été autorisée par les Papes, les Empereurs, & les Princes de l'Empire (*Principes Romani.*) *Middendorp* traite ensuite de l'emplacement des Acadèmies: de l'autorité des Recteurs: de l'utilité de ces établissemens: de la vénèration qu'on doit avoir pour les gens doctes: des Grades Acadèmiques, & des droits qui y sont attachés. Là il remarque que le Con-

del Cardinal Bentivoglio. Ibid. (Ou plûtôt en Hollande) 1646. 12°. pp. 479. Ce Recueil contient :

Page 1. *Relatione delle Provincie Unite di Fiandra, fatta dal Cardinal Bentivoglio, in tempo della sua Nuntiatura appresso i Serenissimi Arciduchi Alberto, e Donna Isabella Infanta di Spagna.* En trois livres.

Page 137. *Relatione di Fiandra; cioè, di quelle Provincie, che restano sotto l'ubbidienza de Serenissimi Arciduchi, Alberto e Donna Isabella, Infanta di Spagna, sua moglie; dove si riferisce ancora lo stato, nel quale si truovano in materia di Religione le Provincie Unite di Fiandra, l'Inghilterra, la Scotia, e l'Irlanda. Fatta..... sotto li VI. d'aprile M. DC. XIII.*

Page 235. *Breve Relatione di Danimarca.*

Page 245. *Breve Relatione de gli Ugonotti di Francia; inviata à Roma..... sotto li VII. di novembre 1619., in occasione d'una Assemblea generale, che fecero i medesimi Ugonotti alhora in Ludun.*

Page 263. *Relatione del Trattato della Tregua di Fiandra, che si concluse in Anversa alli IX. d'Aprile M. DC. IX.* En deux livres.

Page 353. *Relatione della messa d'arme, che segui in Fiandra l'anno M. DC. XIV. per occasione d'haver le Provincie Unite occupata la terra e castello di Giuliers : e di quanto fù poi negotiato per accordar le dif-*

ferenze frà l'Elettore di Brandemburg, & il Duca di Neoburg, sopra le pretesa loro successione a gli Stati della Casa di Cleves.

Page 415. *Relatione della fuga di Francia d'Henrico di Borbone, Prencipe di Condé, primo Prencipe del Sangue Reale di Francia: e di quello, che ne seguì fino al suo ritorno à Parigi.* Nous avons *Les Relations du Cardinal Bentivoglio, traduites en François par F. P. Gaffardi. Paris,* 1642. 4°. It. *Les Relations, ou Mémoires du Cardinal Bentivoglio; avec la Relation des Guerres arrivées en Flandre à l'occasion de l'entreprise des Provinces-Unies sur la ville & citadelle de Juliers, & la négociation de la Trève conclue à Anvers; traduites de l'Italien en François par M. l'Abbé de Vayrac. Paris*, 1713. 2. vol. 12°. It. *Ibid.* 1722. 2. vol. 12°. It. *En*

terd., *Jean Næranus*, 1648. 12°. pp. 607. It. *en Anglois par Henri Duc de Monmouth.* (h) *Londres*, 1652. 12°. *Erycius Puteanus*, Professeur de *Louvain*, en avoit fait une version Latine, qui est restée en Ms. On estime beaucoup ces Relations, & ce n'est pas sans sujet; elles sont de main de maitre.

2. *Relatione del Cardinal Bentivoglio, in tempo della sua Nunciatura in Francia. In Colonia*, 1630. 4°. It. *Brussellas*, 1632. 12°. On y lit avec plaisir ce qui regarde le Mariage de *Henri IV.* avec *Marie de Medicis.*

3. *Lettere di Guido Bentivoglio, scritte*

Rome in eenen brief van den Cardinael Bentivoglio, ten tyde van syn Gesantschap in Nederlandt aen den.... Card. Borgese....

Page 299. *Kort Verhael van de Huguenoten van Vranckryck, gesonden na Rome van de Cardinael Bentivoglio ten tyde van syn Gesantschap by.... Louys de XIII. aen.... de Card. Borgese.... op den 7. van november 1619. by gelegentheyt van een algemeyne Vergaderinge, die de selve Hugenoten alsdoen hielden in Loudun.*

Page 321. *Verhael van de Handelinge van het Bestane van Nederlant, gesloten binnen Antwerpen 1609.; geschreven van den C. Bentivoglio.*

Page 433. *Verhael van het aennemen der Waepenen : geschiet in Nederlant in 't jaer* M. DC. XIV. *by geval dat de Vereenigde Provincien ingenomen hadden de stadt, en het casteel van Gulick, ende van 't gene naderhant gehandelt wiert, om de verschillen te verdragen tusschen den Keurvoorst van Brandenburg, en den Hertog van Nieuburg, van wegen het recht van versterf in de Staten van 't Huys van Cleef.*

Page 510--588. *Verhael van de Vlucht van Hendrick van Bourbon, Prince van Condé.... en van 't gene sich toegedragen heeft tot syn wederkomste tot binnen Parys.*

(h) *Relation of the United Provinces of Flandres....*

1666. 12° It. *Cambridge*, (Lond
burn & Groenwegen,) 1727. 2.
Cette édition est fort belle. It.
Cardinal Bentivoglio sur diverses
Politique, & autres importans suje
aux prémiers Princes de l'Europe,
sieurs personnes considèrables par l
& par leurs emplois. Traduites en
avec l'Italien à côté. Par le sieur
Maitre des langues Italienne & F
Paris. Paris, vers 1672. It. *No*
tion corrigée. Bruxell. François t'
In-12°· sans date, mais sûrement
pp. 343. It. *Paris*, 1751. 12°·
duction est dédiée à M. *Bossuet*,
vêque de *Condom*.

4. *Della Guerra di Fiandra, d*
Cardinal Bentivoglio, Parte prim
aggiunte fattevi dall' Autore. In
1635. 12°· pp. 598. *Parte secon*
1636. 12°· pp. 396. *Parte te*
1640. 12°· pp. 565. sans les tabl
la seule édition que j'aye vûe
Histoire. Quoi qu'en dise le tit

1661. 4°. Nous avons cet Ouvrage en François : *Hiſtoire de la Guerre de Flandres, traduite de l'Italien du Cardinal Bentivoglio par Antoine Oudin. Paris*, 1634. 4°. It. *Hiſtoire générale des Guerres de Flandre, par le Cardinal Bentivoglio. Ibid.*, 1649. 2. vol. 12°. It. *Ibid.* 1669. 12°. It. par l'Abbé *de Vayrac*, avec le *n. 1.* It. traduit en Flamand par *Jean-Henri Glazemaker.* (*i*) *Leuvarde*, 1674. 4°. It. en Anglois, par *Henri* Duc *de Monmouth: Londres*, 1654. Les Proteſtans conviennent avec les Catholiques, que cette Hiſtoire eſt l'une des meilleures qu'on ait écrites ſur un objet, qui a exercé tant de plumes. On y voit partout la main d'un habile Politique, & d'un Ecrivain ſage, inſtruit, impartial, & modéré. Cependant elle a quelques défauts, comme toutes les autres. Dans les *Mélanges de Littérature, tirés des Lettres manuſcrites de M. Chapelain de l'Acad. Françoiſe* (Paris, Briaſſon, 1726. 12°. pp. 258.) on trouve, *II. partie, Lettre 1.*, une Critique très-judicieuſe de cet Ouvrage ; elle eſt accompagnée de tant de politeſſe & d'égards pour l'Auteur, que ce Cardinal ne put ſe défendre de donner lui-même des louanges au Cenſeur, qui avoit ſi bien développé les beautés & les

(i) *Hiſtorie der Nederlantſche Oorlogen, door den Kardinael Bentivoglio; vertaalt door J. H. Glazemaker.*

défauts de son livre. Le discernement & la finesse, qu'on apperçoit dans cette Critique, doivent faire révenir les personnes impartiales des préjugés qu'elles ont conçus contre le mérite de *Chapelain.* Ces préjugés ne sont guères fondés que sur les railleries outrées de *Boileau*, & sur le grand Poëme de *Chapelain.* (*k*)

5. Il y a plusieurs Lettres de *Bentivoglio* dans les *Lettere d'huomini illustri, che fiorirono nel principio del secolo XVII., non più stampate. Venezia, Stamperia Baglioni*, 1744. 8°. pp. 496.

α. *Rerum Ecclesiasticarum Commentarii, à Clementis VIII. Pontificatu, ad sua usque tempora.* Je ne sais quand ces Mémoires ont paru, ni s'ils étoient écrits en Latin.

Guillaume de Moerbeeck, ou *Guil. de Moerbecâ*, ou *Morbeccâ*, &c.

AINSI NOMMÉ, parce qu'il étoit de *Moerbeeck*, aujourd'hui *Meerbeeck*, village situé près de *Ninove* aux confins de la Flandre, mais dans le Brabant, ce qui a fait quelquefois donner à cet Ecrivain le surnom de *Brabantinus*. On peut mettre sa naissance vers l'an 1215. Il prit l'habit des FF. Prêcheurs au couvent établi de son tems à *Louvain*. (*a*) Vers l'an 1242. il passa d'ici à *Cologne*, où il fut disciple d'*Albert le Grand*, & condisciple de *Thomas de Cantimpré*. Le Chapitre gènèral de l'Ordre étoit alors dans l'usage d'envoyer presque tous les ans quelques Religieux graves & volontaires de chaque province dans la Grèce : il y a grande apparence que *Guillaume de Moerbeeck* fut du nombre de ceux qui s'y rendirent vers l'an 1260. Ce qui est certain, c'est qu'outre la langue Latine, il sçut le Grec, & probablement l'Arabe. En 1268. on le trouve à *Viterbe*, honoré des charges de Chapelain, & de Pénitencier du Pape

(*a*) Car en ce tems-là les Dominicains observoient de n'admettre aucun étranger à professer dans les Maisons de leur Ordre : & ils n'avoient encore en Brabant que celle de *Louvain*.

non scriptis, & corrupta erant; & propterea non transtuli : erant autem quasi ad quantitatem columnæ hujus. Sciat etiam, qui hoc opus inspexerit, exemplar Græcum valde fuisse corruptum; & in multis locis nullum subjectum potui ex litterâ trahere (nullam sententiam è verbis elicere :) *feci tamen quod potui; melius erat sic corruptum habere, quàm nihil. Translatum anno Dñi* M. CC. LXVI. *mense martii per fratrem.....* Le mot suivant est omis, ou effacé. Ce même volume, qui a été légué par *Jacques de Paduâ*, Professeur (ou Docteur) ès Arts, en Médecine, & en Théologie, renferme *Ammonius in Peri-Hermenias :* Comm. *Multùm quidem inter Sapientes.* Rien n'empêche que le P. *Guillaume* ne soit aussi le traducteur de ce Commentaire d'*Ammonius.* (*f*) III. *In hoc volumine continetur tota Logica Aristotelis, vetus & nova, præter libros Boëtii; cum Prologo Simplicii supra Prædicamenta.* C'est le titre d'un Ms., grand *in-fol.* sur velin, en Sorbonne, cotté n. 1. p. 802. La version de *Simplicius* est ici la même, que dans l'exemplaire que je viens de marquer.

(*f*) Fils d'*Hermias*, & célèbre Philosophe. Il florissoit au commencement du VI. siècle, & eut pour adversaire *Zacharie*, Evêque de *Mitylène.* On a d'*Ammonius* une Vie d'Aristote, des Commentaires sur quelques-uns de ses ouvrages, sur Porphyre, &c. Il ne faut pas le confondre avec *Ammonius* d'*Alexandrie*, autre Philosophe, qui fut le Maître d'*Origène*, & de *Plotin.*

tourna en Italie après la conclusion du Concile, & l'on trouve que le 22. octobre 1277. il étoit à *Viterbe*, revêtu de la dignité d'Archévêque de *Corinthe*. *Nicolas III.* lui accorda le 9. avril de l'année suivante les honneurs du *pallium*, qui lui fut remis par *Jacques*, Cardinal du titre de Ste Marie *in Cosmedin*. *Guillaume* alla résider dans son siège, où l'on le trouve en 1280. & 1281, occupé à remplir les devoirs Pastoraux, & à ramener les Schismatiques à l'unité. Ce qu'il pouvoit avoir de loisir au milieu de ces travaux, il l'employoit à traduire des livres Grecs en Latin. On croit qu'il mourut à *Corinthe*, & que ce fut avant la fin du XIII. siècle. Il eut pour successeur en sa dignité Archiépiscopale *Frère Matthieu de Osenio*, autre Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Guillaume de Moerbeeck*, outre l'étude qu'il fit des langues savantes, s'appliqua à diverses autres sciences, particulièrement à la Philosophie, & aux Mathèmatiques : le dernier ouvrage que je marquerai ici, semble même prouver qu'il porta la curiosité trop loin. Au reste il acquit une grande réputation de son tems. Un Polonois, nommé *Witelon*, lui dédia un Traité qu'il avoit composé *sur la Perspective*, & qui a été imprimé à *Nuremberg* chez *Jean Petreïus* en 1535. La Dédicace renferme un éloge

du P. *Guillaume*, (*e*) de qui nous avons :

1. *Simplicii Commentum in libros Aristotelis de Cælo & Mundo, ex translatione F. Guillelmi de Moerbekâ. Venetiis*, 1540., & reïmprimé en 1544. 1555. & 1563. *in-fol.* C'eſt le ſeul ouvrage de ce Père, qui ait vû le jour. On a encore de lui;

(e) *Veritatis amatori Fratri Wilhelmo de Morbekâ, Witelo filius Turingorum & Polonorum, æternæ lucis irrefracto mentis radio felicem intuitum, & intellectum perſpicuum ſubſcriptorum. Univerſalium entium ſtudioſus amor te vinctum detinens, me tibi, ùt idem appetentem, ſic conjunxit, ut voluntas tua mihi ſit imperium : voluntas quoque tua me arceat ab affectibus tibi diſplicentium paſſionum. Quia ergo tibi, ùt totius Entis ſedulo ſcrutatori, dum Entium Ens intelligibile, à primis ſuis prodiens principiis, entibus individuis ſenſibilibus per modum cauſæ aſtu mentis conjungeres, & ſingulorum cauſas ſingulas indagares, occurrit divinarum virtutum influentiam inferioribus rebus corporalibus per virtutes*

æ. Libri omnes Aristotelis è Græco Latinè versi. Le P. *Guillaume* fit cette version à la prière de son confrère *S. Thomas d'Aquin.* Voici les Mss. qu'on en connoit: I. *Libri Ethicorum decem.* A *Paris* dans la Bibliothèque du Collège de Navarre, *in-4°.* sur velin, le prémier feuillet perdu. Ce Ms. a été copié en 1282. (suivant le calcul moderne,) puisqu'on lit au bout: *Explicit liber Ethicorum novæ translationis Aristotelis Stagyritæ. Actum anno Dñi mill. cc. octuagesimo* (octogesimo) *primo, in festo S. Mauri.* It. Chez les Augustins du Pont-Neuf, grand *in-fol.* sur velin, où il est marqué que l'ouvrage est *de novâ translatione.* II. *Istud est Commentum Simplicii super Prædicamenta.* Ms. dans la Bibliothèque de Sorbonne, petit *in-fol.* sur velin, cotté 767. Commenc. *Hic incipit Commentum Simplicii super librum Prædicamentorum. Multi multas adhibuerunt solicitudines in librum Prædicamentorum Aristotelis, non solùm quia Proœmium totius Logicæ, &c.* Ce Commentaire s'étend sur les *Post-Prédicamens.* On lit à la fin: *Explicit Commentum editum super librum Prædicamentorum à Magistro Simplicio, qui fuit discipulus Aristotelis. In Exemplari Græco in præcedenti capitulo de Motu, stabant quædam, pertinentia ad ultimum capitulum de Habere, quæ non erant signata ubi debebant intrare, & non erant continua, & plena erant spatiis*

non ſcriptis, & corrupta erant; & propterea non tranſtuli : erant autem quaſi ad quantitatem columnæ hujus. Sciat etiam, qui hoc opus inſpexerit, exemplar Græcum valde fuiſſe corruptum ; & in multis locis nullum ſubjectum potui ex litterâ trahere (nullam ſententiam è verbis elicere :) *feci tamen quod potui ; melius erat ſic corruptum habere, quàm nihil. Tranſlatum anno Dn̄i* M. CC. LXVI. *menſe martii per fratrem.....* Le mot ſuivant eſt omis, ou effacé. Ce même volume, qui a été légué par *Jacques de Paduâ*, Profeſſeur (ou Docteur) ès Arts, en Médecine, & en Théologie, renferme *Ammonius in Peri-Hermenias* : Comm. *Multùm quidem inter Sapientes.* Rien n'empêche que le P. *Guillaume* ne ſoit auſſi le

β. *Procli Diadochi Tyrii, Platonici Philosophi, Elementatio Theologica.* Ms. en Sorbonne, dans un volume cotté *800.*, qui a été encore légué par *Jean de Paduá.* Comm. *Omnis multitudo participat aliqualiter uno, &c.* Au bout : *Completa fuit Translatio hujus operis Viterbii, à Fratre G. de Morbeccâ, ordinis Fratrum Prædicatorum, XV. kal. junii anno Dñi mill. CC. sexagesimo octavo. Unitas est indivisionis ratio, principium multitudinis, & ejus in ipsam reductionis.* Il y a un autre exemplaire de cette version, sous le nom du F. *de Moerbeeck* dans la Bibliothèque de S. Victor. It. en Angleterre *in domo S. Petri, cod. 1678.* (*Catal. codicum Mss. Angliæ, T. I. P. 111.*) On lit au bout de cet exemplaire : *Completa fuit Translatio hujus Operis à F. Guillelmo de Morbekâ, Ord. FF. Prædic. XV.* (kal.) *junii, M. CC. LXVIII.* It. à *Vienne* dans la Bibliothèque Impèriale, Ms. *in-fol.* sur velin, *inter Theologos Latinos n. 164.* sous le titre de : *Procli Lycii Diadochi Platonici Institutio Theologica.....* divisée en deux-cens onze chapitres. *Lambecius* promettoit (L. 1. p. 147.) de la publier avec les variantes des exemplaires Grecs, dans un *Supplément*, qu'il préparoit sur la Philosophie de Platon. On croit que le P. *Guillaume* a fait cette version sur l'Arabe, parce que *S. Thomas* témoigne dans son Commentaire sur ce

plus ancienne Univerſité du monde, & qu'*Annius* (de Viterbe) l'a bien prouvé dans ſon explication de Xénophon. C'eſt pour cela, ajoute-t'il, que l'Ecriture nomme cette ville *la ville des Lettres* : mais on peut remarquer que le mot de *Cariath-Sepher* peut fort bien ſignifier *la ville aux Archives, la ville aux Comptes*, &c. & qu'ainſi l'on ne peut tirer de ſon nom aucune conſèquence aſſûrée. Dans le III. livre, *Middendorp* parcourt les Acadèmies d'Italie, d'Allemagne, de Pologne, de France, d'Eſpagne, d'Angleterre, & d'Ecoſſe, & répand fort peu de jour ſur l'hiſtoire de la plûpart : en revanche il nous donne beaucoup de hors-d'œuvres ſur les Divinités, & ſur la religion des anciens Romains. A la p. 437. il raporte de la meilleure foi du monde l'Edit de Théodoſe le jeune pour la fondation de l'Univerſité de *Bologne*. Cet Edit eſt daté du Capitole le 9. mai de l'an 423. de l'Incarnation; pour le publier avec plus de ſolemnité, cet Empereur, ſuivant *Middendorp*, avoit convoqué un Concile gènèral, où ſe trouvèrent le Pape Céleſtin I., douze Cardinaux, un nombre prodigieux d'Evêques, beaucoup de Princes Chrêtiens, &, ce qui eſt très-remarquable, *Bauduin* Comte de Flandre, & *Gautier* Comte de Poitiers, Ambaſſadeurs, l'un de *Louïs* Roi de France, & l'autre de (je ne ſais quel)

δ. *Procli Diadochi, de decem dubitationibus circa Providentiam.* Ms. à *Paris* chez les Augustins du Pont-neuf, dans un volume *in-fol.* sur velin, à la suite des livres de S. Augustin *de Trinitate.* Comm. *Plato quidem magnus, in decimo Legum; adamantinis (ùt dicere est) sermonibus nos coegit confiteri de Providentiâ tanquam existente, &c.* Finit : *Propter bonum nostrum enim Providentia & Deorum est, & eorum quæ post Deos omnium; ùt & res manifestant, & quæ hìc explicuit Plato, ùt diximus inchoantes hunc sermonem. Explicit. Expleta fuit Translatio hujus libri Corinthi à Fratre Guillelmo de Morbekâ, Archiepiscopo Corinthiensi, A. D. M. CC. LXXX. die IIII. februarii* (donc en 1281.)

ε. *Ejusdem Procli, de Providentiâ, & Fato, & eo quod in nobis, ad Theodorum Mechanicum.* Ms. dans le même volume que le précèdent. Comm. *Conceptus quidem tuæ animæ, ô amice Theodore, maturos esse puto, & congruos viro amanti Entia speculari, &c.* Au bout : *Expleta fuit Translatio hujus, Corinthi; XIV. die mensis februar. A. D. M. CC. LXXX.*

ζ. *Ejusdem Procli de malorum subsistentiâ.* Encore dans le même volume. Commence..... *naturam, quæ sit, & utrùm habet generationem, quæsiverunt quidam.* Au bout : *Expleta fuit Translatio hujus, Corinthi, à Fratre Guillelmo de Morbekâ, Ar-*

Laurent. C'étoit un homme franc, sincère, ennemi des Cours, où il auroit pu se placer avantageusement, & assez ferme pour braver les caprices de la Fortune. Il étoit très-laborieux, & ne cessoit d'étudier, même dans sa vieillesse, disant avec Socrate qu'il valoit mieux apprendre tard que jamais. *Matthiole* vante beaucoup son savoir. (*c*) Il fit une étude particulière de la Botanique, (*d*) & de la Pharmacie. On a de lui :

1. *De compositione Medicamentorum, hodierno ævo apud Pharmacopolas passim extantium : & quo artificio eadem rectè parari queant; cum Simplicium, atque Aromatum, quibus consistunt, Expositionibus, ac plerorumque omnium delectu, Libri decem : non*

nenburch fidèle aux maximes de Galien, s'attachoit aux médicamens les plus simples, & vouloit les avoir récens, persuadé que les drogues, qui vieillissent, perdent beaucoup de leur vertu. Il souhaitoit que le Médecin fût souvent témoin de leur composition, & s'instruisît par ses yeux : que le Droguiste ne fût pas un simple spectateur, mais un marchand curieux de connoitre ce qu'il débite. *Il y a*, disoit-il, *cent ingrèdiens, qu'il faut non seulement regarder, mais même flairer, & goûter : ceux qui ne les connoissent que par les livres, sont sujets à faire bien des fautes.*

2. *De Peste, Commentarius verè aureus; in quo causæ, signa, præsagia, cùm universalia, tùm particularia, Pestilentis contagii dilucidè explicantur; deinde ejusdem præservatio ac curatio summâ fide ita docentur, ut à nemine hactenus simili ratione & methodo tradita habeantur. Colon. Gualther. Fabricius*, 1564. 4°.

3. *Epistola ad Petrum Andream Matthiolum*, dans les *Epistolæ Medicinales* de *Matthiole : Lugd. Cæsar Farina*, 1564. *in-12. page* 235.

4. *Defensio Medicinæ veteris & rationalis adversùs Georgium Phædronem, & universas Sectas Paracelsicas. Item Purgantium medicamentorum & Pilularum in minori Pondere particularis Divisio. Colon. Gualther. Fabricius*, 1573. 4°.

5. Il a eu part à la composition du *Pharmacopœia, seu Dispensatorium Coloniense. Colon. Birckmannus*, 1627. *fol.* J'en ai parlé à l'article de *P. Holtzheim.*

☞ *Melch. Adam, Vitæ Germ. Medicor.*, *edit.* 1706., *pp.* 97. 98. *Hartzheim*, 31.

Jean-François du Brœucquez

NAQUIT a *Mons* en Hainaut l'an 1690. Ses parens étoient de *Bellœil* près d'*Ath*, où ils possèdoient des terres considèrables, & ils vécurent longtemps à la campagne, comme avoient fait leurs Ancêtres. Mais la guerre allumée entre *Louis XIV.* & l'Espagne, & les ravages que les Anglois, joints aux Espagnols, firent dans [redacted]

Médecine, il en fit un cours dans la même Université sous les Docteurs *Laurent Peeters*, *Henri Somers*, (*a*) & *Philippe Verheyen*, qui furent tellement charmés de ses progrès, qu'ils voulurent l'engager de rester à *Louvain ;* en particulier *Somers* voulut écrire en Cour l'an 1712. pour lui procurer ici un poste avantageux : mais M. *du Brœucquez*, qui avoit déja obtenu dépuis deux ans, par le moyen des Professeurs susdits, la permission de pratiquer

(*a*) *Peeters* aura un article particulier. Pour *Henri Somers*, il étoit fils d'un autre *Henri Somers*, Apotiquaire, enterré chez les Augustins de *Louvain* le 26. mai 1671., & de sa prémière femme *Maria Leunckens*, morte le 13. avril 1645., & enterrée chez les Dominicains. Il naquit en cette ville le 14. février 1645., & il y fit tout le cours de ses études. Ce fut le 22. mars 1669., qu'il reçut le grade de Licencié en Médecine, & le 9. novembre 1683. qu'il prit le bonnet de Docteur avec *Jacques Herregouts*, de *Malines*, & *Adrien Regnault*, de *Calmar*. Il fut fait Professeur des Institutions de Médecine en 1677., & prit possession de cet emploi le 30. avril de la même année. L'une des prémières chaires de cette faculté étant venue à vaquer en 1688. par la mort du Docteur *Adrien Wolfs*, *Somers* l'obtint, la remplit près de trente ans, & mourut le 12. décembre 1717. On voit son épitaphe dans le cimétière de S. Michel. (*) Il avoit eu deux femmes, *Anne Elisabeth van Nyverzeele*, fille d'une Secrètaire de *Malines*, & *Jeanne Dierix*, qu'il épousa le 22. nov. 1669. Il laissa divers enfans, entre autres *Jean-Baptiste Somers*, Licencié ès Droits, Chapelain de S. Pierre de *Louvain*, & Préfident du Collège de *Breughel*, dépuis le 14. avril 1712. jusqu'à sa mort arrivée en 1732.

(*) *D. O. M. Clarissimus Dominus D. Henricus Somers Lovaniensis, Med. Doctor & Prof. primarius : vir fide, pietate, & comitate conspicuus : acri ingenio, & singulari facundiâ præditus : Med. praxi, æque ac theoriâ expertissimus ; qui his dotibus 40. ampliùs annis Academiam illustravit, hic recondi voluit. Obiit 12. decemb. Ao 1717., ætatis 73. R. I. P.*

la Médecine, se contenta de prendre le tître de Licencié cette année-là même, & retourna à *Bellœil*, où le Prince de *Ligne* le choisit pour son Médecin. Au bout de 14. ans, il alla s'établir à *Mons* pour mieux pourvoir à l'éducation de ses enfans. Sa réputation éclata dans cette ville; il vit aborder chez lui un concours perpètuel de malades & de consultans, & bientôt on s'adressa à lui, même des villes les plus reculées des Pays-Bas. Ses succès éveillèrent l'Envie, qui manque rarement de fidèles Sujets dans la profession des Médecins. Elle suscita jusqu'à quatorze procès à M. *du Brœucquez*, touchant la méthode qu'il suivoit dans sa pratique; mais il vint à bout de les gagner tous l'un après l'autre, ayant toûjours pris pour arbitre l'étroite Faculté de *Louvain*, qui se

livre, où perdant de vûe son héros, il va se jetter sur les anciennes Monarchies, pour se rabattre sur le Nouveau monde, sans se mettre jamais en peine de lier son discours, ni d'observer aucun ordre.

☞ *Sanderus, de Brugensib.*, 36. 37. *Val. Andreas*, 336. *Fopp.*, 426.

Hyacinthe van Hussel, ou *Husselius*,

NÉ A *BRUGES* vers 1587., prit l'habit de Dominicain en cette ville, & y fit sa profession en 1610. Ayant réüssi dans ses études de Théologie, il fut pourvû d'une Chaire fondée au Séminaire de *Bruges* par le P. *Jean de Witte*, Evêque de *Cuba*, & la remplit d'abord pendant dix-neuf ans en cette maison. La même Chaire ayant été transférée chez les Dominicains de cette ville, il continua de l'occuper jusqu'à ses derniers jours, sans être détourné de cette fonction par la charge de Prieur de son couvent, qui lui fut confiée jusqu'à quatre fois. Ce Père mourut à *Bergues-St-Winoc* le 17. décembre 1638. dans sa 51e année. Il repose dans le cloître du couvent. On garde à *Bruges* les cahiers qu'il a dictés

α. *In universam ferè S. Thomæ Summam*: & un Traité

β. *De Monte Pietatis.*

☞ *Echard*, *II.* 499.

Laurent. C'étoit un homme franc, sincère, ennemi des Cours, où il auroit pu se placer avantageusement, & assez ferme pour braver les caprices de la Fortune. Il étoit très-laborieux, & ne cessoit d'étudier, même dans sa vieillesse, disant avec Socrate qu'il valoit mieux apprendre tard que jamais. *Matthiole* vante beaucoup son savoir. (*c*) Il fit une étude particulière de la Botanique, (*d*) & de la Pharmacie. On a de lui :

1. *De compositione Medicamentorum, hodierno ævo apud Pharmacopolas passim extantium : & quo artificio eadem rectè parari queant ; cum Simplicium, atque Aromatum, quibus consistunt, Expositionibus, ac plerorumque omnium delectu, Libri decem : non Medicis & Pharmacopœis tantùm, sed omnibus insuper rerum cognoscendarum studiosis utilissimi, pariter ac necessarii ; ubi singula ad ipsissimam veritatem expenduntur, plurimi errores aperiuntur, & controversiæ frequentes conciliantur. Francof.*, *hæredes Christoph. Egenolphi*, 1555. *fol.* It. *Lugd. Gulielm. Rovillius*, 1556. 8°. Dédié à *Adolphe de Schauwemburch*, Electeur de *Cologne. Croo-*

(*c*) Dans ses *Epistolæ Medicinales*. *Pierre-André Matthiole*, natif de *Siennes*, professoit à *Padoue*, lorsque l'Archiduc *Ferdinand* l'appella à sa Cour, & le prit pour son Médecin. Il se retira ensuite à *Trente*, où il mourut de la peste en 1577.

(*d*) Il fit voir le prémier à *Groningue* des Oeillets, qu'on avoit apportés des Indes, & qu'il exposa devant son logis.

nenburch fidèle aux maximes de Galien, s'attachoit aux médicamens les plus simples, & vouloit les avoir récens, persuadé que les drogues, qui vieillissent, perdent beaucoup de leur vertu. Il souhaitoit que le Médecin fût souvent témoin de leur composition, & s'instruisît par ses yeux : que le Droguiste ne fût pas un simple spectateur, mais un marchand curieux de connoitre ce qu'il débite. *Il y a*, disoit-il, *cent ingrèdiens, qu'il faut non seulement regarder, mais même flairer, & goûter : ceux qui ne les connoissent que par les livres, sont sujets à faire bien des fautes.*

2. *De Peste, Commentarius verè aureus; in quo causæ, signa, præsagia, cùm universalia, tùm particularia, Pestilentis contagii dilucidè explicantur; deinde ejusdem præservatio ac curatio summâ fide ita docentur, ut à nemine hactenus simili ratione & methodo tradita habeantur. Colon. Gualther. Fabricius*, 1564. 4°.

3. *Epistola ad Petrum Andream Matthiolum*, dans les *Epistolæ Medicinales* de *Matthiole : Lugd. Cæsar Farina*, 1564. *in-12. page* 235.

4. *Defensio Medicinæ veteris & rationalis adversùs Georgium Phædronem, & universas Sectas Paracelsicas. Item Purgantium medicamentorum & Pilularum in minori Pondere particularis Divisio. Colon. Gualther. Fabricius*, 1573. 4°.

en 1743. Il vint ensuite à *Louvain* pour y faire un cours de Médecine, & s'y mit en pension chez M. le Docteur *de Villers*, dont j'ai parlé ailleurs. Honoré du grade de Licencié en 1747., il retourna à *Mons*, où il se forma à la pratique sous la conduite de M. son père, à qui il ferma les yeux en 1749. Il continue dépuis lors l'exercice de sa profession. M. *du Brœucquez* se maria en 1757. avec *Marie-Thérèse Bonniau*, fille de M. l'Avocat *Bonniau*, Bailli de *Terlon* : & perdit cette prémière femme le 1. mai 1760., après en avoir eu un fils & une fille. Il s'est remarié le 7. juin de l'année suivante avec Mad. *Susanne-Louise Dumont*, fille de feu M. *Claude Dumont*, Capitaine & Aide-Major de la place de *Mons*. Nous avons de M. *A. F. du Brœucquez* :

1. *Discours sur les erreurs vulgaires, qui se commettent dans le traitement des enfans, dépuis leur naissance, jusqu'à leur age adulte. Mons*, 1754. 12°.

2. *Réfutation des erreurs vulgaires sur le Régime, que la Médecine prescrit aux Malades, & aux Convalescens. Mons*, 1757. 12°.

☞ *Mém. envoyé de Mons.*

Antoine d'Averoult,

ETOIT d'*Aire* en Artois, où il naquit vers l'an 1554. Ayant achevé ses prémières études, peut-être dans son pays, il se rendit à *Louvain*, où il étudia en Philosophie (vraisemblablement au Collège du *Faucon*) puis en Théologie, sans prendre d'autre grade, que celui de Bachelier en cette faculté. *Jean Dillenus*, surnommé *de Capellâ*, Régent, c. d. Principal du *Faucon*, ayant abandonné son poste le 10. août 1598., pour aller résider à *Lille*, où il avoit obtènu une Chanoinie de S. Pierre, *d'Averoult* fut nommé pour le remplacer à *Louvain*. Il ne garda pas longtems cet emploi; car dès l'an 1600. il entra dans la Compagnie de Jésus, se trouvant alors dans sa 46e année, & ayant reçu dépuis longtems les Ordres sacrés. Son noviciat fini, on le chargea pendant neuf ans d'entendre les confessions dans un monastère, où il se rendoit deux fois châque semaine, & dans lequel il contribua beaucoup à affermir la pieté. S'étant ensuite dévoüé à la Prédication, il exhorta vivement les Magistrats de differentes villes de l'Artois & des provinces voisines, à rétablir les saintes Images, brisées ou enlevées par les Calvinistes :

& ſon zèle eut tout le ſuccès qu'il déſiroit. Le P. *d'Averoult* s'occupa de diverſes autres fonctions aſſorties à ſon état, & employa le tems, qu'elles lui laiſſèrent, à préparer l'Ouvrage dont je vais parler. Le troiſième tome de l'édition Latine étoit ſous preſſe, lorſqu'il lui ſurvint une eſpèce d'engourdiſſement, qui lui fit perdre entièrement la mémoire. Elle lui révint un peu au bout de trois ſemaines : mais enfin il mourut, dans des diſpoſitions fort édifiantes, à *Tournai* le 21. ſeptembre 1614., agé de 60. ans. On a de ce Père :

1. *Les Fleurs des Exemples, ou Catèchiſme hiſtorial, contenant des miracles & beaux diſcours, tirez tant de l'Eſcriture ſainte, des SS. Pères, & anciens Docteurs de l'Egliſe, que d'autres Auteurs cèlèbres, dignes de foi & véritables, ſacrez principalement, & bien approuvez; par M. d'Averoult, Théologien. Douay, Jean Bogart*, 1603. 2. vol. 8°. It. *Paris*, 1603. 2. vol. 8°. It. *De nouveau reveu & corrigé. Ibid. Jean Geſſelin*, 1606. 2. vol. *in*-8°. dont le premier contient 711. pages, ſans les tables. It. *Rouen, Veſve Daré*, 1626. 12°. 3. vol. It. *Lyon*, 1649. 8°. It. traduit par l'Auteur même en Latin : *Flores Exemplorum, ſive Catechiſmus hiſtorialis. Opus ſummâ fide, diligentiâ, & multorum annorum ſtudio, ex DL. ampliùs probæ notæ Scriptoribus, tum ſacris,*

tum profanis, collectum; in quo fides Catholica miraculis penè innumeris, & exemplis Sanctorum, Imperatorum, Regum, Principum, virorum illustrium probatissimis confirmatur; annotatis ubique suis Auctoribus & locis. Les deux prémiers volumes de cette version parurent *Duaci, Joannes Bogardus*, 1614. 8°. pp. .... & 982. It. *Coloniæ Agripp. Joan. Kinckius*, 1614. petit in-12°. *Tomus prior*, pp. 314. *Tomus posterior*, pp. 359. Le 3e & le 4e furent imprimés à *Douai*, chez le même *Jean Bogard*, 1616. *in*-8°. pp. 791. & 678. L'Edition la plus complette a pour titre : *Flores Exemplorum, auctore R.P. Antonio Davroultio, Societatis Jesu Sacerdote, sive Catechismus Historialis..... Editio postrema, aucta Miraculis & Exemplis ex Chronicis, & Litteris annuis Societatis Jesu, Historicisque recentioribus. Adjecto quadruplici Indice, Auctorum, capitum, rerum, & Sanctorum præcipuorum. Colon. Agrippinæ, Joannes Kinchius*, 1624. grand *in*-4°. d'un caractère assez serré, en quatre parties, qu'on relie d'ordinaire en deux volumes. En voici la division : *Pars prima; Caput I., de Fide, & Symbolo Fidei : Caput II., de Spe, Oratione Dominicâ, & Salutatione Angelicâ.* Ces deux chapitres tiennent 276. pages, après lesquelles le chiffre recommence. *Pars secunda, in quâ Caput III.; de Charitate, & Decalogo, & Caput IV. de quinque Præceptis*

Josse des Maretz,

NATIF d'*Anvers*, entra dans la Compagnie de Jésus, agé de vingt-un ans, en 1612. Il régenta les humanités avec distinction pendant une longue suite d'années, & dévint très-habile dans la Littérature Grecque & Latine. Il fut quelque tems Supèrieur du Séminaire de Notre-Dame à *Mons* en Hainaut, & il étoit Recteur du Collège de *Maubeuge*, lorsqu'il mourut en cette ville le 13. décembre 1637. dans sa 48e année. On a de ce Jésuite :

1. *Brevis Commentarius in Horatium, repurgatum ab omni obscœnitate, in gratiam Juventutis. Duaci, Vidua Marci Wion*, 1636. 12°. It. *Colon. Agripp., Wilhelmus Friessem*, 1648. 16°. pp. 605. Ces notes sont courtes, aisées, savantes, judicieuses, & ne renferment rien d'inutile. Je les préfère à la plûpart de celles qui ont paru dépuis sur Horace.

2. *Horatius in usu, seu Horatiana phrasis puritas, copia, elegantia, oculis & manibus subjecta, in legentium & scribentium usum; pro solâ editione Horatii cum notis & commentariis brevibus R. P. Judoci de Mares, Societatis Jesu, recèns vulgatâ.* A la suite de la 2e édition du précèdent, pp.

62. non chiffrées. C'est une table méthodique des termes & des phrases d'Horace. Le P. *des Maretz* préparoit encore :

a. Onomasticon, quo vocabula, à Latinis hactenus usurpata, explicantur. Mais sa mort l'empêcha de l'achever.

☞ *Aleg.* 281.

Guillaume de Wael van Vronesteyn

ETOIT d'une famille noble d'*Utrecht*, où il naquit en 1582. Ayant achevé ses prémières études, il entra dans l'Ordre des Chevaliers Teutoniques : mais il les quitta en 1602. pour se faire Jésuite à *Rome*. Ses nouveaux supèrieurs l'employèrent longtems au ministère de la Prédication, & lui confièrent la charge de Recteur, qu'il remplit pendant plus de vingt ans dans les Collèges de *Mastricht*, de *Louvain*, & de *Bruxelles*. Il fut deux fois Provincial de Flandre, (*a*) & fit trois fois le voyage de *Rome*, où il assista à deux Congrègations génèrales, & à une des Procureurs de sa Sociètè. Il avoit prononcé depuis longtems les quatre vœux solemnels, lorsqu'il mourut à *Bruxelles* le dernier d'août 1659. agé de 76. ou 77. ans. C'est ce Père qui introduisit le prémier dans les

(*a*) Il l'étoit en 1651,

Pays-Bas la pratique de la Communion générale. Il a laissé des marques de sa piété dans les opuscules suivans :

1. *Histoire abrégée de la sainte Croix de Caravaca.* En flamand (b) *Anvers, Veuve Jean Cnobbaert*, 1649. 12°. *Caravaca* est un bourg du Royaume de Murcie, proche celui de Grénade. On y honore une Croix miraculeuse, qu'on dit avoir été apportée par les Anges à un Prêtre, qui alloit célébrer la Messe en présence d'un Roi More, & qui avoit oublié de se pourvoir d'une Croix. Ce miracle doit étre arrivé en 1198. Le P. *Papenbroeck* en a publié une Histoire détaillée à la suite des Actes de S. Ferdinand, imprimés *Antv. Mich. Knobbarus*, 1684. grand *in*-8°., pp. 337--395., & ensuite insérés dans les *Actes des Saints.*

2. *Chapelet pour honorer les saintes Playes de N. S. Jésus-Christ.* En flamand. (c) *Anvers*, 1649. 12°. It. *Ibid.*, *Corneille Woons*, 1654. 12°. It. en Latin : *Corona sacratissimorum Jesu Christi Vulnerum*, XXXV. *considerationibus, ex sacrâ Scripturâ, sanctis Patribus, Historiâ Ecclesiasticâ, potissimùm desumptis, illustrata. Antv. Vidua & hæredes Joannis Cnobbari*, 1649. 12°. gros caract. pp. 243.... It. *Editio tertia, auctior & emendatior. Antv. Cornel. Woons*, 1654.

(b) *Cort Verhael van het H. Cruys van Caravaca.*
(c) *Croone der alderheylighste Wonden Christi Jesu.*

12°., gros caract., pp. 416. It. *Editio quarta, auctior & emendatior. Brux., Franc. Foppens*, 1657., petit *in*-12., gros caract. pp. 452. It. en Allemand. (*d*) *Cologne*, 1710. 12°. toûjours avec des estampes en taille-douce : Le P. *de Wael* écrivit ce livre à la sollicitation de son Génèral le P. *Vincent Carafa*, à qui il dédia la 1e édition : la 3e & la 4e, qui sont beaucoup plus amples, sont adressées au P. *Goswin Nickel*, successeur de *Carafa*. C'est un Chapelet d'une invention également pieuse & ingènieuse, qui plut tellement à *Alexandre VII.*, que ce Pontife en fit remercier l'Auteur par le Comte *de Furstemberg*, alors son Camèrier d'honneur, lui fit présent de sa médaille en argent, lui accorda l'Indulgence plénière à l'article de la mort, & lui donna la permission de faire instruire de pauvres filles chaque matin, dans des chapelles, par des filles dévotes, qui les rassembloient après midi pour les conduire au Catèchisme des PP. Jésuites. C'est à quoi se raporte la pièce suivante.

3. *Exhortation en forme de Lettre, adressée aux Filles dévotes, qui se chargent d'élever les enfans de leur sexe dans la piété Chrêtienne.* En Flamand. *Bruxelles, Franç. Foppens*, 1656. 12°. It. augmentée, & réimprimée deux fois chez le même.

4. *Office de la Passion, & pieuses Practi-*

(d) *Coron der allerheiligsten Wunden Christi Jesu.*

ques, pour parvènir à une heureuse mort. Brux. Franç. Foppens, 1656. 24°. Dédiées à *Anne de Malsen*, Baronne douairière de *Ribaucourt*, &c. Ce sont des prières, placées vis-à-vis d'assez belles gravûres, qui représentent les douleurs de la S^te^ Vierge : ces prières sont composées chacune de deux couplets. Voici la prémière, qui regarde la purification de Marie :

Je vous salue, ô Vierge Mère,
A qui la voix du Prestre ancien
Annonce le fer & la guerre
Par un ennuyeux (c) *entretien.*
  Que j'aye part à la disgrace,
O Mère, & abysme de pleurs!
Que Jésus me fasse la grace

de Prieur en 1614., lorsqu'il donna au public :

1. *La Vie, sainteté, miracles, & actes de la Canonization de S. Charles Borromée, Cardinal de Ste Praxède, & Archévesque de Milan, mis de l'Abbrègé Italien,* (composé) *par Monseigneur le Reverendissime François Penia, Doyen de Rote, en Latin par Ernest Cholinus Wirthius, Licencié en Théologie, & Chanoine de S. André* (de Cologne:) *puis en François par F. Charles du Canda..... Avec une Oraison funèbre, faite aux obsèques de S. Charles Borromée par Monseigneur F. François Panigarole,* (a) *Evesque d'Ast* (d'Asti en Piémont,) *& les Indulgences & graces octroyées par N. S. P. le Pape Paul V. aux chapelets, rosaires, croix, & médailles, sur la Canonization dudit S. Charles, &c. Ensemble la sommaire Relation de la Vie, sainteté, & miracles de Ste Françoise de Buxis, Romaine, extraite fidèlement des procèdures authentiques par Monseigneur Penia, Doyen, &c. St. Omer, Charles Boscard,* 1614. 12°. pp. 304. gros caract. Dédié à *Martin Dournel,* Abbé de *Dommartin.* La vie de Ste Françoise commence à la page 203. Il est marqué dans le titre intèrieur qu'elle a été *traduicte d'Italien en François par Charles Lam-*

(a) Francifcain, né d'une famille noble dans le Milanès le 6. janvier 1548., & mort le dernier mai 1594.

bert, Parisien, Bachelier en Théologie. On a encore du P. *du Canda :*

2. *La vie de S. Thomas, Archévesque de Cantorbie ; avec les Constitutions Royales, qui ont causé son exil & son martyre : & les Miracles advenus par son intercession en l'Abbaye de Domp-Martin près de Hesdin en Artois. St. Omer, Charles Boscard,* 1615. 4°.

☞ *Préliminaires de ses ouvrages.*

Guillaume Borluyt,

NÉ vers l'an 1535, descendoit d'une famille des plus anciennes & des plus illustres de la ville de *Gand.* (*a*) Il [redacted]

au jour les ouvrages, dont je vais parler. Depuis il revint dans sa patrie, & exerça la profession d'Avocat au Conseil Provincial de Flandre. C'est là le peu qu'on sait de sa vie; il a publié sous des titres flamands les recueils intitulés :

1. *Figures tirées de l'Ancien Testament, & gravées avec leur explication.* (b) *Lyon, Jean de Tournes*, 1557. 12°. pp. 231. L'explication placée au bas de chaque figure, consiste en un Quatrain en vers Latins. Il en est de même des Ouvrages suivans.

2. *Figures tirées du Nouveau Testament, & gravées avec leur explication* (c) *Lyon, Jean de Tournes*, 1557. 12°. pp. 97.

3. *Excellentes Figures tirées des Métamorphoses d'Ovide, & gravées avec leur explication.* (d) *Lyon, Jean de Tournes*, 1557. 12°. pp. 140. Toutes les gravures de ces ouvrages sont en bois, & d'une beauté passable.

☞ *L'Espinoy, Antiq. & Noblesse de Flandre, pp.* 390. 391. *Lamb. Snoy, Généal. de Flandre Mss, p.* 47. *Autre Généal. mste. Sanderus de Gandavensib., p.* 51. *Val. Andreas*, 308.

(b) *Ghesneden Figueren uuyten Ouden Testamente naer tlevene, met huerlier bedietsele.*

(c) *Ghesneden Figueren uuyten Nieuwen Testamente naer tlevene, met huerlier bedietsele; duer Guilliame Borluyt, burgher der stede van Ghendt.*

(d) *Excellente Figueren ghesneden uuyten opperften Poete Ovidius, uuyt vyfthien boucken der Veranderinghen, met huerlier bedietsele; duer Guill. Borluit.*

André de Paep, ou *Andreas Papius*,

FILS de N. *de Paep*, & de *Cornèlie van der Beke*, sœur de *Livin Torrentius*, Evêque d'*Anvers*, naquit à *Gand* vers l'an 1547. Il fit ses humanités sous la direction de son oncle, partie à *Cologne*, partie à *Louvain*, & eut pour compagnon son cousin germain *Jean Livineius*, dont j'ai parlé ci-devant T. IV. p. 71. Tous deux tirent en peu de tems de si grands progrès dans les langues Grecque & Latine, que *Charles Langius*, dont j'ai aussi parlé, disoit qu'il ne leur restoit presque plus rien à apprendre. *Papius* s'attacha [redacted]

lui procura un Canonicat de *S. Martin* : (*b*) mais *Papius* n'en jouit pas longtems ; car les chaleurs de l'été l'ayant engagé en 1581. à se baigner & à nager dans la Meuse, il périt dans la vase de cette rivière, proche la tour des Croisiers, le 15. juillet de cette année. Son confrère *Guillaume Funnius*, dont il sera parlé dans ces Mémoires, lui fit dresser l'épitaphe suivante, qu'on voit encore à *S. Martin*. (*c*)

Trismegisto orbis Servatori.

Dardanidæ, Ausonii, (d) *Gandenses, Musica, Phœbus,*
Multiscii flêrunt tristia fata Papî:
Qui cùm plùs nimio malefidis credidit undis
Corpus, abit Mosæ sub vada cæca miser.

Andreas Papius, Gandensis, hujus ædis 'ancus, utriusq. linguæ peritiss., Musicus & 'oeta optimus, magni illius Lævini Torren-i, secundi Antverp. Episcopi, nepos & alum-is, dum, Syrios pertæsus ardores, ad 'ucigerorum turrim, aquæ silenti se commit-', meando & remeando tandem fatiscens, cidit Id. julii CIↃ. IↃ. LXXXI., tri-o pòst hìc sepultus. Vivat, & æthereâ 'e fruatur.

b) Du moins il est certain que *Papius* eut un Canonide cette célèbre Collégiale.

c) *Sweertius* a mal raporté cette épitaphe : je l'ai ré-e sur une copie envoyée de *Liège*.

d) Les Grecs & les Latins.

Hoc Papio posuit Fanius collega Guilelmus, 1592.

Antoine Sanderus fit ces vers sur sa mort:

Quid rapis immeriti corpus miserabile Papi,
Dum fertur tumidas anxius inter aquas:
Scilicet hoc magnum tibi dedecus, atque perennem,
Mosa, tui labem gurgitis esse puta.

Nicolas Oudaert fit ceux-ci:

Dum parat Ernesto (e) *solemnes Principi honores,*
Signaque lætitiæ vult dare Mosa suæ:
Ad se finitimos properatim convocat amnes,
Naiadum celebres instituitque choros.
Sed Præcentoris qui posset munere fungi,
Et cytharam voci jungere, nullus erat.

au jour les ouvrages, dont je vais parler. Depuis il revint dans sa patrie, & exerça la profession d'Avocat au Conseil Provincial de Flandre. C'est là le peu qu'on sait de sa vie; il a publié sous des titres flamands les recueils intitulés :

1. *Figures tirées de l'Ancien Testament, & gravées avec leur explication.* (b) *Lyon, Jean de Tournes*, 1557. 12°. pp. 231. L'explication placée au bas de chaque figure, consiste en un Quatrain en vers Latins. Il en est de même des Ouvrages suivans.

2. *Figures tirées du Nouveau Testament, & gravées avec leur explication* (c) *Lyon, Jean de Tournes*, 1557. 12°. pp. 97.

3. *Excellentes Figures tirées des Métamorphoses d'Ovide, & gravées avec leur explication.* (d) *Lyon, Jean de Tournes*, 1557. 12°. pp. 140. Toutes les gravures de ces ouvrages sont en bois, & d'une beauté passable.

☞ *L'Espinoy, Antiq. & Noblesse de Flandre, pp.* 390. 391. *Lamb. Snoy, Généal. de Flandre Mstes, p.* 47. *Autre Généal. mste. Sanderus de Gandavensib., p.* 51. *Val. Andreas*, 308.

(b) *Ghesneden Figueren uuyten Ouden Testamente naer tlevene, met huerlier bedietsele.*

(c) *Ghesneden Figueren uuyten Nieuwen Testamente naer tlevene, met huerlier bedietsele; duer Guilliame Borluyt, burgher der stede van Ghendt.*

(d) *Excellente Figueren ghesneden uuyten opperften Poete Ovidius, uuyt vyfthien boucken der Veranderinghen, met huerlier bedietsele; duer Guill. Borluit.*

Hoc Papio posuit Fanius collega Guilelmus, 1592.

Antoine Sanderus fit ces vers sur sa mort:

Quòd rapis immeriti corpus miserabile Papî,
Dum fertur tumidas anxius inter aquas:
Scilicet hoc magnum tibi dedecus, atque perennem,
Mosa, tui labem gurgitis esse puta.

Nicolas Oudaert fit ceux-ci:

Dum parat Ernesto (e) *solemnes Principi honores,*
Signaque lætitiæ vult dare Mosa suæ:
Ad se finitimos properatim convocat amnes,
Naiadum celebres instituitque choros.
Sed Præcentoris qui posset munere fungi,
Et cytharam voci jungere, nullus erat.
Ergo mellifluæ captus modulamine vocis,
Et tam concinnè plectra, movente manu,
Munus ad hoc Papium rapuit: raptoque choreæ
Protinus arbitrium detulit omne sacræ;
Sicque adeò Papius, liquidis exceptus ab undis,
Mortalis vitæ munia destituit.

Nous avons de *Papius*:

1. *Dionysii Alexandrini de situ orbis, liber. Prisciani, ejusdem Dionysii Interpretatio, notulis illustrata. Et Musæi Carmen de amore Erûs ac Leandri. Græcè & Latinè. Antv. Christoph. Plantinus*, 1575. 12°. Les deux prémiers de ces Ouvrages ont

(e) *Ernest de Baviere*, élu Evêque de *Liège*, y fit son entrée le 18. juin 1581.

2. lieues au Nord de *Hui*, l'an 1539. (*c*) Il fit ſon cours de Philoſophie au collège du *Porc* à *Louvain*, & il eut le 5ᵉ rang à la promotion de 1559. Enſuite ayant embraſſé l'état Eccléſiaſtique, il étudia en Théologie dans la même Univerſité. Au bout de quelque tems, il fut rappellé au *Porc* pour y profeſſer la Philoſophie. Pendant qu'il exerçoit cette fonction, il prit le grade de Licencié en l'un & l'autre Droit; après quoi il dévint Chanoine & Official d'*Arras* ſous l'Evêque *François Richardot*. Il abandonna ſon poſte avant la mort de ce Prélat, & paſſa à *Tournai*, où il fut pourvû d'un Canonicat de la Cathèdrale; en cette qualité il aſſiſta au Concile diocèſain convoqué par l'Evêque *Guilbert d'Ongnyes*, & terminé le 27. mai 1574. : il ſe trouva de même au Synode de l'an 1589. ſous *Jean de Vendeville*, qui le nomma Juge Synodal. Peu de ſemaines après la mort de ce dernier, arrivée le 15. octobre 1592., *Naveus* fut nommé Archidiacre de *Tournai* en vertu du droit de Régale durant la vacance du ſiège. Il fut encore nommé Juge Synodal, & Examinateur des Curés, au Synode de

(*c*) Il étoit peut-être petit-fils de *Lambert Navea*, qui après avoir été trois fois bourguemaitre de *Liège*, mourut le 24. ſept. 1579., laiſſant un fils nommé *Jean*, qui mourut le onze ſept. 1611. Du moins il eſt certain qne nôtre Auteur eut un oncle mort avant lui, nommé *Jean Navea*, Licencié ès Droits, & Conſeiller du Chapitre de *Liege*.

1600. convoqué par l'Evêque *Michel d'Esne*. Enfin l'Evêque *Maximilien le Villain de Gand* ayant pris possession de son siège le 1. mars 1616., choisit nôtre Auteur pour son Vicaire général. *Naveus* remplit cette charge un peu plus de quatre ans, mourut le 20. novembre 1620. dans la 82e année de son age, & fut enterré dans la Cathèdrale de *Tournai*, où on lui dressa cette épitaphe : *Hìc jacet venerabilis vir D. Michaël de Nave, dictus Naveus, J. U. Licent., Ecclesiæ hujus Cathedralis Archidiaconus & Canonicus, studiorum, aliarumque pietatum multarum amplis ex fundationibus Patronus, qui obiit anno M. DC. XX., XX. nov., ætatis suæ LXXXII.*

Outre ce neveu, qui sera le sujet de l'article suivant, *Michel Naveus* en eut un autre nommé aussi *Michel Navea*, Licencié ès Droits, & seigneur de *Constantin* proche *Tournai*, qui lui fit cette épitaphe:

Faustè adprecare, ô Nervia, Naveo,
In te tot annis Archidiacono;
Is namque musarum Patronus
Pro studiis sua quaeque legat.
Postquam tuus per lustra decem fuit,
Tandem beatam cælo animam dedit.
Hôc corpus in templo est humatum:
Templa scholæque opibus fruuntur.

On a de *Michel Naveus*:

Michaelis Navei, Jurium Consultissimi, Canonici & Archidiaconi Tornacensis, Chronicon Apparitionum & gestorum S. Michaelis Archangeli, à mundo condito ac deinceps per varias orbis partes: in sex libros distinctum; cum summariis (ad finem operis) librorum, & capitum, & tabulâ rerum memorabilium. Duaci, Balthazar Bellerus, 1632. 8° pp. 480. ou environ, gros caract. Il y a de la piété & de l'érudition dans cet ouvrage de *Naveus*: mais je n'y trouve ni goût dans le langage, ni critique par raport aux faits qu'il raporte, & dont une partie lui fut fournie par le Docteur *Colvenerius*. Son grand Auteur est *Pantaléon*, Diacre & Garde des Archives (Χαρτοφύλαξ) de la grande

Eglise de CP., qui publia vers le milieu du XIII. siècle un ample éloge de S. Michel, avec une Relation (peu sûre) des miracles opérés par son intercession. (*d*) *Naveus* attribue à ce saint Archange toutes les apparitions Angèliques, dont l'Ecriture parle sans exprimer le nom d'aucun Esprit bienheureux. Les explications allègoriques, & les conjectures d'un Commentateur, ou d'un Prédicateur, ancien ou moderne, lui suffisent pour prouver un fait, ou du moins pour le donner comme probable. Enfin les Contes des mauvaises légendes, & les traditions populaires sont pour lui monnoye de bon aloi. En parlant du *Char* de Dieu (*pp. 423--428.*) il le *composé* de quatre Anges, S. Michel, S. Gabriel, S. Raphaël, & S. Nuriel, ou Uriel. *Pag. 213. & suiv.*, il raporte sans hésiter l'histoire du Dragon, que S. Michel tua en Irlande: & n'oublie pas le bouclier & l'épée, que le vainqueur y laissa, & qu'on conserve au *Mont-St.-Michel* en Normandie. Son VI. livre contient un éloge du S. Archange en assez mauvais vers, suivi de quelques autres pièces aussi en vers.

☞ *Son Testament. Prélim. de son livre. Val. And.* 675. *Fop.* 895. *Synodi Tornac. collecta ab J. le Groux, P. II.*, 217. 224. 307. *&* 317. *Recueil hérald. des Bourguem. de Liège*, 376. 377.

(*d*) On la trouve dans *Surius*, dans *Lipoman*, & ailleurs.

Matthias Navea, ou *Naveus*,

NEVEU & compatriote du précèdent, naquit vers la fin du XVI. siècle, fut élevé principalement par les soins de son oncle, & fit le gros de ses études à *Douai*, où il prit le bonnet de Docteur en Théologie, au plus tard en 1630. Dès le même tems il fut fait Censeur des livres de la part de l'Evêque d'*Arras*. Je le trouve en 1632. Chanoine de S. Piat de *Séclin*, & Curé de S. Pierre de *Douai*. Le 13. juillet de l'année suivante il joignoit à ce dernier poste, & à sa charge de Censeur, un Canonicat de la Cathèdrale de *Tournai*, où il alla résider dépuis. L'Evêque *Maximilien le Villain de Gand* le fit aussi Censeur des livres de son diocèse. *Naveus* assista au Synode tenu par ce Prélat le 21. avril 1643., & y fut nommé Examinateur des Curés. Cette commission lui fut réïtèrée au Synode tenu le 21. avril 1649. par l'Evêque *François le Villain de Gand*, de même qu'au Synode du 13. avril 1660. *Matthias Naveus* mourut, ou cette année, ou au commencement de la suivante. *Valère André* le qualifie *Solidi solertisque vir judicii atque ingenii* : mais la lecture de ses ouvrages fait naitre des idées fort differentes; il a écrit :

1. *Encomium S. Josephi, Virginis Deipa-*

ræ ſponſi. Duaci, 1627. 12°. It. augmenté ſous ce titre : *Sponſus Virginis decoratus coronâ*, XXXI. *gemmarum ſplendoribus coruſcante. Ibid.* vers 1636.

2. *Orationes tres de Signi Crucis, & Orationis efficaciâ, & D. Thomæ Aquinatis laudibus. Duaci, Balthazar Bellerus*, 1630. 4°.

3. Il a mis une Dédicace à la tête de l'Ouvrage de ſon oncle. C'eſt une pièce capable d'étouffer les Lecteurs ; car elle ne les laiſſe reſpirer qu'après qu'ils l'ont toute lue.

4. *Catecheſis ; ſive de Sacramentorum inſtitutione, Confeſſione Sacramentali, Extremâ Unctione, & Matrimonio, Conciones* XVI. *Duaci, Balth. Bellerus*, 1633. 12°.

5. *In Feſta Sanctorum Prælibatio Theolo-*

Quinque, 1645. 12°. pp. 443. Les Poëſies commencent à la page 429. Elles ſont dures & mal faites. En géneral tous les Ouvrages de *Matthias Naveus* ſont des preuves de ſon zèle & de ſa piété : mais il faut encore autre choſe pour faire de bons livres..

☞ *Prélimin. des nn.* 3. 5. & 7. *Synodi Tornacenſes collectæ ab J. le Groux, pp.* 364. 371. 379--381. 391. & 397. *G. Coltenerii Kalendarium S. V. Mariæ, I.* 228. *Val. André*, 662.

Martin de Remonchamp, ou *Remochampius*,

TIROIT ſon nom du lieu de ſa naiſſance, qui eſt ſitué ſur la petite rivière d'*Amblève*, à peu près entre le bourg de *Spa* & le Prieuré de *Bernard-Fagne*, proche les limites du Condroz & du Duché de Limbourg. Il naquit vers 1522., & ayant fait de bonnes humanités, il alla prendre l'habit de Bénédictin à l'Abbaye de *Florennes* dans la province d'entre Sambre & Meuſe. Sorti de noviciat, il cultiva particulièrement les langues Grecque & Latine, étudia l'Ecriture, & le Droit Canonique, & acquit dans la Géometrie & dans l'Hiſtoire des connoiſſances, dont il fut autant rédevable à la ſubtilité de

ſon génie, & à la fidèlité de ſa mémoire, qu'à ſon application. Vers l'an 1549. on le fit Procureur de ſon monaſtère, qu'il eut le chagrin de voir ruiner preſque de fond en comble par les armées Françoiſes en 1554. Après avoir rempli cette charge l'eſpace de vingt-cinq ans, il fut élu en 1574. pour ſuccèder à l'Abbé *Jean d'Ermethon*. Revêtu de cette dignité, il s'appliqua, à travers les miſères du tems, à rebâtir ſon Egliſe Abbatiale, dédiée à S. Jean-Baptiſte, & il en étoit preſque venu à bout, lorſqu'il ſuccomba ſous le poids de l'age & du travail le 27. décembre 1600. (*a*) dans la 79ᵉ année de ſon age. Il eſt enterré, comme tous ſes ſucceſſeurs, vis-à-vis l'autel Nôtre-Dame, ſous une tombe de pierre bleue, où l'on voit encore ſon effigie, mais fort effacée, avec cette inſcription à l'entour :

Hic jacet R. P. Martinus Remochampius, Abbas, Græcè & Latinè doctus, qui poſt longam adminiſtrationem, & baſilicæ erectionem, humanis ceſſit anno Dñi 1600., decembris 27.

Jacques Marchant, qui avoit enſeigné la Théologie aux jeunes Religieux de cette maiſon, attribue à *Martin de Remonchamp* :

α. Epiſtolæ ad diverſos, qu'il qualifie de très-ſavantes (*eruditione plenæ.*) Quelques-

(*a*) Et non pas en 1601., comme le dit *Jacques Marchant*.

unes étoient sans doute adressées au Docteur *Jean Molanus*, comme on en peut juger par le *Natales SS. Belgii* (edit. de 1595. page 182.)

β. Antecessorum suorum luculenta Historia, c. d. un Catalogue Historique des Abbés de *Florennes*.

γ. Ævi sui Chronica (*perditis*, dit *Marchant.*) Ces Ouvrages n'ont pas vû le jour.

☞ *Tiré de son Epitaphe, & de Jac. Marchantii, Commentarii Decani, Triumphus S. Joannis Baptistæ, pp. 321--323.*

Jean P[illegible],

ECRIVAIN du dernier siécle, étoit natif de *Rheimbach*, bourg situé à 2 lieues Sud-Ouest de *Bonne* dans l'Electorat de *Cologne*. Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il étudia en Théologie, vraisemblablement à *Cologne*, & reçut le grade de Licencié en cette faculté. Vers le même tems il fut fait Chanoine Capitulaire & Curé de l'Eglise de S. Cunibert, dans la même ville. On a de lui le livre intitulé :

Le Thrésor caché au champ de l'Evangile de Jésus-Christ, contenant les principales vérités & doctrines, que nostre divin Maistre & Seigneur nous a enseignées par le saint Evan-

dit, *& Prolegomenis*, *notisque illustravit*. *Ingolstadii*, *Typographia Ederiana*, 1614, 4°. It. dans *Jacobi Gretseri..... Opera omnia* (Ratisb., Maria Apollonia Hanckin, 1738. fol.) *T. XII.*, *parte poster. p. 108—241.* Le P. *Gretzer* publia ces trois Auteurs fur un Ms., que le P. *Héribert Rosweydus* lui envoya, & dont *Jacques Pamelius* avoit fait préfent aux Jéfuites de *Bruges*. On a réimprimé ces ouvrages dans les Bibliothèques des Pères, de *Cologne* & de *Lyon* : ils fe trouvent dans la dernière, T. XXIV. pp. 1525—1584. Le Traité d'*Everard de Béthune* eft divifé en vingt-huit chapitres, dont les vingt-quatre prémiers font contre les Hérètiques de

la doctrine Chrêtienne, omis, ou traités fort superficiellement dans la plupart des Catèchismes, a voulu pourvoir au besoin, & s'est appliqué à répandre du jour sur ces objets. Il s'étend particulièrement sur l'immatèrialité de l'Etre divin, sur la Providence, sur la chimère du Destin, sur le Pélagianisme, sur la qualité de Médiateur, propre à l'Homme-Dieu, & sur la diffèrence des deux Alliances. Par raport à la Morale, il traite spécialement du Luxe, de l'Aumône, de l'obligation de payer ses dettes, & d'aimer ses ennemis, du soin qu'on doit avoir de chercher Dieu préfèrablement aux biens temporels, de l'abus des dévotions purement extèrieures, &c. Ce Catèchisme, à parler gènèralement, est judicieux & solide. On ne soupçonnera jamais l'Auteur d'avoir donné dans la superstition : mais on pourroit douter s'il n'a pas trop approché de l'extrèmité opposée. Il a inseré dans son livre (*p. 299--313. de l'édition Françoise*) un *Miroir de la Confession pour plusieurs sortes de personnes, enseignant la méthode d'examiner sa conscience devant la Communion.* Ce morceau me paroit l'un des plus utiles de l'Ouvrage. J'y ai remarqué quelques endroits, que tout le monde n'approuvera pas : par ex., *page 185. 186.* » Les Nouveautez en matière de dévotion sont ordinairement superstitieuses, ou dangereuses.

» On ne doit..... exercer tant de diffé-
» rentes fortes de dévotion, quoy que
» l'on vous affeureroit que des perfonnes
» pieufes & faintes les ont pratiquées. »
Cela eft dit un peu crûment, & auroit befoin d'un correctif. Je ne fais comment les Cenfeurs ont laiffé paffer ce qui fuit : *Page 217.* » La Mère de Dieu.....
» n'a rien contribué proprement à noftre
» Redemption; car perfonne n'a aucune
» part NY EN SA CONCEPTION, ny en
» fa vie, ny en fa paffion, ny en fa mort. »

Ignace Gillemans, Archiprêtre de *Gand*, a fait une brochure flamande fur le culte de J. C., & de fa fainte Mère, tirée de l'ouvrage de *Polch*, pour fervir d'*Apologie* aux *Avis* prétendus *falutaires de la Ste Vierge à fes Dévots indifcrèts. Polch* & *Gillemans* avoient approuvé ces *Avis* : & fi le dernier n'en étoit pas l'Auteur, il paroit du moins qu'il y avoit eu bonne part.

☞ *Prélimin. de fon livre. F. L. Bona, feu Nicolai du Bois, Defenfio B. V. Mariæ, &c. Mogunt.* 1674. *in Præmonitione, & p.* 125.

Hue

Hue (ou *Hugues*) *de Cambray*,

POETE François, qui tiroit son nom de sa patrie, suivant l'usage de son tems. Il vivoit l'an 1300. ou environ, & il a écrit un *Fabliau* intitulé :

La Male Honte, qui n'étoit pas encore imprimé en 1584., & que je ne sache pas l'avoir été depuis. C'étoit une Satire ou une raillerie contre *Henri III.*, Roi d'Angleterre, qui ayant fait des efforts inutiles pour récouvrer la Normandie, se vit obligé de céder à *S. Louis* tout ce que ses prédécesseurs avoient possédé en France, hors la partie de la Guyenne, qui est au delà de la Garonne. (*a*)

☞ *La Croix du Maine*, 171.

(*a*) Ce Roi fut ensuite fait prisonnier en 1264. avec son frère *Richard*, & ce fut alors, qu'il signa un plan de Gouvernement, dressé par les Barons d'Angleterre, qui a été l'origine des *Communes*, & de la puissance du Parlement de ce Royaume. Il fut élargi en 1265. Les rébelles s'étant entièrement soumis en 1267, il regna paisiblement jusqu'à sa mort arrivée à *Londres* le 15. novembre 1272.

Nicolas Thomæ

ETOIT d'*Aresdorff*, village du territoire de *Luxembourg*, où il nâquit de parens pieux, & d'une fortune médiocre,

en 1678. Ayant commencé ses humanités dans sa patrie, il fut obligé de la quitter pour échaper aux ravages de la guerre qui la désoloit, & il se retira en 1693. à *Cologne*, où il acheva ses basses-classes au Collège des Trois-Couronnes sous le P. *Daniel Crest*. Il se distingua pendant son cours de Philosophie, qu'il fit dans la même maison sous le P. *Eremond Bircken*. Sorti de cette école en 1701., il s'appliqua à la Théologie, & s'occupa en même tems à instruire en public & en particulier les Etudians du Collège dont j'ai parlé. En 1711. il fut appellé à *Ratisbonne*, pour y être Précepteur des jeunes barons d'*Otten*, nommés *Philippe-Charles-Ervin*, & *Jean-Gaspar-Fréderic*. Il profita des intervalles, que lui laissoit cette pénible fonction, pour se mettre au fait de la Jurisprudence, & parvint par le crédit de ses élèves à être Agent ou Député ordinaire à la Diète de l'Empire de la part de la ville de *Cologne*, qui est la prémière du *Banc* du Rhin. Il exerça dépuis la même fonction pour les villes d'*Aix-la-Chapelle*, d'*Uberlingen*, de *Rotweil*, de *Wangen*, d'*Offenbourg*, de *Gengenbach*, & de *Celle*, ou *Zell*, proche *Hemmersbach*. Ses écrits, qu'on va voir, montrent qu'il vivoit encore en 1720. Je ne sais combien il est allé au delà.

1. *Sex Hydriæ, in nuptiis Domini &*

Dominæ Eckhagen, M. DCC. II. *Coloniæ*, 1702.

2. *M. DCC. IX., quò anno Galli cæsi*, *LILICIDIUM, chronicum ; seu Eugenii Principis Victoriæ ; Carmen Epicum. Coloniæ*, 1709.

3. *ACaDeMIa InCarnatI VerbI aperta. Ratisbonæ*, 1709.

4. *Musopolis in Vitopoli* (Saint-Vite, petite ville du Duché de Luxembourg,) *in Promotione RR. DD. popularium suorum, SS. Theologiæ Licentiatorum, Nicolai Jouck, Petri Aler, Caspari Gilson. Colon.* 1711.

5. *ArChIDUCUM Fata ; seu Vaticinium Europæ sub Carolo III., Hispaniarum Rege. Colon.* 1711.

6. *Corona faCta eX EpoMIDe ; eximio Patri Paulo Aler, Soc. Jesu, Regenti Gymnasii Tricoronati, S. Th. Doctori. Colon.* 1711. J'ai parlé ailleurs de ce Père.

7. *TUrCICIDIUM orIentIs PhosphorI. Ratisb.* 1716.

8. *DILUCULUM orientis Solis Austriaci. Ratisb.* 1716. Apparemment sur la naissance de l'Archiduc, fils de *Charles VI.*

9. *Imago S. Caroli Borromæi, affixa nomini & omini Imperatoris Caroli VI. Ratisb.* 1720. Les titres seuls de ces pièces ôteront aux gens de gout l'envie de les lire.

☞ *Hartzheim*, 257.

més plusieurs fois à
Jacques Ferry, & che
En François chez les 1
2. *Petit Abrègé* de l'(
En François. *Luxemb.*
Ferry, in-16°.
3. *Abrègé de la Vie*
François Xavier; avec
miracles, qui ont été o
cession. En Allemand.
Reulandt, 1670. 12°.
Alstorf, in-12. It. En
bourg, Paul Barbier, 1
4. *S. Ignace, Fondat*
de Jésus, conduisant à
ou Vie de ce grand Sai
Cologne, Pierre Alstorf,
5. *Abrègé de* la mên
mand. *Trèves, Jacques*
6. *Catèchisme de la*
En Allemand. *Cologne*
1682--1685. sept volun
prémier traite des artic
ligé de savoir d'une

tre édition à *Louvain*. (c) Cette Grammaire est en vers, (d) & l'Auteur l'intitula *Græcismus, tanquam ab ipsius voluminis parte insigniori, in quâ de Græcis, & à Græcis exortis dictionibus, laudabiliter disseruit* (Metulin.) On en faisoit autrefois usage dans la plupart des Ecoles de France, d'Allemagne, des Pays-Bas, &c. : (e) mais depuis la renaissance des Lettres, on l'a releguée dans la poussiere des Bibliothèques, pour tenir compagnie au *Doctrinal* d'*Alexandre de Ville-Dieu*. *Metulinus*, Commentateur du Grécisme, étoit Professeur des Belles-Lettres à *Poitiers*; son véritable nom étoit *Quillet*, ou *Quillot*.

2. *Antihæresis.* Dans le *Trias Scriptorum adversùs Waldensium Sectam : Ebrardus Bethuniensis, Bernardus Abbas Fontis Calidi, Ermengardus; quam Jacobus Gretserus, Societatis Jesu Theologus, nunc primùm edi-*

L 3

(c) Cela est d'autant plus croyable, qu'il est certain qu'on se servoit de ce Grécisme dans les écoles d'Allemagne, où l'on enseignoit les Humanités & la Philosophie.

(d) En voici trois (cap. [illegible]) par lesquels on pourra juger des autres.

Est arcus l'arme, [illegible],
[illegible] praecedat, [illegible].
Dicitur a multis etiam [illegible] nomine [illegible].

(e) Conrad de Mure, qui fut [illegible] de l'Eglise de Zurich en [illegible], & qui mourut [illegible], [illegible] le Grécisme d'Evrard de Béthune, & publia [illegible] *Novus Græcismus*, [illegible].

dit, & *Prolegomenis*, *notisque illustravit*, *Ingolstadii*, *Typographia Ederiana*, 1614, 4°. It. dans *Jacobi Gretseri..... Opera omnia* (Ratisb., Maria Apollonia Hanckin, 1738. fol.) *T. XII.*, *parte poster. p. 108–241.* Le P. *Gretzer* publia ces trois Auteurs sur un Ms., que le P. *Héribert Rosweydus* lui envoya, & dont *Jacques Pamelius* avoit fait présent aux Jésuites de *Bruges.* On a réimprimé ces ouvrages dans les Bibliothèques des Pères, de *Cologne* & de *Lyon* : ils se trouvent dans la dernière, T. XXIV. pp. 1525–1584. Le Traité d'*Everard de Béthune* est divisé en vingt-huit chapitres, dont les vingt-quatre prémiers sont contre les Hérètiques de Flandre, nommés en langage du pays *Piples*, ou *Piphles*, les mêmes que les *Poplicains* d'Angleterre, ou les *Albigeois* de France, & dans le fond de parfaits Manichéens. *Everard* se propose de prouver contre eux : 1. 2. Que la Loi de Moyse étoit bonne, & que plusieurs ont été sauvés sous cette Loi, comme les Prophètes & les Patriarches. 3. Que le vrai Dieu est auteur de l'ancienne Loi. 4. Que des bâtimens construits de pierres, doivent être nommés Eglises, & que l'usage de la Tonsure est raisonnable. 5. Que le vrai Dieu a créé tous les êtres visibles & invisibles. 6. Qu'il faut batiser les enfans avant qu'ils sachent parler. 7. Qu'il est

permis de se marier, & que le Mariage est un don de Dieu. 8. Que la victime qu'on offre à la Messe, est le vrai Corps de J. C. 9. Que nous ressusciterons dans notre propre chair. 10. Qu'il y a obligation de faire des offrandes aux Prêtres, & aux églises. 11. Que l'Onction qui se fait sur les malades, est bonne, & utile. 12. Que les Pélèrinages sont des actions de piété. 13. Que Jean-Baptiste a vécu saintement, & qu'il est sauvé. 14. Qu'il est permis de confirmer la vérité par le Serment. 15. Qu'il faut punir les malfaiteurs, & même les condamner à mort. 16. Que la Foi est plus excellente que les œuvres, & que c'est par elle qu'on doit commencer son salut. 17. Qu'il faut honorer la Croix. 18. Que le salut est préparé aux femmes, comme aux hommes. 19. Qu'il y a dans l'Eglise differens Ordres Religieux, qui sont tous louables. 20. Que les Piphles ont tort de vanter leurs jeûnes, & qu'il est permis de manger de la viande. 21. Que ce qu'ils font secrètement, est défendu. 22. Que loin de négliger leurs intèrets temporels, ils y sont fort attachés. 23. Qu'ils sont véritablement hérètiques. 24. Qu'il ne faut pas s'arrêter servilement à la lettre du texte sacré, mais qu'il en faut prendre l'esprit. Au Chapitre 25. *Everard* passe aux *Vau-*

dois, ou *Insabbatés*, (*f*) qu'il accuse particulièrement d'hypocrisie & d'orgueil. Dans le chap. suivant, il donne un catalogue de presque tous les anciens Hérètiques. Le chap. 27. est une Dispute contre les Juifs. Le dernier renferme quatre-vingt-six questions familières, mais que l'Auteur jugeoit propres à embarasser également les hérètiques & les Juifs. Il n'y a ni beaucoup de justesse, ni beaucoup de raisonnement dans ce Traité d'*Everard*. Le P. *Gretzer*, en le publiant, a fait des remarques sur quelques endroits peu exacts. Ce Père s'est trompé en croyant que son Auteur en vouloit aux Vaudois dans les vingt-six prémiers chapitres de son livre, & cette erreur est de conséquence.

α. *Epistolæ, secundùm artem dictatæ.* Ms. à *Bruges* dans l'Abbaye des Dunes. (*Sanderi Biblioth. Belgica Ms., I.* 203.)

β. *Proverbia Senecæ, in Poësim versa.* Ms. au Collège de Ganville & Caïus à *Cambridge.*

γ. *Opus quadripartitum in illud Joannis Euangelistæ : In principio erat Verbum.* Ms. chez les Dominicains de *Cologne.*

Le P. *Gretzer* a douté si l'Auteur de l'*Antihæresis*, étoit le même que l'Auteur du *Græcismus* : mais il n'a allègué aucun

(*f*) *Xabathati.* Ainsi nommés à cause de certains *souliers*, qu'ils portoient, & qu'ils coupoient par-dessus le pied en forme de croix, pour imiter, disoient-ils, la pauvreté des Apôtres.

motif de son doute. Il avoue que la convenance du nom (& de la patrie) favorise l'affirmative. On y peut ajouter la convenance du tems; car l'*Antihérèsie* fut écrite, lorsque la Philosophie de *Gilbert de la Porrée* étoit en vogue, (g) & que les erreurs des Albigeois & des Vaudois avoient fait des progrès dans les Pays-Bas; c. d. vers le commencement du XII. siècle: (h) & nous avons vû que le *Grécisme* paroit avoir été composé en 1124.

☞ *Henricus Gandavensis*, *c.* 60., *edit. Fabricianæ*, *p.* 128. *Sweertius*, 233. *Val. Andreas*, 211. 212. *Sanderi Biblioth. Belgica Ms. I.* 203. 222. 308. *Du Cange*, *Præf. ad Glossar. mediæ & inf. Latinitatis*, 1*a* *edit. p.* 37. *Casim. Oudin*, *III.* 37. & 479. *Le Duchat*, *Remarques sur Rabelais*, *T. I. p.* 90.

(g) *Ne simus Nominales in hoc, sed potiùs Porretani.* (Ebrard. cap. I. Antihæreseos.) *Gilbert de la Porrée* mourut en 1154.

(h) Il y étoit déja venu des *Cathares*, ou de nouveaux Manichéens en 1025.: mais *Gérard de Florennes*, Evèque de *Cambrai*, vint à bout de convertir les prémiers qui parurent dans son diocèse, comme je le dirai à son article.

Gisbert van Schewich, ou *Gisb. Schevichanus*,

ÉTOIT d'*Arnhem*, ville du Duché de Gueldre, où il naquit en 1558. Agé de dix-sept ans, ou environ, il entra dans la Compagnie de Jésus en 1575. Il prit

le bonnet de Docteur en Théologie à *Mayence*, après avoir régenté la Philosophie à *Gratz*. On le fit depuis Recteur du Collège de cette dernière ville, & de celui de *Coblents*. Enfin on l'employa longtems à la direction, surtout à celle des Novices de sa Compagnie, d'abord à *Wirtsbourg*, puis à *Mayence*, où il mourut le 20. mai 1622., étant dans sa 64[e] année, & profès des quatre vœux depuis 27. ans. Ce Religieux s'étoit fait aimer des grands & des petits : les Archiducs mêmes lui avoient donné des marques de leur bienveillance. Il avoit une mémoire fort heureuse, & il avoit beaucoup étudié les Pères. On a de lui :

1. *De Augustissimâ & sanctissimâ Trinitate cognoscendâ, amandâ, laudandâ. Moguntiæ, Joannes Albinus*, 1619. 12°. L'Auteur envoya un exemplaire de cet ouvrage au Cardinal *Bellarmin*, qui l'en remercia par une lettre du 12. juin 1620., où il dit : *Cùm existimarem libros tuos de Trinitate esse similes aliis multis, qui Scholasticè, ac per hoc aridè & spinosè, scripti sunt ; & ipse in rebus gravioribus occupatus essem, distuli.... illos... legere. Sed cùm cœpi illos ex proposito considerare, inveni eos favo mellis dulciores, & auro & gemmis pretiosiores. Itaque nunc eos, ùt libros verè spirituales, & ad animum accendendum, & elevandum, & nutriendum, aptissimos, frequentissimè lego, &c.*

2. *De Ecclesiasticorum vitâ, moribus, officiis, libri tres. Mogunt., Balth. Lippius*, 1621. 12°.

3. Un petit *livre* Allemand *à l'usage de la Congrègation de la S^te Vierge, établie chez les PP. Jésuites de Mayence.*

☞ *Sweertius*, 290. *Aleg.* 162. *Sotuellus*, 301. *Frid. Reiffenbergii Hist. S. J. ad Rhen, infer.*, *T. I. in Mantissâ*, *p.* 110.

Philippe Schouville,

NAQUIT à *Luxembourg* en 1622., entra dans la Compagnie de Jésus en 1647., & s'y engagea plus étroitement dans la suite par la profession des quatre vœux. Après avoir régenté les humanités en divers endroits, il se dévoua à l'emploi de Missionaire, & en exerça les fonctions, également pénibles & utiles, dans les bourgs & les villages de la province d'où il étoit natif, occupé sans cesse à convertir des pécheurs, à éclairer des peuples mal instruits, & à porter à la perfection Chrêtienne les ames, en qui il trouvoit des dispositions convenables. Ce Père étoit dans la 79^e année de son age, & la 55^e dépuis son entrée en religion, lorsqu'il mourut consumé de vieillesse & de travaux à *Luxembourg*, le 17. novembre 1701. On a de

bli dans *Dusseldorf*, y pratiqua en effet ; & le fit avec beaucoup de réputation jusqu'à sa mort, qui doit étre arrivée au plûtôt en 1596. Il étoit grand ami de *Gérard Mercator*, qui parle de lui en ces termes : *Audivi ego industriè & solerter admodùm de Herbarum Characterismo differentem illustrissimi Principis Juliaci Medicum doctissimum Reinerum Solenandrum, qui utinam in tam necessariâ Philosophiâ pergat advigilare ! (Si quisquam potest, ille potest, quâ est dexteritate ingenii in perscrutandâ naturâ, & caussis rerum ;) brevi apodixes characterismorum haberemus, & occultas, singulis visceribus appropriatas.*

Nous avons de *Regner Solenander* :

17. *Sancta Sanctorum sanctè tractandi, sive religiosè Sacrificandi, Methodus. Leodii, Joannes Matthias Hovius*, 1669. 12°. It. *Luxemburgi, Paulus Barbier*, 1697. 12°.

18. *La vie de S. Lambert.* En Allemand. *Trèves, Jacques Reulandt*, 1700. 12°.

19. *La Vie de Ste Rosalie.* En Allemand. *Trèves, Jacques Reulandt*, 1700. 12°.

20. *La Vie de S. Hubert.* En Allemand. *Trèves, Jacques Reulandt*, 1700. 12°.

On a *Elogium R. P. Philippi Schouville...: à PP. Provinciæ Rheni inferioris S. J. concinnatum, in quo ejus virtutes enumerantur. Confluentiæ*, 1703. petit *in*-4°. pp. 36.

☞ *Sotuellus*, 713. *Mém. envoyés de Luxembourg & de Liège.*

Jean Ryder, ou *Joan. Ryderus*,

NAQUIT à *Boisleduc* vers la fin du XVI. siècle, & y fit profession dans l'Ordre de S. Dominique. Etant Prieur du couvent de cette ville (ou nouvellement sorti de cet emploi) il fut élevé en 1628. au rang de Licencié en Théologie par ordre du Chapitre génèral, qui se tint alors à *Toulouse*. L'année suivante les Hérètiques, maitres de *Boisleduc*, l'en bannirent avec tous les Ecclésiastiques, & tous les Religieux de la ville & de la

ayant été proposé un matin au Commandant de *Gertrudemberg*, nommé *Jérôme Thevaerts*, celui-ci dit pour toute réponse, qu'il feroit pendre le Dominicain avant qu'il fût midi. Quelques momens après, un détachement d'Espagnols battit un gros de Hollandois aux environs de la ville; quantité de fuyards qui s'y retirèrent, irrités contre le Commandant, qui avoit négligé de les sécourir, excitèrent un tel tumulte dans *Gertrudemberg*, que cet Officier fut obligé de se cacher pour échaper à leur fureur : mais un soldat le trouva dans un magasin, & le perça de son épée à l'heure même, qui étoit destinée au supplice du Père *Matthias*. Ce Religieux élargi peu après la mort de son ennemi, reprit la route de *Boisleduc*, où il continua de signaler son zèle pour la cause de l'Eglise jusqu'à la fin de ses jours. Il mourut pieusement en cette ville le 10. mars 1621., après avoir célèbré son jubilé de Religion. On a de lui :

α. *Destructio Babylonis, seu Tractatus de Vitiis.* Le P. *Jean Ryder*, dont je parlois tantôt, avoit cet ouvrage en Ms., & le destinoit à l'impression. Il avoit encore

β. *F. Matthiæ Liropii Sermones de Tempore, & de Sanctis.*

☞ *Tilm. Bredembachius. Collat. sacrarum cap.* 52. *De Jonghe, Desolata Batavia Dominicana, pp.* 116. 117. *Quétif & Echard, II.*423.

Regner, ou *Regnard Solenander*, ou *Solinander*,

DONT LE nom étoit apparemment *Solimann*, naquit vers l'an 1521. à *Burick*, petite ville du Duché de Clèves, située en deça du Rhin vis-à-vis de *Wesel*. Sorti des basses-classes, il se rendit à *Louvain*, & y fit son cours de Philosophie, & de Médecine, aidé des libèralités de *Guillaume*, Duc de Clèves, & de Juliers, qui lui fournit l'argent nécessaire pour prendre ici le grade de Licencié en la dernière faculté. De *Louvain* il passa en France, s'arrêta à *Paris*, & y profita des leçons de *Ramus* sur la Philosophie. (*a*) Continuant sa route, il alla en Italie, où il se perfectionna dans l'étude de la Médecine en y employant l'espace de sept ans, pendant lesquels il parcourut les Universités les plus célèbres, & fit la connoissance de quantité de Savans, comme il en avoit déja usé en France. De retour dans sa patrie, le Duc *Guillaume* l'honora de la qualité de son Médecin, & lui permit d'exercer son art sur tous ceux qui voudroient s'adresser à lui. *Solenander*, éta-

(*a*) Je ne puis déterminer avec certitude, s'il entendit *Ramus* avant d'aller en Italie, ou en révenant de ce pays-là.

tilshommes & Officiers d'Armes. Par M. Jehan Scohier. Bruxell. Jean Mommart, 1597. (*e*) *fol.* pp. 88. It. *Ibid. Idem*, 1629. 4°. pp. 187. L'Auteur dédia cet ouvrage au Roi Philippe II. par une épitre datée de *Tournai* le 18. juillet 1592.

3. *La véritable origine de la très-illustre Maison de Sohier; avec une Table généalogique de sa Ligne principale & directe, embellie d'un court récit des branches, qui en sont sorties depuis six-cent ans environ jusqu'à présent. Le tout vérifié par titres, chartres, monumens, & histoires autentiques. Leyde*, 1661. *fol. fig.* Je ne sais si les *Généalogies Manuscrites de Scohier*, que *Henri d'Oultreman* vit chez M. *de la Houarderie*, doivent se raporter à cet ouvrage, ou au suivant.

[redacted]

1590., après avoir publié des Remarques ſur les principaux ouvrages de Galien, &c. Il a écrit en particulier : *Ant-Argenterica pro Galeno. Venetiis, Zalberius*, 1564. 4°. : & *Ant-Argenticorum ſuorum adverſus Galeni Calumniatores Deſenſio. Ibid. Idem*, 1564. 4°.

3. *Epiſtolæ duæ duorum doctiſſimorum virorum, Doctoris Reinhardi Solenandri, illuſtriſſimi Ducis Juliæ, Cliviæ, Montis, &c. Medici, videlicet, & D. Jacobi Sinſtedii, D. U. J., in laudem Athlantis conſcriptæ.* A la tête de l'*Atlas* de *Mercator*, pp. 2. La Lettre de *Solenander* eſt adreſſée à ce Savant, dont elle contient l'éloge : & datée de *Duſſeldorf*, le 1. juillet (vieux ſt.) 1594.

4. *Commentarius de Climacteriſmo. Solenander* parle de ce Traité dans la Lettre, dont je viens de faire mention.

5. *Conſiliorum Medicinalium ſectiones quinque, quarum prima ante annos triginta octo à Johanne Franciſco de Gabiano Lugduni edita, & cum Conſiliis celeberrimi Medici Johannis Montani in 16. excuſa : reliquæ quatuor ab Auctore jam recens additæ. Francof., Andreæ Wecheli heredes Claudius Marnius, & Joh. Aubrius*, 1596. *fol.* It. *Hanoviæ, Iidem*, 1609. *fol.*

☞ *Voyez le n.* 3. *Val. André*, 791., & *Mercklini Lindenius renov.*, 934.

buées pour tous les jours de l'année ; par le P. Ange de S. Joseph, Carme Deschaussé, traduites du Latin en François par le P. Gaspar de la Mère de Dieu. L'Original avoit paru à *Munich* en 1642.

3. *Les Maximes pernicieuses, qui destruisent la perfection & paix Religieuse ; composé par le R. P. Alphonse de Jésus Maria, Général des Carmes Deschaussez, & nouvellement traduit d'Espagnol en François par le R. P. Gaspar de la Mère de Dieu, Religieux du mesme Ordre. Mons, François Stièvenard*, 1645. 4°. pp. 539. Ce prémier tome est dédié à *Augustin Crulay*, Abbé de *S. Guislain.* —— *Les Remèdes des Maximes pernicieuses..... composé par le R. P. Alphonse de Jésus Maria..... &.... tra-*

paroit pas qu'il ait résidé, cette ville ayant été au pouvoir des Etats-Généraux depuis l'an 1577., & n'ayant jamais été reprise par les Espagnols. *Scohier* eut aussi le rang de Protonotaire Apostolique, & il fut enfin pourvû d'un Canonicat de la Cathèdrale de *Tournai* : mais je ne crois pas qu'il ait joüi longtems de cette prébende ; car il ne l'obtint que dans un age avancé, puisqu'il ne prénoit encore que le titre de *Chanoine de Berghes* en 1629. Je n'ai pû trouver la date de sa mort. Si c'est de lui qu'il s'agit dans ce que j'ai cité de *la Colombiere*, il pourroit bien avoir fini ses jours à *Paris*. Il a laissé les ouvrages suivans, qui prouvent que son étude capitale étoit celle de la science Généalogique & Héraldique :

1. *La Généalogie & descente de la Maison de Croy. Douay*, [illegible]

[illegible]

2. [illegible]

repréſente la décoration funèbre, faite pour l'Infante *Iſabelle*, dans l'égliſe de *S. Jacques de Coudenberg*, qui eſt la paroiſſe de la Cour.

2. Une autre *Oraiſon funèbre*, qu'il avoit prononcée en la même langue, aux obſèques de *Charles-Philippe de Croy*, Duc d'*Havrech*, Marquis de *Renti*, &c. *Bruxell.*, 1642. 4°.

☞ *Martialis à S. Jo. Bapt.*, 248. 249. *Coſmas de Villiers*, *II.* 55.

Jerôme de la Mère de Dieu,

NÉ A *SARRAGOSSE* vers l'an 1590.,

1661. Il avoit de la Littèrature, il ne manquoit pas de génie, & il publia :

1. *Bouquet de Fleurs, contenant des Poësies Espagnoles, recueillies des meilleurs Poëtes. Anvers, Joachim Trognæsius*, 1629. 12°.

2. *Entretiens Angèliques entre la Ste Vierge & un Pécheur. Anvers*, 1634. 12°.

3. *Rélation de sa miraculeuse conversion.* Insérée dans la *Vie d'Isabelle de S. Dominique*, par le P. *Michel-Batiste de Lanuza*, chap. 28. Tout cela est en Espagnol.

☞ *Nicolai Antonii Biblioth. Hisp. nova*, *I.* 446. *Cosmas de Villiers*, *I.* 652.

Jean Bècard,

NATIF DE *Furnes* en Flandre, prit l'habit de l'Ordre de Prémontré à l'Abbaye de *S. Nicolas* dans la même ville. M. *Foppens* (p. 576.) dit qu'il y fut Lecteur en Théologie ; c'est ce qui ne se trouve point dans le Nécrologe de la Maison : mais on y lit qu'il prit le grade de *Bachelier-Formé* en Théologie, apparemment dans l'Université de *Douai.* Le P. *Bècard* avoit été quelque tems Sous-Prieur de son monastère, lorsqu'on lui confia la Cure de *Pervysè*, & de la *Chapelle-Ste-Cathèrine.* Depuis il fut rappellé à *Furnes* pour y être Curé de *S. Nicolas* ; enfin ayant été élu Archiprêtre du Doyen-

né de cette ville & de celui de *Nieuport*, il exerça dignement ces fonctions jusqu'à sa mort arrivée le 9. février de l'année 1635. Ce Religieux remplissoit exactement les devoirs de son état, & se montroit fort zèlé pour l'honneur de l'Eglise. Ses ouvrages prouvent qu'il étoit laborieux, & qu'il avoit bien tourné ses études. En voici la liste :

1. *S. Thomæ Cantuariensis, & Henrici II., illustrissimi Anglorum Regis, Monomachia de Libertate Ecclesiasticâ; cum adjuncto ejusdem argumenti Dialogo. Colon. Agripp., Cornel. ab Egmond*, 1624. 12°. L'Auteur s'y est caché sous le nom de *Richardus Brunæus*. L'Ouvrage fut imprimé aux dépens d'*Antoine* de *Hennin*, Evêque d'*Ypres*, & orné d'une Approbation très-flatteuse de *Corneille Jansenius*, qui monta depuis sur le même siège. Le Conseil Privé de S. M. Catholique en jugea fort différemment : il ordonna le 21. juillet 1627. au Procureur Fiscal du Conseil de Flandre de s'enquèrir de l'Auteur de ce livre, comme d'un écrit *injurieux, diffamatoire, pernicieux, & contraire aux droits de S. M.* Il y a bien eu d'autres différends en Angleterre au sujet de *S. Thomas de Cantorberi*. Personne n'ignore les excès, auxquels se porta *Henri VIII.* contre ses restes sacrés. Les Protestans ne cessent de flétrir sa mémoire : & M. *de Voltaire*, qui ne manque jamais

de les copier, quand il croit trouver chez eux dequoi décrier l'Eglise Catholique, ne nous représente *Thomas Becquet, qu'on appelle* (dit-il) *St Thomas de Cantorbery*, que comme un *rébelle* punissable, qui étoit dévenu en Angleterre *l'ennemi de la prémière personne de l'Etat, dès qu'il fut la seconde.* Mais, quoi qu'en disent *Voltaire* & ses semblables, » la gloire » de *S. Thomas de Cantorbèri* vivra autant » que l'Eglise : & ses vertus, que la » France & l'Angleterre ont révèrées » comme à l'envi, ne seront jamais ou- » bliées. Plus la cause, que ce saint Mar- » tyr soûtenoit, a paru douteuse & équi- » voque aux politiques & aux mondains, » plus la divine puissance s'est déclarée » d'enhaut en sa faveur par les châtimens » terribles, qu'elle exerça sur *Henri II.*, » qui avoit persécuté le saint Prélat : par » la pénitence exemplaire de ce Prince, » qui seule put appaiser l'ire de Dieu : & » par des miracles d'un si grand éclat, » qu'ils attirèrent non seulement les Rois » d'Angleterre, mais encore les Rois de » France à son tombeau ; miracles d'ailleurs » si continuels, & si attestez par le con- » cours unanime de tous les Ecrivains » du temps, que pour les révoquer en » doute, il faut rejetter toutes les His- » toires. » Ainsi parle l'illustre *Bossuet*, (*a*)

(*a*) Hist. des Variat., Liv. VII. n. 113.

qu'on n'a jamais soupçonné de vouloir rélever la jurisdiction Ecclésiastique aux dépens de l'autorité Royale. Le P. *Bécard* composa encore les Ouvrages suivans :

α. *Apparatus ad Annales Præmonstratenses, de statu rerum ante ejusdem Ordinis institutionem, maximè in Flandriâ, & ab instituto Ordine, usque ad annum 1133.* Avec un grand nombre d'Observations pour l'Histoire du même Ordre jusqu'en 1623.

β. *Index Scriptorum Ecclesiasticorum, & de iis Censuræ.*

γ. *Quæstio Theologica de Pane & Vino in exequiis Defunctorum offerri solitis.* Nous avons à la suite du *Traité des Cloches* de *J. B. Thiers*, (imprimé à *Paris*, 1721. petit *in*-12°.,) un petit Traité *de la sainteté de l'Offrande du Pain & du Vin aux Messes des Morts*, qui est de N. *de la Croix*, Curé de *Bruyères*, au-dessus de *Beaumont*. (*Niceron*, *T. X. p. 153.*)

δ. *Argumenta Epistolarum Philippi ab Eleemosynâ, & Notationes variæ in ejus Opera.* Je parlerai ailleurs de cet Ecrivain.

ε. *Notæ in Opticam Servatii Lairvelz.* Voyez ci-devant T. V. p. 268.

ζ. *Notæ in Præmonstratense Chronicon Auberti Miræi.* Voyez T. I. p. 145. Il y avoit dequoi corriger dans cette Chronique, quoi qu'elle soit bien abrègée.

η. *Manuale Diœcesis Iprensis, jussu R^mi* Do-

Domini Georgii Chamberlain, Episcopi Iprensis, correctum & auctum.

6. Il avoit encore fait une nouvelle Traduction Flamande du *Commonitorium* de *Vincent de Lérins*. (*b*) Mais rien de tout cela n'a paru, & il n'en reste rien à *S. Nicolas* de *Furnes*.

☞ *Swertius*, 389. *Mémoire fourni par le R. P. N. Nieuwerleet, Prieur de l'Abbaye de S. Nicolas, & Secrétaire du Chapitre.*

(*b*) Déja publié en cette langue par *Pierre van Opmeer*, sous ce titre : *Vincentius Lirinensis. Een seer schoon boecxken voor die outheyt ende waerheyt des gemeene Christen gheloofs, teghens die Godloose nieuwicheyden alder Ketteryen; beschreven over duysent jaren door Vincentium Lirinensem Gallum : ende nu wt den Latyne in onse Nederduytsche sprake overghesett.* Harlem, Jean van Zeuren, 1561. *in*-12. G. 2. après F. 5.

Charles van Lummene van Marcke, ou *Carolus à Marcâ,*

ÉTOIT d'une famille noble de *Gand*, où l'on peut supposer qu'il naquit vers 1520. Son application assidue secondée d'un heureux naturel, & d'une bonne éducation, le rendit habile dans les Belles-Lettres, & dans des sciences plus rélevées. Les qualités du cœur répondirent en lui à celles de l'esprit, & l'auroient mis à portée de servir utilement l'Etat, si les emplois s'y distribuoient toû-

jours selon le mérite; c'est ainsi que s'exprime *Sanderus*, insinuant par là que notre Auteur vécut toûjours en particulier. J'ai trouvé ailleurs qu'il épousa une démoiselle Angloise, nommée *Lucie Monck*, & qu'il eut de son mariage divers enfans, qui lui firent honneur. Voila le peu qu'on sait de sa vie. On a de *Charles à Marcâ* :

α. *Judith, ou la mort d'Holopherne; Tragèdie en Grec.* Je ne la crois pas imprimée.

β. Quantité de petites *Poësies Latines* en faveur de ses amis.

γ. Une *Elègie* dans la même langue, à la tête de l'ouvrage de *Jean Garet, de Invo-*

Jacques-Corneille van Lummene van Marck : Jacobus Cornelius Lummenæus (ou *Lumnæus*) *à Marca*,

FILS DU PRÉCÉDENT, naquit à *Gand* vers l'an 1570. Ayant fait de bonnes humanités, il renonça au monde sans sortir de sa ville natale, prit l'habit de S. Benoit dans la célèbre Abbaye de S. *Pierre*, ou du *Mont-Blandin*, & fut élevé dans la suite aux Ordres sacrés. Les devoirs auxquels il étoit engagé en qualité de Prêtre & de Religieux, ne l'empêchèrent point de cultiver les Belles-Lettres. Il fut Orateur & Historien, mais surtout Poëte, & il eut toujours l'attention de ne rien composer, qui ne fût compatible avec sa profession. Son Abbé lui permit en 1625. de se rendre à *Rome* pour le jubilé de cette année. Il ne survécut pas longtems à ce voyage, étant mort à *Douai* l'an 1629. Son corps repose en cette ville dans l'église des Bénédictins Anglois. *Sanderus* fait son éloge en ces termes : *Vir elegantis ingenii, & utriusque stili præstantiâ eximius, quem genuinam Musarum & Apollinis sobolem vocare possis. Scripsit hactenus Tragœdias varias, tantâ & tam rarâ felicitate, ut ab ipsâ Melpomene ad heroicam hanc & masculam*

scribendi rationem auctor formatus esse videatur. Ces louanges sont outrées. *Valère André* dit : *Poeta, Orator, Historicus, in singulis ita eminens atque excellens,*

——————— Ut omnia in unum
Confluxisse putes cælica dona virum.

Potissimùm tamen in Tragicis, in quibus ea ubique elucet verborum ac sententiarum majestas, ut nihil ferè hic debeat priscis, quibus non æquare solùm, sed & præferre eum liceret, nisi Vetustatis obstaret reverentia. Orationes certè perpetuis ad Scripturas sacras allusionibus, velut vernantibus quibusdam flosculis, adornatæ, quoddam Christianæ Eloquentiæ specimen exhibent. Cet éloge est encore moins exact que celui de *Sanderus;* 1°. Je ne vois pas par où *A Marcâ* mérite la qualification d'*Historien* du prémier ordre, ni même du second. 2°. S'il l'emportoit réellement sur les Anciens, je ne sais ce qui dévroit empêcher de le dire; personne ne trouve mauvais que les François préfèrent les Tragèdies de *Corneille* & de *Racine* à celles de Sénèque : je ne balancerois pas de mettre quelques Elègies de *Hosschius* au-dessus des plus belles d'Ovide. 3°. Ce n'est pas une beauté, comme *Valère André* le pense, d'exprimer toutes choses dans le langage de la Vulgate. De bons connoisseurs (*a*) blâ-

(*a*) Fleury, cinquième Discours sur l'Hist. Ecclés. n. 6.

vaige parvint dépuis à être Président du Conseil provincial de Flandre résidant à *Gand*. Cette charge lui fut confiée en 1503. (*a*) Il la quitta en 1509. ponr remplir celle de Chancelier du Conseil de Brabant, qui vaquoit par la mort de *Jean van der Vorst*, seigneur de *Loonbecke*. Il dévint Grand-Chancelier de Bourgogne (& d'Espagne) en 1514. Enfin le 23. juillet 1517. le Roi *Charles*, dépuis Empereur, établissant un Conseil Privé pour le gouvernement des Pays-Bas en son absence, *Jean Sauvaige* y eut rang en qualité de Maitre des Requêtes. Il se rendit la même année en Espagne, & un Historien fort estimé parle en ces termes de la conduite qu'il tint dans ce Royaume : » Le Chancelier *Sauvage* ayant été » envoyé en Espagne pour partager le » Gouvernement avec *Ximenès*, ne pen-» sa qu'à s'y enrichir. Les Charges, » qui étoient les recompenses de la ver-» tu, furent en proye à son avarice. » *Chièvres*, & les autres Courtisans avoient » aussi leurs intrigues, & vendoient chè-» rement leur protection & leurs offices. » Le Cardinal s'en plaignit au Roi, & » lui remontra : Que ses Ministres par

(*a*) On lit dans le *Supplément aux Trophées du Duché de Brabant* de *Butkens*, que *Sauvaige* fut déclaré Chef & Président du Conseil Privé par patentes du 24. juin 1508. Et l'Auteur de ce Supplément dit quelques lignes plus bas que ce Conseil fut institué le 23. janvier 1517.

de *Charles le Hardi*. On a encore imprimé du P. *à Marcâ :*

4. *Corona Virginea, ſive Stellæ duodecim, id eſt, duodecim Homiliæ ſacræ. Gandavi, Cornelius Marius*, 1618. 12°. pp. 181. Ce ſont des Panègyriques de la Ste Vierge.

5. *Pleïas ſacra, conſtans Orationibus ſeptem. Gandavi, Cornel. Marius.*

6. *Lampas Virginea, ſive Oratio de Encomio Virginis, in feſto Luminum dicta.* Imprimé.

7. *Diarium Sanctorum, ſive Stemmata, & flores, &c.* En vers jambes. *Duaci, Joannes de Fampoux*, 1628. 4°. pp. 118.

8. *Hyas ſacra..... Ibid. Idem.* Je crois que ce ſont ſept autres Diſcours.

9. *Muſæ lacrymantes, ſeu Pleïas Tragica. Duaci, Joan. de Fampoux*, 1628. 4°. Ce ſont ſept Tragèdies, dont voici les titres : 1. *Buſtum Sodomæ, & impurarum illarum civitatum excidium.* 2. *Abimelech.* 3. *Jephte:* (L'Auteur a-t'il fait deux Tragèdies ſous ce titre?) 4. *Sampſon.* 5. *Saül.* 6. *Amnon, ſive ſtuprum ſororis Thamar, ab Abſalone acri ultione percuſſum.* 7. *Sedecias.* (Eſt-ce autre choſe, que le *Carcer Babylonius* du *n.* 2. ?) Outre ces oüvrages, *A Marcâ* avoit compoſé les pièces ſuivantes, qu'on croit être reſtées en Ms.

α. *Abſalon, ſeu miſerando exitu clauſa in patrem Davidem Abſalonis filii rebellio.* Tragèdie.

β. *Anastasius, sive perfidia fulminata.* Autre Tragèdie. L'Empereur Anastase mourut frappé de la foudre le onze juillet 518. Sa mort fut regardée comme la punition de ses crimes.

γ. *Parthenii flores, sive Homilia in festo Missus dicta.* *Sanderus* a vû ce Discours & les suivans.

δ. *Corollarium Apostolicum, sive Panegyris sacra Apostolorum Principibus adornata.*

ε. *Lacrymæ; Homilia Christo passo dicta.*

ζ. *Fasciæ, sive Crepundia Jesu Christi in Bethleem nati.*

η. *Lingua ignea, sive Homilia dicta in vigiliâ Pentecostes.*

θ. *Cineres; Homilia feriâ quartâ Cinerum dicta.*

ι. *Triumphus Virginis; Homilia in festo Assumptæ Virginis dicta.*

κ. *Suspirium Amoris; Homilia Christo nascituro, in vigiliâ Natalium ejus, dicta.*

λ. *Sancti; Homilia sacra pro Encomio Omnium Sanctorum dicta.*

μ. *Caverna maceriæ; Homilia Christo patienti dicta.*

ν. *Tripudium Sanctorum; id est, Homilia sacra dicta in vigiliâ Omnium Sanctorum.*

ξ. *Rosarium; Homilia sacra dicta pro Encomio Annunciatæ Virginis.*

ο. *Tuba Angelica; sive Manes extremi Judicii.*

π. *Margarita Euangelica, sive Encomium*

Paupertatis; Homilia dicta in laudem D. Benedicti.

ρ. *Ludibrium vitæ humanæ; sive Homilia dicta feriâ quartâ Cinerum.* Ces harangues devoient faire partie d'un Recueil beaucoup plus ample, que l'Auteur vouloit publier sous le titre d'*Hecatombe, sive Homiliæ centum de variis Religionis Christianæ Mysteriis.*

σ. J'ai encore vû une pièce de Poësie que le P. *à Marcâ* présenta à *Valère André* pour honorer son Doctorat. Elle étoit fort bien faite.

☞ *Sanderus, de Gandavensib.*, 60. 61. & 97. *Sweertius*, 191. 192. *Val. André*, 159. *Note Mste de M. Foppens.*

Jean Sauvaige, ou *Joannes Sylvagius*,

CHEVALIER, seigneur d'*Escaubecq*, d'*Itterbeeck*, de *Bierbeeck*, &c. naquit en Bourgogne vers le commencement de l'année 1455. Un ancien Régitre de l'Université de *Louvain* m'apprend qu'il y étudia en Droit, & qu'il y prit le grade de Licencié ès Loix le 9. octobre 1478. *Sweertius*, suivi par M. *Foppens*, dit qu'il enseigna publiquement la Jurisprudence dans cette Université : mais *Valère André* ne le met pas dans la liste des Professeurs de *Louvain*, ce qui rend ce fait suspect. *Sau-*

vaige parvint dépuis à être Président du Conseil provincial de Flandre résidant à *Gand*. Cette charge lui fut confiée en 1503. (*a*) Il la quitta en 1509. pour remplir celle de Chancelier du Conseil de Brabant, qui vaquoit par la mort de *Jean van der Vorst*, seigneur de *Loonbecke*. Il dévint Grand-Chancelier de Bourgogne (& d'Espagne) en 1514. Enfin le 23. juillet 1517. le Roi *Charles*, depuis Empereur, établissant un Conseil Privé pour le gouvernement des Pays-Bas en son absence, *Jean Sauvaige* y eut rang en qualité de Maitre des Requêtes. Il se rendit la même année en Espagne, & un Historien fort estimé parle en ces termes de la conduite qu'il tint dans ce Royaume : » Le Chancelier *Sauvage* ayant été » envoyé en Espagne pour partager le » Gouvernement avec *Ximenès*, ne pen» sa qu'à s'y enrichir. Les Charges, » qui étoient les recompenses de la ver» tu, furent en proye à son avarice. » *Chièvres*, & les autres Courtisans avoient » aussi leurs intrigues, & vendoient chè» rement leur protection & leurs offices. » Le Cardinal s'en plaignit au Roi, & » lui remontra : Que ses Ministres par

(*a*) On lit dans le *Supplément aux Trophées du Duché de Brabant* de *Butkens*, que *Sauvaige* fut déclaré Chef & Président du Conseil Privé par patentes du 24. juin 1508. Et l'Auteur de ce Supplément dit quelques lignes plus bas que ce Conseil fut institué le 23. janvier 1517.

» ment Cette gé
» ra la haine des F
» Espagnols, qui p
» bition, étoient li
» des avis de tout
» loit à sa vie. (
» voir à sa sûreté :
» on fit l'essai de
» ce qu'il buvoit,
» on arrosoit sa c
» ces précautions,
» son, dont on ass
» sumé, &c. » Au
pas un long séjour d
mort le sept juin de
dans la soixante-qu
age. Son corps re
l'Eglise Collègiale
grava sur son tombe
mais on ne la voit
Cl. Domino Joann
rato, qui primùm ge
mox Cancellarium E
Burgundiæ [illegible]

cipem, & integritatis erga omnes; Uxoris charitas, & liberorum pietas posf. Vixit ann. LXIII. M. V. Obiit M. D. XVIII. VII. junii.

Il avoit épousé *Antoinette d'Ongnies*, fille de *François d'Ongnies*, seigneur de *Ligny*, & de *Marie d'Hérines* : & il eut de son mariage un fils nommé comme lui, qui fut Chevalier, seigneur d'*Escaubecq* & de *Bierbeeck*, Chancelier de Brabant, enfin grand Chancelier de l'Empereur Charle-Quint, & qui mourut à *Saragosse* en 1569. Notre Auteur eut aussi une fille, nommée *Françoise*, qui mourut le 28. janvier 1572. (1573.) étant veuve d'*Engelbert van Daele*, d'abord Conseiller au Parlement de *Malines*, ensuite Chancelier de Brabant. (*b*). *Erasme* n'a pas épargné l'encens à *Sauvaige*, soit qu'il l'en jugeât digne, soit que des raisons d'intérêt l'y ayent porté ; (*c*) car il avoit

(*b*) Enterré à Ste Gudule, avec l'épitaphe suivante, qui ne s'y trouve plus : *Eruditione juxtà ac nobilitate præclaro D. Engelberto van Daele, Equiti aurato, qui cùm aliquamdiu in supremo Senatu Mechliniensi Cæsari fuisset à Consiliis, ac demùm sexdecim annis Brabantiæ Cancellarius, annos natus sexaginta, summo relicto sui desiderio, obiit* 21. *decembris anno redemptionis humanæ* 1556.; *Francisca Sylvagia conjugi amantissimo posuit, cui ipsa postmodùm hoc in loco contumulari voluit : obiit autem anno* 1572. *die* 28. *mensis januarii.* Quartiers : *Van Daele, Kats, van den Broeck, Wyngaerden : Sauvaige, Boulogne, Ongnies, Hérines.*

(c) *Unus prope clarissimus vir Joannes Sylvagius, Burgundiæ Cancellarius, ùt patriæ, sic etiam optimis studiis consulere studet, sed cujus bonam partem nobis adimunt publica regni negotia.* Erasmus Budæo, 15. febr. 1515. Vide Operum Tom. III. ult. edit. col. 179. 180.

de grandes obligations à ce Magiſtrat, qui a composé :

1. *Epiſtola ad Eraſmum.* Tome III. de la dernière édition d'*Eraſme*, 2ᵉ partie, col. 1561. Cette Lettre eſt dattée de *Bruxelles* le 8. juillet 1516. *Sauvaige* prie ce ſavant de révenir dans les Pays-Bas, promet de lui procurer un Canonicat de *Cour-*

Jam nunc omnia me debere ſentio, vel optimo Principi Carolo, vel omnibus omnium virtutum numeris abſoluto Joanni Sylvagio, Burgundiæ Cancellario, qui talem quendam heroa præbet noſtræ ditioni; qualem pridem ille, vel tuo unius præconio futurus immortalis, à Rupeforti Guido tuæ præſtitit Galliæ. Idem eidem, 28. oct. 1516. Ibid. col. 214. 215.

Sylvagius Burgundiæ Cancellarius, numeratâ de ſuo penſione, quæ ex Principis fiſco debebatur, quo nihil eſt inanius, magnis promiſſis me oneravit, hinc in Hiſpaniam proficiſcens. Idem, Ludov. Bero, Lovanio 23. aug. 1517. col. 1623.

Haud ſcio qui ſit, ùt, meâ ſententiâ, nuſquam quàm hic contemptiores bonæ Litteræ; αἴτιοι οἱ ἄρχοντες ἀμουσότατοι. (*) *Magna tamen ſpes eſt in Joanne Sylvagio, Burgundiæ Cancellario, qui quidem, ùt ipſe non ſolùm maximus eſt ac*

RAIMOND DE HEZECQUES [illegible] vent de *Valenciennes*, où il mourut le 9. janvier 1670. On l'a enterré dans la sale du chapitre, & l'on y voit son épitaphe conçue en ces termes :

Hic jacet E. ac R. A. P. F. Raimundus de Hezecques, S. T. D. Sorbonicus, famosus Prædicator, quondam Sancti Flori in Galliâ Vicarius Episcopalis, & Canonicus Theologalis, ætatis LXXXVI., professionis LXX.

Le P. *de Hezecques* entendoit l'Hébreu, le Grec, le Latin, le Flamand, l'Espagnol, & le François. Il étoit fidéle à ses devoirs, grave en chaire, & dans l'église, mais fort gai dans la conversation, & même dans l'école. Il a donné au public :

1. *Doctes & rares Sermons pour tous les jours de Caresme, composez en Portugais par le R. P. F. Antoine Feo, de l'Ordre de S. Dominique, &c.* (a) *nouvellement traduits en François par R. P. F. Raimond de Hezecques, &c. Paris, Sebast. & Gabriel Cramoisy*, 1618. 8°. 2. vol. pp. 1123. & 1200.

2. *Isaïas, inter majores Prophetas primus, à R. P. Hieronymo Oleastro Lusitano, quondam Inquisitore, &c. commentariis illustratus. Nunc primùm prodit curâ & diligentiâ R. P. M. F. Petri Calvi Concionatoris Regii Lusitani, Ordinis Prædicatorum. Lutetiæ,*

(a) Mort en 1622.

... de Hezecques

N... à *Valenciennes* vers 1584., &
... profession de l'Ordre de S. Do-
... en 1602. Après son noviciat,
... philosophie en Espagne,
... au couvent de S. Jacques
... vint ensuite à *Louvain*, d'où
... à *Paris*, où il fut fait
... Maître-ès Arts, Lecteur de
... & Bachelier. Il y étoit en Li-
... 161.., & il eut alors le onzième
... en Sorbonne,
... être Licencié le onze

[redacted]

Daniel de S. Pierre,

NOMMÉ dans le monde *Daniel Bosch*, étoit d'une famille patricienne de *Bruxelles*, où il naquit en 1646. Après ses prémières études, il entra chez les Carmes de l'ancien institut dans la même ville, & y prononça les vœux de religion. Elevé à la Prêtrise, il s'adonna à la Prédication, & le P. *Côme de Villiers* nous dit qu'il y excella. (*a*) Quelques Ambassadeurs Portugais le choisirent pour leur Confesseur. Ce fut sans doute en Hollande, où ce Père exerça longtems la fonction de Missionaire. Il parvint à l'age de 79. ans, & mourut dans son couvent de *Bruxelles* le 8. décembre 1719. On à de lui :

1. *Discours funèbre sur la mort salutaire de N. S. J. C.* En flamand. *La Haye*, 1694. 12°.

2. *Paranymphus cælestis, sive Salutatio Angelica, novemdialibus Sermonibus exposita, quorum ultimus amabilem Carmeli Matrem Deiparam pro fidelibus defunctis exorandam docet..... Accessit* (p. 359.) *Mantissæ loco Sermo ab eodem Gandavi Deo exorando habitus, dum Namurcum à Gallis obsideretur*

(a) *Concionator eximius evasit.*

Sebast. Cramoisy, 1622. *fol.*, colonnes 1300. Le P. *Nicolas Lynceus*, Dominicain Irlandois, eut part à cette édition, qui est dédiée aux Pères Portugais de son Ordre. Le même Commentaire reparut avec une épitre dédicatoire au Cardinal *Mazarin* par les soins du P. *de Hezecques. Ibid. Sebast. & Gabr. Cramoisy*, 1656. *fol.* Mais cette édition n'est autre chose que la précédente, ornée d'un nouveau titre, & d'une nouvelle dédicace. Au reste on fait grand cas des Commentaires du P. *Jerôme Oleaster*, (*b*) tant sur Isaïe, que sur le Pentateuque.

3. *L'Homme de douleurs, son art de pleurer, & son salaire. Paris, Sébastien Cramoisy*, 1646. *fol.* pp. 1510. *Opus omnigenâ eru-*

sont l'objet de ces Mémoires. Il enseignoit les Mathématiques au Collège Anglois de *Liège* en 1704., & il mourut au Collège Anglois de *St Omer* le onze octobre 1730. J'ai vu de lui :

Trigonometria plana, & sphærica; cum selectis ex Geometriâ & Astronomiâ Problematis. Accedunt Sinuum Canones, & ex Euclide Propositiones magis necessariæ. Leodii, J. F. Broncart, 1704. 12°. pp. 167.

☞ *Voyez ce livre. Information prise à Liège.*

François Bellegambe

NAQUIT à *Douai* vers l'an 1628., & fit apparemment tout le cours de ses études chez les PP. Jésuites de cette ville. Il entra dans leur Compagnie à l'age de seize ans. Ayant reçu les Ordres sacrés, il fut chargé de la Direction d'une de ces Congrégations de la Ste Vierge, que nous nommons *Sodalités*, & il paroit qu'il s'acquitta de cette fonction à *Lille* & à *Douai* pendant plus de quinze ans. C'est dans la prémière de ces villes, qu'il mourut le 12. juin 1700., étant alors dans la 72e année de son age, & la 56e depuis son entrée en Religion. Nous avons de lui :

1. *Vanitas vanitatum, consideratione seriâ*

tatis. 3. *Mariæ & Joseph, super illud Euangelium : Cùm esset desponsata Mater Jesu Maria Joseph.*

☞ *Echard, II.* 637. 638.

Dominique de la Nativité de la Vierge,

SE NOMMOIT dans le monde *Van der Hooghen;* il naquit en 1656. à *Reeck,* village de la seigneurie de *Ravesteyn* au nord du Brabant : & ayant achevé ses basses-classes, il entra dans l'Ordre des Carmes de l'ancienne Observance, où il se distingua par son savoir & par sa piété; ce qui l'éleva successivement aux emplois de Maitre des Novices, de Prieur, & de Définiteur de la Province Flamande,

Allemand. *Luxembourg*, *André Chevalier*, 1707. 12°. It. En François. *Ibid. Jacques Ferry*, 1707. 12°.

5. *Règles de la Confrèrie de l'Agonie de N. S. Jésus-Christ.* En Allemand. *Trèves*, *Jacques Reulandt*, 1708. 12°. It. en François. *Luxemb. Jacques Ferry*, 1708. 12°.

6. *Instruction pour recevoir avec fruit les saints Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie.* En Allemand. *Trèves*, *Jacques Reulandt*, 1708. 12°. It. après d'autres éditions : *Luxemb. héritiers de Jacques Ferry*, 1766. 12°. pp. 52. It. En François. *Luxemb.*, *Jacq. Ferry*, 1722. 12°. : & chez ses héritiers, 1752. 12°.

7. *Aurifodina spiritualis ; sive Methodus fructuosè semper agendi quotidianas actiones. Luxemb. Jacobus Ferry*, 1710. 12°.

8. *Le vrai & fidèle Ami, ou Motifs & Moyens de sécourir les ames détenues dans le Purgatoire.* En Allemand. *Luxembourg*, *Jacques Ferry*, in-12°. sans date, pp. 135.

9. *La Vie du Bienheureux François Regis.* En Allemand. *Luxemb. Jacq. Ferry*, 1716. 12°. It. En François : *Ibid. Idem*, 1716. 12°. Il y a trois autres Vies Françoises de ce Saint Missionaire : la 1e, publiée en 1650. par le P. *Claude de la Broue*, qui avoit été son écolier : La 2e, par le P. *Antoine Bonnet*, savant Jésuite, connu par d'autres ouvrages. La 3e, fort supèrieure à toutes les autres, est intitulée : *La Vie*

anno 1692. *Gandavi*, *Hæredes Maximiliani Graet*, 1694. petit *in*-12. pp. 380. Je trouve dans ces Sermons de l'invention, de la facilité, & un ſtile paſſable. J'y trouve auſſi des défauts. L'Orateur y raporte des Hiſtoires, que la ſaine Critique ſe garderoit bien d'adopter : il donne quelquefois dans des ſpéculations creuſes, (*b*) & je le ſurprends quelque part dans la baſſeſſe d'un anagramme. (*c*)

☞ *Coſinas de Villiers*, *I.* 372. *Ms. du P. Norbert de Ste Julienne.*

(*b*) Selon lui, *Serm. II. pagg.* 41--43. Gabriel ne dit point à Marie, *Dieu eſt avec vous* : mais, *le Seigneur eſt avec vous* ; parce que l'Ecriture employe le nom de *Dieu*, lorſqu'il s'agit de la Création : mais quand elle parle de l'Incarnation, elle ſe ſert du nom de *Seigneur*, qui marque l'empire de Dieu ſur les Créatures. Cela eſt d'autant plus mal fondé, qu'il y a tout ſujet de croire que l'Ange dit à la Ste

font l'objet de ces Mémoires. Il enseignoit les Mathèmatiques au Collège Anglois de *Liège* en 1704., & il mourut au Collège Anglois de *St Omer* le onze octobre 1730. J'ai vu de lui :

Trigonometria plana, & sphærica; cum selectis ex Geometriâ & Astronomiâ Problematis. Accedunt Sinuum Canones, & ex Euclide Propositiones magis necessariæ. Leodii, J. F. Broncart, 1704. 12°. pp. 167.

☞ *Voyez ce livre. Information prise à Liège.*

François Bellegambe

NAQUIT à *Douai* vers l'an 1628., & fit apparemment tout le cours de ses études chez les PP. Jésuites de cette ville. Il entra dans leur Compagnie à l'age de seize ans. Ayant reçu les Ordres sacrés, il fut chargé de la Direction d'une de ces Congrégations de la Ste Vierge, que nous nommons *Sodalités*, & il paroit qu'il s'acquitta de cette fonction à *Lille* & à *Douai* pendant plus de quinze ans. C'est dans la prémière de ces villes, qu'il mourut le 12. juin 1700., étant alors dans la 72e année de son age, & la 56e depuis son entrée en Religion. Nous avons de lui :

1. *Vanitas vanitatum, consideratione seriâ*

19. *Le Bain ſpirituel, ou Inſtruction pour apprendre au Pénitent à recevoir avec fruit le Sacrement de Pénitence.* En Allemand. *Luxemb. Jacques Ferry*, 1724. 12°.

20. *Inſtruction pour gagner les Indulgences de l'Année Sainte, ouverte par N. S. P. le Pape Benoit XIII.* En Allemand. *Luxemb. Jacques Ferry*, 1726. 12°. It. En François. *Ibid. Idem*, 1726. 12°.

21. *Inſtruction pour gagner le Jubilé accordé par N. S. P. le Pape Clément XII.* En Allemand. *Luxemb. Jacq. Ferry*, 1730. 12°. It. En François. *Ibid. Idem*, 1730. 12°.

22. *Hiſtoire de la Chapelle de Nôtre-Dame de Conſolation, honorée à Luxembourg chez les RR. PP. de la Compagnie de Jéſus.* En

Cet ouvrage n'auroit pas été goûté de tout le monde.

☞ *Mém. envoyés de Liège & de Luxembourg.*

Jean Smith van der Ketten, ou *Joannes Smetius à Kettenis*, le Père,

ECRIVAIN Flamand du dernier ſiècle ; naquit, ou du moins fut élevé, (*a*) dans quelque endroit du Betuwe, qui eſt l'un des quartiers de la Gueldre. Ayant fait de bonnes humanités, il ſe mit à *Harderwyck* ſous la conduite de *Jean-Iſaac Pontanus*, qui y enſeigna la Phyſique & les Mathématiques dépuis environ l'an 1602. Après cela il paſſa en France, & y continua ſes études. Tandis qu'il étoit dans ce Royaume, ceux de *Nimègue* lui offrirent chez eux le droit de bourgeoiſie. Il s'y rendit avec ſon père & ſa mère, qui y terminèrent leurs jours. *Smith* n'avoit pas fait un long ſéjour dans cette ville, lorſqu'il y fut pourvû d'une chaire de Philoſophie, & d'une place de Miniſtre. Ces

(a) *Veteri Bataviæ, in quâ adolevi, Noviomago, in quo majorem ætatis meæ partem exegi, quæ cum utroque parente, quem ibidem exinde tumulavi, civitatis me jure in Galliis tum agentem ultrò donavit, aliquot etiam poſt annis publicum ad munus vocavit, &c.* Joan. Smith, Noviomagum, p. 151.

emplois ſuffiſoient pour le fixer à *Nimègue* : un autre motif l'y attacha; ce fut ſon mariage avec la fille du nommé *Regner Bouwens*, qui lui donna un fils, dont je parlerai à l'article ſuivant. Je ne ſais ſi *Smith* ſe mêla fort d'affaires de ménage, ni s'il donna beaucoup de temps à ſes fonctions de Prédicant & de Profeſſeur. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il s'amuſa quelquefois à faire des vers, qu'il tournoit aſſez bien, & qu'il s'occupa beaucoup de l'étude des Médailles & des Antiques. Dès l'an 1618. il commença à former un cabinet, qu'il augmenta toûjours dépuis, & qu'il rendit aſſez conſidèrable, pour en faire l'un des plus beaux ornemens de la ville. Ce cabinet étoit dans ſa maiſon proche

deburgico, Electoratûs Imperialis, &c. Ducatûs Prussiæ, Juliacensis, Clivensis, Montium, &c. hæredi, super Historiâ Clivensi, ipsius Celsitudini nuncupatâ. A la tête du *Clivia, Julia, &c.* de *Garnier Teschenmacher, Arnhem.* 1638. *in-fol.* C'est une Elègie, qui me paroit fort bonne. (*c*)

(c) *MAgne juventutis Princeps, cui destinat uni,*
Post Patrem, fasces Clivia læta suos:
Illa armis opibusque potens, atque ubere glebâ
Dives, & omnigeno flore superba virûm:
Unam quam Rhenus pleno Pater irrigat alveo,
Non alibi placidus, non tumidusve magis:
Hôc tantùm infelix regio, primordia gentis,
Historia ignoret quòd rudis ipsa sua:
Quòdque diu trepidet, turbantibus undique bellis,
Dum Mars vicino fervidus orbe furit.
Te duce, nunc alius rerum promittitur ordo,
Et novus Historiæ te duce surgit honos.
Quæ prælustre tuum jam præfert pagina nomen,
Non dubias infert in loca cæca faces.
Non vetus hìc canitur vulgati fabula cygni,
Quam nimiùm simplex plebs celebravit avem:
Altiùs & primâ currunt ab origine Fasti,
Et discit cunas patria terra suas.
Hìc Celtam, Cimbrumque vides, celebremque Sicambrum,
Gugernumque senem, qui tua rura colit:
Quàque arat hìc aut bella movet Germana juventus,
Romulidumve manus, utraque ripa tua est.
Quæque olim hostili certabant utraque ferro,
Nunc socias tendunt ad tua jussa manus.
Nil interruptâ serie, longo ordine rerum,
In proavis dominos hìc, Frederice, legis.
Quæque illi præclara togâ, præclara sagoque,
Seu gessere domi, sive decôra foris:
Et quæ multa priùs tenebris damnata jacebant,
Nunc priscum repetunt hìc renovata decus.
Mox, optata diu Patriæ, Pax optima rerum,
Te duce quando redit, bis Fredericus (*) eris.

(*) Vous serez *Fréderic*, c. d. *Pacificateur*, de nom & d'effet.

2. *Johannis Smit Oppidum Batavorum, seu Noviomagum; liber singularis, quo ostenditur Batavorum oppidum, Corn. Tacito lib. Hist. V. c. XIX. memoratum, esse Noviomagum: eâdemque operâ plurima traduntur, quæ Batavorum originibus, Historiæ, Reique publicæ, & antiquariæ illustrandæ faciunt. Amst. Johan. Blaeu*, 1644. 4°. pp. 166. y compris diverses pièces de Poësie sur la ville de *Nimègue*, qui se trouvent à la fin. Cet Ouvrage, dédié aux Etats-Généraux, a été traduit en Flamand, & imprimé *in-12°*. Il faut remarquer que dans l'endroit cité de Tacite, plusieurs lisent *Batavodurum*, & que *Cluvier* prétend avec d'autres habiles Géographes, que ce mot désigne *Batenborch*, qui est une forteresse située

collectæ. Cum Numismatum ipsorum serie, seu Pinace. Amst. Reinerus Smetius, 1658. 12°. Cet ouvrage, & le suivant ont paru par les soins de *Jean Smith* le fils.

5. *Antiquitates Noviomagenses, sive Notitia rarissimarum rerum antiquarum, quas in veteri Batavorum oppido studiosè comparaverant Joannes Smetii, Pater & filius; in quâ Annuli, Gemmæ, Amuleta, Claves, Styli, Tintinnabula, Fibulæ, Lampades, Aræ, Marmora, Mensuræ, Pondera, Statuæ, Sigilla, Lagenæ, Vasa, atque alia Antiquorum Monumenta explicantur, & varia Romanorum Numismata, hactenus non visa, illustrantur. Noviomagi Batavorum, Regner. Smetius*, 1678. 4°. *fig.*

α. Il avoit entrepris de publier un *Recueil de Proverbes, de Bons-Mots, & d'actions mémorables des Hollandois*, pour prouver que cette nation n'est point inférieure aux Spartiates, aux Romains, &c. Mais ce projèt est resté sans exècution.

Jean Smith avoit un frère, nommé *Abraham*, qui mourut vers 1636. à *Jambi* ou *Jambis*, dans l'Isle de *Sumatra*, où il étoit l'un des Directeurs du Commerce des Hollandois.

☞ *Voyez les Prélimin., & les pages* 28. 29. 49. & 151. *du n.* 1., *Witte Diar. biogr. ad an.* 1651., & *Fopp.* 732.

Jean Smith, ou *Joannes Smetius*, le Fils,

ETOIT apparemment de *Nimègue*, & doit être né vers l'an 1630. S'étant destiné, comme son père, à la charge de Ministre, il étudia la Théologie Calvinienne, fut reçu Proposant, & exerça la fonction de Prédicant à *Alcmar* dans la Nord-Hollande jusqu'en 1684., qu'il fut appellé pour un pareil emploi à *Amsterdam*. On l'installa dans cette ville le 30. avril de cette année. Il y mourut dans un age avancé le 23. mai 1710. Outre le soin qu'il a pris de publier les ouvrages

3. *L'Ecclésiaste de Salomon, expliqué d'une manière intelligible, & éclairci par une courte Analyse.* En flamand. (c) *Amst.* 1699. 4°.

4. *Le Jubilé des Chrêtiens, ramené à son institution.* En flamand. (d) *Amst.* 1700. 12°. On entend bien que c'est une Satyre du Jubilé publié à *Rome* cette année.

5. *La Pentecôte de 1706., favorable aux Hollandois, & bénie* (du ciel.) En flamand. (e) *Amst.* 1706. 12°.

6. *La Campagne de 1706., favorable aux Hollandois, & bénie* (du ciel.) En flamand. (f) *Amst.* 1706. 12°.

☞ Voyez les citations de l'article précédent, & le *Naam-Regifter van al de Predicanten, &c. Amst.* 1721, *pag.* 9.

(c) *Salomons Prediker, ... verklaart door Joh. Smith.*
(d) *Ἀποκατάστασις, of der Christenen Jubeljaar.....*
(e) *Nederlands blyde en gezegende Pinxterdagh.*
(f) *Nederlands blyde en gezegende Veldtocht des Jaars* 1706.

Arnold Poelenburg,

ETOIT DE *Horne*, ville de la Nord-Hollande, où il naquit le 12. septembre 1628. Après quelques commencemens d'humanités, il se mit à *Amsterdam* sous la conduite de *Gérard-Jean Vossius*, pour s'avancer dans les belles-lettres. Il fut aussi quelque tems à *Waermond*, où il

apprit les élèmens de la langue Syriaque. Ensuite il s'appliqua à la Théologie, & suivit le parti des Remontrans, qui commençoient à respirer en Hollande. Après cela il dévint Ministre de ceux de cette petite Eglise à *Horne*, où il fut appellé assez jeune, & au plus tard en 1651. Au mois d'août de l'année 1657., il reçut une vocation pour *Goude*, ou *Tergouw* : mais il la refusa. L'année suivante il en accepta une autre, qu'on lui offrit à *Roterdam*, dont son grand-oncle *Corneille Wiggers* avoit été le prémier Prédicant.; (*a*) ce qui n'est pas un petit honneur chez les Prétendus Réformés. *Etienne de Courcelles*, qui professoit

Voici les ouvrages qu'il a mis au jour.

1. *A. F. P. Epiſtola ad C. H.* (Chrêtien Hartzoeker;) *in quâ liber octavus Summæ Controverſiarum Joannis Hoornbeekii, qui eſt adverſùs Remonſtrantes, refellitur: & de mutuâ inter Chriſtianos opinionibus diſſidentes Tolerantiâ potiſſimùm diſceptatur. Amſt.* 1655. 12°.

2. *Friderici Spanhemii Diſputatio inauguralis, habita in Academiâ Leydenſi, de quinque Articulis* (b) *controverſis, Prædeſtinatione, Morte Chriſti, &c., ſolidè oppoſitis Antitheſibus & Reſponſionibus confutata ab Arnoldo Poelenburgio, Eccleſiaſte Remonſtrantium Hornano. Adjecta eſt Refutatio Argumenti Guilielmi Twiſſi, cui ſolvendo ne Diabolum quidem & Angelos ejus pares eſſe gloriatur. Amſt.* 1658. 12°. Je parlerai ailleurs de *Spanheim*, & de *G. Twiſſus.*

3. *Diſſertatio epiſtolica, quâ demonſtratur non poſſe Remonſtrantes integrâ conſcientiâ cum Contraremonſtrantibus vel Congregationis, vel ſacræ Synaxeos communionem colere. Amſt.* 1658. 12°.

4. *Meditatio, ſeu Concio in epiſtolæ ad Hebræos X. 24. 25.; quâ oſtenditur ſacrorum Cœtuum utilitas ac neceſſitas: & cui nos Congregationi adjicere debeamus.* A la ſuite du précèdent.

5. Il a publié le ſecond volume des

(*b*) Les cinq Articles des Remontrans.

Oeuvres Théologiques d'*Episcopius*, avec une Préface de sa façon. *Roterd.* 1665. *fol.*

6. *Oratio funebris in obitum Stephani Curcellæi.....* A la tête des Oeuvres Théologiques d'*Etienne de Courcelles*. *Amst. Dan. Elzevir.* 1675. *fol.*

7. Il y a dix-huit Lettres de *Poelenburg* dans les *Præst. ac erud. Virorum Epistolæ Ecclesiasticæ & Theologicæ*, dont la dernière édition est celle de 1684. *in-fol.* (*c*) Les voici selon l'ordre du tems :

Pag. 842--843. *Christiano Hartsoeckero.* Datée de *Horne*, le 6. nov., 1651. Elle roule sur la tyrannie de *Cromwell.*

Page 844--847. Au même, *Horne* 30. sept., 1653. Il y parle de ce que les Gentils ont crû, ou pû croire, touchant

Jacq.Ferry, 1720. 12°. It. chez les héritiers du même, 1746. 12°. pp. 120.

13. *La Dévotion du Matin & du Soir ; ou instruction pour apprendre comment un Chrétien doit se comporter au lever & au coucher, avec des Prières du Matin & du Soir. Luxemb. Jacques Ferry*, 1720. 16°. : & chez ses héritiers, 1754. 16°. pp. 36.

14. *L'Ecole des mœurs, ou Règles de la Civilité Chrétienne.* En Allemand. *Luxemb. Jacques Ferry*, 1720. 16°. : & chez ses héritiers, 1760. 16°. pp. 96.

15. *Instruction pour gagner le jubilé accordé par N. S. P. le Pape Innocent XIII.* En Allemand. *Luxemb. Jacq. Ferry*, 1721. 12°. It. En François. *Ibid. Idem*, 1721. 12°.

16. *La Messe des Morts, ou Manière d'entendre la Messe pour le soûlagement des Ames des Trépassés.* En Allemand. *Luxemb. Jacq. Ferry*, 1722. 12°.

17. *La Dévotion envers S. Donat, dont on honore les Reliques dans l'Eglise des PP. Jésuites de Munster-Eiffel ; avec une explication des raisons, qui font invoquer ce Saint pour être garanti de la foudre : & la manière de l'invoquer* utilement. En Allemand. *Luxemb. Jacq. Ferry*, 1722. 12°. pp. 11.

18. *Eclaircissemens sur le Jubilé accordé par N. S. P. le Pape Benoit XIII.* En Allemand. *Luxemb. Jacques Ferry*, 1724. 12°. It. En François. *Ibid. Idem*, 1724. 12°.

P. *Pierre Wadding*,
lerai ailleurs.

Page 899--903. A
en Droit, *Amst.* 166
ture du péché, sur
&c.

Page 900--907. A
Amst. 1660. Il le re
de sa façon, dont il
plaire, & répond à
qui regarde le divorc

Page 908--917. A
1660. Il attaque un
de *Léonard à Ryssen.*

Page 918--922. A
dam, 15. juillet 1660
blissement de *Charles I*
gleterre.

☞ *Voyez ces Lettres*
lehrten Lexicon, Leipzig
Cattenburgh, Biblioth. R

Jean Carvin,

NÉ EN ARTOIS, fut l'un des prémiers sectateurs de Calvin, & ensuite l'un des Apôtres du Calvinisme. Il régenta les humanités à *Ville-neuve* en Agenois, &, pour me servir de l'expression de *Florimond de Ræmond*, il fit *le Ministre sous la robe d'un Magister.* Il faut qu'il se soit dégouté de ce mêtier dans la suite, s'il est le même, comme il y a grande apparence, que *Jean Carvin*, Médecin à *Montauban*, qui fit imprimer en 1562.

De Sanguine, Dialogi septem. Lugd., Hæredes Sebastiani Gryphii, 1562. 12°. It. *Hanoviæ, Wecheli heredes*, 1605. 16°.

☞ *Florim. de Ræmond, Hist. de.... l'Hérèsie de ce siècle, T. II. p.* 894. *Mangeti Biblioth. Scriptorum Medicorum, II.* 39.

Charles Rym, ou *Carolus Rymius*,

CHEVALIER Romain, seigneur de *Bellem*, de *Schurvelt*, & d'*Eeckenbecke*, naquit à *Gand*, d'une famille ancienne & considèrable de cette ville, (*a*) vers l'an

(*a*) Qui porte d'Or au lion léopardé de gueules, armé, lampassé, & couronné d'azur.

1533. Son père, homme de Lettres, & vertueux, étoit Conseiller au Conseil de Flandre, & se nommoit *Gérard Rym*. Sa mère, *Barbe Clayssons de Waellebecke*, étoit dame de *Hundelghem*. Quand *Charles Rym* eut achevé son cours d'Humanités, il vint étudier en Philosophie à *Louvain*, où il eut le second rang à la promotion des quatre Collèges en 1551. Dépuis il s'appliqua à la Jurisprudence, & il prit le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit, vraisemblablement à *Rome*. De retour dans les Pays-Bas, il fut nommé Conseiller au Conseil de *Luxembourg*. *Maximilien II.* l'attira dépuis à sa Cour, & l'employa cinq ans entiers en qualité de son Ambassadeur à la Porte. (*b*) Entre diverses négociations dont *Rym* fut chargé pendant ce tems-là, il

collectæ. Cum Numismatum ipsorum serie, seu Pinace. Amst. Reinerus Smetius, 1658. 12°. Cet ouvrage, & le suivant ont paru par les soins de *Jean Smith* le fils.

5. *Antiquitates Noviomagenses, sive Notitia rarissimarum rerum antiquarum, quas in veteri Batavorum oppido studiosè comparaverant Joannes Smetii, Pater & filius; in quâ Annuli, Gemmæ, Amuleta, Claves, Styli, Tintinnabula, Fibulæ, Lampades, Aræ, Marmora, Mensuræ, Pondera, Statuæ, Sigilla, Lagenæ, Vasa, atque alia Antiquorum Monumenta explicantur, & varia Romanorum Numismata, hactenus non visa, illustrantur. Noviomagi Batavorum, Regner. Smetius*, 1678. 4°. *fig.*

α. Il avoit entrepris de publier un *Recueil de Proverbes, de Bons-Mots, & d'actions mémorables des Hollandois*, pour prouver que cette nation n'est point inférieure aux Spartiates, aux Romains, &c. Mais ce projèt est resté sans exècution.

Jean Smith avoit un frère, nommé *Abraham*, qui mourut vers 1636. à *Jambi* ou *Jambis*, dans l'Isle de *Sumatra*, où il étoit l'un des Direċteurs du Commerce des Hollandois.

☞ *Voyez les Prélimin., & les pages* 28. 29. 49. & 151. *du n.* 1., *Witte Diar. biogr. ad an.* 1651., & *Fopp.* 732.

Rym a laissé :

α. *Carmen in gentem Rymiam, ejusque insignia.* En vers héroïques, où il faisoit l'éloge de tous les personnages de sa famille, qui s'étoient distingués dans la robe, & dans l'épée. On dit que ce Poëme étoit *très-bien fait*, & qu'il se trouvoit en 1624. chez *François Rym*, frère de l'Auteur.

β. *Commentarii rerum, in singulos dies, toto Legationis tempore, ab ipso factarum.* *Rym* y faisoit une exacte description de tous les endroits qu'il avoit vûs durant son Ambassade. On ne devoit point nous priver de cette Relation, dont la lecture auroit été utile.

Sanderus a fait les vers suivans à la

Voici les ouvrages qu'il a mis au jour.

1. *A. F. P. Epiſtola ad C. H.* (Chrêtien Hartzoeker;) *in quâ liber octavus Summæ Controverſiarum Joannis Hoornbeekii, qui eſt adverſùs Remonſtrantes, refellitur: & de mutuâ inter Chriſtianos opinionibus diſſidentes Tolerantiâ potiſſimùm diſceptatur. Amſt.* 1655. 12°.

2. *Friderici Spanhemii Diſputatio inauguralis, habita in Academiâ Leydenſi, de quinque Articulis* (b) *controverſis, Prædeſtinatione, Morte Chriſti, &c., ſolidè oppoſitis Antitheſibus & Reſponſionibus confutata ab Arnoldo Poelenburgio, Eccleſiaſte Remonſtrantium Hornano. Adjecta eſt Refutatio Argumenti Guilielmi Twiſſi, cui ſolvendo ne Diabolum quidem & Angelos ejus pares eſſe gloriatur. Amſt.* 1658. 12°. Je parlerai ailleurs de *Spanheim*, & de *G. Twiſſus.*

3. *Diſſertatio epiſtolica, quâ demonſtratur non poſſe Remonſtrantes integrâ conſcientiâ cum Contraremonſtrantibus vel Congregationis, vel ſacræ Synaxeos communionem colere. Amſt.* 1658. 12°.

4. *Meditatio, ſeu Concio in epiſtolæ ad Hebræos X. 24. 25.; quâ oſtenditur ſacrorum Cœtuum utilitas ac neceſſitas: & cui nos Congregationi adjicere debeamus.* A la ſuite du précèdent.

5. Il a publié le ſecond volume des

(b) Les cinq Articles des Remontrans.

chim - Arsène Schayck vint à mourir. Après bien des délibèrations, l'Infante *Isabelle*, Souveraine des Pays-Bas, nomma *Dom Gérard Rym* pour remplacer *Schayck* en 1633. Il reçut la bénèdiction Abbatiale le 3. mai de cette année, & gouverna son monastère un peu plus de trois ans, étant mort le 27. août 1636. Durant ce court espace, il fit du bien à la maison. Il y bâtit le dortoir proche la sale à manger, il décora son église de six chandeliers d'argent, &c. Le siège Abbatial vaqua environ neuf ans après sa mort, & ne fut rempli qu'en 1645., qu'on y plaça *Gaspar Vincq*, Abbé de *S. Dénis* près de *Mons*, qui avoit embrassé la Re-

mars, 1654. Il parle de quelques Mennonites, qui s'étoient faits Remontrans, & prétend qu'on n'est pas obligé de croire que la vie éternelle ait été promise aux Juifs.

Page 860--864. Au même, *Horne* 21. août, 1655. Relation d'un voyage qu'il venoit de faire en Brabant, & des entretiens qu'il avoit eus à *Louvain* sur quelques points de controverse. Cette Relation est pitoyable.

Page 864--869. Au même, *Horne*, 3. sept. 1655. Réponse à quelques questions Théologiques, que la Lettre précèdente avoit occasionnées.

Page 869--870. Au même, *Horne*, 18. septembre 1655. Sur la différence qu'il y a entre les Jansénistes & les Calvinistes.

Page 870--874. Au même, *Horne*, 15. aout 1657. Il parle de sa vocation à *Goude*, & répond à quelques difficultés sur l'histoire de la Résurrection de J. C., sur la doctrine des Sadducéens, &c.

Page 894--897. A *Gérard Brant*, *Roterdam*, 29. décémbre 1658. Il lui parle de l'union qu'il avoit projettée avec les Mennonites de cette ville.

Page 165--168. Au même, *Roterdam*, 31. janvier 1659. Il traite de la correction du Catèchisme de *Heidelberg*, dont se servent les Calvinistes de Hollande, d'Allemagne, &c.

ceſſeurs, *Corneille-Colomban Vrancx*, & *Joachim-Arsène Schayck:* Dom *Gérard Rym* trouva dépuis qu'il s'étoit gliſſé quelque relâchement dans la diſcipline de la maiſon, & voulut y apporter du remède. Quelques-uns de ſes Religieux lui ayant témoigné d'eux-mêmes, qu'ils déſiroient mener une vie plus auſtère, il les félicita de leurs bonnes diſpoſitions, & en confèra avec des perſonnes prudentes, nommément avec *Philippe Caverel*, Abbé de *S. Vaaſt d'Arras*, & Viſiteur de ſa Congrègation. Celui-ci l'affermit dans ſes réſolutions, & eſpèra que la Congrègation pourroit parvènir à avoir un Noviciat commun pour tous les candidats, qu'on diſpoſeroit déſormais à une obſervance plus étroite. En

en eussent pû faire à *Jérôme Maggi*, Esclave à CP., qui pour les intèresser à sa délivrance, dédia au prémier son Traité *de Tintinnabulis*, & au second son livre *de Equuleo*. (*f*)

☞ *Guicciardini Belgicæ Descriptio, edit.* 1635., *pp.* 320. 321. *Epist. Nuncupatoria libri Jo. Fieni de Flatibus, &c. Sanderus, de Gandavensib.*, 28. 29. *Sweertius*, 170. *Valer. Andreas*, 125. *J. de Seur, la Flandre illustrée, &c.* 248. & 254. *Christyn, Tomb. des h. illust. du Conseil Privé, édit. de* 1673., *pp.* 28. & 32.

(*f*) Il paroit que *Rym* fit ce qu'il put pour ce Savant; » car un Bacha, qui n'avoit pas oublié les maux, » que *Maggi* » avoit faits aux Turcs au siège de *Famagouste*, ayant » appris qu'on l'avoit mené à l'hôtel de l'Ambassadeur de » l'Empereur, l'envoya reprendre, & le fit étrangler dans » la prison, la nuit du 27. mars 1572. » (*Niceron XVIII.* 280.)

Gèrard Rym, ou *Gerardus Rymius*,

ETOIT de *Gand*, & descendoit de la même famille, que l'Auteur qui précède. S'il mourut dans sa 57e année, comme le dit M. *Foppens*, il doit étre né en 1578. ou en 1579. Quoi qu'il en soit, *Rym* prit l'habit de Bènèdictin dans la célèbre Abbaye du *Mont-Blandin*, ou de *S. Pierre* à *Gand* vers la fin du XVI. siècle, & il étoit revêtu de la dignité de Prévôt le 6. décembre 1631., lorsque l'Abbé *Joa-*

reste de la Communauté ; ce qui excita bien des clameurs. Dom *Gérard Rym*, attaqué dès auparavant à la Cour & partout, (*b*) avoit composé un écrit intitulé :

2. *Apologia Domini Abbatis Blandinensis;* qui est inséré à peu de chose près, dans l'ouvrage, dont je parle plus bas, *pp. 39--65.* L'Auteur envoya des copies de cet écrit au Nonce, à l'Archévêque de *Malines*, à l'Evêque de *Gand*, à l'Abbé de *S. Vaast*, à deux Conseillers Royaux, & à deux ou trois autres personnes, vers la fin de juillet 1633. La pièce tomba bientôt entre les mains de *Haeftenus*, qui y fit aussitôt une réponse, dont il se répandit quantité de copies. L'Abbé *Rym*,

ler, & dans lequel elle ſe trouve pp. 68-181. ſous ce titre : *Apologiæ R. D. Abbatis S. Petri in Monte Blandinio contra Anonymi cujuſdam reſponſionem Defenſio.* L'Auteur y joint la réponſe de ſon Adverſaire, qu'il réfute article par article. Enfin *Haeſtenus* ayant achevé un opuſcule, qui ſortit de deſſous la preſſe vers le mois de juillet 1634., & qui avoit pour titre : *Monaſticæ Reformationis Ordinis S. Benedicti Propugnaculum*, l'Abbé de *S. Pierre*, qui y étoit peint comme un ennemi des auſtèrités du Cloître, publia pour ſa juſtification :

3. *Scutum inexpugnabile æquitatis, ſive æqua & modeſta Reſponſio ad libellum, nuper editum ſub nomine Propugnaculi Reformationis monaſticæ Ordinis ſancti Benedicti. Per Reverendum admodum Dominum D. Gerardum Rym, Abbatem ſancti Petri in Monte Blandinio, Ordinis ejuſdem ſancti Benedicti juxta Gandavum, &c. Duaci, Laurent. Kellamus*, 1635. 4°. pp. 528. gros caract. Cet ouvrage, outre la permiſſion de l'Abbé *Caverel*, Viſiteur de la Congrègation des Exempts, porte les Approbations du Cenſeur *Antoine Smets*, Archiprêtre de *Gand*, du Gardien des Capucins de la même ville, de ſept Docteurs de *Douai*, tous Religieux, du Docteur *Colvenerius*, ſéculier, & de deux Licenciés, Profeſſeurs dans la même Univerſité. Après divers préliminaires, on trouve ici tout le *Pro-*

pugnaculum de *Haeftenus*, avec la Réponse de notre Auteur au bout de chaque article. A la page 502. *D. Gérard* rétracte humblement certaines choses qu'il avoit avancées en faveur des Monastères semblables au sien; il les avoit représentés comme contribuans plus que les autres au soûtien de l'Etat dans les besoins pressans, faisans plus d'aumônes, &c. Dans sa Préface, il prend Dieu à témoin qu'il ne publie son livre qu'à regret, & pour défendre sa réputation, qui étoit en effet vivement attaquée dans le *Propugnaculum*. Il proteste ensuite qu'il se tiendra uniquement sur la défensive : (*c*) mais quoi qu'il use de beaucoup plus de ménagemens que son Adversaire, il lui porte de tems en

ler, & dans lequel elle se trouve pp. 68-181. sous ce titre : *Apologia R. D. Abbatis S. Petri in Monte Blandinio contra Anonymi cujusdam responsionem Defensio.* L'Auteur y joint la réponse de son Adversaire, qu'il réfute article par article. Enfin *Haeftenus* ayant achevé un opuscule, qui sortit de dessous la presse vers le mois de juillet 1634., & qui avoit pour titre : *Monasticae Reformationis Ordinis S. Benedicti Propugnaculum*, l'Abbé de *S. Pierre*, qui y étoit peint comme un ennemi des austérités du Cloître, publia pour sa justification :

3. *Scutum inexpugnabile aequitatis, sive aequa & modesta Responsio ad libellum, nuper editum sub nomine Propugnaculi Reformationis monasticae Ordinis sancti Benedicti. Per Reverendum admodum Dominum D. Gerardum Rym, Abbatem sancti Petri in Monte Blandinio, Ordinis ejusdem sancti Benedicti juxta Gandavum, &c. Duaci, Laurent. Kellamus*, 1635. 4°. pp. 528. gros caract. Cet ouvrage, outre la permission de l'Abbé *Caverel*, Visiteur de la Congrègation des Exempts, porte les Approbations du Censeur *Antoine Smets*, Archiprêtre de *Gand*, du Gardien des Capucins de la même ville, de sept Docteurs de *Douai*, tous Religieux, du Docteur *Colvenerius*, séculier, & de deux Licenciés, Professeurs dans la même Université. Après divers préliminaires, on trouve ici tout le *Pro-*

tiens, la plûpart Religieux, avec qui il fut nourri pendant un an d'un peu de ris & d'eau. Ayant persévèré dans la confession du S. Nom de JÉSUS, il fut brûlé à petit feu le 10. septembre de l'année suivante, avec 3. Franciscains, 5. Jacobins, 2. Jésuites, & 12. séculiers du pays. Le Gouverneur *Gomroco*, qui les avoit comdamnés à ce supplice, fit décapiter le même jour 31. Chrêtiens Japonois. J'ai entre les mains une brochure intitulée :

Publication des Lettres du B. F. Richard de S. Anne, Profès du convent des Récollects à Nivelles, respirantes son Martyre. Avec l'Histoire de 104. Martyrs de divers Ordres Religieux, & de plusieurs nouveaux

le 16. avril 1607. : la 2e, du Japon, le 2. mai 1614. : la 3e, de *Nangasaqui*, le 1. septembre 1622. Elles sont toutes trois dignes d'un Confesseur de J.C. La dernière se trouve traduite en Latin dans un petit livre de 115. pages *in*-24., intitulé : *Ortus & profectus Provinciæ nostræ Flandriæ FF. Minorum Recoll.; in Supplementum Reverendissimi P. F. Francisci Gonzagæ, quondam Ministri Generalis totius Ordinis nostri.* 1649., pp. 84—93.

☞ *Voyez ces livres.*

Laurent de Cuyper

NAQUIT à *Grammont*, ville de la province de Flandre, vers l'an 1527. Après ses prémières études, il entra dans l'Ordre des Carmes, & depuis il reçut le grade de Licencié en Théologie, apparemment dans l'Université de *Louvain*. (*a*) Après cela il entra dans les emplois. Il fut Prieur du couvent d'*Anvers*, & le 2. mai 1577. de celui de *Bruxelles*. Cette charge le jetta dans de fâcheux embarras; les Calvinistes s'étant rendus les plus forts dans cette dernière ville en 1578., firent mille vexations aux Religieux, en partilier aux Carmes, & après avoir pillé

(*a*) Voyez le titre du *n.* 4. Le P. *Côme de Villiers* le fait Docteur en Théologie; je crois qu'il se trompe.

leur couvent, & maltraité ceux qui y étoient reſtés, il les bannirent du pays le 23. avril 1581. Le P. *de Cuyper* fut emmené à *Bergopzom*, & conduit dans un cachot, où il eut à ſouffrir des inſultes, & des miſères de toute eſpèce. Les Catholiques de la ville ayant obtènu ſa délivrance à force d'argent, le P. *Jean-Baptiſte Caſſardi*, Général de l'Ordre, le fit élire Provincial de la Baſſe-Allemagne à la place du P. *Pierre Lupus*, que les Hérètiques avoient tué dans *Malines*, le 9. avril de l'année précèdente 1580. Environ ſept ans après, le pieux *Jean de Vendeville*, Evêque de *Tournai*, attira chez lui le P. *de Cuyper*, le prit pour ſon Théologien, & ſe ſervit utilement de ſes conſeils pour l'avantage de ſon diocè-

Il a publié :

1. *Joannis* (b) *Baptiſtæ Mantuani, Carmelitæ, Theologi, Philoſophi, Poetæ, & Oratoris clariſſimi Opera omnia, pluribus libris aucta, & reſtituta. Antv. Joan. Bellerus*, 1576. 8°. 4. vol. *Batiſte Mantuan*, né à *Mantoue* en 1448., entra dans l'Ordre des Carmes, qui l'élurent pour leur Génèral en 1513. Il renonça à cette dignité en 1515., & mourut le 20. mars de l'année ſuivante. Ses nombreuſes Poëſies, où l'on trouve aujourd'hui peu de jugement, de force, & de goût, furent tellement eſtimées de ſon tems, que le Duc de Mantoue lui fit dreſſer quelques années après ſa mort une ſtatue de marbre, qu'il plaça à côté de celle de *Virgile*. La plûpart de ſes Œuvres furent réünies dans une édition en 3. vol *in-fol.* qui parut en 1513. à *Paris* avec d'amples commentaires. Le P. *de Cuyper* les a bannis de la ſienne, où il a fait entrer quelques pièces en proſe & en vers, qui ne ſe trouvoient pas dans la précèdente. Il dédie ſon travail au P. *Jean-Baptiſte Roſſi*, Génèral de ſon Ordre. Dans ſa dédicace il réfute les traits deshonorans, que *Paul Jove* avoit lancés contre ſon Auteur, & s'applique ſur tout à prouver que *Mantuan* étoit fils légitime de *Pierre Spagnuolo*.

2. *Theatrum Mundi minoris, ſive de mi-*

(*b*) Ce mot devroit être ſupprimé, l'Auteur ne s'étant jamais appellé que *Baptiſte*.

paravant il avoit dédié au même ſon Dictionaire François-Allemand-Latin. L'Auteur prétend donner dans celui-ci quelque choſe de plus parfait que *la Fontana della Cruſca*, que le Dictionaire d'*Oudin*, & que celui de *Franciosino*. Il ne s'eſt pas trompé.

10. *Duez* a encore mis en Italien & en Eſpagnol le *Janua Linguarum* de *Comenius*, dont je parlerai ailleurs.

☞ *Prélimin. de ſes Ouvrages.*

Jean van der Slooten, ou *van Geſſen*: *Joannes Slotanus*, *Slootanus*, *Schlotanus*, ou *Geſſenſis*,

PORTOIT ce dernier nom, parce qu'il

contre les Proteſtans, qu'il attaqua dans ſes ſermons & dans ſes écrits, & qu'il fit enſuite trembler par ſon autorité. Ayant pris le bonnet de Docteur à *Cologne*, il y enſeigna la Théologie chez les Dominicains, & enſuite dans l'Ecole Académique, ayant été mis au nombre des douze-Docteurs-Régens. Il fut auſſi Prieur de la maiſon où il avoit prononcé ſes vœux. On lui confia dépuis la charge d'Inquiſiteur de la Foi dans l'Archévêché de *Cologne*, & dans les contrées du Bas-Rhin. Il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de courage & de fermeté, & fit bannir du pays un hérètique caché, qu'il découvrit dans la perſonne de *Juſte Velſius*, dont j'ai parlé ailleurs. Ce Père mourut à *Cologne* le 9. juillet 1560. Le P. *Echard* dit de lui : *Nec.... Latinè tantùm & Græcè ſcivit, ùt vernaculè : ſed in ſacrorum Eccleſiæ Canonum erat, ſanctorumque Patrum lecturâ & expoſitione verſatiſſimus...... Slotano ſtylus erat pro dicendi genere varius & aptus. Cùm Oratorem agit, floridus, cultus, & elegans, Latinèque purus : cùm Polemicam tractat, vivus & efficax, non inani verborum lenocinio, ſed rationum auctoritatumque pondere ſuos urgens, egregièque confodiens, Eccleſiæ ſcilicet Catholicæ hoſtes & adverſarios.* Mais il ne faut pas s'en raporter à ce Bibliographe ; *Slotanus* entendoit paſſablement la Scholaſtique, & la Controverſe, & écrivoit

médiocrement en Latin; c'eſt tout l'éloge qu'il mérite du côté du ſavoir. On a de lui :

1. *De retinendâ Fide orthodoxâ & Catholicâ, adversùs Hæreſes, & ſectas, & præcipuè Lutheranam.* En neuf livres, dédiés aux Rois d'Angleterre *Philippe* & *Marie*, & ſuivis d'un traité intitulé : *De Verbi Dei virtute, & Eccleſiæ inſuperabili potentiâ, Libri quinque. Colon., Joan. Noveſianus*, 1555. 4°. dern. ſignature *Cc.*

2. *De octo Beatitudinibus, Sermones quatuordecim, Colon., Joannes Noveſianus*, 1556. 12°.

3. *Apologiæ Juſti Velſii Hagani Confutatio. Coloniæ, Jaſpar Gennepæus*, 1557. 12°. pp. 94.

4. *De Baptiſmo parvulorum, Tractatus.*

majoris Ecclesiæ Coloniensis anno 1544. in capite Quadragesimæ. Ibid. Q v—T.

9. *Homiliarum D. Johannis Slotani Gessensis, sacræ Theologiæ Professoris, & hæreticæ pravitatis Inquisitoris, de præcipuis mysteriis divinæ Incarnationis, & humanæ redemptionis ac salutis, Libri tres, cum Indice copiosissimo. Colon., Jaspar Jennepæus,* 1557. *fol.* gros caract., feuillets CCCLXXX. Le P. *Echard* a mal raporté le titre & le nombre des pages de ce volume; que l'Auteur dédie à *Antoine de Schauwemburch*, élu Archévêque de *Cologne.* Il dit à ce Prélat, qu'il n'a composé ces Sermons, que des passages des Pères, qui lui ont paru convenir à son dessein, & qu'il s'est donné la peine de lier ces passages ensemble pour en faire des discours suivis. Son ouvrage auroit été meilleur, s'il se fût proposé une vérité unique à traiter dans chaque sermon, & qu'il n'eût rapporté que des passages propres à l'éclaircir : au lieu qu'il se contente souvent de coudre bout-à-bout des textes rélatifs à une multitude d'objets, qui confondent la mémoire de l'Auditeur. Au reste il met aussi la Scholastique en œuvre, & se jette quelquefois dans des subtilités que la Chaire ne souffre pas. Par ex. *feuillet CCLIII. verso* il dit qu'il faut *adorer* la Croix, par raport à J. C., qui s'y est immolé pour notre salut : &

que cette adoration n'eſt pas le culte de *Latrie*, culte réſervé à Dieu, & qu'on ne doit pas rendre à la Croix, qui n'a pas de Divinité. (*b*) Après cela il enſeigne que la vraye Croix, conſidérée comme ayant porté N. S., doit étre honorée d'un culte d'*Hyperdulie*, inférieur pourtant à celui qui eſt dû à la ſainte Vierge : que ſi l'on enviſage la vraye Croix, comme image du Sauveur crucifié, alors elle doit étre adorée du culte de *Latrie*, conjointement avec J. C. : enfin que pour les Croix, faites à l'imitation de celle-là, il faut les adorer du même culte, comme Images du Fils de Dieu crucifié. Eſt-il aiſé de combiner tout cela? Et *Slotanus* n'auroit-il pas bien

10. *Disputationum adversùs Hæreticos liber unus; in quo, sub propugnatione Articulorum Justo Velsio Coloniæ propositorum, omnes fermè hujus sæculi controversiæ discutiuntur; nempe de Ecclesiâ, de Primatu Petri & Ecclesiæ Romanæ, de œcumenicorum Conciliorum auctoritate, de veritate Corporis & Sanguinis Christi in Eucharistiâ, de Communione alterius speciei, de Sacrificio Missæ, de Ecclesiæ septem Sacramentis, de veneratione & invocatione Sanctorum, de Purgatorio,*

præced.) *dictum est.* Bellarmin parle fort différemment (*de imaginib. Sanctor. Lib. II. c. 22.*) *Dicere populo Imaginem Christi, vel Crucem adorandam esse Latriæ cultu, ... non caret magno periculo; nam qui defendunt imagines adorari Latriâ, coguntur uti subtilissimis distinctionibus, quas vix ipsimet intelligunt, nedum populus imperitus..... Iste modus loquendi offendit aures Catholicorum,* ajoute t'il, *& præbet occasionem Hæreticis liberiùs blasphemandi.* Tournely (*de Incarn., q. ult. ante med.*) croit que S. Thomas n'avoit point vû la décision du second Concile de Nicée (*act. 7.*) où il est dit que *la vraye Latrie* ne convient qu'à la Nature divine, & qu'il ne faut rendre aux Images, aux figures de la Croix, aux saints Evangiles, & à tous les autres Mémoriaux sacrés, qu'une *adoration honoraire.* En effet S. Thomas ne cite nulle part cette décision, non plus que la profession de foi, que Basile d'Ancyre, & Constantin de Cypre firent au même Concile (*Act. 3.*) Ecoutons M. Bossuet: (*Lettre sur l'Adorat. de la Croix, édit. de Lille* 1709., *p.* 138.) » Saint Thomas attribue à la Croix le culte de Latrie, qui » est le culte suprème : mais il s'explique en disant que c'est » une Latrie respective, qui dès-là en elle-même n'est plus » suprème, & ne le dévient, que parce qu'elle se rapporte » à JÉSUS-CHRIST. Le fondement de ce S. Docteur, c'est » que le mouvement qui porte à l'image, est le même que » celui qui porte à l'original, & qu'on unit ensemble l'un » & l'autre. Qui peut blâmer ce sens? Personne sans doute. » Si l'expression déplait, il n'y a qu'à la laisser là, comme » a fait sans hésiter le P. Pétau; car l'Eglise n'a pas adopté » cette expression de S. Thomas. »

de Templorum ædificatione, & utilitate Cæremoniarum, & aliis. Coloniæ, Joan. Bathenius, 1558. 12°. pp. 882. non chiffrées. Dédié à *George d'Egmond*, Evêque d'*Utrecht*. Le P. *Slotanus* avoit encore fait les ouvrages ſuivans, qu'on ne croit pas imprimés :

α. *In Epiſtolas, & Euangelia, quæ in Feſtivitatibus B. Virginis leguntur, Homiliarum libri duodecim.*

β. *De Laudibus B. Virginis Mariæ, Homilia una.*

γ. *In Epiſtolas & Euangelia, quæ leguntur in Feſtivitatibus Sanctorum, Homiliarum libri quatuor.*

δ. *In Epiſtolas & Euangelia, quæ ſingulis feriis per Quadrageſimam leguntur, Homiliarum liber unus.*

1597. Sa mère, *N. le Duc*, étoit fille de *Philippe le Duc*, qui fut longtems Receveur du *Val-des-Ecoliers* de cette ville: elle étoit nièce de *Jean le Duc*, Chanoine & Doyen de *Renai* en Flandre, qui se retira durant les troubles du pays au *Sart-les-Moines*, Prieuré dépendant de *Liessies*, & y mourut dans un age avancé. Le jeune *Brasseur* fit ses humanités chez les Jésuites de *Mons*, où il eut pour Régent en Grammaire le P. *Jean Sebastianus*, dont j'ai déja parlé, puis en Poësie & en Rhétorique, le P. *Alard Baschie*, dont je parlerai dans la suite. En 1613. il alla étudier en Philosophie, vraisemblablement à *Douai*, & eut pour condisciples *Philippe Malapert*, depuis Abbé de *S. Feuillen* au *Rhoeulx*, (*a*) & *Nicaise le Febvre*, qui a été le neuvième Prévôt du Chapitre d'*Avènes*. (*b*) *Brasseur* embrassa ensuite l'état Ecclésiastique, étudia la Théologie, fut ordonné Prêtre, & demeura à *Mons*, où il exerça les fonctions de Prédicateur & de Confesseur, (*c*) peut-être en qualité de Vicaire d'une paroisse de cette ville. Il employa ses heures de loisir à faire des

(*a*) On peut voir son article, ci-devant T. XII. p. 426.

(*b*) Fondé en 1534. par *Louise d'Albret*, veuve de *Charles de Croy*, prémier Prince de *Chimai*.

(c) *Sciant..... Opus id..... non ad studium esse confectum, sed ad studii levamen; cui sæpius vacandum vel ad excipiendas confessiones, vel ad obeundas conciones.* Brasseur, in Præfat. Theatri Abbatiarum Hannoniæ.

vers, & à rechercher les antiquités ſacrées de ſon pays. On voit par ſes écrits qu'il ſe donna beaucoup de peines, & qu'il fit de la dépenſe pour arriver à ſon but. Il fit plus de deux-cens lieues en petits voyages pour connoitre les differentes maiſons Religieuſes du Hainaut, & y prendre les informations néceſſaires au deſſein qu'il s'étoit propoſé. Cependant il en tira aſſez peu de ſecours, & toute la recompenſe qu'il eut de ſes travaux, & de ſes écrits, ce fut d'étre dédommagé des frais de l'impreſſion. (*d*) Il y a ſujet de croire qu'il ne paſſa pas beaucoup l'année 1650., qui eſt l'époque de ſes derniers ouvrages. Il en apprêtoit de plus conſidèrables, qui n'ont point vû le jour. *Gilles-Joſeph de Bouſſu* dit (*e*)

première à *Mons* en 1641., de *Jean van den Zype*, natif de *Malines*, & de *Jean le Ghey*, Chanoine de *Harlebeeck*, originaire de *Binche*.

Ouvrages de *Philippe Brasseur*.

1. *Pratum Marianum intra Montes Hannoniæ*. Je ne sais quand la 1e édition a paru. It. *Editio secunda. Additur per modum Corollarii Busco-Isacense Miraculum circa Venerabilem Eucharistiam, monostichis* (monostichis) *distinctum. Interjectâ ejusdem loci origine, & subjectâ Priorum serie. Montibus, Joan. Havart*, 1637. 12°. pp. 56. Dédié à *Martin Collin*, 3e Abbé du *Val-des-Ecoliers* de *Mons*, auparavant Prieur du *Bois-Seigneur-Isac* proche la forêt de *Soigne*. Le *Val*, dont il s'agit, fut fondé en 1251. par *Marguèrite* Comtesse de Flandre & de Hainaut, & gouverné d'abord par vingt-huit Prieurs, dont le dernier, *Melchior le Bègue*, obtint de *Paul V.* le titre d'Abbé pour lui & pour ses successeurs, en 1617. ou en 1619. *Brasseur* joint à la Description de cette Abbaye: *Historia miraculosi Sanguinis Isaacani, ex Gallico edito recapitulata: in quâ ejusdem loci origo, progressus, & alia quadam notatu digna breviter interferuntur*. En distiques séparés. Le Miracle, qu'on assure être arrivé au *Bois-Seigneur-Isac*, consiste en du Sang, que le Curé d'*Itre*, disant la Messe

dans une Chapelle de ſa paroiſſe (*f*) en juin 1405., vit couler d'une parcelle de la ſainte Hoſtie, & qui continua de couler cinq jours de ſuite. *Pierre d'Ailly*, Evêque de *Cambrai*, dédia cette Chapelle le 3. mai 1411., & après avoir bien examiné le Miracle, il l'approuva par ſes lettres datées de *Hunecourt* le 18. octobre 1413. Trois Chanoines-Réguliers des *Sept-Fonts* étoient venus commencer un Prieuré en cet endroit, qu'on leur avoit cédé le 3. mai précèdent. Le 15. avril 1418. on ſépara le nouveau Prieuré de celui des *Sept-Fonts*. Les Calviniſtes s'étant emparés de *Nivelles* le 25. janvier 1580., mirent le feu au *Bois-Seigneur-Iſac* le 18. février ſuivant. La maiſon fut re-

Joan. Havart, 1636. 12°. pp. 112. Dédié à *Pierre le Jeune*, 40e Abbé de *Haut-mont :* le prémier fut *S. Vincent*, ou *S. Magloire*, vers l'an 649. On ne ſait pas bien ce que ce monaſtère dévint dépuis l'an 700. On dit à la vérité que *S. Gérard de Brogne* le rétablit vers 930. ou 953. *Rathier*, Evêque de *Liège*, dont je parlerai ailleurs, paroit l'avoir tenu en Commende vingt ans après. Il fut ſuivi de *Herman*, Comte de Hainaut, qui livra la maiſon (*in beneficio compenſavit*) à *Arnoul*, ſire de *Florennes* ; celui-ci la tranſmit par droit hérèditaire à ſon fils *Godefroi*, qui la rétablit à l'aide de ſon frère *Gérard*, Evêque de *Cambrai*.

3. *Iconiſmus S. Landelini Abbatis : ejuſdemque in Cœnobio Criſpinienſis ſucceſſores, monoſticis* (monoſtichis) *diſtincti, & epitaphiis ſuis illuſtrati ; ſubjunctâ ejus loci per Geuſios vaſtatione. Ad Revdum in Chriſto Patrem Dominum D. Jacobum Ghelneur, ejuſdem loci Prælatum XL. Montibus, Joan. Havart*, 1636. 12°. pp. 53. L'Abbaye de *Creſpin*, ſituée près de *Condé* & de l'Eſcaut, eſt la dernière des quatre fondées par *S. Landelin*, (*g*) après le milieu du VII. ſiècle. Les Normans la renverſèrent en 870. ou environ. Des Clercs ſéculiers

(*g*) Les trois autres ſont *Lobbes*, *Aulne* ou *Alne*, toutes deux dans le Pays de *Liège*, & *Walers*. Cette dernière eſt détruite dépuis pluſieurs ſiècles ; elle étoit à *Templeux* dans les *Fagnes*, ou forêts voiſines de la Tièraſche.

adressée à D. *Augustin Crulay*, 52^e Abbé, & Réformateur de ce célèbre monastère.

6. *Sancta Lætiensis Ecclesiæ Tetrarchia, sive quatuor ejusdem Patroni; subjecto incomparabili Reliquiarum Thesauro. Accessit per modum Auctarii Catalogus Abbatum ejusdem loci. Ad Reverendum admodum in Christo Patrem ac Dominum, D. Thomam Luytens, XXXVIII. Præsulem, Montibus recèns inauguratum. Montibus, Joan. Havart*, 1638. 12°. pp. 103. *Brasseur* met les commencemens de *Liessies* en 751. (*l*) Après la mort du *B. Gontard*, son prémier Abbé, cette maison fut abandonnée pendant 344. ans, puis livrée à des Clercs séculiers. *Thierri*, seigneur d'*Avènes*, y remit des Moines en 1081. *Louis de Blois*, dont je

Abbatum à S. Humberto series, cum aliquot ultimorum symbolis. Montibus, Joan. Havart, 1638. 12°. pp. 72. Dédié à *Philippe de le Samme*, 47e Abbé de *Maroilles*. Ce monastère fut fondé vers 651. par un gentilhomme nommé *Chonebert*, qu'on prétend avoir été Comte du territoire de *Famars* (*Pagi Fano-Martensis*) proche *Valenciennes*. *S. Huntbert* ou *Humbert*, qui en fut le prémier Abbé, en augmenta la fondation par un don, qu'il fit la 12e année du regne de *Childeric*, c. d. l'an 673. ou environ. Les Normans y portèrent la désolation dans le IX. siècle. *Otton I.* donna cette Abbaye à l'Eglise de *Cambrai* le 30. avril 947. Mais l'Evêque *Gérard de Florennes* la remit en règle vers l'an 1020.

8. *Par sanctorum Martyrum, hoc est, SS. Marcellinus & Petrus, Hasnoniensis Ecclesiæ Patroni; præmissâ breviter ejus descriptione, fundatione, & reparatione. Dictorum Martyrum gestis subtexitur origo, cultûs B. Mariæ Foyensis*, (m) *Reliquiarum catalogus, Abbatum series, & scriptorum indiculus. Additur, pertinentiæ gratiâ, Descriptio, fundatio, donatio, dedicatio, sanctitas, & magnificentia eminentissimæ Basilicæ S. Mariæ-Majoris Valencenensis, Hasnonio subjectæ; subjunctâ dicti Oppidi anniversariâ Processione.* Seconde édition: *Montibus, Joan.*

(m) Voyez l'art. *Pierre Bouille*, ci-devant T. VII. p. 11.

Havart, 1643. 12°. pp. 104. Dédié au 47e Abbé, D. *Archange Michel*, Docteur en Théologie. *Hasnon*, sur le bord de la Scarpe entre *Marchiennes* & *S. Amand*, est du diocèse d'*Arras*. On met sa fondation en 670. Ce monastère fut dévasté par les Normans en 880., & rétabli en 1065. par *Bauduin VI.*, Comte de Hainaut, qui y fut enterré cinq ans après. Le Fondateur & le prémier Abbé fut *Jean*, fils d'*Autbaud*, & de *Grimoare*, Comtes d'*Ostrevand*.

9. *Diva Virgo Camberonensis*, *ejusdemque Cœnobii Sancti quidam*, *Reliquiæ plurimæ*, *Abbates omnes*, *variique Magnates in eo sepulti. Additur in fine ejusdem Divæ Triumphus contra hostes anno 1581. Montibus*,

Divus Fredericus Abbas, honorificè nuper huc à Frisiâ translatus: & Beata Oda, ejusdem Cœnobii filia, cujus corpus ubi sit, incognitum. Additur Catalogus Reliquiarum ejusdem Ecclesiæ: series Abbatum, cum aliquot epitaphiis: dictique loci concrematio, & reparatio. Montibus Hannoniæ, Joan. Havart, 1640. 12°. pp. 80. Dédié à l'Abbé *Nicolas Chamart*. *Bonne-Espèrance* est une riche Abbaye de l'Ordre de Prémontré à trois lieues de *Mons*, & trois quarts de lieue de *Binche*. Ses prémiers commencemens sont datés de l'an 1124. Le fameux Prince d'Orange y fit mettre le feu le 10. novembre 1568. (*n*) On l'a très-bien rétablie depuis.

11. *Par sanctorum Præsulum, id est, S. Foillanus, Episcopus & Martyr, item S. Siardus, Abbas; præmissâ origine Monasterii ejusdem S. Foillani apud Rhodium. Subjicitur Appendix de SS. Secundâ & Paubritalia*, (*o*) *ex societate* 11000. *Virginum, cum aliquot aliis incerti nominis Sociabus ibidem quiescentibus. Accedunt, Coronidis loco, dicti Monasterii veteres & novæ Reliquiæ. Item Abbates omnes, cum aliquot ultimorum*

(*n*) Il venoit d'en faire autant aux Abbayes de *S. Laurent*, de *S. Gilles*, & du *Val-Benoit* près de *Liège*, & à celle de *Boneffe* dans le Comté de *Namur*; ce qui occasionna ces deux vers :

Bonæ-speI fLagrat DoMUs :
Antè UrItUr BoneffIa.

(*o*) Il ne faut faire aucun fond sur ces noms hazardés.

Symbolis, & *Epitaphiis. Montib. Hannon. Joan. Havart*, 1641. 12°. pp. 103. Dédié à l'Abbé *Philippe Malapert.* Le *Rœux* est une bourgade entre *Mons* & *Nivelles.* On dit que S. *Feuillen* y établit un monastère de Bénèdictins en 648., que les Normans dispersérent ces Religieux vers 880., & que *Notger*, Evêque de *Liège*, mit à leur place des Clercs ou Chanoines, qui dépendoient du Chapitre de *Fosses*, (*p*) comme les Bénèdictins qui les avoient précèdés, dépendoient du Monastère de *Fosses*, changé dépuis en Collègiale. L'an 1126. les Chanoines de ce lieu cédèrent l'Eglise du *Rœux* à *S. Norbert*, qui y mit des Prémontrés. *Paul V.* donna la Mître à l'Abbé *Jean Rondeau* pour lui, & pour ses successeurs.

item XLII. Additur in fine Catalogus ejusdem loci Reliquiarum ; subjuncto Abbatum indiculo. Montibus, Joan. Havart, 1641. 12°. pp. 72. Dédié à l'Abbé *Gaspar Vincq. S. Macaire*, mentionné dans le titre de cet ouvrage, mourut au monastère de *S. Bavon* près de *Gand* le 10. avril 1012. *Bauduin*, Evêque de *Noyon*, & *S. Lietbert*, Evêque de *Cambrai*, levèrent son corps de terre le 9. mai 1067. Depuis lors on l'a toûjours révéré à *Gand*, & l'année passée, (1767.) on y célèbra le jubilé de son exaltation avec une pompe extraordinaire, mêlée de décorations assez grotesques, & de divertissemens profanes. L'Abbaye de *S. Dénis en Broqueroy* est près de *Mons*, & fut fondée en 1081. par la Comtesse *Richilde*, mère de *Bauduin*. L'Abbé *Henri-François de Buzegnies*, mort le 24. septembre 1624., y introduisit la Réforme de *S. Vanne*, & son successeur *Gaspar Vincq* l'y affermit à travers beaucoup de difficultés, suscitées par quelques-uns de ses Religieux.

13. *Historiale Speculum Ecclesiæ, & Monasterii S. Joannis Valencenensis, nova & vetera ob oculos exhibens, videlicet ejusdem loci originem & progressum, magnificentiam, dignitatem, & privilegia : item B. Gilberti, Abbatis constantiam : nec non SS. Petri & Juliani, Martyrum Romanorum, exceptionem : ac postremò Reliquias omnes. Additur in*

ſive Chronologia Abbatum, cum aliquot Symbolis, & Epitaphiis; ſubjecto Incendio, quod admirabili prodigio illuſtratum fuit. Montib. Hann. Joan. Havart, 1642. 12°. pp. 72. Dédié à *Louis Mercer*, Abbé de S. Jean de *Valenciennes*. On prétend qu'en 690. *Pépin de Herſtal* fonda en ce lieu un monaſtère de Religieuſes, auxquelles *Pépin le Bref*, père de *Charlemagne*, ſubſtitua des Clercs ſéculiers en 749. *Arnoul*, Comte de *Valenciennes*, mit à leur place des Chanoines Réguliers en 1010., ou ſelon d'autres en 990. Leur maiſon dévint une Prévôté ſéculière en 1071.: mais elle fut de nouveau aſſujettie à la Règle de S. Auguſtin vers 1139., & l'on y plaça pour prémier

Joan. Havart, 1636. 12°. pp. 112. Dedié à *Pierre le Jeune*, 40e Abbé de *Haut-mont* : le prémier fut *S. Vincent*, ou *S. Magloire*, vers l'an 649. On ne sait pas bien ce que ce monastere dévint depuis l'an 700. On dit à la vérité que *S. Gérard de Brogne* le rétablit vers 930. ou 953. *Rathier*, Evêque de *Liège*, dont je parlerai ailleurs, paroit l'avoir tenu en Commende vingt ans après. Il fut suivi de *Herman*, Comte de Hainaut, qui livra la maison (*in beneficio compensavit*) à *Arnoul*, sire de *Florennes*; celui-ci la transmit par droit hérèditaire à son fils *Godefroi*, qui la rétablit à l'aide de son frère *Gérard*, Evêque de *Cambrai*.

3. *Iconismus S. Landelini Abbatis : ejusdemque in Cœnobio Crispiniensis successores, monosticis* (monostichis) *distincti, & epitaphiis suis illustrati; subjunctâ ejus loci per Geusios vastatione. Ad Rev^dum in Christo Patrem Dominum D. Jacobum Ghelneur, ejusdem loci Prælatum XL. Montibus, Joan. Havart*, 1636. 12°. pp. 53. L'Abbaye de *Crespin*, située près de *Condé* & de l'Escaut, est la derniere des quatre fondées par *S. Landelin*, (*g*) après le milieu du VII. siècle. Les Normans la renverserent en 870. ou environ. Des Clercs séculiers

(*g*) Les trois autres sont *Lobbes*, *Aulne* ou *Alne*, toutes deux dans le Pays de *Liege*, & *Walers*. Cette derniere est détruite dépuis plusieurs siecles; elle étoit à *Temploux* dans les *Fagnes*, ou forêts voisines de la Tiérache.

des *Pauvres Prêtres de Valenciennes.* 8°. des Béguines, des Hôpitalières, des Chanoines, & des Chanoinesses. Quoi qu'il traite legèrement tous ces objets, comme il convenoit dans un Essai : il ne laisse pas de fournir de grands secours, à ceux qui voudront remplir le plan qu'il s'est proposé. Il est à souhaiter que quelqu'un l'entreprène. Mais que personne ne le fasse, sans s'être initié dans les règles de la Critique.

Valère André attribue à *Brasseur* un ouvrage intitulé : *Bibliotheca Hannoniæ*, qu'il dit avoir été imprimé à *Mons*, 1639. 4°. Après les recherches que j'ai faites, & celles qu'on a faites pour moi dans les meil-

Aquila S. Guisleno ad Ursidungum prævia; seu ejusdem vita, miracula, & magnalia: subjectâ aliquot ejus Ecclesiæ Sanctorum Panegyri. Congruentiæ titulo substernitur dictæ ejusdem Ecclesiæ & monasterii antiquitatum Syntagma, per aliquot sectiones digestum. Corollarii loco subditur ejusdem Oppidi ac Cœnobii occupatio per Gheusios anno 1581. 8. septembris, & ab iis liberatio quintâ post die. Montibus, Joannes Havart, 1644. 12°. pp. 127. C'est la 2de édition, corrigée & augmentée par l'Auteur. J'ai parlé assez au long de l'Abbaye de *S. Guislain* à l'article de *Pierre Baudry*, T. IX. pp. 82–85. *Brasseur* en place la fondation en 630. ou 638., & la mort de S. *Guislain* le 9. octobre 670. ou 675. (*k*) La dédicace est

(*k*) Nous avons quatre Vies de *S. Guislain*; il seroit à souhaité qu'il y en eût une bonne. On raconte qu'il étoit d'*Athènes*, qu'il y apprit les Belles-Lettres, & s'y fit Moine sous la Règle de S. Basile: qu'ensuite ayant été ordonné Prêtre & Evêque (régionaire) à *Rome*, il vint dans nos Pays-Bas avec deux disciples *Lambert* & *Berler*, qu'il avoit amenés de la Grèce, mais dont les noms sont aussi Tudesques, que celui de leur Maitre. On ajoute que *S. Guislain* après avoir conféré avec *S. Amand*, Evêque de *Tongres*, ou de *Mastricht*, se rendit à *Chateau-Lieu* (aujourd'hui *Mons*) en Hainaut. Tandis qu'il y vivoit saintement avec ses disciples, le Roi *Dagobert* y chassa, & poursuivit une ourse, qui lui échapa en se réfugiant auprès du Saint. Cet animal passa ensuite dans un lieu voisin, qu'on appella par cette raison *Ursidongus*. C'est l'ancien nom de l'Abbaye, qui porta dépuis celui de *Cella S. Ghisleni*. L'ourse, dont je viens de parler, emporta un jour dans sa tanière la chapelle de *S. Guislain*: mais un aigle découvrit son vol. En mémoire de cet évènement, dont on sent ce qu'il faut croire, les Religieux de *S. Guislain* ont nourri chez eux un aigle & un ours durant plusieurs siècles, & jusqu'à nôtre tems. Consultez le P. *Mabillon*, *Annal. Benedictin.* *T. I. p.* 405.

lines le dernier avril 1637., l'éleva à la charge de Provincial : mais il ne la remplit que trois mois & demi, étant mort le 16. (*a*) août suivant dans un age assez peu avancé. Pendant la courte durée de son Provincialat, il fit diverses tentatives auprès de la Régence de *Mons*, pour y pouvoir ériger un couvent de son Ordre, & pour y annexer le Collège d'*Houdain*: mais il ne put rien obtênir, (*b*) & ce Collège continue d'être gouverné par des Ecclésiastiques séculiers. Le P. *Véron*, au dire de *Valère André* & du P. *Elssius*, étoit un homme fort versé dans la connoissance des saintes Lettres, & très-expert dans la conduite des affaires. Il a donné au Public :

Abbatum à S. Humberto ſeries, cum aliquot ultimorum ſymbolis. Montibus, Joan. Havart, 1638. 12°. pp. 72. Dédié à *Philippe de le Samme*, 47e Abbé de *Maroilles*. Ce monaſtère fut fondé vers 651. par un gentilhomme nommé *Chonebert*, qu'on prétend avoir été Comte du territoire de *Famars* (*Pagi Fano-Martenſis*) proche *Valenciennes*. *S. Huntbert* ou *Humbert*, qui en fut le prémier Abbé, en augmenta la fondation par un don, qu'il fit la 12e année du regne de *Childeric*, c. d. l'an 673. ou environ. Les Normans y portèrent la déſolation dans le IX. ſiècle. *Otton I.* donna cette Abbaye à l'Egliſe de *Cambrai* le 30. avril 947. Mais l'Evêque *Gérard de Florennes* la remit en règle vers l'an 1020.

8. *Par ſanctorum Martyrum, hoc eſt, SS. Marcellinus & Petrus, Haſnonienſis Eccleſiæ Patroni; præmiſſâ breviter ejus deſcriptione, fundatione, & reparatione. Dictorum Martyrum geſtis ſubtexitur origo cultûs B. Mariæ Foyenſis*, (m) *Reliquiarum catalogus, Abbatum ſeries, & ſcriptorum indiculus. Additur, pertinentiæ gratiâ, Deſcriptio, fundatio, donatio, dedicatio, ſanctitas, & magnificentia eminentiſſimæ Baſilicæ S. Mariæ-Majoris Valencenenſis, Haſnonio ſubjectæ; ſubjunctâ dicti Oppidi anniverſariâ Proceſſione.* Seconde édition: *Montibus, Joan.*

(m) Voyez l'art. *Pierre Bouille*, ci-devant T. VII. p. 11.

9. *La Vie des Bienheureuses Claire de Monte-Falco, & Rite de Cassia, Religieuses de l'Ordre de S. Augustin. Anvers*, 1631. 12°.

10. *Traicté de l'origine, essence, & efficace des pieux Souspirs. Tournay, Adrien Quinqué*, 1634. 16°. *Valère André* le marque comme imprimé à *Douai*, 1632. 16°.

11. *Traité de l'excellence de l'Apostolat, ou de S. Barthèlemi; divisé en trois livres. Tournay, Adrien Quinqué*, 1635. 4°. gros caract., pp. 844. Dédié à *Nicolas du Bois*, Abbé de *S. Amand.*

12. *Le saint Esclavage.....* Outre ces Ouvrages imprimés, le P. *Véron* a laissé en Ms.

a. Des *Sermons pour un Avent, & un*

Divus Fredericus Abbas, *honorificè nuper huc à Frisiâ translatus : & Beata Oda, ejusdem Cœnobii filia, cujus corpus ubi sit, incognitum. Additur Catalogus Reliquiarum ejusdem Ecclesiæ : seriès Abbatum, cum aliquot epitaphiis : dictique loci concrematio, & reparatio. Montibus Hannoniæ, Joan. Havart*, 1640. 12°. pp. 80. Dédié à l'Abbé *Nicolas Chamart*. *Bonne-Espèrance* eſt une riche Abbaye de l'Ordre de Prémontré à trois lieues de *Mons*, & trois quarts de lieue de *Binche*. Ses prémiers commencemens ſont datés de l'an 1124. Le fameux Prince d'Orange y fit mettre le feu le 10. novembre 1568. (*n*) On l'a très-bien rêtablie dépuis.

11. *Par sanctorum Præsulum, id est, S. Foillanus, Episcopus & Martyr, item S. Siardus, Abbas; præmissâ origine Monasterii ejusdem S. Foillani apud Rhodium. Subjicitur Appendix de SS. Secundâ & Paubrialia*, (o) *ex societate* 11000. *Virginum, cum aliquot aliis incerti nominis Sociabus ibidem quiescentibus. Accedunt, Coronidis loco, dicti Monasterii veteres & novæ Reliquiæ. Item Abbates omnes, cum aliquot ultimorum*

(*n*) Il venoit d'en faire autant aux Abbayes de *S. Laurent*, de *S. Gilles*, & du *Val-Benoit* près de *Liège*, & à celle de *Boneffe* dans le Comté de *Namur*; ce qui occaſionna ces deux vers :

Bonæ-speI fLagrat DoMUs :
Antè UrItUr BoneffIa.

(*o*) Il ne faut faire aucun fond ſur ces noms hazardés.

Wallone, on l'envoya faire la même choſe en Bohème. De retour dans ces Pays, il ſe livra aux exercices de la Chaire & du Confeſſional, & s'employa pendant douze ans au ſervice des Malades dans un hôpital. Il aſſiſta les Peſtiférés à *Dinant*. Il procura divers ſoûlagemens aux pauvres. Enfin après avoir exercé longtems les fonctions ordinaires aux *Coadjuteurs ſpirituels*, il mourut au Collège de *Hui* le 27. décembre 1666. dans la 47e année de ſon age. Le P. *Werpæus* avoit de la facilité pour la Poëſie Latine, comme on en peut juger par les ouvrages ſuivans, qu'il a donnés au public :

1. *Piarum Lacrymarum fontes, libris quatuor; cum Rhythmis ad calcem ſingulorum.*

Additur in fine Catalogus ejus- ... *liquiarum ; subjuncto Abbatum* ... *ibus, Joan. Havart, 1641.*

... ié à l'Abbé *Gaspar Vincq.* ... nné dans le titre de cet ... au monastère de *S. Ba-* ... *und* le 10. avril 1012. *Bau-* ... ue de *Noyon*, & *S. Liethert*, ... ue *Cambrai*, levèrent son corps ... re le 9. mai 1067. Depuis lors on ... toûjours révéré à *Gand*, & l'année passée, (1767.) on y célèbra le jubilé de son exaltation avec une pompe extraordinaire, mêlée de décorations assez grotesques, & de divertissemens profanes. L'Abbaye de *S. Dénis en Broqueroy* est près de *Mons*, & fut fondée en 1081. par la Comtesse *Richilde*, mère de *Bauduin*. L'Abbé *Henri-François de Buzegnies*, mort le 24. septembre 1624., y introduisit la Réforme de *S. Vanne*, & son successeur *Gaspar Vincq* l'y affermit à travers beaucoup de difficultés, suscitées par quelques-uns de ses Religieux.

13. *Historiale Speculum Ecclesiæ, & Monasterii S. Joannis Valencenensis, nova & vetera ob oculos exhibens, videlicet ejusdem loci originem & progressum, magnificentiam, dignitatem, & privilegia : item B. Gilberti, Abbatis constantiam : nec non SS. Petri & Juliani, Martyrum Romanorum, exceptionem : ac postremò Reliquias omnes. Additur in*

félicite de sa solitude. 2°. une 4e Elègie, où elle s'entretient avec l'Echo. 3°. *Rhythmus S. Magdalenæ, excusso mundi jugo, in Eremo exultantis*, en strophes jambiques rimées. 4°. *Piæ S. Magdalenæ Allocutiones, versibus Anacreontæis illigatæ, quibus ostenditur quonam pacto Magdalena, sanctæ contemplationi vehementer addicta, ex rebus creatis assurgat & rapiatur in Deum.* Madeleine s'y adresse au Soleil levant, aux Etoiles, au Soleil couchant, à un Rossignol, & à un Ruisseau. 5°. *Pia S. Magdalenæ Vota & suspiria..... variis versibus expressa, quibus cælestes ejus raptus & exstases declarantur.* Ces petites pièces, où il y a du feu & du sentiment, sont des paraphrases de ces paroles de l'Ecriture : *Quis dabit mihi pennas....*, Ps.

4. *Le Triomphe des SS. Joachim & Anne.* Tournay, *Adrien Quinqué*, 1624. 16°.

5. *Le Bréviaire du Bréviaire, très-nécessaire à toutes personnes, qui sont obligées, ou font profession de lire les Heures Canoniales, ou de Nostre-Dame. Composé par le R. P. P. Charles Véron, Docteur en Théologie, & Définiteur des PP. Augustins ès Pays-Bas.* Tournay, *Adrien Quinqué*, 1627. *in*-24. pp. 264. Ce n'est pas un Abrégé du Bréviaire, comme le titre semble le signifier, mais un Recueil d'observations Théologiques & Ascètiques sur la manière de s'acquitter de l'Office Divin.

6. *Le Pseautier disposé selon les jours de la Semaine*, comme dans la prémière partie de nos Bréviaires. A la suite du précèdent, pp. 301. C'est encore autre chose, que ce que le titre veut dire. On ne trouve ici que des *Sommaires*, & des *Notes* sur les Pseaumes, & sur les *Cantiques* qui font partie de l'Office. Les *Sommaires* sont en François : mais les *Notes* sont en Latin, les unes littérales, les autres morales, toutes fort courtes, & la plûpart assez bien choisies.

7. *Les Soliloques du B. Alphonse d'Orosco, de l'Ordre de S. Augustin.* Douay, 1631. 16°.

8. *Les Souspirs de nostre saint Père Augustin.* Douay, 1631. 16°.

p. 302. deux Miracles opèrés en faveur de la Dévotion du Scapulaire en 1648. & 1649. dans les villages de *Masée* & de *Treigne*, au quartier d'Entre-Sambre-&-Meuse; ajoute que le Vicaire Génèral de *Liège* députa pour les examiner cinq Théologiens, Religieux de la ville de *Hui*, dont l'un fut le P. *Charles Werpen*, (c) & que sur leur raport il permit la publication de ces Miracles.

Je crois que le P. *Werpæus* étoit parent de *Henri Werpen*, natif de *Hui*, qui remporta la prémière place à la promotion des Arts à *Louvain* l'an 1630., y enseigna la Philosophie au Collège du *Faucon* dépuis l'an 1634., ou environ, jusques vers 1659., se fit recevoir Licencié en

Pour sa Philosophie, il la fit à *Louvain*; ensuite il entra au Noviciat de la Compagnie de Jésus à *Tournai* en 1653. Dépuis il régenta six ans les basses-classes, se lia à la Société par la profession des quatre vœux, & se consacra au Ministère de la Chaire, qu'il exerça avec distinction dans les principales villes des Pays-Bas. Ce Père étoit agé de 61. ans, & en avoit passé près de 42. en religion, lorsqu'il mourut à *Namur* le 27. mai 1695. Il a publié

1. *La nouvelle Alliance pour avancer le culte du très-saint Nom de Jésus. Bruxelles, François Foppens*, 1670. 12°.

2. *Morale Evangèlique pour tous les Dimanches de l'année, dédiée à Monseigneur l'Archévêque Duc de Cambray* (Jean-Théodore de Brias.) *Liège, Guill. Henri Streel*, 1693. 8°. 2. vol., Tome I., pp. 565. Tome II. pp. 568. L'Auteur dit au Prélat, que je viens de nommer : *C'est un Recueil des Sermons d'une année, qui ont été prononcez.... dans les chaires, que votre Grandeur a eu la bonté de me confier, & souvent en votre présence.* Ces sermons ont leur mérite. Pour en rendre l'usage plus commode aux Prédicateurs, le P. *de Wespin* en a fait imprimer les plans, ou les sommaires, au bout de chaque volume. Voici ses idées sur l'Avent :

I. Dimanche : De la Crainte du Jugement

dernier. Tout Chrêtien doit préparer au Verbe naissant un logement digne de lui. La Crainte pourvoit excellemment 1. à la solidité 2. à la netteté 3. à l'embellissement de cet édifice spirituel.

II. Dimanche : Du Scandale pris. Jésus-Christ est venu au monde avec trois qualités inséparables de sa personne. La prémière est l'humilité, qui a scandalisé les grands & les sages du siècle. La 2. est la pauvreté, qui a scandalisé les riches. La 3. la souffrance, qui a scandalisé les délicats.

III. Dimanche : De la Connoissance de soi-même. L'homme est orgueilleux par la raison qu'il ne se connoit pas assez. Pour se bien connoitre, il n'a qu'à s'inter-

prémière qualité exclut la délicatesse : la seconde, le délai : la troisième, la fausse confiance.

a. Le P. *de Wespin* a laissé en Ms. une *Histoire de Namur*, dont le P. *de Marne* se sera peut-être aidé pour celle qu'il a donnée au public.

☞ *Sotuellus*, 265. *Mémoire envoyé de Liège.*

Théodore Verhoeven

ETOIT d'*Amersfort*, dans la province d'*Utrecht*, où il naquit en 1611., comme il le marque lui-même en deux endroits de son principal Ouvrage. Aussitôt qu'il fut en état d'apprendre le Latin, on le mit au Collège de cette ville, sous la conduite de *Jean Gesselius*, qui en étoit Recteur. A l'age de quinze ans, il alla continuer ses études à *Leyde*, où il vit en 1628. un Lion marin, poisson monstrueux, & long de douze pieds, qu'on avoit pris dans l'*Eem* proche *Amersfort*. *Verhoeven* pendant son séjour en cette Académie, se lia d'amitié avec *Dénis Vossius*, fils de *Gerard-Jean*. Il se trouvoit à *Thielt* dans la Gueldre en 1648., & il y avoit alors dix ans, qu'il n'avoit vû sa ville natale. Je ne sais si dès-lors il étoit

Recteur du Collège de *Grave* sur la meuse, mais il est sûr qu'il fut pourvû de cet emploi, sans que personne nous marque jusqu'à quand il le remplit, ni quand il mourut. Il paroit seulement par la Dédicace de son Editeur, qu'il ne vivoit plus en 1693. M. *Foppens* (pp. 1129. 1130.) le fait vivre vers 1550.; c'est sans doute une faute d'impression, pour 1650. Il ajoute que *Verhoeven* étoit Catholique. Son livre me persuade le contraire, & je ne crois pas d'ailleurs que les Hollandois eussent confié l'école de *Grave* à un Recteur de notre religion. On a de lui un ouvrage, qui fait partie du livre intitulé:

1. *Rerum Amorfortiarum Scriptores duo inediti : alter, Auctor incertus : alter, cui nomen Theodorus Verhoeven. Utrumque primus edidit : Observationes, & , quæ hacte-*

Kempen, *Swolles*, & *Groningue*, qui la suivoient dans l'ordre, où je viens de les marquer.

2°. Des Vers de *Josse van Vondel*, & de *J. Bremer*, à la louange d'*Amersfort*, pp. 14.

3°. Page 1. *Brevis rerum Amorfortiarum & succincta Descriptio, auctore Cive Amorfortio, Theodoro Verhoeven.* Description, ou Histoire, faite avec beaucoup de soin & de recherches. L'Auteur croit avec raison que cette ville, nommée dans le vieilles Chroniques *Amsvorde*, *Hemersurt*, & *Heemsfurt*, tire son nom de la rivière d'*Eem*, en Latin *Amisius*, sur laquelle elle est batie. On n'a pas de preuve qu'elle ait existé avant le XI. siècle. *Henri de Vyanden*, XXXVIII^e^ Evêque d'*Utrecht*, lui accorda certains privilèges en 1257., & la fit entourer de murailles. *Otton III.*, l'un de ses prédécesseurs, y avoit dédié l'Eglise de S. George, qui est la principale, le 25. septembre 1248. L'Evêque *Jean de Diest* érigea cette Eglise en Collègiale vers 1337. Les Calvinistes s'étant rendu maitres d'*Amersford* le 19. aout 1572., la pillèrent contre les stipulations expresses de la capitulation, & y abolirent l'exercice de la Religion Catholique. *Arnold de Nuyts*, ou *Novesianus*, y fit le prémier prêche dans l'Eglise des Franciscains. *Verhoeven* dit un mot, *pag. 7.* de *Henri Ou-*

derff, Bourguemaitre d'*Amersford*, qui avoit fait une Description de cette ville en flamand, pour mettre à la suite d'un Plan, ou d'un Profil, qu'il en avoit dressé.

4°. Page 142. *Appendix*, où *Verhoeven* s'indigne contre un mot, que *Jean Westerburgh* avoit lâché au désavantage de ceux d'*Amersford*. Voyez ci-devant, T. VII. p. 88.

5°. Page 149. *Desiderium Patriæ Amisfurti, quum eam decennio non vidissem*, par le même *Verhoeven*. C'est une Elègie fort bien faite, où le Poëte parle de cette ville sur le ton, dont les Grecs célèbroient les Délices de la Thessalie.

6°. Page 153. *Chronicon Amorfortium incerti Auctoris, à primordiis ipsius urbis*

vertit, castigavit. Traj. ad Rhenum, Theod. ab Ackersdyck, &c. 1652. 4°.

☞ *Voyez sa Descr. d'Amersfort, pp.* 1. 53. 60. 61. 116. 131. MM. *Burman & Foppens* ne nous apprènent rien.

Jean Dullaart,

ECRIVAIN Flamand du dernier siècle, qui florissoit en 1660., & en 1687., & qui s'est fait de la réputation en Hollande par ses Poësies. Je crois qu'il étoit de Frise, & vraisemblablement de *Harlingue*, ville de cette province sur le Zuiderzée. Voici ce que je trouve de ses ouvrages :

1. *Charles Stuard, ou le Roi infortuné; Tragèdie.* (a) *Amst., Abraham de Wees,* 1660. 8°.

2. *Jean de Leyden, & Barthèlemi Knipperdolling, ou les troubles de Munster; Tragèdie.* (b) *Amst., Jacob Lescailje,* 1660. 4°.

3. *Alexandre de Medicis, ou la Sécurité dupée; Tragèdie.* (c) *Amst., Jacob Lescailje,* 1661. 8°.

(a) *Karel Stuart, of rampzalige Majesteyt; Treurspel.*

(b) *Jan van Leiden en Barent Knipperdoling, of Oproer binnen Munster; Treurspel.*

(c) *Alexander de Medicis, of bedrogen Betrouwen; Treurspel.*

4. *L'Art du gouvernement, ou le ſage Précepteur; Pièce politique.* (d) 1667. 8°.

5. *Oratin & Maſcarille, ou l'Opiniatreté déplacée; Comèdie.* (e) *Amſt., Jacob Leſcailje*, 1672. 8°.

6. *Hiſtoire du Roy Henry le Grand, compoſée* (pour l'inſtruction de S. M. T. C.,) *par Meſſire Hardouin de Pérèfixe, Eveſque de Rhodez, cy-devant Précepteur du Roy* (Louïs XIV., & dépuis Archévêque de Paris,) *traduite en Flamand par Jean Dullaart, & ornée de figures en taille-douce.* (f) *Harlingue*, 1678. 12°. On fait cas de cette Hiſtoire, dont l'original imprimé à *Paris* chez *Edme Martin*, a été réimprimé à *Amſterdam* chez *Antoine Michiels*, 1666. *in-16.* pp. 428. & ailleurs.

10. *Flavio & Juliette, ou l'Effronterie réprimée; Comèdie.* (k) *Leuvarde, Hero Nauta*, 1679. 8°.

11. *Traité de la Dévotion, traduit du François de M. Jurieu.* (l) *Leuvarde*, 1687. 16°.

12. *Poësies de Jean Dullaart.* (m) *Amst.* 1719. 8°.

α. *L'Effrontée; Comèdie.* (n) Restée en Ms.

☞ *Register der Nederlandsche Tooneelspel-Dichteren*, 33.

(k) *Flavio en Juliette, of getemde Vertelheyd; Blyspel.*
(l) *Verhandeling van de Godvrugtigheit, door den heer Jurieu; vertaalt door Johan Dullaart.*
(m) *Gedichten van Johan Dullaart.*
(n) *Dartele Vrouw.*

Dominique Snellaerts

ÉTOIT d'*Anvers*, où il naquit le 18. mars 1650. Sorti des humanités à l'âge de seize ans, il vint étudier en Philosophie à *Louvain* au Collège du *Faucon*, & il le fit avec tant de succès, qu'il remporta la prémière place à la promotion génèrale conclue le 15. janvier 1669. La même année il commença son cours de Droit dans cette Université: mais au bout de trois ans, il fut rappellé au *Faucon*, où il obtint une chaire de Philosophie. Pour la remplir avec plus de fruit, il

crut devoir faire tous ses efforts pour accréditer la Physique de *Descartes*, qui ne s'étoit introduite ici qu'à travers beaucoup d'obstacles, & qui n'y étoit pas encore bien affermie. Sa profession ne l'occupoit pas tellement, qu'il ne trouvât le tems nécessaire pour étudier la Langue Grecque, & l'Histoire, & pour s'avancer dans la connoissance de l'un & de l'autre Droit. La chaire de la Langue Latine au Collège des Trois-Langues étant venue à vaquer le 4. mai 1683. par le décès de *Jean-Baptiste-Victor de Schuttelaere*, les Proviseurs de ce Collège la conférent à *Snellaerts*. Le onze septembre de l'année suivante on l'honora du titre de Licencié ès Droits. Dépuis lors il s'appliqua plus particuliè-

tôt dégouté, il prit le parti d'abandonner *Louvain*, & d'aller résider à *Gand*, où il étoit Chanoine de *S. Bavon*, ayant été pourvû de ce bénèfice au moyen des privilèges, dont jouït la Faculté des Arts. Son but étoit de se mettre dans une situation plus tranquille, pour mieux vaquer à l'étude. Mais outre que la durée des Offices, souvent allongés dans une Cathèdrale suivant le caprice des Musiciens, ne laisse guères à un Chanoine le tems de s'enfoncer dans l'étude, *Snellaerts* se trouva continuellement chargé de commissions pour les intèrêts de son Chapitre, qui s'adressoit ordinairement à lui, quand il se présentoit des affaires, qui demandoient une personne intelligente dans le Droit. D'ailleurs on le mit au nombre des Vicaires-Génèraux du Diocèse de *Gand*, après la mort de l'Evêque *Albert de Hornes*, arrivée le 4. juin 1694. : & quelque tems après, il fut envoyé pour solliciter les affaires de son Chapitre (*b*) auprès des Etats-Génèraux, ce qui l'obligea de s'arrêter une année entière à *La Haye*, toûjours occupé à écrire, ou à parler en public & en particulier sur l'objet de sa députation. En reconnoissance de ses services, il fut mis au rang des

(*b*) Le principal objet de sa commission, étoit de recouvrer des dîmes, qui appartenoient au Chapitre de *S. Bavon*, dans l'Isle de Cadsand près de *Bruges*. *Snellaerts* fournit des preuves incontestables du droit de son Chapitre.

Chanoines-Gradués de *S. Bavon* l'an 1698. Je crois que ce fut vers le même tems, qu'il fit un voyage à *Paris*, où il eut divers entretiens avec les Bénèdictins de *S. Germain des Prés.* (c) Las enfin des affaires, il se démit en 1711. de son Canonicat de *Gand*, & en accepta un de la Cathèdrale d'*Anvers*, quoi que fort inférieur du côté des révenus. Il se trouva alors plus libre pour l'étude, & se mit à la composition: mais les infirmités de la vieillesse, & les douleurs de la Goutte vinrent l'assaillir, & après l'avoir tourmenté neuf ou dix ans, elles le conduisirent au tombeau le 3. mars 1720., lorsqu'il touchoit à sa soixante-onzième année. Par son testament il légua ce qu'il avoit

de plus précieux, je veux dire sa Bibliothèque, qui étoit fort riche, & fort bien choisie, pour augmenter celle de l'Université de *Louvain*, peu considérable jusqu'alors. (*d*) Cette augmentation parut si importante, qu'on jugea à propos de construire un nouvel édifice (*e*) pour y placer ce qu'on venoit d'acquèrir. *Snellaerts* avoit été quelque tems Juge Synodal du diocèse d'*Anvers*. On dit qu'il avoit refusé autrefois une place de Bibliothècaire du Vatican, qui lui avoit été offerte de la

(*d*) *Valère André* en publia le Catalogue en 1636. On n'avoit alors que la moitié de la Bibliothèque de *Laurent Beyerlinck*, les livres d'*Adrien Romain*, & à peu près autant d'autres, donnés par différens particuliers. Depuis *Snellaerts* on a eu encore des présens considèrables de M. *Magermans*, Président du Collège de *S. Yves*, de M. *Van Loon*, Auteur d'une Histoire Métallique de Hollande, de M. *Majolez*, Président du Collège de *S. Willibrord*, de M. *Réga*, Docteur & Professeur en Médecine, &c. Il faut remarquer qu'outre cette Bibliothèque publique, il y en a de particulières dans la plûpart des Collèges de *Louvain*.

(*e*) *Jacques Hache*, Abbé de Villers, *Jean de Cotereau*, Marquis d'Assche, & *Pierre Herckenrode*, Bourguemaitre de Louvain, en posèrent la prémière pierre le 22. avril 1723., en qualité de Députés des Etats de Brabant. La Bibliothèque, qui occupe tout le haut de l'édifice, a 185. pieds de longueur, sur 43. de largeur, & 35. de hauteur. C'est une sale digne de la curiosité des étrangers; le lambris, le parquet, la boiserie qui soûtient les tablettes, tout y est de grand goût. Dix fenêtres, hautes d'environ 27. pieds, en percent les côtés, une onzième plus large, & ornée d'un balcon, termine la vûe. Chaque trumeau est décoré vers le haut d'une niche, ou d'un pavillon, au devant duquel se présente une statue de grandeur naturelle, qui indique la classe des livres placés dessous. Tout le monde n'approuve pas cette décoration, qui prend beaucoup sur l'élevation des tablettes, & laisse peu d'espace pour l'emplacement des livres.

part d'*Innocent XI*. Je doute un peu de ce fait, parce que *Snellaerts* n'avoit guères eu l'occasion de faire preuve de son savoir avant la mort de ce Pontife. L'Auteur de sa Vie nous le dépeint comme un homme habile dans les langues Grecque, Latine, Hébraïque, profond Théologien, Historien consommé, grand Jurisconsulte, &c. Il y a du vrai dans ce qu'il dit : mais il faut avouer qu'il y a aussi beaucoup à rabattre. Pour ce qui regarde les sentimens de notre Auteur par raport aux contestations du tems, il a passé chez bien des gens pour attaché au parti d'*Arnauld* & de *Quesnel*. J'ai vû une Lettre anonyme, imprimée en flamand vers 1682., où cela est marqué en termes très-intelligibles. Il

che en livres Janſéniens, & n'en contenoit preſque point de ceux qu'on a oppoſés à cette hérèſie. Il ne paroit par aucun endroit qu'il ait donné des marques d'adhéſion à la Bulle *Unigenitus*. Enfin l'Auteur de ſa Vie, après avoir obſervé qu'il ſaiſit dans ſon Commentaire ſur S. Jean toutes les occaſions qu'il rencontre d'appuyer les vérités Catholiques, contraires aux erreurs des Sociniens & des Proteſtans, ajoute que *Snellaerts* n'y veut point toucher aux diſputes, qu'on agitoit avec tant de chaleur de ſon tems, & qui lui cauſoient une douleur inexprimable : mais qu'il ſe contente d'y donner dans l'occaſion des preuves de la puiſſance invincible de la Grace, & de la parfaite Liberté de l'Homme. (*g*) Sur quoi je remarque 1°· qu'un ſilence ſi abſolu ſur des erreurs que l'Egliſe a déclarées telles, ſent la neutralité, que J. C. a condamnée ſi hautement (*h*) 2°· que je ne trouve point d'exemple d'un pareil ſilence, ni dans les Pères qui ont travaillé ſur l'Ecriture, ni dans les Commentateurs Catholiques, qui ont écrit du tems des Proteſtans, &c. 3°· que *Snellaerts* ne dit rien ſur la Liber-

(*g*) Pagg. XI. XII. *Religioſiùs abſtinuit ab iis Controverſiis, quæ nunc in ipſo Eccleſiæ gremio, luctuoſiſſimo diſſidio, magis in dies effervеſcunt, piumque Snellartii pectus perpetuo gemitu afflixerunt. Invictiſſimam divinæ gratiæ virtutem, ac ſummam pariter humanæ voluntatis libertatem pro re natâ aſſerere contentus.*

(h) *Matth. XII. 30., &c.*

té, qu'on ne puiſſe concilier ſans effort avec le ſyſtème de *Baïus* & de *Janſenius*. 4°. qu'il raporte les paſſages de S. Auguſtin, dont les Janſéniſtes ont coûtume d'abuſer, ſans y rien ajouter qui réduiſe ces paſſages à un ſens orthodoxe. Voyez ce qu'il dit ſur S. Jean, chap. IV. ℣. 23. Nous avons de *Snellaerts*.

1. *Annotationes in ſanctum Jeſu Chriſti Euangelium ſecundùm Joannem, in ſex priora capita Euangelii ſecundùm Matthæum, & in tria priora capita ſecundùm Lucam. Opus poſthumum. Auctore Reverendo admodùm ac Ampliſſimo Domino Dominico Snellaerts, olim in exemptâ Eccleſiâ Cathedrali Gandavenſi, dein in Eccleſiâ Cathedrali Antverpienſi Canonico Graduato. Antverpiæ. Proſtant Gandavi apud Franc. & Dominicum*

de la Reine d'Angleterre, (*l*) & le P. *Robinson*, Prieur des Benèdictins Anglois de *Paris*. Elle a été renouvellée de nos jours avec plus d'éclat par *Pierre-François le Courayer*, Chanoine-Régulier, & Bibliothècaire de Ste Génèviève, qui s'est retiré de *Paris* en Angleterre, où il a été mis au rang des Docteurs d'*Oxford*. Ses écrits sur cette matière ont été condamnés en France & à Rome, & même supprimés & lacerés par un ordre émané de S. M. T. C. le 7. septembre 1727.

☞ Voyez sa Vie, insérée dans la Préface de l'Editeur de son Commentaire, & *Oratio funebris in Exequiis quas Alma Univ. Lovan. solemniter celebravit pro..... Dominico Snellaerts* (par feu M. *Magermans.*) Voyez aussi *Pet. Sweertii Necrol.*, 35--37.

(*l*) Il s'étoit réfugié à *Paris* par ordre de Charles I., & demeuroit au Louvre.

Pierre van Apherden, ou *Petrus Apherdianus.*

QUELQUES-UNS ont crû que cet Ecrivain étoit d'*Amsterdam*. Mais *Valère André* le fait natif de *Waegeningen*, petite ville de Gueldre sur la rive droite du Rhin proche la seigneurie d'*Utrecht*. Ayant étudié les belles-Lettres, & s'étant mis en état de les enseigner aux autres, il

a. Snellaerts a laissé en Ms. plusieurs opuscules, qui n'étoient qu'ébauchés. Mais il défendit expressément dans son testament qn'on ne les livrât à l'impression. Il fit très-bien d'étendre cette défense à un ouvrage qu'il avoit achevé, ou presque achevé, en 1685., sous le titre de *Tractatus de Successione Episcoporum in Angliâ. Tractatus celeberrimus*, dit l'Auteur de la Vie de *Snellaerts;* c'est qu'apparemment il fit du bruit. On sait d'ailleurs qu'il étoit fait pour défendre la validité des Ordinations de la nouvelle Eglise Anglicane. *Jean de Neercassel*, Evêque de *Castorie*, & Vicaire Apostolique en Hollande, eut communication du Ms., & écrivit quelques Lettres pour le réfuter. Il n'y avoit eu jusqu'alors que des Protestans, qui eussent approuvé ces Ordinations. Les Controver-

Obſidione parant arctâ, quam diximus urbem,
Cingere, ſperantes jam citò poſſe capi.
Roſſemus ſubitò non millia pauca virorum
Admovet, & muris ſat prope caſtra locat.
Vulcanum miles portis inferre laborat,
Ut daret acceſſus omnia flamma vorans.
Sed cives adeò properanter ad arma feruntur,
Ut, quæ ſic ſtruerant, irrita cuncta forent.
Eſt viſum tandem, quâ poſſent parte, potenti
Oppugnare manu; nec mora, quæque parant.
Conglomerat ſe denſa cohors clangore tubarum,
Atque acies circùm mœnia magna ſtruit:
Exoritur clamor, miles jaculatur, ab omni
Parte ſubit portas, ſcandere quiſque ſtudet.
Undique ſaxa volant, aqua ferventiſſima paſſim
Funditur ex muris, corpora multa cadunt.
Tandem defeſſi cives, cùm nulla ſubeſſet
Spes defendendi ſe, patriamque ſuam,
En, clamant, Hoſtis, veſtri ſubmittimus urbem
Principis imperio; fœdera amica ſeri.
Non facilè exorant; nam pars in mœnibus hærent,
Robora portarum pars penetrare ſtudent.
Sed rem componunt tandem proceresque duceſque:
Leges præſcribunt, æs dare grande jubent.
Sic, qui floruerat populus per ſecula multa,
Hoſtibus exiguo tempore præda fuit.

☞ *Sweertius*, 599. 600. *Val. Andreas*, 721.722. *Verhoeven, Rer. Amersfortiar. Deſcr.*, 86–89.

entra, si je ne me trompe, dans la Congrègation des Clercs de la vie comune. Du moins il est certain qu'il régenta les humanités dans leur maison d'*Harderwyck*, où il exerçoit la charge de Recteur en 1543. & en 1545. Il remplit depuis un poste semblable à *Amsterdam*, & il paroit y avoir fini sa carrière. On a de cet Humaniste :

1. *Tyrocinium Linguæ Latinæ, ex optimis quibusdam Autoribus collectum, & in capita digestum. In gratiam studiosæ juventutis. Coloniæ, Joannes Gymnicus*, 1545. 12°. dern. signature *P* 3. après *O* 5. It. *Antverpiæ, Martin. Nutius*, 1604. 12°. pp. 195. *Apherdianus* fit cet opuscule à la

exerça la même fonction, & eut pour disciples *Jean Hausschein*, ou *Oecolampade*, (*c*) & *Jean Brentius*, (*d*) que les Luthèriens comptent parmi leurs plus célèbres Théologiens. Ayant pris (apparemment dans cette Université) le grade de Docteur en Médecine, il vint à *Louvain* vers l'an 1516., à la sollicitation d'*Erasme*, & d'un certain *Louis Vacus*, qui paroit avoir été un Espagnol habitué à *Bruxelles*. Il vécut d'abord assez pauvrement dans cette Université, & ne se tira de la misère, (*e*) qu'après la fondation du Collège des Trois-Langues, qui se fit en vertu du testament de *Jérôme Busleyden*, Prévot d'*Aire* en Artois, Chanoine des Cathèdrales de *Liège* & *Cambrai*, & des Collègiales de *Bruxelles* & de *Malines*, & Conseiller au Parlement de cette dernière ville, mort à *Bourdeaux* le

(c) *Hebraea à quodam Hispano eodem temporis spatio didicit* (Oecolampadius,) *quo & ego antea usus eram Praeceptore, etsi infelici, & invidente nobis cognitionem sanctae Linguae.* W. F. Capito in Vitâ Oecolampadii.

(d) *Haidelbergam rediit decimo tertio aetatis anno..... usus est* (Brentius) *praeceptoribus in artibus, Theobaldo Billicano, &c.... in Hebraeâ verò* (linguâ) *Judaeo quodam Hispano Matthaeo, qui nostris sacris initiatus erat, & Doctor Medicinae postea renunciatus est.* Melch. Adam, ubi sup. p. 208.

(e) *Linguarum professio pulchrè apud nos procederet, si stipendia tandem exsolverentur, & doceretur gratis : alioqui scis eo Lovanienses ingenio, ut aegrè quicquam dent. Id quidem malè habet Matthaeum nostrum, hominem usque adeo iratum pecuniae, ut ne nocte quidem anauat hospitium, etsi minimè nummis occupatum.* Martin. Dorpius Erasmo, 14. julii 1518., ult. edit. Operum Erasmi T. III. col. 332.

Oppida cinguntur violento milite passim :
Pugnatur terrâ gnaviter atque mari.
Quod sumus experti non multis antè diebus ,
Ut canere institui , si mihi Musa favet.
Veliacos inter fertur Neoclesia (b) *pagos ,*
Dives opum , bello commoda visa satis.
Mille supra passus hinc , (c) *urbs est mœnibus altis ,*
Utrica (d) *terra tenet quam ditione suâ,*
Præsidium cujus pagum vastare volebat
Quem dixi : sed sors hæc miseranda fuit.
Nocte intempestâ portæ panduntur , & omnes ,
Spe prædæ gressum præcipitante , ruunt.
Hæc ubi rescifcunt per agrum rumore volante
Ruricolæ , capiunt protinus arma sua.
Hic rigidos arcus , pennataque spicula , tardas
Ille sudes , alius , casus ùt iste dabat :
Hostibus occurrunt turmatim , prælia tentant
[redacted]

2. *Hora faciendi pro Domino, ſcilicet Filio Virginis Mariæ, cujus myſterium in Prologo patebit.* Avec le précèdent. It. à part in-4°. pp. 24. Ce petit livre contient le *Pater*, l'*Ave Maria*, deux Symboles, & le *Salve Regina* traduits en Hébreu. On y trouve auſſi quelques Réflexions contre le Judaïſme, au ſujet de la ſubſtitution du Dimanche au Sabbat. Tout cela eſt en Hébreu & en Latin. *Mélanchthon* parle quelque part (*i*) de

α. Deux *Lettres*, qu'*Adrian* écrivit en Hébreu à deux Allemands, nommés *Gradualdus*, & *Wittigerus*.

☞ *Val. Andreæ Exordia Collegii Trilinguis*, *p.* 68. *Ejuſd. Biblioth.*, *pp.* 865. 866. & *Faſti*, *p.* 283. *C. J. Imbonati Biblioth. Latino-Hebraica*, *Romæ* 1694. *in-fol.*, *pag.* 159. *Colomiez*, *Hiſpania Orientalis*, & *ad eam Annotata Joh. Chriſtoph. Wolfii*, *pp.* 219. 220.

(i) *Epiſt. ad Joh. Heſſum, editâ Witteberge* 1520.

Jean-Louïs de S^t^ Joſeph

NAQUIT à *S. Omer* en Artois vers l'an 1612., & entra dans l'Ordre des Carmes Déchauſſés à l'age de dix-huit ans. S'étant fait remarquer par ſa piété, ſa modeſtie, ſon zéle & ſa capacité, il parvint ſucceſſivement à divers emplois, & mourut au couvent de *Douai* le 6. mai 1690.

qu'il fit avec son frère *Basile* dans sa ville natale, partie sous son père qui étoit Recteur de l'Ecole publique, & qu'il perdit le dernier juin 1545., (*a*) partie sous *Jean van Bronchorst*, ou *Joannes Noviomagus*, dont j'ai parlé ailleurs. Il passa dépuis à *Rostock*, & s'y fit aimer particulièrement du Poëte *Jean Bocerus*, (*b*) & de *David Chytrée*, fameux Théologien Luthèrien. De *Rostock* il se rendit à *Wittemberg*, pour y voir *Mélanchthon*. Là il se fit de nouveaux amis, parmi lesquels on compte *Nicolas Dobbinus*, natif de *Rostock*, autrefois Professeur en Droit à *Heidelberg*, & Conseiller de l'Electeur Palatin. (*c*) Cependant il continua ses études, & ayant pris dans cette Université le grade de Maitre-ès-Arts le 16. février 1559., il revint la même année à *Déventer*, où il ouvrit chez lui une Ecole publique. Il y attira beaucoup d'étudians, & s'insinua dans l'affection de plusieurs personnes qui

(*a*) Notre Auteur a marqué la mort de son père par ce distique numèral :

LUDoLfI JaCet haC pIthopæI CorpUs In Urnâ:
AspeCtU frUItUr spIrItUs Ipse DeI.

Obiit Daventriæ prid. calend. Quinctil. Et celle de sa mère, *Luberte van Baerle*, par cet autre distique :

LUDoLfI hIC ConJUnX pIthopæI ConDItUr Urnâ,
In Verâ Constans qUæ pIetate fUIt.

Obiit in patriâ postrid. non. Januarii (le 6. janvier 1554.)

(*b*) Qui épousa en 1559. *Marie Helm*, sœur de *Pithopœus*.

(*c*) Ce Jurisconsulte se donna dépuis à la Théologie, & passa ses derniers jours à *Spire*.

donnant une chaire de Poësie & d'Eloquence. *Zacharie Ursinus*, Professeur en Théologie, qui avoit beaucoup de crédit, conçut de l'estime pour *Pithopœus*, & l'employa à enseigner les Mathèmatiques, & à quelques fonctions Littèraires (*e*) au Collège *de la Sapience*. Notre Auteur s'appliqua dans le même tems à la Médecine, par le conseil du Professeur *Thomas Eraste* : mais il ne tarda pas de reconnoitre qu'il n'étoit pas fait pour cette étude, & qu'il feroit mieux de se renfermer dans sa sphère. Il mit donc tous ses soins à former des Poëtes & des Orateurs: & il apprit sans émotion, que le fameux *Pierre Ramus* briguoit une chaire d'Eloquence à *Heidelberg* : il reçut même ce savant avec politesse, & se ménagea son amitié. L'Electeur *Louïs* ayant substitué le Luthèranisme au Calvinisme dans *Heidelberg*, *Pithopœus* se retira avec les autres Professeurs à *Neustatt*, où le Prince *Jean-Casimir*, en dépit de son frère, venoit d'ouvrir une Acadèmie Calviniste en 1578. Après avoir professé les Belles-Lettres en cette ville pendant quinze ans, il retourna à *Heidelberg* après la mort de *Louïs*, arrivée le 12. octobre 1583., & il continua de joindre à ses instructions publiques, celles qu'il faisoit en particu-

(e) *In Mathematicis tradendis, & styli exercitiis corrigendis.* Ces derniers mots sont fort équivoques.

Lambertus hic Ludolfus Helmius cubat
Pithopœus, ortum cui dedit Daventria,
Carissimæ ad dextrum suæ Adelheidæ latus,
Bene notus hac Professor in Academiâ:
Latiæ, & solutæ & metricæ Eloquentiæ,
Quinos per annos sexies & ampliùs.
Qualis, rogas porrò? integer, gravis, pius.

Et c'est ainsi qu'on l'a gravée sur son tombeau. On y a ajouté sa dévise, composée de la figure d'un Voyageur, avec ces mots, tirés du *Ps. XXXVIII.* 13. & de *Heb. XIII.* 14.

Μέλλουσαν ζητῶ; οὐ γὰρ πόλις ὧδε μένουσα.
Hic incerta mihi est: æternam quærito sedem.

On a gravé au bas: *Decessit anno Christi* ClƆ. IƆ. XCVI., IV. *kal. febr., ætatis* LXI. *Memoria & honori ipsius hæredes* M. M. P. C. Alle hernach (f)

Pithopœus enseignoit avec beaucoup de soin, de grace, & d'adresse: mais avec une abondance de paroles, que ni l'age, ni les avis de ses amis ne purent corriger. Il avoit une grande lecture, & un grand discernement pour attraper les termes & les phrases convenables, & pour juger sainement des écrits d'autrui. Il possedoit parfaitement Cicèron, Virgile, Horace, Plaute, & Térence, & il s'étoit appro-

(f) Ces derniers mots peuvent signifier: *Cuncta ruunt*, ou *Cæteri sequentur*, ou *Omnia ruunt*.

En voici quelques vers :

Quid frustra insidiis Amosortia tecta, Sycamber,
Et cives miserâ perdere clade petis ?
Anne vides Dominus quòd mœnia nostra tuetur,
Nec patitur nobis arma nocere tua ?
Indiciis variis moveor, signisque probata
Jam gravibus ratio, causaque certa subest,
Cur tibi spes nulla est, quòd jam potieris in ævum
Mœnibus his, tibi quæ mille petita modis.

2. *De Obitu.... Principis ac Dominæ, Mariæ, Serenissimi Ducis Bavariæ conjugis, Carmen scriptum à Lamberto Ludolpho Pithopœo. Franc. Stephanus*, 1569. 4°. sans nom de ville.

3. *Oratio de studio & causis Eloquentiæ. Neapoli Nemetum*, 1581. 4°.

d'*Urſin.* Le tout a été réimprimé depuis ſous ce titre : *Zach. Urſini, SS. Theol. Profeſſoris Heidelbergenſis, Opera Theologica, edita ſtudio Quirini Reuteri. Heidelb., Joannes Lancelottus,* 1612. *fol.* 3. vol. Mais on préfère les éditions ſoignées par *Pithopœus.*

6. *Oratio de ſtudio Poetices. Heidelbergæ,* 1586. 4°.

7. *Oratio de Philoſophiæ laudibus & utilitate. Heidelb.* 4°.

8. *Oratio de Aſtronomiâ. Heidelb.* 1589. 4°.

☞ *Melchior Adam, Vitæ Germ. Philoſophor., edit.* 1615. *in-8°. pp.* 411—416. *ex Narratione M. Joannis Adami Rugenwaldenſis Pomerani, generi ipſius Pithopœi.* (Il ne marque pas les ouvrages de *Pithopœus.*) *Swertius* 509. *Val. André,* 615. *Revii Daventria illuſtrata,* 537. & 543. Ces trois derniers diſent peu de choſe.

Moine Anonyme de S. Hubert.

PARMI LES Ecrivains de cette Abbaye, l'une des plus conſidérables de l'Ordre de S. Benoit, on trouve vers la fin du XI. ſiècle l'Auteur du livre *de Miraculis S. Huberti.* Cette Relation fut écrite après l'an 1087., puiſqu'il y eſt parlé de la mort du *B. Thierry,* Abbé de ce monaſtère : & avant 1107., puiſqu'elle eſt

de S. Hubert. (*b*) Il parle auſſi de la fameuſe Chaſſe, que la Nobleſſe a coutume de faire tous les ans à la fête du Saint, & qui étoit depuis longtems en uſage. Il rapporte juſqu'à dix miracles opèrés pour la conſervation des biens temporels de ſon monaſtère, ou de quelques particuliers. On ne peut guères s'empêcher de rire, quand on lit au *chap. 21.* la délivrance d'un poſſèdé, qu'on avoit placé dans un tonneau rempli d'eau froide: *Coactus Dæmon*, dit l'Auteur, *per poſteriora egredi, talem dedit crepitum, ut omne dolium à compage ſuâ reſolveretur.*

La Relation, dont il s'agit, a été publiée par le P. *Roberti*, Jéſuite, dans la ſeconde partie de ſon *Hiſtoria S. Huberti.* (Voyez ci-devant Tome V., pag. 354.) Le P. *Mabillon* en a donné une nouvelle édition dans ſes *Acta SS. Ordinis S. Bened. T. V. pp.* 297--303., avec de courtes notes au bas des pages.

☞ *Voyez cet Ouvrage, & l'Hiſt. Littr. de la France, T. VIII. p.* 350.

(b) *Auro igitur ſacrata Stola, capiti periclitantis de more inſito: & ſe obſervandi ordine dictato, &c.*

Autre Anonyme de S. Hubert.

JE PARLE içi de l'Auteur du *Cantatorium S. Huberti.* Celui qui l'a écrit, étoit un Religieux de la Maiſon, qui vivoit à

distingués dans les Lettres. Il rapporte divers évènemens, qui appartiennent à l'histoire Ecclésiastique & Civile des Pays voisins, & surtout de l'Eglise de *Liège*. Il nous apprend quelques particularités des Evêques *Walcand*, *Henri I.*, & *Obert*, ou *Otbert* : & peint ce dernier comme un Prélat coupable de grands crimes, schismatique, simoniaque, &c. (*b*) Il a eu l'attention d'enchasser dans son histoire plusieurs pièces originales, qui en relèvent le prix. C'est dommage que les Editeurs ne nous l'ayent pas donnée plus correcte. Les Continuateurs de *Bollandus* en ont un bon exemplaire, au moyen duquel ils remèdieront à ce défaut. On ne sait pourquoi on a donné à cet ouvrage le titre de *Cantatorium*. Peut-être étoit-il d'abord à la suite d'un livre qui portoit ce titre.

☞ *Ampliss. Collectio*, *&c. ut suprà. Acta SS. die* 24. *Aug. p.* 845. *Hist. Litèraire de la France*, *IX.* 333. 334.

(*b*) On trouve encore d'autres preuves de la mauvaise conduite d'*Obert* dans le prémier volume de l'*Amplissima Collectio*, dont j'ai parlé plus haut. Mais cet Evêque se corrigea, & fit de grands biens dans la suite.

Conrade Vorstius

DESCENDOIT d'une famille honorable de *Cologne*, où il naquit le 19. juillet 1569. de *Thierri von dem Vorst*, & de

ſous *Piſcator*, pendant environ quatre ans, puis à *Heidelberg* pendant trois années. Il donna dans cette Univerſité des leçons particulières de Théologie, & il y fut créé Docteur au mois de juillet 1594. (*a*) Revêtu de ce grade, il fit des voyages dans la Haute-Allemagne, en Suiſſe, & en France : & il s'attira dans tous ces pays l'eſtime des plus habiles Proteſtans, & de divers Savans de toute religion. L'an 1595. il préſida à quelques diſputes de Théologie à *Bâle* pour le Profeſſeur *Jean-Jacques Grynæus*. Il ſoutint deux thèſes publiques dans la même Univerſité. On lui en propoſa une 3e à ſoutenir contre Fauſte Socin *de Chriſto Servatore : Vorſtius* s'en exempta ſur le prétexte d'un voyage qui preſſoit. Il fit des leçons de Théologie à *Génève*, à la ſollicitation de *Bèze*, & s'en acquitta tellement, que la Régence de la ville lui offrit une chaire de Profeſſeur. Mais dans le même tems, je veux dire en janvier 1596., *Arnold*, Comte de Bentheim, lui en préſenta une autre à *Steinfurt*, où ce Comte établiſſoit une *Ecole illuſtre*. Il accepta cet emploi, qui le rapprochoit de ſa patrie, & en remplit les fonctions d'une manière, qui le rendit célèbre chez les P. R. *Du Pleſſis-Mornai*,

(*a*) Ce furent les Profeſſeurs *Daniel Touſſaint*, *Jacques Kimedonck*, & *Pierre Calaminus*, qui firent la cérémonie de ſon Doctorat.

se passa le 26. septembre 1599. (*b*) *Vorstius* refusa une Chaire de Théologie, que les Frères Polonois lui offrirent au mois de mai 1601., avec la Régence, ou Principalité du Collège de *Luclawits*, quoi qu'il en eût été sollicité de la part de leur Synode de *Lublin*, qui députa *Jérome Moscorovius* pour lui persuader d'accepter cette vocation. Ayant continué librement ses fonctions à *Steinfurt*, il joignit en 1605. la place de Ministre de cette ville, à la chaire qu'il y occupoit. Le Comte de *Bentheim* lui donna encore d'autres charges; il le fit Juge des causes matrimoniales, conjointement avec deux de ses Conseillers, & le Ministre de sa Cour. Il le fit aussi Examinateur des jeunes Prédicans, son Député aux Synodes, & Visiteur des Eglises; & tout cela lui valut une augmentation de gages fort considèrable. *Arminius* étant mort à *Leyde* le 19. octobre 1609., *Vorstius* fut appellé pour aller occuper sa chaire. Cette vocation fut approuvée par les Etats de Hollande, & par le Prince *Maurice*, qui chargea même les Députés (*c*)

(*b*) On en trouve l'acte *in Vitâ Davidis Parei*, *auctore Phil. Pareo*, pp. 55. 56.

(*c*) *Jean Uyttenbogaert*, son Ministre, & *Nicolas Seystius*, Pensionaire de *Leyde*. Ils allèrent trouver *Vorstius* à *Déventer*, où il étoit alors (c'étoit en juillet 1610.) & lui parlèrent des erreurs dont on l'accusoit. *Vorstius* écrivit le 29. de ce mois trois articles captieux, sur la Trinité, sur la Divinité du Verbe, & sur la Satisfaction de J. C[illegible] souscrire par quelques Ministres, & se tira [illegible] *Revii Daventria illustrata*, *pag.* 580.

de presser *Vorstius*, autant qu'ils pourroient, d'accepter la charge qu'on lui destinoit. Il s'y détermina après un an d'irrésolution, & apparemment sur les vives instances des Arminiens. S'étant transporté à *Leyde*, muni de témoignages d'orthodoxie & de bonne conduite, il trouva dès le prémier pas des oppositions, qui paroissoient insurmontables. *Gomar* & les Gomaristes se liguèrent contre lui, & représentèrent fortement le danger qu'il y avoit à recevoir dans leur corps un Théologien, dont les Ouvrages étoient pleins d'erreurs : (*d*) ils l'accusèrent d'une infinité d'hérèsies, & obtinrent de quelques Académies étrangères des témoignages flétrissans contre sa doctrine. On en vint donc

logien, & lui reprochèrent diverses erreurs Sociniennes. *Vorstius* & les siens furent ouïs de leur côté. Enfin les Ministres des deux partis furent chargés le 6. mai de donner leur avis décisif sur tout ce qui s'étoit allègué de part & d'autre. Sur ces entrefaites la ville de *Dordrecht* fit porter des plaintes aux Etats contre *Vorstius*, demandant que sa vocation fût au moins suspendue. Cette démarche engagea les Etats à faire défense aux Curateurs susdits de pousser l'affaire plus loin. Les Gomaristes, ne perdant point de tems, allarmèrent la religion du Roi *Jacques I.*, à qui il falloit de ces sortes de guerres. Effectivement il s'intèressa plus vivement à celle-ci, qu'à celle de son gendre élu Roi de Bohème. Il étoit à la chasse le 21. septembre de cette année 1611., quand on lui apporta le livre *de Deo* : il le parcourut si diligemment, qu'au bout d'une heure il envoya à son Résident à *la Haye* (*e*) un catalogue des hérèsies qu'il y avoit remarquées. Il ordonna au même Résident de notifier aux Etats, combien il détestoit ces hérèsies, & ceux qui voudroient les tolèrer. (*f*) Les Etats répondirent qu'ils renverroient *Vorstius*, s'il se trouvoit coupable de ce

(e) *Rodolphe Winwood.*

(*f*) Les deux Lettres de *Jacques I.* sont du 6. octobre 1611., & se trouvent dans la dernière édition des *Praestantium ac erud. viror. Epistolae*, pag. 283. & suiv.

exercices de ſa charge, juſqu'à ce qu'il eût répondu aux accuſations; ce qui ſeroit examiné dans les Etats de Hollande au mois de février prochain. L'Ambaſſadeur peu ſatisfait par là, recommença de haranguer pour faire ſes proteſtations, & ménaça les Etats non ſeulement de la haine, mais (qui pis étoit) de la plume de *Jacques I.* On lui repèta ce qu'on avoit dit auparavant, & l'on ajouta qu'on s'aſſuroit que S. M. B. ſeroit contente de la conduite qu'on tiendroit dans les Etats de Hollande. Cette réponſe n'empêcha pas ce Prince de publier un livre (*g*) où il expoſa ce qu'il avoit fait dans cette affaire, & les motifs qui l'avoient induit à y entrer, non ſans diſputer fortement contre *Vorſtius.* Celui-ci fit paroitre une petite réponſe ſur les Extraits que le Roi avoit communiqués aux Etats, & la leur dédia le 15. décembre 1611. Elle eſt fort reſpectueuſe envers le Prince qui l'attaquoit, & qui eut ſoin de faire brûler le Traité *de Deo* à *Londres*, à *Oxford*, & à *Cambridge.* Tandis que ce Roi-Théologien faiſoit tant de bruit contre *Vorſtius*,

(g) *Déclaration du Roy de la grande Brétaigne ſur les actions de S. M. dévers les Eſtats-Généraux des Pays-Bas-Unis touchant le faict de Conrade Vorſtius. Londres*, 1612. in-4. It. en Latin dans *Jacobi I., magnæ Britanniæ Regis, Opera; edita à Jacobo Montacuto, Epiſcopo Wintonienſi. Londini, B. Norton*, 1619. *fol.* Ce même *Montacu* avoit publié les Œuvres de *Jacques I.* en Anglois. *Ibid.* 1616. *in-fol.*

ſa juſtification. Cela n'empêcha pas qu'il ne fût banni de *Leyde* le 15. novembre 1611., & rélègué à *Goude* ou *Ter-Gouw*, où on lui permit de publier ce qu'il jugeroit à propos pour ſe laver des reproches d'hérèſie qu'on lui faiſoit de toutes parts. Il eut ſoin de profiter de cette permiſſion. Mais enfin ſa cauſe ayant été diſcutée au Synode de *Dordrecht*, où les Députés d'Angleterre agirent le plus vivement contre lui, l'aſſemblée prononça dans ſa 152e ſeſſion, tenue le 4. mai 1619., une ſentence, (*h*) où elle le condamne ſans

(h) *Synodus.... conſentientibus ſuffragiis.... declarat dictum Conradum Vorſtium in ſcriptis ſuis poſterioribus, præſertim verò in Tractatu de Deo & attributis ejus (præterquàm quòd.... Remonſtrantium de quinque articulis errores propugnet ac tueatur) non tantùm de uno atque altero Religionis Reformatæ articulo, ſed de pleriſque ejus capitibus primariis, qualia ſunt de Trinitate perſonarum in eſſentiâ divinâ, de eſſentiæ divinæ ſimplicitate, infinitate, immenſitate, omnipræſentiâ eſſentiali, omniſcientiâ omnipotentiâ, ſapientiâ, & immutabilitate, de Creatione, de Providentiâ Dei, de Unione hypoſtaticâ duarum naturarum in Chriſto, de plenâ & perfectâ Satisfactione Chriſti pro peccatis noſtris, de Juſtificatione hominis coram Deo per fidem, aliiſque quamplurimis.... partim multa in dubium vocare, quorum certam & determinatam veritatem omnes Eccleſiæ Reformatæ.... jam dudum.... profeſſæ ſunt : partim etiam plurima diſertè aſſerere, quæ veritati divinæ....... planè ſunt contraria, gloriæ Dei inimica, pietati & ſaluti hominum noxia, & infauſti illius Socini blaſphemiis aut planè conſona, aut admodum affinia. Quin etiam argumenta præcipua tam à venerandâ antiquitate, quàm à recentioribus Doctoribus reformatis pro orthodoxâ Doctrinâ, atque inprimis pro æternâ D. N. Jeſu Chriſti Deitate... rectè producta... paſſim periculoſiſſimè enervare, nullis aliis quibus veritatis doctrina fortiùs aſſeratur, repoſitis. Sophiſmata... ſtudioſè proponere & operoſè urgere, eorumque ſolutionem nequidem aggredi, ſed ea integra relinquere, ut lectorum ſuorum animis inhæreant : adeò ut manifeſtè ap-*

ménagement, le déclare convaincu d'erreurs capitales, & indigne du nom & de l'emploi de Professeur dans les Eglises Réformées : elle prie ensuite les Etats-Génèraux d'exterminer sa doctrine, & de supprimer ses écrits, & ceux de ses semblables : & elle prie Dieu de préserver les Eglises Réformées de pareilles erreurs, & d'éclairer celui qui les a débitées. En consequence de cette décision, *Vorstius*

pareat ipsum callidè viam sternere voluisse ad impias Sociui aliorumque hæreses clanculum instillandas, & sub inquirendi specie sedulò agere negotium seducendi. Frustra etiam hactenus conatum eum fuisse hæc omnia variis distinctionibus ineptis, excusationibus frivolis, tergiversationibus miseris, & dissimulationibus fraudulentis, tegere atque incrustare. At proinde non tantum dissolutam hanc illius de præcipuis Christianæ religionis capitibus Scepticè disputandi licentiam, & lubricam, ambiguam, ac tortuosam docendi rationem, Ecclesiæ Dei esse perniciosam, rebus tam sanctis atque arduis minimè convenientem, adeòque Orthodoxo Doctore indignis-

fut dégradé de ſa Chaire, privé de ſes appointemens, obligé de ſortir de la Hollande dans l'eſpace de ſix ſemaines, & banni à perpètuité de la Weſt-Friſe. (*i*) Il ſe tint environ trois ans caché dans la ville d'*Utrecht*, ou à la campagne, craignant continuellement d'être découvert. Le bruit ſe répandit qu'on avoit deſſein de l'envoyer en Angleterre, pour le mettre entre les mains d'un Juge impitoyable, qui le feroit brûler dans une barrique goudronnée. On viſita ſouvent différentes maiſons, où l'on ſoupçonnoit qu'il pouvoit être. Il paſſa pluſieurs nuits ſans dormir, dans la crainte d'être ſurpris. Dans une occaſion preſſante, on pria un bourgeois Catholique, fort honnête homme, de vouloir bien le recevoir chez lui. Ce bourgeois étoit diſpoſé à le faire : mais ſon Confeſſeur, qu'il crut devoir conſulter, lui défendit de recevoir un hérètique, qui avoit indignement calomnié l'Egliſe Romaine, dans le tems qu'il enſeignoit à *Steinfurt*. *Vorſtius*, las de vivre dans un état ſi violent, apprit que divers Remontrans, inquiètés comme lui pour cauſe de religion, penſoient à ſe retirer dans la nouvelle ville de *Friderickſtadt*, (*k*) que

(*i*) L'Ordonnance des Etats-Génèraux fut miſe à exècution le 27. juin, & publiée ſeulement au mois d'août.

(*k*) Situee dans le Jutland méridional ſur la rivière d'Eyder, dans l'Eyderſtad, péninſule aux frontières du pays de Holſtein & de Dithmarſen. Elle tire ſon nom de *Frideric*, Duc de Holſtein-Sleſwick, qui la bâtit en 1621.

par mer au mois de juin 1622. Il fit ce voyage avec l'approbation de ceux qui dirigeoient les affaires des Remontrans. Auſſitôt qu'il fut arrivé, le Duc de Holſtein le reçut avec de grandes marques de bonté, & le fit ſon Chapelain. *Vorſtius* eſpèroit de jouïr de quelque repos après ſes diſgraces. Mais il étoit épuiſé par les diffèrentes traverſes qu'il avoit eſſuyées: & le jour même que ſa femme arriva, il fut attaqué d'une maladie, à laquelle il ſuccomba le dixième jour, ſçavoir le 29. ſeptembre 1622., malgré tous les remèdes, que lui donna le Médecin *Pierre van Dam*, ſon intime ami, qui l'avoit accompagné d'*Utrecht* à *Tonningen*. Son corps fut tranſporté fort ſolemnellement à *Friderickſtadt*, & enterré dans un caveau fait exprès. *Jean Grevius* prononça ſon Oraiſon funèbre en flamand, & *Marc Gualtherus* publia ſon éloge en Latin.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Diſputationes de variis Theologiæ locis.* Ces Diſputes paſſent le nombre de vingt: elles commencent dépuis 1594. L'Auteur, pour ſe laver du ſoupçon de Socinianiſme, en fit réimprimer deux en 1612. 1. *De ſanctâ Trinitate, hoc eſt, de Deo Patre, Filio, & Spiritu ſancto.* 2. *De Perſonâ & Officio Chriſti.*

2. *Idea, ſeu brevis Synopſis totius ſacræ*

ligion Protestante. Lui-même la quitta quelque tems après pour se faire Catholique. Il dévint ensuite Docteur en Théologie, puis Conseiller de l'Empereur *Rodolphe II.*, Chanoine & Confesseur à *Costniss*, Prévôt de la Cathèdrale de *Bresslau*, & Prélat domestique de l'Abbé de *Fulde*. On a de lui plusieurs Traités de Controverse contre les Luthèriens, & deux Recueils estimés, l'un des Historiens d'Allemagne, & l'autre de ceux de Pologne.

10. *Apologia pro Ecclesiis orthodoxis, in quâ tres primi fidei nostræ articuli pleniùs examinantur, contra Jesuitarum Theses. Steinfurti*, 1607. 12°.

11. *Diatribe Epistolica cum Jesuitis*. Vers le même tems.

12. *Conradi Vorstii Disputationes variæ de caussis justis ac necessariis hactenus ab Euangelicis deserti, & porrò à piis omnibus deserendi Romani Papatûs. Operis inchoati Pars prima. Steinfurti*, 1608. & 1611. 4°.

13. *Epistolica Dissertatio inter Conrad. Vorstium, & Johannem Lotzium de Transsubstantiatione, &c. Hanoviæ, Guil. Antonius*, 1609. 12°.

14. *Antapodixes de tribus primis Fidei articulis, sive contrariæ Demonstrationes tres, quibus totidem Jesuiticæ Apodixes à B. D. adversùs Apologiam emissæ, breviter refutantur. Hanoviæ, Guilielmus Antonius*, 1609.

ti, *Theophil. Cæsar*, 1610. 4°. pp. 466. It. *Hanoviæ*, *Guiliel. Antonius*, 1616. 4°. Cet ouvrage fit un fracas horrible : aussi étoit-il rempli d'erreurs. *Vorstius* y ruinoit absolument la simplicité de l'Etre Divin, sa grandeur indivisible, son immutabilité, & son éternité permanente. *Sorbière* juge ainsi de l'Auteur (*o*) de cet ouvrage : *Crassiusculum habet, meo judicio, ingenium, in quo tamen laudabilis veritatis amor, quam ubique, quantùm potest, persequitur. De Omnipræsentiâ essentiali & Omniscientiâ Dei paulò sentit aliter, ac opinio Catholica ; & ideo minùs probatur à nostris hominibus. Quæ è Socini fundo messa, vel è puteo hausta nonnullis videntur ; nam hujus auctoris scripta minùs improbavit, quamvis nunquam ausus sit, quid de eis sentiret, palàm profiteri.*

17. *Apologetica Exegesis, sive plenior Declaratio locorum aliquot, quæ ex Libro ejusdem de Deo, sive de naturâ & attributis Dei excerpta, eique pro erroneis imposita sunt. Hanoviæ*, 1610. 4°. *Accessit in fine Appendix adversùs Martini Becani Jesuitæ criminationes. Lugd. Bat. Joannes Patius*, 1611. 4°. Cette Apologie a été aussi traduite en flamand.

18. *Conradi Vorstii Confessio de Justitiâ Dei, merito & Satisfactione Christi, Fide justificante, &c., ex autographis descripta.*

(o) *Sorberiana*, verbo *Vorstius*.

de ce Traité; *Vorstius* le joignit à son édition, sous le titre de : *Censura, seu Notæ Theologorum Basiliensium ad tria loca paulò obscuriora, unde errandi occasio peti posset.* Et il mit à la tête une Préface, où il rend compte de son travail : & proteste qu'il ne connoit point l'Auteur de ce livre : mais qu'au reste il le publie comme très-propre à établir la vérité de la Religion Chrêtienne, contre l'Athéïsme, & l'Epicurisme qui se glissent en Europe. Je parlerai ailleurs de la version flamande qu'en fit *Thierri Camphuysen.* Pour révenir à l'Ouvrage, l'autorité des livres sacrés y est assez bien prouvée par la Tradition: mais l'Auteur y a jetté des traits favorables à l'Arrianisme, dont il étoit imbû.

20. *Catalogus Errorum D. Sibrandi Lubberti, ex ejus Libello, dicto : Declaratio Responsionis D. Vorstii. Steinfurti,* 1611. 4°. It. avec le suivant. It. *Lugd. Bat. Joannes Patius,* 1612. 4°. *Lubbert* ayant opposé à ce Catalogue un écrit intitulé : *Commentarii ad non agnitos XCIX. Errores, Lubberto à Vorstio objectos, Vorstius* lui répliqua par les remarques, dont je parle ici *n. 31.*

21. *Avertissement....* En flamand. (*p*) *Amst.* 1611. 4°.

22. *Responsio modesta ad Articulos ex An-*

(p) *Waerschouwinge.....*

36. *Examen Tractatûs Johannis Piscatoris de Divinâ Prædestinatione. Goudæ, Casp. Tournæus*, 1618. 4°.

37. *Commentarius in Novum Testamentum. Herbornæ*, 1621. 4°. On ne fait aucun cas des Commentaires de *Vorstius*.

38. *Fidei Confessio de Deo & Filio ejus, manu ipsius moribundâ exarata & subsignata.* En Mſ. *Sandius* a vû cette pièce, & atteste qu'elle étoit Socinienne. (*r*)

39. *Compendiolum doctrinæ Ecclesiæ Christianæ, nunc in Poloniâ potissimùm florentis.* 1630. It. En flamand. (*s*) 1664. 12°. On croit que *Vorstius* est Auteur de cet ouvrage, qui n'est qu'une compilation de divers écrits Sociniens. *Sandius* assure (*pag.* 91.) qu'il étoit intitulé dans le Mſ. original: *Summa doctrinæ Sarmatarum. Jean Cloppenburch* l'a refuté, comme je l'ai dit ci-devant T. VI. p. 223.

40. *Commentarius in omnes Epistolas Apostolicas (exceptis secundâ ad Timotheum, ad Titum, ad Philemonem, & ad Hebræos) olim in Gymnasio Steinfurtensi publicis prælectionibus propositus. Amst. & Hardervici, Theod. Daniel*, 1631. 4°.

(r) *Diu dubius fui num istum Auctorem huic Catalogo nostro meritò insererem. Verùm dubitationem hanc, præter alia, sustulit, cùm legissem Confessionem fidei, manu ipsius moribundâ exaratam; in quâ haud obscurè prodit; quæ ejus de Deo, ac Christo Domino fuerit sententia.....* Sandius Bibliothecæ Antitrinitariorum pag. 98.

(s) *Cort Begryp van de Christelycke Religie.*

juillet, 1612. Il lui demande une Conférence amiable.

Page 304. Au même sans date. Il lui parle de sa *Parasceue*, & de sa *Collatio*.

Page 290. A Milord *Rodolphe Winwood.* 1612. Il se plaint de la conduite de *Jacques I.* à son égard.

Page 374. A *Sibrand Lubberti. Goude*, 20. mars 1614. Il le reprend de sa vivacité, & de ses injures : & ne laisse pas de lui offrir son amitié.

Page 373. A *Valentin Smalcius.* 25. mars, 1614. Il se défend d'embrasser ses opinions Sociniennes.

Page 161. A *Clément Timpler.* Sans date. Il y veut justifier ses sentimens sur la Simplicité de l'Etre Divin, & sur la distinction réelle qu'il mettoit entre l'Essence de Dieu, [redacted]

furt, 10. mars, 1608. Sur le mot d'*Eden*, ou *Haden*.

Page 274. A *David Pareus*, *Quirin Reuter*, & *Barthèlemi Coppenius*, Professeurs de *Heidelberg*. *Leyde*, 15. mai, 1611.

Page 927. A *Jean Uytenbogaert*. *Steinfurt*, 20. juin, 1611. Il s'y excuse sur le commerce qu'il avoit entretenu avec quelques Sociniens.

Page 276. Aux Députés des Curateurs de l'Académie de *Leyde*. *Déventer*, 22. juillet 1611. Il leur fait en Latin un précis des Réponses qu'il avoit données le même jour en Flamand aux chefs qu'on lui avoit proposés par leur ordre, & par celui des Bourguemaitres de *Leyde*.

Page 278. Aux mêmes, & aux Bourguemaitres de *Leyde*. *Steinfurt*, 3. août 1611. Il tache encore de se disculper auprès d'eux sur sa doctrine.

Page 285. Au Roi *Jacques*. Datée de *Leyde* le 13. octobre, 1611.

Page 286. A *Guillaume Laud*, Archévêque de *Cantorberi*. Même jour.

Page 287. A *Isaac Casaubon*. Même jour. Ces trois Lettres sont des excuses de sa conduite, & des Apologies de son Traité *de Dieu*.

Page 298. A *David Pareus*. *Leyde*, 1. mai, 1612. Il veut encore se justifier sur differens points.

Page 303. A *Jean Piscator*. *Goude*, 3.

Princ
de ſe

Vo.

α. (
β. .
cas F
γ. E
& de

On
demia .
l'avoit
vers ſu.
un gran
dont ſe:
en poſſe

Plurima
Et mil
Lis fœcun
Quòd c

Nec calamo ſtant bella virûm; depoſcitur ipſis
Victima, & inſontis ſupplicium fidei.
Sed mediis erecta malis mens conſcia recti,
Freta Deo, nulli ſuccubat Invidiæ.
At vos, Poſteritas, tumulo hæc inſcribite verba,
Poſthuma fortunæ ſigna futura meæ:
Nulla Reformatâ mihi pars dilectior unquam:
Nulla Reformatâ pars minùs æqua mihi.

J'ai nommé ici quelques Adverſaires de *Vorſtius*. J'ai parlé ailleurs de *Jean Bogerman*, & de *Jean Sopinga*, qui l'attaquèrent auſſi. Et je parlerai dans la ſuite de *F. Broeckerus*, & de *Matthieu Sladus*, qui entrèrent dans la même lice.

☞ Voyez ſes Lettres, & *Alma Academia Leidenſis*, pp. 58-63. *Marci Gualtheri Oratio de vitâ & obitu Conr. Vorſtii, Fridericſtadii*, 1624. *in* 4°. *Salomonis Theodoti*, *ſeu Theodori Aſbacker*, *Pacificatorium diſſecti Belgii*, *pp.* 61-99. *It.* 104. *& ſeqq.* *Sandii Biblioth. Antitrinit.*, 66. 67. 75. 91. 98. *&* 99. *Bayle*, *Diction.*, *édit. de* 1740. *IV.* 469-474. *Remarques crit. ſur le Diction. de Bayle* (par M. Joly, Chanoine de *Dijon*) *Paris & Dijon*, 1752. *fol. pp.* 784-786.

Guillaume-Henri Vorſtius,

FILS DU précèdent, naquit apparemment à *Steinfurt*, en Weſtphalie, & ſuivit ſon père en Hollande. Ayant étudié comme lui en Théologie, & ayant

ſecond Traité eſt intitulé dans l'œuvre :
ספר ראש אמנה בישרשי וראשי האמונות
Liber de Capite Fidei, in quo continentur Radices, & Capita, vel principia Religionis; autore Iſaaco Abravanele; & in Latinum ſermonem tranſlata per G. Vorſtium, C. F. Il contient 118. pages, & ne ſe trouve ici qu'en Latin. *Rabbi Moyſe bên Maimon*, c. d. fils de *Maimon*, nommé autrement *Moyſe l'Egyptien*, ou *Rambam*, naquit à *Cordoue* en 1135., & mourut en 1205. à la Cour d'un Soldan d'Egypte, dont il étoit Médecin. Les Juifs le regardent comme le plus beau génie, qui ait paru dépuis Moyſe le Légiſlateur. C'eſt le prémier des Rabbins dépuis J.C., qui n'ait point donné tout-à-fait dans les fables, ſi ordinaires à ceux de ſa ſecte. Il avoit été diſciple d'*Averroës*. *Abravanel*, autrement *Abarbanel*, ou *Abarvanel*, nâquit à *Lisbonne* en 1437. Il dévint Conſeiller d'*Alphonſe V.*, Roi de Portugal, & enſuite de *Ferdinand le Catholique*. Banni d'Eſpagne avec les autres Juifs en 1492., il ſe retira ſucceſſivement à *Naples*, à *Corfou*, & ailleurs, & mourut à *Véniſe* en 1508., après avoir compoſé des Commentaires ſur tous les livres Hébreux de l'Ancien Teſtament, & quantité d'autres ouvrages.

2. *Diſceptatio de Verbo, vel Sermone Dei, cujus creberrima ſit mentio apud Paraphraſtas Chaldaos, Jonathan, Onkelos, &*

Thargum Hierosolymitanum. Irenopoli, hæredes Jacobi Laringhii, 1643. 4°. It. à la tête du *n.* qui suit. It. Traduite en Flamand: 1649. 4°. *Vorstius* attaque ici les notes que *Jean-Etienne Rittangelius*, savant Professeur des langues Orientales à *Konigsberg*, avoit publiées sur le livre *Jetzirah*, (*b*) où il soutenoit avec raison, que les Auteurs des Paraphrases Chaldaïques ont connu le Verbe Divin, sous le nom de מימרא, de même que *Philon* l'a designé avant S. Jean sous le nom de Λόγος. *Vorstius* prétend que ces Paraphrastes n'ont pas entendu par leur מימרא une *Parole* increéée & subsistante par elle-même : mais une parole créée & produite, par laquelle

(*b*) ספר יצירה, *seu Liber Creationis, qui Abrahamo Patriarchæ adscribitur ; cum Commentariis R. Abraham F. D. super XXXII. Semitis Sapientiæ, à quibus liber Jetirah in-*

Dieu s'eſt fait connoitre aux hommes. *Rittangelius* lui oppoſa un Traité, intitulé *Libra Veritatis*, (c) qu'il dédia à *Jean-Caſimir*, Roi de Pologne. *Vorſtius* voulut ſe défendre par un ouvrage, qui n'a été imprimé que longtems après ſa mort, ſous le titre ſuivant :

3. *Bilibra Veritatis & Rationis, de* מימרא דיי, *ſeu Verbo Dei, Libræ Johannis Stephani Rittangelii : & Appendix, Joſepho de Voiſin*, (d) *Raymundoque Martini, oppoſita. Præmiſſa eſt Diſceptatio de Verbo Dei, cujus creberrima fit mentio apud Chaldæos Paraphraſtas. Freiſtadii* (Amſt.) 1700. 8°. pp. 429. Les Ecrivains attaqués dans cet écrit, étant morts avant qu'il parût,

(*c*) Dont il a paru une ſeconde édition ſous ce titre : *Steph. Rittangelii Libra Veritatis adverſùs errores Irenopolitæ cujuſdam Ariani. Et, de Paſchate, Tractatus. Præmiſſa eſt Johannis Vander Wayen Diſſertatio de Λόγῳ adverſùs Johannem Clericum. Franeq., Jacobus Horreus*, 1698. *in*-8. *Jean le Clerc*, n'aimoit, non plus que *Vorſtius*, à reconnoitre la perſonalité du Verbe divin.

(*d*) *Joſeph de Voiſin*, mort en 1685., fut l'un des plus ſavans hommes du XVII. ſiècle dans les langues Orientales. Après avoir rempli une charge de Conſeiller au Parlement de *Bordeaux*, d'où il étoit natif, il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & dévint Prédicateur & Aumônier d'*Armand de Bourbon*, Prince de *Conti*. Il a publié divers ouvrages, & donné une bonne édition de celui qui a pour titre : *Raymundi Martini Pugio Fidei adverſùs Mauros & Judæos; cum Obſervationibus Joſephi de Voiſin. Pariſ., Mathurinus & Joannes Henault*, 1651. *in-fol.* pp. 744. It. —— *Et Introductione* (in Theologiam Judaïcam, & lectionem Raimundi, aliorumque id genus Autorum) *Jo. Benedicti Carpzovl, qui ſimul Appendicis loco Hermanni Judæi Opuſculum de ſua Converſione, ex Mſto Bibliothecæ Paulinæ Academiæ Lipſienſis recenſuit. Lipſiæ, Vidua Johannis Wittigau*, 1687. *fol.* pp. 960., & 126. pour l'*Introduction* de *Carpzov*.

extraits de la seconde. *Richard Simon* a remarqué plusieurs fautes dans sa traduction.

5. פרקי רבי אליעזר *Capitula R. Eliezer, continentia in primis succinctam Historiæ sacræ recensionem circiter 3400. annorum, sive à Creatione usque ad Mardochæi ætatem; cum veterum Rabbinorum Commentariis ex Hebræo in Latinum translatis per Guil. Henr. Vorstium C. F. Lugd. Bat., Joan. Maire*, 1644. 4°. pp. 150. suivies de *Animadversiones in Pirke R. Eliezer*, qui finissent à la page 254. Tout cela n'est qu'en Latin. Les Notes de *Vorstius* sont assaisonnées de beaucoup de savoir Rabbinique. Il juge dans sa Préface que R. *Eliezer* n'est pas si ancien, que les Juifs le disent, en le faisant vivre du tems de la destruction de Jérusalem par les Romains. *Basnage* le fait du II. siècle. Le P. *Morin* soutient (g) qu'il n'a pas vécu avant le VII^e^, & se fonde en partie sur ce que ce Rabbin parle de l'Empire des Arabes, comme d'une Monarchie très-puissante. Ses *Capitules* ne sont qu'un tissu de fables grossières. En voici quelques-unes. *Chap. 6.* Le Soleil & la Lune furent créés avec la même grandeur, & le même éclat : mais s'étant querellés sur leur excellence, le Soleil l'emporta, & devint beaucoup plus grand & plus brillant que la Lune. *Chap. 10.*

(g) *Exercitat. Biblic. pag.* 378.

GUILLAUME-HENRI VORSTIUS. 365
ne dit pas où ces actes ont été imprimés.

☞ Voyez ses ouvrages, & ceux qu'on lui a opposés. Consultez aussi *Sandii Biblioth. Antitrinitarior.*, *p.* 143., & *Cattenburgh, Biblioth. Scriptor. Remonstr.*, *pp.* 135. 136.

Charles d'Aremberg,

COMTE DE *Seneghem*, nommé dans le monde *Antoine d'Aremberg*, naquit vers l'an 1593. à *Bruxelles*, de *Charles*, Duc de *Croy*, seigneur d'*Arschot* & d'*Aremberg*, & d'*Anne de Croy* son épouse. Ayant atteint l'age de vingt-deux ans, il renonça aux avantages, que lui promettoit son illustre naissance, pour se consacrer à Dieu dans l'Ordre des Capucins, dont il prit l'habit au couvent de *Louvain* le 4. mars 1616. Elevé à la Prêtrise, il parvint successivement aux emplois de Gardien, de Provincial, & de Commissaire général : il eut aussi deux fois le rang de Définiteur. Sa vertu, & son talent pour la Chaire l'auroient, dit-on, élevé à l'Episcopat, & peut-être au Cardinalat, si son éloignement pour les honneurs n'y eût mis un obstacle invincible. L'Infante *Isabelle*, qui honora ce Religieux de son estime, donna en sa considération le terrain nécessaire aux PP. Capucins pour

Icones, Vitæ, & gesta Virorum illustrium; (qui, ab anno 1525. usque ad annum 1580., in eodem Ordine, miraculis ac vitæ sanctitate claruere) compendiosè descripta. Auctore R. P. F. Carolo de Aremberg, Bruxellensi, ejusdem Ordinis Prædicatore. Coloniæ Agrippinæ, Constantinus Munich, 1640. *fol.* pp. 72. & 447. Belle édition, ornée de tailles-douces. It. Traduit en Espagnol par le P. *Antoine d'Arnedo*, autre Capucin : *Madrid*, 1669. 2. vol. *in-fol.* Il seroit à souhaiter que le P. d'*Aremberg* eût travaillé sur un meilleur fond, que les Annales de *Boverius*; ce dernier, suivant le P. *Niceron*, (c) a adopté « toutes les fables, qui avoient été débitées » avant lui par rapport à son Ordre, & » à ceux dont il parle : & c'est peut-être lui » faire grace, que de ne pas croire qu'il » en ait inventé plusieurs. »

2. *Clypeus Seraphicus, sive Scutum veritatis in defensionem Ordinis Minorum.* Cet Ouvrage doit avoir paru en 1650.

☞ *Miræi Scriptores Sæculi XVII., edit. Fabriciana p.* 326. *Val. Andreas*, 859. *Waddingus*, 87. *Fopp.*, 149.

(c) Mémoir. pour servir à l'Hist. des hommes ill., T. XXV. p. 320.

Alard le Roy,

NÉ A *LILLE* en 1588., entra dans la Compagnie de Jésus en 1607., régenta lès humanités l'espace de sept ans, fut cinq ans Préfèt des Basses-classes, eut le rang de Coadjuteur spirituel, & passa les trente dernières années de sa vie dans les exercices de la Chaire, & du Confessional. Ce Père mourut à *Liège* le 14. décembre 1653. dans la 65e ou 66e année de son age. Nous avons de lui :

1. *Iter certum cæli, & modus efficax ad salutem. Tornaci, Adrianus Quinque*, 1621. 16°.

2. *Beata Virgo, causa omnium bonorum, & nota salutis. Tornaci, Adr. Quinque*, 1622. 16°.

3. *Compendium Vitæ B. Francisci de Borgia. Insulis, Petrus de Rache*, 1624. 12°.

4. *La Vie de S. Lambert, Martyr, Evesque de Tongres, Patron de la Cité & Pays de Liège, composée en Latin par le R. P. Jean Roberti, de la C. de J., & traduite en François par le P. Alard le Roy, de la mesme Compagnie. Liège*, 1634. 12°.

5. *Liège Catholique*; traduit du même. *Liège*, 163... 16°. J'ai parlé de l'Original ci-devant T. V. p. 358. C'est un

Philippe Bouchy, ou *Philippus Servius*,

AUTRE Jéſuite Wallon, dont le ſurnom ſignifie *Boucher*, étoit de *Chièvres*, petite ville du Hainaut, dont il s'eſt formé en Latin le nom de *Servius*. Il naquit l'an 1574., & ayant fini ſes études, il ſe fit Eccléſiaſtique, & fut ordonné Prêtre. Mais peu après, & dès l'an 1600., il entra dans la Compagnie de Jéſus, dans laquelle il avoit un oncle, nommé *Jean de la Haye*, dont je parlerai ailleurs. Il fut pendant dix ans Préfet du Collège des Humanités à *Liège*. Il y dirigea auſſi l'une des *Sodalités*, ou Congrègations de la Vierge, & il mourut dans la même ville le 9. février 1657. agé de 82. ans. On a de ſa façon :

1. *Les Larmes de Parthènophile ſéchées*, *ou Reconfort des ames dévotes à la ſainte Vierge. Liège*, 1636. 12°.

2. *Le Reconfort des Ames déſolées*, *en forme de Conférences*, *ou Dévis ſpirituels. Liège*, 1637. 12°. It. avec *des augmentations. Ibid.*, *Baud. Bronckart*, 1645. 12°.

3. *Le Conſeil d'Eſtat*, *ou direction pour connoitre l'eſtat*, *dans lequel Dieu veut ſauver un chaſcun. Liège*, 1637. 12°.

4. *Traité de la Charité fraternelle. Liège*, *Chriſtian Ouwerx*, 1638. 16°.

Henri van de Putte, ou *Erycius Puteanus*,

NAQUIT à *Venlo*, ville de la haute Gueldre ſur la Meuſe le 4. novembre 1574. Son père, *Jean van de Putte*, deſcendoit des *Bamelrodes*, famille conſidèrable (*a*) de cette ville, où il avoit été bourguemaitre : ſa mère, nommée *Gertrude Segers*, étoit fille d'un Bailli (*Prætor*) du même lieu. Dans ſa prémière jeuneſſe, *Puteanus* ne reſpiroit que la Guerre, dans laquelle ſes Ancêtres s'étoient diſtingués, & il ſe trouvoit beaucoup plus ſouvent parmi des ſoldats, qu'avec des enfans de ſon age. Ayant perdu ſa mère à dix ans, on l'envoya, ou on l'emmena faire ſes humanités à *Dordrecht*, où il ne tarda pas de dévancer ſes compagnons. Il paſſa enſuite à *Cologne*, où il fit ſa Rhétorique, & ſa Philoſophie au Collège des Trois-Couronnes : ſon principal maitre en cette dernière ſcience fut le P. *Guillaume van Arnhem*, Jéſuite. Son cours fini, il reçut le bonnet de Maitre-és-Arts des mains du P. *Henri Coneſius* le 28. février 1595. (*b*) Dès lors il témoigna une

(*a*) Elle porte d'Or, au chévron de ſable, accompagné de trois quintefeuilles de même, boutonnées d'or.

(*b*) *Hartzheim, Biblioth. Colon.*, *p.* 362.

soit revoir ses sermons avant de les prêcher. *Puteanus* jugeant que l'air de cette ville étoit contraire à sa santé, se rendit à *Padoue*, où il logea chez le célèbre *Jean-Vincent Pinelli*, & continua ses études dans l'Université. Son mérite, & la réputation qu'il y acquit, lui procurèrent peu de tems après, c. d. en 1601. une Chaire d'Eloquence à *Milan*, & l'emploi d'Historiographe de *Philippe III*. En 1603. il fut mis au nombre des Citoyens & Patriciens de *Rome*, avec le droit de transmettre ce titre à ses descendans. Il reçut aussi à *Milan* le bonnet de Docteur ès Droits avec les cérèmonies ordinaires, & ayant résolu de se fixer en cette ville, il s'y maria le 28. février 1604. avec *Marie-Madeleine-Cathèrine de la Torre*, descendue des anciens Princes de *Milan*. Cependant *Juste-Lipse* étant mort à *Louvain* le 23. mars 1606., l'Archiduc *Albert*, qui souhaitoit avoir *Puteanus* dans les Pays-Bas, lui offrit la Chaire de la Langue Latine, que ce grand homme avoit remplie avec tant de réputation. En 1608. on lui présenta une place de Professeur à *Bologne* : mais l'Archiduc, pour le rétenir à *Louvain*, le fit son Historiographe le 7. juin de cette année, (*d*) & lui promit d'augmenter ses gages dans la

(*d*) Je tiens cette date de bonne main.

suite ; en effet ce Prince les porta jusqu'à deux cens ducats en 1612. Il lui donna encore en 1614. la survivance de la charge de Gouverneur du Chateau de *Louvain*, qui vaqua cinq ans après par la mort de *Josse Reypacker*. Ainsi *Puteanus* alla se loger dans cette forteresse (*e*) en 1619., & outre la leçon qu'il alloit faire chaque jour au Collège des Trois-Langues, il continua de tenir chez lui, une Académie, qu'il avoit érigée en 1610. sous le nom de *Palæstra bonæ mentis*, & dans laquelle de jeunes gens choisis s'exerçoient sous ses yeux à la déclamation, & lui rendoient compte de leurs progrès dans la Littérature. (*f*) C'est ce qui l'engagea à donner au Chateau, qu'il habitoit, le nom d'*Arx Palladis*. *Philippe IV.*, touché de son zèle pour l'instruction de la jeunesse, l'honora encore du titre de

ſecond Traité eſt intitulé dans l'œuvre : ספר ראש אמנה בישרשי וראשי האמונות *Liber de Capite Fidei, in quo continentur Radices, & Capita, vel principia Religionis; autore Iſaaco Abravanele; & in Latinum ſermonem tranſlata per G. Vorſtium, C. F.* Il contient 118. pages, & ne ſe trouve ici qu'en Latin. *Rabbi Moyſe bên Maimon*, c. d. fils de *Maimon*, nommé autrement *Moyſe l'Egyptien*, ou *Rambam*, naquit à *Cordoue* en 1135., & mourut en 1205. à la Cour d'un Soldan d'Egypte, dont il étoit Médecin. Les Juifs le regardent comme le plus beau génie, qui ait paru dépuis Moyſe le Légiſlateur. C'eſt le prémier des Rabbins dépuis J.C., qui n'ait point donné tout-à-fait dans les fables, ſi ordinaires à ceux de ſa ſecte. Il avoit été diſciple d'*Averroës*. *Abravanel*, autrement *Abarbanel*, ou *Abarvanel*, nâquit à *Lisbonne* en 1437. Il dévint Conſeiller d'*Alphonſe V.*, Roi de Portugal, & enſuite de *Ferdinand le Catholique*. Banni d'Eſpagne avec les autres Juifs en 1492., il ſe retira ſucceſſivement à *Naples*, à *Corfou*, & ailleurs, & mourut à *Vénise* en 1508., après avoir composé des Commentaires ſur tous les livres Hébreux de l'Ancien Teſtament, & quantité d'autres ouvrages.

2. *Diſceptatio de Verbo, vel Sermone Dei, cujus creberrima fit mentio apud Paraphraſtas Chaldæos, Jonathan, Onkelos, &*

extraits de la seconde. *Richard Simon* a remarqué plusieurs fautes dans sa traduction.

5. פרקי רבי אליעזר *Capitula R. Eliezer, continentia in primis succinctam Historiæ sacræ recensionem circiter* 3400. *annorum, sive à Creatione usque ad Mardochæi ætatem; cum veterum Rabbinorum Commentariis ex Hebræo in Latinum translatis per Guil. Henr. Vorstium C. F. Lugd. Bat., Joan. Maire*, 1644. 4°. pp. 150. suivies de *Animadversiones in Pirke R. Eliezer*, qui finissent à la page 254. Tout cela n'est qu'en Latin. Les Notes de *Vorstius* sont assaisonnées de beaucoup de savoir Rabbinique. Il juge dans sa Préface que R. *Eliezer* n'est pas si ancien, que les Juifs le disent, en le faisant vivre du tems de la destruction de Jérusalem par les Romains. *Basnage* le fait du II. siècle. Le P. *Morin* soutient (*g*) qu'il n'a pas vécu avant le VII^e^, & se fonde en partie sur ce que ce Rabbin parle de l'Empire des Arabes, comme d'une Monarchie très-puissante. Ses *Capitules* ne sont qu'un tissu de fables grossières. En voici quelques-unes. *Chap. 6.* Le Soleil & la Lune furent créés avec la même grandeur, & le même éclat: mais s'étant querellés sur leur excellence, le Soleil l'emporta, & devint beaucoup plus grand & plus brillant que la Lune. *Chap. 10.*

(g) *Exercitat. Biblic. pag.* 378.

ne dit pas où ces actes ont été imprimés.

☞ Voyez ses ouvrages, & ceux qu'on lui a opposés. Consultez aussi *Sandii Biblioth. Antitrinitarior.*, *p.* 143., & *Cattenburgh*, *Biblioth. Scriptor. Remonstr.*, *pp.* 135. 136.

Charles d'Aremberg,

COMTE DE *Seneghem*, nommé dans le monde *Antoine d'Aremberg*, naquit vers l'an 1593. à *Bruxelles*, de *Charles*, Duc de *Croy*, seigneur d'*Arschot* & d'*Aremberg*, & d'*Anne de Croy* son épouse. Ayant atteint l'age de vingt-deux ans, il renonça aux avantages, que lui promettoit son illustre naissance, pour se consacrer à Dieu dans l'Ordre des Capucins, dont il prit l'habit au couvent de *Louvain* le 4. mars 1616. Elevé à la Prêtrise, il parvint successivement aux emplois de Gardien, de Provincial, & de Commissaire général : il eut aussi deux fois le rang de Définiteur. Sa vertu, & son talent pour la Chaire l'auroient, dit-on, élevé à l'Episcopat, & peut-étre au Cardinalat, si son éloignement pour les honneurs n'y eût mis un obstacle invincible. L'Infante *Isabelle*, qui honora ce Religieux de son estime, donna en sa considèration le terrain nécessaire aux PP. Capucins pour

Icones, Vitæ, & gesta Virorum illustrium, (qui, ab anno 1525. usque ad annum 1580., in eodem Ordine, miraculis ac vitæ sanctitate claruere) compendiosè descripta. Auctore R. P. F. Carolo de Aremberg, Bruxellensi, ejusdem Ordinis Prædicatore. Coloniæ Agrippinæ, Constantinus Munich, 1640, *fol.* pp. 72. & 447. Belle édition, ornée de tailles-douces. It. Traduit en Espagnol par le P. *Antoine d'Arnedo*, autre Capucin: *Madrid*, 1669. 2. vol. *in-fol.* Il seroit à souhaiter que le P. d'*Aremberg* eût travaillé sur un meilleur fond, que les Annales de *Boverius*; ce dernier, suivant le P. *Niceron*, (*c*) a adopté « toutes les fables, qui avoient été débitées » avant lui par rapport à son Ordre, & » à ceux dont il parle: & c'est peut-être lui » faire grace, que de ne pas croire qu'il » en ait inventé plusieurs. »

2. *Clypeus Seraphicus, sive Scutum veritatis in defensionem Ordinis Minorum.* Cet Ouvrage doit avoir paru en 1650.

☞ *Miræi Scriptores Sæculi XVII., edit. Fabricianæ p.* 326. *Val. Andreas*, 859. *Waddingus*, 87. *Fopp.*, 149.

(*c*) Mémoir. pour servir à l'Hist. des hommes ill., T. XXV. p. 310.

24. *Juventutis Belgicæ Laudatio. Lovan.* 1607. *fol.* It. dans le *Suada Attica*, ci-après *n. 48.* It. Traduite en flamand par *Jean Schepper*, dont je parlerai ailleurs.

25. *Comus Cimmerius, Somnium. Lovanii, Gerard. Rivius*, 1608. 18°. It. Augmenté, sous ce titre : *Comus, sive Phagesiposia Cimmeria; Somnium. Ibid. Idem*, 1608. 18°. pp. 150. It. *Oxonii, Guil. Turnerus*, 1634. 16°. C'est une Satire Ménippée, où l'Auteur réprésente vivement les funestes effets du luxe, surtout de celui qui regne dans les festins. Elle a été traduite en Flamand par *Jean Schepper* de *Gand.* It. en François : *Comus, ou le Banquet dissolu des Cimmèriens; Songe, où par une infinité de belles feintes les mœurs dépravées de ce siècle, & principalement aux banquets, sont descrites & condamnées; traduit du Latin d'Erycius Puteanus par Nicolas Peloquin, Paris, la Caille*, 1613. 12°. *Puteanus* publia sur le même sujet :

26. *De Luxu Conviviorum Epistola ad C. V. Joannem Hollantium. Lovanii*, 1608. 12°.

27. *Hispaniarum Vindiciæ tutelares, in duos libros divisæ; venisse in hæc regna Jacobum Apostolum, fideique lumen intulisse, adversus Cardinalis Baronii, aliorumque Opinionem, è Bibliothecâ Joannis Ferdinandi Velasci, Comitis-stabuli Castellæ, &c. Hispa-*

Henri van de Putte, ou *Erycius Puteanus*,

NAQUIT à *Venlo*, ville de la haute Gueldre sur la Meuse le 4. novembre 1574. Son père, *Jean van de Putte*, descendoit des *Bamelrodes*, famille considérable (*a*) de cette ville, où il avoit été bourguemaitre : sa mère, nommée *Gertrude Segers*, étoit fille d'un Bailli (*Prætor*) du même lieu. Dans sa prémière jeunesse, *Puteanus* ne respiroit que la Guerre, dans laquelle ses Ancêtres s'étoient distingués, & il se trouvoit beaucoup plus souvent parmi des soldats, qu'avec des enfans de son age. Ayant perdu sa mère à dix ans, on l'envoya, ou on l'emmena faire ses humanités à *Dordrecht*, où il ne tarda pas de dévancer ses compagnons. Il passa ensuite à *Cologne*, où il fit sa Rhétorique, & sa Philosophie au Collège des Trois-Couronnes : son principal maitre en cette dernière science fut le P. *Guillaume van Arnhem*, Jésuite. Son cours fini, il reçut le bonnet de Maitre-és-Arts des mains du P. *Henri Conesius* le 28. février 1595. (*b*) Dès lors il témoigna une

(*a*) Elle porte d'Or, au chévron de sable, accompagné de trois quintefeuilles de même, boutonnées d'or.

(*b*) *Hartzheim*, *Biblioth. Colon.*, *p.* 362.

soit revoir ses sermons avant de les prêcher. *Puteanus* jugeant que l'air de cette ville étoit contraire à sa santé, se rendit à *Padoue*, où il logea chez le célèbre *Jean-Vincent Pinelli*, & continua ses études dans l'Université. Son mérite, & la réputation qu'il y acquit, lui procurèrent peu de tems après, c. d. en 1601. une Chaire d'Eloquence à *Milan*, & l'emploi d'Historiographe de *Philippe III*. En 1603, il fut mis au nombre des Citoyens & Patriciens de *Rome*, avec le droit de transmettre ce titre à ses descendans. Il reçut aussi à *Milan* le bonnet de Docteur ès Droits avec les cérèmonies ordinaires, & ayant résolu de se fixer en cette ville, il s'y maria le 28. février 1604. avec *Marie-Madeleine-Cathèrine de la Torre*, descendue des anciens Princes de *Milan*. Cependant *Juste-Lipse* étant mort à *Louvain* le 23. mars 1606., l'Archiduc *Albert*, qui souhaitoit avoir *Puteanus* dans les Pays-Bas, lui offrit la Chaire de la Langue Latine, que ce grand homme avoit remplie avec tant de réputation. En 1608. on lui présenta une place de Professeur à *Bologne* : mais l'Archiduc, pour le retenir à *Louvain*, le fit son Historiographe le 7. juin de cette année, (*d*) & lui promit d'augmenter ses gages dans la

(*d*) Je tiens cette date de bonne main.

de deux tiers des impôts qu'ils payoient, & que le Roi en tira châque année près de cent-mille florins de plus qu'auparavant. Il pourvût à la sûreté de la même ville en suggèrant à propos de construire un fort, pour la défendre du côté qui l'exposoit à étre surprise par les Hollandois. (g) Il sauva la vie à *Sigismond III.*, Roi de Pologne, en déchiffrant un écrit, que personne n'avoit pu lire, & qui contenoit le plan d'une conjuration contre la vie de ce Prince. (*h*) Enfin après avoir rempli pendant quarante années consècutives les fonctions de Professeur des Belles-Lettres à *Louvain*, & saisi tous les moyens qu'il put imaginer pour en inspirer le goût à ses disciples, & en même tems pour former leurs moeurs, & les porter à l'amour du bien, il succomba sous le poids de l'age & du travail, & mourut d'une manière fort édifiante le 17. septembre 1646., approchant de sa 73e année. Son corps fut transporté du Chateau, où il faisoit sa demeure, à l'Eglise de *S. Pierre*, qui est

(g) C'est le *Fort de S. Michel*, que le Marquis de *Léde* fit élever proche la rive gauche de la Meuse en 1641.

(h) *Id beneficium*, ajoute mon Auteur, *aliò quoque pertinuit, quod quale, quantumque fuerit, Bohemia & turbæ inde natæ satis declarârunt.* Cela est trop succinct, pour être traduit sans risque. Le P. *Herman Hugo*, Jésuite, Confesseur du Marquis *de Spinola*, s'est exprimé en ces termes sur le fait, que je viens de raporter : *Mea cautio erit, ut Rex Poloniæ sciat, cui salutem debeat suam; ut Pharaonis liberalitatem imitetur in Josephum, aut Assueri in Mardochæum.*

me. Elle mourut en cette ville l'an 1628. On lui attribue le don des miracles, & l'on assure qu'il s'en est fait à son tombeau. La femme de *Puteanus* survécut plus de seize ans à son mari : elle mourut à *Louvain* le 14. février 1663. : mais elle fut enterrée dans le monastère de *Gemblours*. Parmi les enfans, qu'elle donna à notre Auteur, je trouve huit garçons, & six filles. Les prémiers sont 1. *Juste-Cécile*, Protonotaire Apostolique, d'abord Secrètaire du Nonce *Fabio de Lagonessa*, Archévêque de *Conza*, & ensuite Secrètaire du Parlement de *Malines*. 2. *Fauste de S^te^ Marie*, né, comme le précèdent, à *Milan;* qui après avoir été dans les armées, prit l'habit de Carme Déchaussé. 3. *Jean-Etienne*, Jésuite, mort vers le commencement de mai 1638. 4. *Maximilien*, marié le 24. novembre 1641. avec *Anne-Marie Mucker;* celui-ci fut à la guerre contre la Hollande. 5. *Aubert*. 6. *Urbain*. 7. *André-Chrysostome*, Porte-Enseigne dans les armées du Roi Catholique, levées contre la France. 8. *Hessel-Philippe*, baptisé à S^te^ Gertrude de *Louvain* le 20. juin 1628. Les noms de ses filles sont : 1. *Eugènie*, mariée à *Jean Oems*, Avocat : puis (le 23. mars 1638.) à *Lazare Bonvicini* de *Possidone*, qui fut Conseiller & Secrétaire d'un Duc de Modène. 2. *Dorothée*, inhumée à S^te^ Gertrude en octobre

» vers, *reprochant à* Erycius Puteanus, » *successeur de* Lipse, *qu'il ne faisoit que de* » *petits livres, celui-ci lui répondit que* Plu- » tarque, *& plusieurs autres Auteurs de* » *l'Antiquité, en avoient aussi bien fait que* » *lui. Alors* Moret *lui répliqua : Croyez-* » *vous que vos livres, que je ne puis débiter,* » *soient aussi bons que ceux de* Plutarque? » *Ce qui mit* Puteanus *en colère, & le fit* » *sortir de la boutique de* Moret. » Il faut convenir du défaut que ce Bibliographe reproche à *Puteanus* par raport au stile, & à la manie de faire de petits livres, & de s'exercer sans nécessité sur de petits sujets. Mais il est à propos de remarquer 1°. Que son érudition embrassoit la Poësie, l'Eloquence, l'Histoire ancienne, la moderne, & celle du moyen age, les Antiquités Romaines, la Politique, la Philosophie, la Musique, la Méchanique, l'Astronomie, & presque toutes les parties des Mathèmatiques, sans compter diverses sciences subalternes, qui se rapportent à celles que j'ai nommées. (*m*) 2°. Que *Colomiés* est un Conteur d'Anecdotes, auxquelles il convient de ne se fier qu'avec précaution. *Puteanus* étoit un Philosophe Chrêtien, qui ne cherchoit ni l'argent, ni la bonne-chère : il ne buvoit guères que de l'eau, & ne prénoit rien après les re-

(*m*) C'est ce qui l'a fait nommer par le Cardinal Bona: *Vir eruditissimus, & omni doctrinâ refertus.*

chelianis, 1601. 12°. It. *Hanoviæ*, *Claud. Marnius*, &c. 1602. 12°. It. *Operum Tomo II.*, pag. 1--108. It. dans les *Antiquités Romaines* de *Grævius*, T. XII. col. 233--280. *Puteanus* étant arrivé à *Milan*, y ſoupa le prémier jour chez *Jean-Baptiſte Sacco*, Secrètaire du Sénat, & vit dans la ſale à manger l'inſcription ſuivante :

B. F. (Bonum Factum)

Cœnipeta quiſquis es, ſive ſolus, ſive cum umbrâ,
Audi, & Obaudi.
Genius ſum loci, & hìc impero.

K. I. (Canon primus.)

Pranſurus, ante X. ne venito.
Poſt XI. ne maneto.
Cœnaturus, ante XVI. ne venito.
Poſt XVII. ne maneto.
Prandi hìc tempus unius horæ;
Et Cœnæ, unius.
Siquis prævorterit, ſcilicet, menſa vaciva:
Siquis remanſerit, ilicet, menſa ſublata.

K. II.

Familiarium tamen ſiquis adſit, etiam alteram horam indulgeo:
Sed Sermoni, non Prandio, aut Cœnæ.
Sermo genialis eſto, non tetricus, moroſus, aut rixoſus:
Cum Sale, Joco, Riſu,
Quos Muſa & Honeſtas ament.

K. III.

Saturio ne acceſſeris,

Claudius Marnius, & hæredes Joannis Aubrii, 1601. 12°. pp. 157. It. *Lovanii, Joannes Christoph. Flavius*, 1612. 4°. Ces Lettres ſont au nombre de cent. Le *Panègyrique* commence dans la 1e édition à la page 137. Il eſt ſuivi d'une Lettre à la Régence de *Milan*, datée de *Padoue* le 21. octobre 1600.

7. *Biennii Apologiſmus, de perfecti Rhetoris officio; ſive Eloquentiæ Auſpicia ſecunda. Mediolani, Malateſtæ*, 1602. 4°.

8. *Epiſtolarum Fercula ſecunda. Adjecta Eloquentiæ Auſpicia ſecunda. Hanoviæ, typis Wechelianis*, 1603. 12°. It. ſous ce tître : *Epiſtolarum Atticarum Miſſus ſecundi, in Centurias tres diviſi. Coloniæ, proſtant in Officinâ Elzevirianâ*. 1617. 12°. pp. 432. pour les deux prémières Centuries, & 171. pour la 3e. *Puteanus* adreſſe ces 300. Lettres (de la 2e édition) au Magiſtrat & à la Bourgeoiſie de *Malines*, par une lettre datée de *Louvain* le 26. août 1617. Ce volume forme le IV. Tome des Œuvres de l'Auteur.

9. *De Rhetoribus & Scholis palatinis Mediolanenſium. Mediolani, Hieron. Bordonus, & Petrus-Martyr Lorcanus*, 1603. 12°. Peu de choſe.

10. *Epidigma* (Indicium, documentum) *Hiſtoricum. Comi*, 1604. 4°. It. avec les *nn.* 16. & 20.

24. *Juventutis Belgicæ Laudatio. Lovan.* 1607. *fol.* It. dans le *Suada Attica*, ci-après *n. 48*. It. Traduite en flamand par *Jean Schepper*, dont je parlerai ailleurs.

25. *Comus Cimmerius, Somnium. Lovanii, Gerard. Rivius*, 1608. 18°. It. Augmenté, ſous ce titre : *Comus, ſive Phagesipoſia Cimmeria; Somnium. Ibid. Idem*, 1608. 18°. pp. 150. It. *Oxonii, Guil. Turnerus*, 1634. 16°. C'eſt une Satire Ménippée, où l'Auteur répréſente vivement les funeſtes effets du luxe, ſurtout de celui qui regne dans les feſtins. Elle a été traduite en Flamand par *Jean Schepper* de *Gand*. It. en François : *Comus, ou le Banquet diſſolu des Cimmèriens; Songe, où par une infinité de belles feintes les mœurs dépravées de ce ſiècle, & principalement aux banquets, ſont deſcrites & condamnées; traduit du Latin d'Erycius Puteanus par Nicolas Peloquin, Paris, la Caille*, 1613. 12°. *Puteanus* publia ſur le même ſujet :

26. *De Luxu Conviviorum Epiſtola ad C. V. Joannem Hollantium. Lovanii*, 1608. 12°.

27. *Hiſpaniarum Vindiciæ tutelares, in duos libros diviſæ; veniſſe in hæc regna Jacobum Apoſtolum, fideique lumen intuliſſe, adverſus Cardinalis Baronii, aliorumque Opinionem, è Bibliothecâ Joannis Ferdinandi Velaſci, Comitis-ſtabuli Caſtellæ, &c. Hiſpa-*

Matthias Bonerus, *Juste Mulderus* d'*Asschi*, *André Petricovius*.

34. *De Assumptione Virginis Matris*, *Oratio.... Lovanii*, *Philip. Dormalius*, 1619. 12°. Ce Discours a été traduit en François par un Gentilhomme de cette nation, nommé *Philippe de l'Escale*.

35. *Stimulus*; *Exhortatio ad Litterarum studia. Lovan.*, *Gerard. Rivius*, 1619. 12°.

36. *De Purificatione Virginis Matris*, *Oratio Lovanii in æde Sodalitatis habita pridie kal. februar.* ∞. *Ioc. XII. Lovanii*, *Joan. Christoph. Flavius*, 1612. 4°. *Et. Monaci*, *Raphaël Sadelerius*, 1616. 24°. avec de belles estampes.

37. *Philippi Beroaldi Ludus Oratorius de Philosophi*, *Medici*, & *Oratoris præstantia*. *Item Somnoris*, *Aleatoris*, & *Ebriosi fadi*[illegible]. *Editio castigatissima. Lovan.*, *Joan. Christophorus Flavius*, 1612. 8°. pp. 96. *Puteanus* a soigné l'édition de ces deux Opuscules de *Beroalde* l'ancien : le premier avoit paru *Bononiæ*, 1497. 4°. & *Paris.* 1514. 4°. : le second, *Bononiæ*, 1499. 4°. Il [illegible]

[illegible]

mine la pièce : *FaC Magne ReX DeUs :* & inséré dans *Puteani Operum omnium Tomus II. pp. 794--801.* Je parlerai ailleurs de *David-Floris de Riquebourg-Trigault.* L'Epithalame que lui adresse *Puteanus*, est en vers hexamètres. Il y dit à l'Epouse :

Te quoque jam matrem, matrem te jam decet esse.

Cela ressemble un peu au langage de *Battus.* (bb)

47. *LucI TorrI Felicitas Litterarum, sive Scholæ & Palæstræ Puteanicæ Encomium. Lovanii, Phil. Dormalius*, 1615. 4°. pp. 8.

48. *Suada Attica, sive Orationum selectarum Syntagma. Lovan., Joan. Christophor. Flavius, & Francof., Lugd. Elzevir*, 1615. 12°. gros caract. pp. 576. Ces harangues, déja imprimées auparavant, du moins pour la plupart, forment le prémier volume des Œuvres de l'Auteur. Il le dédie aux Etats de Brabant. It. *Lugd. Bat.*, 1623. 12°. It. *Amst.*, 1644. 12°. On a remarqué que *Puteanus* avoit tâché d'imiter dans ces pièces le stile de *Juste-Lipse*, & qu'il en avoit pris les défauts sans en prendre les beautés. On a encore observé qu'*Antoine Æmilius*, dont j'ai parlé ci-devant T. VI. p. 162., avoit

(bb) ——————————— *Sub illis Montibus, inquit, erant, & erant sub montibus illis.*
Ovid. Metam. II. ꝟꝟ. 703. 704.

Patricien de *Milan* : & la 3e à *Balthasar de Robiano*, prémier Trésorier du Roi dans les Pays-Bas.

52. *Rufi & Gibberi Perjurium in caussâ Coronariâ. Lovanii*, 1616. 4°. C'est une Apologie de *Puteanus*, sur ce qu'on lui attribuoit faussement le livre intitulé : *Isaaci Casauboni Corona Regia, id est, Panegyrici cujusdam verè aurei, quem Jacobo I., Magnæ Britanniæ Regi, Fidei Defensori, delineârat, Fragmenta, ab Euphormione inter schedas τοῦ μακαρίτου inventa, collecta, & in lucem edita. Pro Officinâ Regiâ Joannis Bill: Londini*, 1615. 12°. pp. 127. Il a été réimprimé par les soins de *Christian Thomasius* dans son *Historia Sapientiæ & Stultitiæ : Halæ Magdeburg.*, 1693. 12°. C'est une Satyre extrèmement piquante contre *Henri VIII.* & *Jacques I.* Mais *Puteanus* n'eut point de peine à faire voir qu'il n'en étoit pas l'Auteur : & en effèt son goût ne le portoit point à des ouvrages de cette nature. On ne doute point aujourd'hui qu'elle ne soit de *Scioppius*. Voyez les *Mémoires* du *Pére Niceron, Tome XXXV.*, pages 200. 201.

53. *Erycl Puteani, Professoris Lovaniensis, de Induciis Belgicis Dissertatio politica, hactenus ab Auctore suppressa, sed nunc bono publico in lucem emissa. Adjecta est Justi Lipsii, ob argumenti similitudinem, de Induciis Epistola, anno Domini* CIↃ. IↃC. XVII. In-4°. sans nom d'Imprimeur, &c.

Aut proferre pedem, currunt, glaciemque patentem
Remigio alterno superant, neque crure fatiscunt.

60. *De Cometâ anni* ∞. *IↃC. XVIII., novo mundi spectaculo, Paradoxologia. Lovan., Bernardin. Masius*, 1619. 16°. pp. 167. sans une addition de huit pages à la fin. It. *Colon., Conrad. Butgenius*, 1619. 18°. pp. 167.

61. *De Officio Judicis. Lovanii, Typis Elsevir.* 1619. 12°.

62. *Joannis Cuyermanni Disputatio de Magistratibus ex tertio, quarto, quinto, sexto Politicorum Aristotelis. De eâdem Erycii Puteani, & Petri Castellani Judicia. Brux., Hubertus Anthonius*, 1619. 4°.

63. *Arx Lovaniensis à Principibus lustrata: eorum, quæ hìc dicta & facta, Διηγημάτιον* (Narratiuncula.) *Lovan., Bernardin. Masius*, 1619. 16°. pp. 36. Les Archiducs *Albert* & *Isabelle* s'étoient rendus à la citadelle de *Louvain* le 16. juin 1618. à quatre heures après midi. On a vû que *Puteanus* étoit Gouverneur de cette forteresse.

64. *De Stipendio militari apud Romanos Syntagma, quo modus ejus, hactenus ignoratus, constituitur. Lovan., Bern. Masius*, 1620. 18°. It. *Colon., Conrad. Butgenius*, 1620. 18°. pp. 96. It. dans les Antiquités Romaines de *Grævius*, T. X. col. 1490-

ERYCIUS PU[illegible]

Carmina quæ selecta [illegible] [illegible], *Henricus Hastenius*, 16[illegible]. [illegible] pp. [illegible] Avec le *Brume* de l'Auteur à la fin. [illegible] *Colon.* 1622. 12°

70. *Bonæ Indolis [illegible]*, [illegible] *Methodo Litterarum*, *&* *Institutioni Principis* *Lovan.*, *Henr. Hastenius*, [illegible] pp. [illegible] L'*Institutio Principis* n'est qu'un [illegible] [illegible] *Simulacrum Politicum*, dont je parle ci-après.

71. [illegible] *Henr. Hastenius*, 162[illegible] [illegible]

[illegible]

teanus avoit dessein de publier une Histoire de cette ville : il commença par sa famille, & il en démeura là.

89. *Diva Virgo Belli-Fontana in Sequanis. Loci, ac pietatis Descriptio, originem, incrementa, seriemque Hierotoparcharum complectens ; edita à Julio & Joanne Chiffletiis. Antv., Balth. Moretus*, 1631. 4°. *fig.* Traduit du François de *Philippe Chifflet*, Prieur & seigneur de *Belle-Fontaine* en Franche-Comté.

90. *De Begginarum apud Belgas instituto & nomine, Suffragium, quo controversia recèns excitata sopitur.* Dans le *Vita S. Beggæ* de *J. G. de Ryckel : Lovan., Cornel. Cœnestenius*, 1631. 4°. pp. 67--84. It. en Flamand, dans la *Vie de Ste Begge* par le P. *Elie de Ste Thérèse*, dont j'ai parlé ci-devant T. II. p. 320. *Puteanus* croyoit avoir vû des preuves incontestables, pour ôter au Vénèrable *Lambert le Bègue* la qualité de Fondateur des Béguines.

91. *De quatuor principiis Diei ab A. V.* (Joanne) *Boyvinio, Consiliario Regio, ingenii caussâ propositis, Theorêsis ; quâ Unum & Urbanianum, uno cœlo, unâ lineâ constitutum stabilitur. Lovanii, Joan. Oliverius, & Coenestenius*, 1632. 4°. pp. 31. On prétend que *Puteanus* y a pillé le Traité de *Nicolas Bergier*, (gg) qui a pour

(gg) Jurisconsulte natif de *Reims*, & Historiographe de

plures passim & catervatim fœdissimam salacitatis contumeliam effudisse, quis credet? extinctam esse, minus est. Infantes quoque parieti illisi, aut ferro confossi, quia nefandam matres libidinem rejicerent: ut castæ essent, jam non matres. Alias violatas miseris, ac dein occisas. Extremum fuit, etiam mortuis vim & venerem inferre.... Horreo dicere: Hostia tremendis mysteriis sacrata, in quâ est ipse Deus, ab aris & hierothecis ubique detracta, alibi pedibus proculcata, alibi foribus templorum affixa, alibi equis in pabulum objecta..... Post oppidum victum, Cælum, ut sic dicam, oppugnatum est: læsum ludibrio Numen, quasi satis non esset in homines sævire. Eodem etiam scelere sacræ Dei, Divorumque, & imprimis D. Virginis Matris Imagines ac statuæ raptatæ: & tanquam pugnassent, confossæ: tanquam peccassent, punitæ. Duravit ad triduum rabies, lassata magis quàm satiata: tum verò injecto tectis igne, quod rapi aut pollui non potuit, absumptum.

99. *De Bissexto, Liber; nova temporis facula, quâ Intercalandi arcana, hactenus obscura, illustrantur. Lovan.*, *Coenestenius*, 1637. 4°. It. *Ibid.* 1654. 4°. It. dans les *Antiquités Romaines* de *Grævius*, T. VIII. col. 419--466. Dédié au Roi *Philippe IV*. *Puteanus* explique ici pourquoi le jour intercalaire, que nous ajoutons régulière-

Mommartiu, 1640. *fol.* It. *Lovanii*, *Andreas Bouvetius*, 1645. 16°. pagg. 88.

105. *Tormentum Bellicum trisphæricum*, *quo tres ordine globi ex eodem tubo*, *distincto incendio & tempore*, *exploduntur*, *à Michaële Florentio Langreno inventum*, *ab Erycio Puteano descriptum.* A la suite du *n.* precèdent de la seconde édition, pagg. 89--119. Je parlerai ailleurs de *Langrenus*.

106. Il a mis une *Dédicace* & un *Avertissement* à la tête du *Prælium Woeringanum* de *Henri-Charles de Dongelberge* : *Brux.*, 1641. *fol.* On y voit aussi deux Lettres de *Puteanus* à la fin. Il a été l'éditeur de cet Ouvrage. Voyez ci-devant T. III. p. 202.

107. *De Anagrammatismo*, *quæ Cabalæ pars est*, *Diatriba.* *Brux.*, *Joan. Mommartius*, 1643. 12°. Les Anagrammes sont tellement décriées aujourd'hui, qu'il faut presque se contenter d'en savoir l'histoire. On ne peut toutefois s'empêcher d'être frapé de la justesse de quelques-unes, qui est plutôt l'effèt du hazard, que du génie. (*kk*) C'est ainsi que nous admirons les *Caimans*, où la nature a gravé des figures d'hommes & d'animaux.

108. *Theatrum Heroïcum Imperatorum*

(*kk*) Telle est celle qu'un Espagnol trouva dans le nom d'une dame, également célèbre par sa beauté, par sa naissance, par son esprit, & par sa vertu : *Maria de la Torre* : *Amor de la Tierra.*

653. *Pu* a encore laissé les Ouvrages suivans :

117. *Commendatio Phædri.* In-12°. Je ne sais quand cela a été imprimé, non plus que les deux opuscules qui suivent.

118. *Timothei Presbyteri Sermo de duabus Christi naturis.* In-4°.

119. *Fasti Decanales. Lovanii, Bernardin. Masius.*

120. Une Dédicace à la tête du *Cryptographia Tassiana.*

121. *Puteanus* commença lui-même en 1615. à rassembler ses Opuscules, pour en publier le Recueil complet. Le I. Tome comprend ses Harangues sous le titre de *Suada Attica,* comme je l'ai marqué ci-dessus *n. 48.* Le II. dédié à la Noblesse & aux Villes de la haute Gueldre, a pour titre ; *Amœnitatum humanarum Diatribæ XII., quæ partim Philologiam, partim Philosophiam spectant. Operum omnium tomus secundus. LovanI, typis Christophori FlavI : Francofurti, apud Lud. Elzevir,* 1615. 12°. gros caract. Ce volume comprend: Page 1. *Geniales Sermones.* Pag. 109. *Musathena.* Pag. 198. *Iter Nonianum.* Pag. 210. *Facula Distinctionum.* Pag. 306. *de Interpunctione.* Pag. 324. *de Erycio nomine.* Pag. 367. *de Laconismo.* Pag. 450. *Thyrsi Philothesii.* Pag. 516. *Comus.* Pag. 697. *Consolatio Cæcitatis.* Pag. 763. *Bruma* 803--941. *Strictura.* Douze autres pièces de-

ο. *Epigrammata* [illegible], au nombre de trois-cens [illegible].

π. *In Odas Horatii* [illegible].

ρ. *Notarum* [illegible].

σ. *In* (Publii) *Mimi* (Syri) [illegible], *Notæ.*

τ. *De Erycio Nomine, Apologia.*

υ. *In Persium, & Valerium Maximum, Annotationes.*

φ. *Aliquot Epistolarum* [illegible]. [illegible] avoit déja imprimé beaucoup [illegible].

χ. *In Sallustii Bellum Catilinarium, Annotationes uberiores.*

ψ. *In Germaniam Taciti, Commentarius.*

ω. *Dissertatio Epistolica de primis Mundi annis.*

αα. *Annorum* [illegible] *de variis* [illegible] *formis.*

ββ. *Temporum Series, ab Adamo* [illegible] *per annos Mundi.*

[illegible]

[illegible]

Antoine de Siennes, ou *Antonius Senensis*,

NAQUIT VERS l'an 1539. à *Guimaraens*, ville de Portugal dans la province d'*Entre-Duero-e-Minho*, à trois lieues de *Brague*. Il entra fort jeune dans l'Ordre de S. Dominique, & prononça ses vœux au couvent d'*Aveiro*, (*a*) dédié à S^te^ *Marie de la Misèricorde*. Il prit alors le nom d'*Antoine de la Conception* : mais dépuis il le changea en celui que j'ai marqué d'abord, par un motif de dévotion envers S^te^ *Cathèrine de Siennes*. Ayant achevé sa Philosophie à *Lisbonne*, il fit sa Théologie au Collège de *S. Thomas* de *Conimbre*. Ses études finies, il retourna à *Lisbonne* en 1562. pour y enseigner un cours de Philosophie. Au bout de deux ans, il obtint de ses supèrieurs la permission de venir démeurer à *Louvain*. Son séjour en cette ville fut d'onze ans, pendant lesquels il prit tous les grades Acadèmiques. Son Doctorat est daté du 25. juin 1571. Il fut reçu dans l'étroite Faculté de Théologie, & il exerça dans le couvent de son Ordre l'emploi de Régent de l'étude, qui lui fut confié au Chapitre

(*a*) Ville avec titre de Duché, à deux lieues de l'Océan, & à neuf de *Conimbre*.

Nous avons de ce Religieux :

1. Des *Notes marginales sur la Somme de S. Thomas*, pour indiquer avec précision les passages des Pères, des Ecrivains profanes, &c. cités confusément par ce saint Docteur. Le P. *Antoine de Siennes* y indique aussi les endroits de la Somme, auxquels S. Thomas renvoye en disant simplement : *ùt supra dictum est*, ou bien : *ùt infra dicetur*. (d) Ces Notes parurent pour la prémière fois dans l'édition, que *Plantin* donna de la Somme de S. Thomas en 1569. *in-fol.* Le P. *Antoine* y joignit une Dédicace à Dom *Antoine de Beja*, & une Lettre au Lecteur, où il l'avertit de certaines choses à observer touchant les citations marginales, dont j'ai parlé. Ces citations ont reparu dans une édition de S. Thomas faite quelque tems après à *Rome*, & dans une autre faite à *Lyon* en 1575., & accompagnée du Commentaire de *Cajetan*. On voit dans celle-ci la Lettre d'*Antoine de Siennes* au Lecteur : mais ce Père n'y est pas nommé à cause des peines portées par le Privilège, accordé à *Plantin* pour une 2e édition, que celui-ci venoit de publier la même année. Le P. *Antoine* avoit joint à cette 2e édition un *Supplément sur la troisième partie de la Somme de S. Thomas*, &

(*d*) Le P. *Jacques de Bruxelles* avoit déja marqué ces endroits : mais il ne l'avoit fait ni pleinement, ni exactement.

fément. Le P. [illegible] Ms. chez les Cordeliers, [illegible] ou de *Middelbourg*. Ce Ms. [illegible]

4. *Expositio D. Thomæ in* [illegible] *cundum Machabæorum* [illegible] le P. [illegible] avoit dessein de publier [illegible] sition : mais elle [illegible] (*Parif. in-8°.*) par les [illegible] *de Sampayo.* Elle n'est [illegible] Thomas, que la [illegible]

5. *Catena aurea D. Thomæ super* [illegible] *tuor Evangelia, ad exemplaria* [illegible] *mss. collata &* [illegible] *marginalibus* [illegible] *Plantinus*, 1573. *fol.* [illegible] 1577. *fol.* [illegible] 1637. *fol.* [illegible]

[illegible]

ius Saffenus, 1575. 24°. pp. 114. gros ... aſt. Italiques. A la ſuite de cette vers... ..., le P. *Antoine de Siennes* a fait im... ...mer les pièces ſuivantes :

Page 115. *Incipit Sermo Reverendi In ... P. & Domini F. Bertrandi de Turre, ... gratiá Epiſcopi Tuſculan.*, & S. R. E. *... ...inalis, quem fecit Avinioni* (Avenione) *... Cinerum, coram Papá* (Jean XXII.) *... Cardinalibus, anno à nativitate Domini ...ſimo trecenteſimo vigeſimo ſeptimo.*

Page 163. *Collatio facta per Dominum ... Clementem ſextum, in receſſu cujuſ... ... Legati ad partes Tuſciæ, & Siciliæ.*

Page 189–297. *Incipit Epiſtola Religio... ... quondam Patris Fratris Humberti, quinti ... ...alis Magiſtri Ordinis Prædicatorum, ... ſcripſit de tribus eſſentialibus Religionis, ... Virtutibus eiſdem annexis, & per ... Ordinem ad ſingulas provincias ... Nunc primum prodit in lucem opera ... P. Magiſtr. Fratr. Antoni. Senenſis, & ... Profeſſores Lovanienſis.....*

[illegible] On a publié à [illegible] : *[illegible] enerabilis, [illegible], [illegible] Miraculorum libri II. [illegible] quædam ex Chronicis FF. Prædicatorum [illegible] s à R. P. M. Antonio Senensi. Duaci, [illegible] . Bellerus*, 1595. *in-16*. pp. 10[illegible].

10. *Bibliotheca Ordinis fratrum Prædicatorum, virorum inter illos doctrinâ insignium nomina, & eorum, quæ scripto mandârunt, Opusculorum titulos & argumenta complectens. Paris.*, *Nicol. Nivellius*, 1585. 12°. pp. 96. y compris la table. Dédié à *Emmanuel*, & à *Christophe de Beja*, fils de Dom *Antoine*, par deux Lettres datées *[illegible] regione Britannicâ, in castro Christianissime Reginæ matris, quod Sub[illegible] dicitur*, 14. *octob.* 1584. Cette Bibliotheque [illegible] mille de fautes, comme on s'en convaincra en la comparant avec celle des P. *Quetif* & *Echard*. La vie agitée du P. *Antoine de Sienne* ne lui permettoit pas de faire quelque chose d'exact dans [illegible] genre, qui demande du repos & [illegible] & [illegible], aussi [illegible] que le [illegible].

11. I[illegible] avoit préparé [illegible] [illegible] [illegible], & [illegible], F. *D[illegible]* [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Converſionis mirandæ Divi Ægidii, Luſitani Doctoris Pariſienſis, Ordinis Prædicatorum, libri quatuor.

α. Opus quoddam *Theologicum.*

β. Plures Quæſtiones Theologicæ, & ad rem fidei ſpectantes.

γ. De quintuplici ſtatu hominis; in quo diſtinctè, quæ eſſe & poſſe illius in quolibet attinent, quidve ille cognoſcere & agere poſſit, diſputatur, & novæ quorumdam profanæque impugnantur ſententiæ.

δ. Vita B. Joannæ, Alphonſi quinti & Elizabethæ Portugalliæ Regum filiæ, ſanctimonialium Ordinis Prædicatorum in monaſterio, Jeſu dicto, civitatis Aveiro habitu indutæ, quæque in eo vixit & obiit ſanctiſſimè; ex Annalibus Luſitanis collecta, & Latinitate donata.

ε. Cæſarii, Arelatenſis Epiſcopi, Sermones XVII. ad Monachos, nunquam antea editi. Cet ouvrage & les quatre précèdens n'ont point vû le jour, quoique prêts pour l'impreſſion. Le P. *Antoine* avoit copié les Sermons de S. Céſaire ſur un Ms. de la Bibliothèque du Cardinal *Seripandi*, qui eſt préſentement aux Auguſtins *della Carbonaria* à *Naples.*

ζ. De Comparatione virtutum & vitiorum. Ce Traité n'étoit pas achevé.

☞ Voyez la Préface de ſa Chronique des FF. Prêcheurs, & *Val. Andreas*, *Biblioth.* 28-34., *& Faſtor. p.* 122. *Quetif*, *I.* 342. 343. *& II.* 271. 272. *&* 331.

plit l'espace de vingt-deux ans, & un peu plus. Vers l'an 1578., il perdit sa femme, nommée *Marie N.*, qui fut emportée par la contagion, & aussitôt après, il embrassa l'état Ecclèsiastique, & reçut les Ordres sacrés. Vers le même tems il fut pourvû d'un Canonicat de la Cathèdrale d'*Arras*, où il alla résider : & dépuis il fut l'un des Chapelains des Archiducs *Albert* & *Isabelle*. On ne sait rien de lui après l'an 1598. Nous avons de *Viringus* :

1. *L'Abrègé de l'Anatomie d'André Vésale, traduit en Flamand.* (b) *Bruges*, 1569. 4°.

2. Il a mis un Avertissement *ad Lectorem pium & φιλίατρον* (Medicinæ amantem,) à la tête du *Diarium Medicorum Ecclesiasticum* de *Jean Molanus : Lovanii, Joan. Masius, &c. 1595. 12°.* pp. 11-18., où il parle de l'utilité de la Médecine, des Saints que les Médecins honorent comme leurs Patrons, du soin qu'on doit avoir d'éviter les lectures & les guèrisons superstitieuses, &c.

3. *Tabula Isagogica, Ossium corporis humani connexionem ac numerum complectens, olim Lovanii edita, nunc recognita, & aucta. Duaci, Balth. Bellerus*, 1597. En placard, avec une planche en taille-douce.

Ergò age, qui legis hæc, meritos persolvere honores
Busto nè pigeat : teque para tumulo.
Mox moriture, para tumulo te; flectere falcem
Omnisecam Mortis telaque nemo potest.

(b) *Epitome, ofte kort begryp der Anatomien A[illegible]ea Vesalii, vertaelt in 't Nederduutsch door M. Jan W[illegible]re.*

de Soyen, Evêque de *Middelbourg* : & il en expose le Plan en ces termes : *Neque enim ita Medicus fui, ut sanctos Patres non legerim...... Primo* (libro) *ostendo mutuam Medici & Theologi affinitatem, quo clariùs libri* ἐπιγραφὴ (titulus) *innotescat. Hinc* (*Lib. II.*) *educo, qui egregiè jejunarunt. Tertio, Ecclesiasticas sanctiones, jejunii formam, præscriptos dies, usuque tritas consuetudines profero. Cæteris duobus, quæ Ecclesiasticè dixeram, Medicè probo; quarto quidem, abstinentiùs vivere : quinto, salubri consilio jejunare.*

Viringus avoit été élu Recteur de notre Université en 1579., en 1582. & en 1587. C'étoit un homme d'une conduite très-édifiante. Il inspira le gout de la piètè à ses enfans, dont je connois : 1. *Jean*, qui fait le sujet de l'article suivant. 2. *Thomas*, qui étoit Maitre-ès-Arts en 1583. 3. *George*, qui fut batisé à *S. Pierre* de *Louvain* en septembre 1577.

☞ *Prélimin. du n. 4. Val. Andreæ Biblioth. pp. 576. 577. & Fasti, 45. 220. & 226. Archives de la Ville de Louvain.*

Jean Wauters van Vieringen, ou *Joan. Walterius Viringus*,

FILS DU précèdent, naquit à *L*[illegible] en 1570. ou environ. Ayant at[illegible] sa vingtième année, il entra dans la C[illegible]

JEAN WALTERIUS VIRINGUS, le fils. 445
En flamand (*a*) *Bruxelles*, *Olivier Brunel*, 1609. 12°. pp. 159. It. *Ibid.* 1614. 12°.

2. *De triplici Cœnâ Christi : Agni, vulgari, & Eucharisticâ. Antv., hæredes Martini Nutii, & Joannes Meursius*, 1617. 4°.

☞ *Aleg.* 279.

(a) *Christelyck Bericht Joannis Wallesii, aliàs Walluysens, Arch-Ketter der secte die hy niet en weet, Predicant nieu tot Hooren in Hollandt onderricht; door Joannes Walterus Viringus, Priester der Societeyt Jesu.*

M. (Jean-Nicolas-Sébastien) Allamand,

NATIF DE *Lausanne*, se destina jeune à l'emploi de Ministre, & en exerça les fonctions dans sa patrie, dès qu'il y eut achevé son cours d'études. Etant venu dépuis en Hollande, il y a été pendant quelques années Précepteur de jeunes gens de condition. Le célèbre *s'Gravesande* l'employa à l'éducation de ses enfans, le logea chez lui à *Leyde*, & lui inspira son goût pour la Physique de *Newton*. M. *Allamand* passa dépuis à *Franequer*, & se fit inscrire dans l'Université de cette ville, où il obtint le 3. mars 1747. une chaire de Philosophie, qui vaquoit par la mort de *Godefroi du Bois* dépuis le 18. janvier de la même année. Après avoir fait près de deux ans des leçons particulières sur cette science, il

d'un certain *Xénophon*, qui faiſoit ſortir le feu de ſon corps, & étonnoit ſes ſpectateurs par divers autres artifices de ſon invention. Il parle auſſi (*b*) de certaines Enchantereſſes, qui jettoient du feu par la bouche. *Photius* nous a conſervé des Extraits conſidèrables de la Vie du Philoſophe *Iſidore*, compoſée par *Damaſcius*. On y lit que de nombreuſes & fortes étincelles s'élançoient du cheval de Sévère, quand on le manioit : & que l'on remarqua la même choſe dans l'âne que montoit Tibère, lorſqu'il étudioit en Rhétorique à *Rhodes*. Qu'il partoit des étincelles du corps de *Balémeris*, Père de *Théodoric*, Roi d'Italie. Que la même choſe arrivoit à *Damaſcius* lui-même, pendant qu'il mettoit ſes vêtemens, ou qu'il les quittoit. Que ces étincelles faiſoient quelquefois du bruit : mais que d'autres fois des flammes paroiſſoient fort ſenſiblement ſur ſes habits, ſans rien brûler. *Damaſcius* témoignoit encore avoir vû un homme, qui en ſe frottant la tête avec une pièce de drap rude, en faiſoit ſortir des étincelles, & même des flammes. (*c*)

(*b*) Idem, Ibid., Lib. IV. cap. 1. ad fin. (pag. 129.) *Καί τινες καὶ θαυματουργοὶ γυναῖκες εἰς ξίφη κυβιςῶσαι, καὶ πῦρ ἐκ τοῦ ςόματος ἐκριπίζουσαι.*

(*c*) Τούτου [Σεβήρου] *ὁ ἵππος, ᾧ τὰ πολλὰ ἐχρῆτο, ψηχόμενος, σπινθῆρας ἀπὸ τοῦ σώματος πολλούς τε καὶ μεγάλους ἠφίει, ἕως αὐτῷ τὸ τέρας εἰς τὴν ὑπατικὴν ἀρχὴν ἐν ῥώμῃ κατηνύσθαι.* Α'λλὰ *καὶ* Τιβερίῳ *ὄνος, ὡς* Πλούταρχος *ὁ* Χαιρονεὺς *φησὶν, ἔτι μειρακίῳ ὄντι, καὶ ἐν ῥόδῳ ἐπὶ λό-*

TABLE
DES AUTEURS
Contenus dans ce Volume.

A

ADRIAN (Matthieu) *ou* ADRIANUS. Pag. 310
ALLAMAND (M. Jean-Nicolas-Sébastien) 445
ANNE (Richard de Ste) 245
ANONYMES. *Voyez* MOINES.
APHERDIANUS (Pierre) *ou* van APHERDEN. 305
AREMBERG (Charles d') 365
AVEROULT (Antoine d') 131

B

BÉCARD (Jean) 189
BELLEGAMBE (François) 213
BENTIVOGLIO (Gui) 79
BÉTHUNE (Everard de) *ou* BETHUNIENSIS. 164
BORLUYT (Guillaume) 144
BOUCHY (Philippe) *Voyez* SERVIUS.

H

HELM (Lambert) *Voyez* PITHOPŒUS.
HÉZECQUES (Raimond de) 206
HUBERT (Moines de S.) *Vo.* MOINES.
HUSSEL (Hyacinthe van) *ou* HUSSELIUS. 121

I

JÉSUS (Fr. de l'Enfant) *Voy.* ENFANT.
JOSEPH (Jean-Louïs de St) 313

K

KIEN (Jean) 67

L

LAMBERT, Abbé de S. Laurent. 30
- - - - - - - - Moine de S. Laurent. 33
LATOMUS (Jacques) *ou* MASSON, l'Oncle. 43
- - - - - - - - - - - le Neveu. 58
LAYENS (Jean de) 66
LIEROP (Matthias van) ou LIROPIUS. 177
LUMMENE van MARCK (Charles van) *Voyez* MARCK.
- - - - - - - - - - - - (Jacques-Corneille van) *Voyez à* MARCA.

M

MARCA (Jacques-Corneille Lummenæus *à*) *ou* van LUMENE van MARCK. 195

POELENBURG (Arnold) 227
POLCH (Jean) 157
POTEL (François) 99
PUTEANUS (Erycius) *ou* van de PUTTE. 373

R

RÉMONCHAMP (Martin de) 155
ROY (Alard le) 369
RYDER (Jean) *ou* RYDERUS. 175
RYM (Charles) *ou* RYMIUS. 233
- - - (Gérard) *ou* RYMIUS. 237

S

SAUVAIGE (Jean) *ou* SYLVAGIUS. 200
SCHEWICH (Gisbert van) *ou* SCHEVICANUS. 169
SCHOUVILLE (Philippe) 171
SCOHIER (Jean) 182
SENENSIS (Ant.) *Voyez* de SIENNES.
SERVIUS (Philippe) *ou* BOUCHY. 371
SIENNES (Antoine de) *ou* SENENSIS. 429
SLOTANUS (Jean) *ou* van der SLOOTEN, *ou* van GEFFEN &c. 254
SMITH vander KETTEN (Jean) *ou* SMETIUS *à* KETTENIS, le Père. 221
- - - - (Jean) *ou* SMETIUS, le Fils. 226
SNELLAERTS (Dominique) 295
SNOUCKAERT van SCHAUWENBURCH (Guill.) *Voy.* ZENOCARUS.
SOLENANDER (Regner) *ou* SOLINANDER. 179

3 9015 02355 4937

A 778,752